

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE

**CHAPITRE I : LA STRATEGIE DU SECTEUR D'ARTISANAT
TRADITIONNEL EN ALGERIE: DIAGNOSTIC ET ANALYSE**

CHAPITRE II : L'ACQUISITION DES COMPETENCES ARTISANALES

**CHAPITRE III : LES ARTISANS CREATEURS DES ACTIVITES DE
L'ARTISANAT TRADITIONNEL RELEVANT DE LA CHAMBRE DE
L'ARTISANAT ET DU METIERS DE LA WILAYA DE TIARET**

CONCLUSION GENERAL

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'Artisanat algérien, à l'instar des artisanats des autres pays, est d'une incontestable richesse et d'une étonnante variété tant dans les formes, que dans les techniques et les décors. Cette richesse est rehaussée par la modestie des matériaux dont sont constituées les œuvres artisanales. Nécessaires à la vie quotidienne, elles sont conçues dans un but utilitaire et souvent comportent des motifs dont la signification, suivant les croyances locales, leur confère des vertus protectrices. La diversité des conditions climatiques, des ressources naturelles et les différentes civilisations de l'Algérie expliquent la présence d'une vaste gamme de spécialités artisanales. L'artisanat traditionnel algérien est important pour nos activités culturelles et économiques. Les produits de cet artisanat ancestral sont à la fois poésie et richesse d'un héritage de nos artisans.

Des temps les plus reculés de l'histoire, l'artisanat a toujours été le moyen de transmission des mœurs et de la culture. L'homme a toujours cherché à marquer son passage, nos ancêtres et nos arrières parents ont tenu à laisser l'image fidèle de leurs activités.

L'artisanat est considéré comme une voie de développement économique mondiale en perspective. « La valeur d'un homme, c'est ce qu'il sait faire (de ces mains et de son cerveau), ce qu'il veut dire que ce qui fait le prix d'un homme, c'est son métier, c'est la valeur de son travail, c'est son gagne-pain ». A.Ibn khaldoun, «la moqqadima » (tome II). Voltaire disait que « sans le travail l'humanité cesserait de vivre ».

L'Algérie comme beaucoup d'autres pays récemment indépendantes à insister pour avoir une politique économique à travers laquelle elle a voulu arriver à la florissante sociale et économique et cela on prend en considération les besoins du pays et en réalisant les buts tracés par l'état tel que le contrôle de taux d'inflation, l'emploi et l'équilibre des échanges

commerciales extérieurs, donc elle a été obligée d'opter plusieurs modes de gestion dans l'économie nationale qu'on peut considérer comme étant en état de non croissance après la présence du colonialisme .

Mais ces modes de gestions (l'auto de gestion, l'économie administrée, la restructuration des entreprises publiques, l'autonomie de gestion) n'ont pu aboutir aux résultats escomptés par les autorités du pays .Devant cet échec et en survolant¹ les étapes importantes du processus du changement économique il a été constaté que l'Algérie vit une transformation radicale de son environnement économique depuis les années 1990. L'engagement résolu du pays dans la voie de l'économie du marché libère les énergies entrepreneuriales et donne une importance cruciale au secteur des petites et moyennes entreprises. La création des entreprises de petites tailles (TPE et les PME) et l'investissement individuel parmi eux l'artisan, ont été considérés parmi des règles stratégiques de la révolution de l'économie.

L'Artisanat traditionnel en Algérie laquelle était délaissé en 1962, a été redynamisé et soutenu par l'état durant la période de l'auto de gestion de l'économie nationale. A partir de l'adoption de la politique de l'économie administrée, l'état a favorisé seulement les infrastructures industrielles solides et la modernisation de l'agriculture. Pour donner un nouveau souffle à l'artisanat traditionnel, en 1971 il a été crée la société nationale de l'artisanat traditionnel² qui soutenait les artisans en approvisionnement de la matière première et au développement de leurs activités. En 1986, devant la crise économique cette société a été dissoute provoquant ainsi une décadence de toutes les activités artisanales. A partir de cette date [l'état a opté pour l'ouverture a préparé l'entrepreneur algérien était

¹ Samia GHARBI, « les PME/PMI en Algérie : état des lieux », Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation, Université du Littoral Côte d'Opale, mars 2011, p1

² La SNAT : la société national de l'artisanat traditionnel a été crée en 1971

marginalisé, discrédité et discriminé Jusqu'à 1988³], ainsi l'ouverture économique de l'Algérie a commencé dès 1989⁴ et a entraîné un changement se rapportant aussi bien au nombre de nouvelles entreprises que leur poids dans les différents secteurs d'activité. Depuis l'application d'un nouveau code des investissements en 1993⁵, qui est devenu la référence de l'ouverture de l'économie et d'une nouvelle politique de promotion de l'investissement, le nombre de PME a connu une croissance continue. Les statistiques démontrent que près de 75% des PME recensées en 2005 ont été créées après ce nouveau code, et que plus de 35% ont été créées durant les 5 dernières années (2000-2005).

A partir de 1995⁶, la nouvelle politique de l'état est orientée de plus en plus vers l'entrepreneur pour en faire la base principale du développement économique. Toutefois cette nouvelle politique a pris en considération les données nouvelles de l'économie mondiale telle que l'internationalisation des PME des pays développés.

Dans le contexte de l'artisanat, le devenir de l'activité artisanale se base sur l'activité entrepreneuriale⁷. La majeure partie des artisans tire ses origines et traditions du milieu rural et paysan. Tous les codes, langages et outils de communication gravitent autour des centres d'intérêts ruraux, de symboles accessibles aux populations rurales et expriment des valeurs attachées au passé des Algériens et de leurs origines paysannes. A la suite des bouleversements considérables qui ont affecté cette catégorie sociale de nos populations, il s'en est suivi non seulement un véritable déracinement de nos fellahs, creuset de l'artisanat algérien, puisque l'exode rural a vidé nos campagnes mais une reconversion des mentalités a fait reculer notre

³Melbouci Leïla, « De l'économie administrée à l'économie de marché : quelles stratégies pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale ? », congrès international francophone en entrepreneuriat et pme, suisse, 2006, p1

⁴ Khalil ASSA, « LAPME en Algérie : de la création à la mondialisation », congrès international francophone en entrepreneuriat et pme, suisse, 2006, p2

⁵Opcit, Khalil ASSALA, p2

⁶Opcit, Melbouci Leïla, p1

⁷Robert Paturel, « le devenir de l'activité artisanal passe-t-il par l'activité entrepreneuriale ? », revue de l'entrepreneuriat, vol6, N01, 2007, p1,-www.asso.nordnet.fr.

artisanat au point que l'idéal artistique s'est estompé de plus en plus, pour céder le pas à l'âpre goût du gain facile. L'équilibre⁸ des échelles de valeurs étant ainsi rompu, l'on assiste au développement justifié des artisans désireux de maintenir la tradition. Naguère, il existait une sorte de boucle qui s'établissait entre deux et plusieurs sphères d'environnement et qui maintenait la relation entre elles. A l'époque, l'individu se sentait moins seul dans ce monde car les objets eux même émettaient leurs messages et, s'ils étaient inanimés, ils avaient néanmoins une âme et la force d'aimer.

La problématique :

L'artisan traditionnel s'est trouvé entouré d'un environnement non compatible avec son activité, et ce suite à l'exode rurale, du désintéressement de l'artisanat traditionnel par les citoyens, par l'internationalisation des PME des pays développés, de l'existence du nombre important des TPE et PME au niveau local et de l'importation des produits manufacturés.

Dans cette perspective, plusieurs questionnements sont à soulever :

« Quelles sont les modes de gestion à mettre en œuvre pour que l'artisan algérien puisse atteindre ses finalités professionnelles autrement dit à faire réussir son métier ? »

Autrement dit :

1. Quelles sont les mesures à prendre par l'état à l'égard de l'artisan pour sauvegarder et développer l'artisanat traditionnel ?
2. Qu'est ce qu'il doit faire l'artisan traditionnel en Algérie pour conserver la continuation et le développement dans son métier ?

⁸ L'artisan, revue trimestrielle éditée par la chambre nationale de l'artisanat traditionnel et des métiers, n000oct-déc.2000, p9

Les hypothèses :

H01 : la stratégie du secteur de l'artisanat a vu sa sauvegarde par l'état en raison de la mise en œuvre de nouvelles exigences.

H02 : la théorie des ressources et compétences sont considérées comme des solutions fiables pour conserver et développer le métier artisanal.

Méthodologie:

Pour répondre à notre question principal, nous avons utilisé la technique documentaire et nous avons utilisé plusieurs méthodes notamment : historique, comparative, statistique et descriptive. Dans le but de réaliser l'étude de cas, nous avons élaboré à notre première étape une approche quantitative sur les artisans enregistrés et radiés au niveau de la wilaya de Tiaret et en deuxième étape nous avons opté une démarche qualitative se basant sur un entretien non directif avec les artisans du tapis traditionnel et de la selle arabe de la wilaya de Tiaret.

**CHAPITRE I : LA STRATEGIE DU SECTEUR D'ARTISANAT
TRADITIONNEL EN ALGERIE:DIAGNOSTIC ET ANALYSE**

Le grand homme d'état américain Benjamin Frauklin écrit dans une sorte de guide destiné aux émigrés arrivant dans le pays ⁹:

« ... le peuple a coutume de dire que dieu lui-même est un artisan, le plus grand de l'univers et qu'on le respecte et qu'on l'admire plus pour la variété, l'ingéniosité et l'utilité de ses œuvres que pour l'ancienneté de sa famille... » .En bref, l'Amérique le pays du travail rien a voir avec ce qui les anglais et les français en jugent. C'est en parlant de cette vérité fondamentale que les USA arrivant en un temps record à devenir une grande puissance mondiale.

L'industrie n'est qu'un enfant de l'artisanat. Cette dernière, à servir de point de départ au développement de l'industrie moderne. Pendant des siècles, les femmes ont filé la laine et confectionné des vêtements de toute sorte. Bien avant l'ère chrétienne, les hommes façonnaient des outils avec le fer qu'ils trouvaient dans les météorites. Des documents remontant à plusieurs siècles avant Jésus-Christ¹⁰, prouvent que les indiens, les perses, les chinois, les grecs et les romains appuient à transformer le fer en acier. Au moyen-âge, on se servait du fer pour fabriquer des articles utiles.

Le gouvernement anglais interdit aux américains la construction d'usines destinées à la fabrication de l'acier à partir des mines de fer .On encourageait, au contraire, l'exportation de la foute brute en Angleterre pour la finition pour être réexportée pour la vente aux habitants de l'empire colonial anglais¹¹.L'interdiction formulée par le gouvernement anglais a la création de laminoirs américains était inspirée par une crainte bien déterminée, celle qu'avaient les industrielles de ce pays de voir baisser leur chiffre d'affaire.

⁹L'artisanat algérien, recherche réalisé par le centre d'études économiques, ministère du commerce, 1968, p2.

¹⁰Opcit, L'artisanat algérien, p2.

¹¹Opcit, L'artisanat algérien, p2.

Les arabes, dès le début de leur grande civilisation, recherchèrent et parviennent à améliorer la fabrication du fer, de l'acier, du cuivre, de l'étain, du bronze, de l'argent et dans la technique de la recherche de l'or et des alliages. Abderrahmane Ibn Khaldoun¹², dans son « Histoire des Berbères et des Dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale (traduite par le Baron de Slane). Il disait ceci : « En traitant de la race du Maghreb, de nombreuses populations dont elle se compose et de la multitude des tribus et des peuplades dont laquelle elle se divise, nous avons fait mention des victoires qu'elle remporta sur les Princes de la Terre et des luttes avec divers empires pendant des siècles. Des empires et des royaumes qu'ils ont fondés, les châteaux les forteresses qu'ils avaient bâti tels que Sidjilmassa, Touat, Tighouarine, Figuig, Ghardaïa, Ouargla, Righa etc. prouvent que les Amazighs sont un peuple puissant, redoutable, brave nombreux, enfin un vrai peuple comme les Grecs les Romains ou les Persans ».

L'artisanat qui, jusque là, avait joué un rôle prééminent dans la vie économique. En donnant l'élan à toutes les variétés artisanales dans la voie du progrès technique et scientifique.

Malheureusement, l'artisanat algérien a subi plusieurs dégradations, selon Ali Tehami, la dégradation de notre industrie a commencé avec l'occupation romaine de notre pays en l'an 40 avant J.C. et qui a duré pratiquement cinq siècles. L'Empire Romain avait toujours glorifié ses techniques, même, si celles-ci du point de vue esthétique sont grossières. Pour marquer sa puissance de domination l'Empire Romain qualifiait toute technique du pays conquis comme une technique barbare, primitive .au même titre que son peuple pour maintenir la Numidie sous son joug.

¹²Baron de Slane, cité par Ali TEHAMI, « Grandeur et décadence de l'artisanat algérien », Ali Tehami enseignant universitaire en retraite, article en ligne 3/01/2010, www.SETIF.INFO

Les Romains ont obligé les artisans originaires à limiter leurs activités en leur imposant de payer des impôts très élevés et en leur soumise à un régime militaire dur. Cette politique romaine a poussé les artisans à laisser leurs activités. De plus, après les romains la colonisation est marquée par des vandales et des byzantins qui avaient suivies les mêmes pratiques coloniales romaines et plus tard par les français. Le but de la Colonisation et de piller les richesses de peuple.

La renaissance de notre artisanat est due à l'arrivée de l'Islam. Libéré de l'esclavage colonial l'Algérie avait récupéré les structures économiques et sociales de ses ancêtres basées sur le système de solidarité et de coopération. Cette règle de jeu capitaliste a poussé certains artisans à utiliser dans leurs produits des matières de mauvaise qualité. Pour les commerçants véreux les produits de mauvaise facture rapportent d'avantage que le produit de qualité. C'est de cette façon que notre artisanat a provoqué sa décadence et son dégradation. Néanmoins beaucoup d'artisans avaient résisté à cette tentation.

De la période du IXème au début du XIXème siècle, notre industrie a évolué par l'importance de ses manufactures de tissage, de ses chantiers navals, de son industrie de précision, de ses fonderies, de l'industrie du bois de son industrie métallique etc. il y a lieu de citer de l'artisan, l'artisan de Tlemcen, Ibn Feham qui avait fabriqué au XVème siècle une horloge appelée magana un siècle avant l'horloge européenne. Tlemcen et Bejaia sont villes les plus industrielles du pays, au XIXème siècle allaient devenir un terrain de privilège de la révolution industrielle de l'Afrique si, l'Algérie n'avait pas été colonisée.

Du 1830 à 1962, l'artisan algérien a été totalement dégradé par la force de la colonisation française. La colonisation de notre artisanat a abouti donc ¹³:

1. A son étranglement : la crise de 1930 qu'avait connu notre artisanat en le privant de la clientèle solvable, celle-ci étant orientée vers les produits de la manufacture a provoqué la dégradation du niveau de vie des artisans ;
2. A son avilissement : éprouvés par les dettes les artisans étaient obligés pour s'en sortir de brader leurs produits. Les grossistes usuriers qui avaient leurs informations se présentaient tels des rapaces sur la proie pour tirer le maximum de profit.

¹³Opcit, Ali TEHAMI

Section I : l'Artisanat Traditionnel en Algérie durant la période de l'économie administrée.

Section 1: l'Artisanat Traditionnel en Algérie durant la période de l'économie administrée.

1.1. La place de l'artisanat dans l'économie nationale dans l'Algérie indépendante

On prend en considération tous, les indicateurs de macro économie tel que la production, l'emploi, taux de l'investissement de l'artisanat par rapport à l'investissement total, taux d'exportation de l'investissement de l'artisanat par rapport à l'exportation totale. La place de l'artisanat durant l'économie administrée est liée au :

1.1.1. Apport de l'artisanat

1.1.1.1. La Production :

L'importance de la valeur ajoutée de l'artisanat est très difficile à déterminer en raison de l'absence totale de la comptabilité chez les artisans et, par conséquent, de statistiques dans ce domaine. D'après Ali Tehami(2009)¹⁴ , dans l'Algérie indépendante, l'artisanat ne figure même pas dans les tableaux statistiques de l'Office national des statistiques (ONS).

Dans la plupart des pays en Afrique francophone¹⁵, l'artisanat n'est pas clairement distingué de l'industrie car les efforts des gouvernements sont été concentrés dans le domaine industriel, l'artisanat a été négligé pour être une base de la formation des entrepreneurs et des connaissances requises dans les industries.

1.1.2. Emploi :

Même dans ce domaine, les données statistiques effectuent également défaut. Et selon Ralph Von Gersdorff taux d'emploi de l'artisanat en Algérie était très difficile à évaluer car

¹⁴Ali TOHAMI, « Les prochaines assises de l'artisanat, vers une solution concrète à la lutte contre le chômage, la misère et l'exclusion ? »,Quotidien d'Oran ,le 11 - 08 - 2009

¹⁵Ralph Von Gersdorff, « Situation actuelle de l'artisanat en Afrique francophone, In: Tiers-Monde », 1969, tome 10 n°39, p595

ce secteur après l'indépendance était inexistant, par contre à d'autre pays tels¹⁶ :

le Maroc ce chiffre s'élevait approximativement à 200 000-300 000 artisans, c'est-à-dire 1 à 2 % de la population totale ;

Madagascar, le nombre de salariés et d'artisans, en 1960 (4 350 « patrons » et 2 600 ouvriers), était bien au-dessous de 1 % de la population totale.

Au Togo, les artisans et ouvriers-artisans, avec un effectif de 50 000 personnes, représentaient environ 7,5% de la population active.

1.1.3. L'Investissement :

Même pour les investissements, les statistiques sur la participation de l'artisanat au total des investissements étaient inexistantes¹⁷. Chaque artisan a besoin de crédits pour améliorer ses outillages et son installation, et pour établir ses stocks de matières premières. L'institution des organismes de l'artisanat traditionnel¹⁸ chargés l'accompagnement technique et financier de l'artisan et l'existante de quelques banques¹⁹ possèdent, de par leurs statuts, la faculté d'octroyer des crédits à l'artisanat,

1.1.4. L'Exportation :

L'Algérie comme les autres pays africains, le pourcentage d'exportation est aussi plus réduit car l'organisation de l'exportation (des associations d'exportation qui sont chargées d'organiser la commercialisation à l'étranger, dans les marchés les plus prometteurs) n'a pas encore été installée, sauf d'autre pays tel que le Maroc, les produits artisanaux constituent 5 % seulement de l'exportation totale, Le Togo, par exemple, a participé dans l'artisanat d'art à plusieurs expositions artisanales dans le monde²⁰. Dans ce cadre, en 1971 la tutelle du secteur de

¹⁶Ibid, Ralph von Gersdorff, p596

¹⁷Opcit, Ralph von Gersdorff, p597

¹⁸ , الغرفة الوطنية للصناعة التقليدية و الحرف, الجزائر العاصمة, 2009, ص 11 تطور قطاع الصناعة التقليدية في الجزائر من 1962 إلى 2009,

¹⁹Opcit, Ralph von Gersdorff, p597

²⁰Opcit, , Ralph von Gersdorff, p597

l'artisanat en Algérie a créé la SNAT²¹ pour exporter des produits artisanaux des artisans via des contrats avec des structures publiques étrangères.

Même pour le marché national, les spécialistes confirment que les artisans et les artistes ne réalisent pas le maximum de profit de leur propre travail, parce que, en vendant d'une manière empirique, ils sont victimes d'intermédiaires qui les exploitent.

1.1.5. Possibilité de transformer l'entreprise artisanale en petite industrie :

souvent les grandes entreprises (la production industrielle concentrée) faisaient appel aux plus petites pour la livraison de certaines fournitures notamment dans les cas où les méthodes, la technique et la commercialisation de la première lui permettent d'affronter la concurrence (par exemple pour le bâtiment, l'équipement ménager, l'habillement, l'alimentation, les objets utilitaires et les services). Il est nécessaire de coordonner de mieux en mieux l'apport de l'un et de l'autre au développement. « Il faut donc que la coexistence entre l'industrie et l'artisanat soit assurée de telle façon que l'artisanat puisse continuer à se développer, tout en étant relayé par l'industrie naissante dans un certain nombre de domaines bien précis. Cette coexistence comporte notamment des ententes, une coordination sur le plan des prix, des types de fabrication, des modalités de commercialisation des produits, etc. »²², et d'après le Premier Plan Quinquennal (1964-1968) pour le développement économique du pays²³, « Compte tenu du développement que l'on peut attendre du marché intérieur et de certaines possibilités d'exportation, l'artisanat rénové doit trouver sa place à côté de l'industrialisation. Dans un premier stade, l'effort de reconversion doit se faire avec la pleine participation des artisans par

²¹Opcit, Société nationale de l'artisanat traditionnel a plusieurs missions, parmi ses missions la commercialisation du produit artisanal, cité dans l'ouvrage de développement du secteur de l'artisanat traditionnel et des métiers en Algérie de 1962 au 2009

²²Opcit, Ralph Von Gersdorff, p600

²³Plan Quinquennal 1964-1968, Commissariat général au Plan, Tananarive, octobre 1964, cité par Ralph Von Gersdorff, p600

l'organisation coopérative. A long terme, l'artisanat rénové conduira logiquement au secteur industriel »

Cette politique exige une annonce d'une législation et d'une réglementation qui explique les normes des professions, la révision du régime des patentes, la création d'un organisme permanent d'animation artisanale, l'assistance technique des organismes professionnels existants, l'organisation de crédits à moyen terme, etc.

Mais en réalité plusieurs pays africains comme l'Algérie ont établi des domaines industriels. Effectivement plusieurs grandes entreprises ont été créées, mais le relais des activités artisanales ne soit pas pris par des formes de ces industrielles plus évoluées car la faiblesse de la valeur ajoutée de l'artisanat n'autorise pas de progrès de métiers artisanal tel que le remplacement de l'outillage usé. Alors, L'absence de surplus est lourde de conséquences et sans intervention de l'État, le secteur artisanal est obligé à rester sans progrès facile. Et sans certainement, cette intervention de l'état ne devra pas viser le changement de l'identique de TPE artisanale, mais elle pourra, dans un premier temps, rechercher la création de manufactures artisanales qui offrent certains avantages. Peu à peu, ces manufactures se transformeront en petites industries assurées d'une productivité correcte. Mais il ne faudra pas attendre ce stade pour développer la petite industrie.

1.2. L'artisanat algérien depuis 1962 :

Au lendemain de l'indépendance, l'artisanat algérien était pratiquement inexistant. Se trouvant dans une situation délicate en se heurtant à des difficultés sérieuses par contre au Maroc et en Tunisie. Cela se justifie par le fait que dès le début de la conquête, l'Algérie avait une toute sa structure artisanale délicate²⁴.

²⁴Opcit, L'artisanat algérien, p2

l'effort principale de l'état algérien est²⁵ porté actuellement sur la modernisation de l'agriculture et sur l'industrialisation du pays. Ce sont de lourdes tâches qui absorbent toutes les forces de production de la nation et une part appréciable des ressources budgétaires du pays .

la création d'une infrastructure industrielle solide et d'une agriculture moderne basée essentiellement de toute progression économique , de prospérité et de bien être générale , forment un objectif vers laquelle tout état conscient de ses responsabilités devant l'avenir de son peuple doit surgir en exploitant l'ensemble de ses moyens ,.

De même , l'Algérie dans le cadre de sa planification , avec l'évaluation de toutes ses richesses minières et d'autre matières premières et de ses richesses hydrocarbures ,est appelé à connaître une progression économique qui lui permettra d'accéder à une enviable , parmi les pays industrialisés présentant une agriculture modernisée .

L'artisanat traditionnel mérite d'être étudié avec un intérêt particulier et non oublié²⁶, il faut concrétiser des efforts déployés en vue d'améliorer ce secteur d'activités.

1.2.1. Nature et répartition géographique de l'artisanat :

Séparément de l'artisanat moderne qui envisage toutes les activités indispensables à la vie économique à l'artisanat traditionnel , celui qui s'est transmis à travers des générations. c'est à signaler qu'il suffit de considérer la répartition géographique de l'artisanat dans le pays pour dégager les bases sur lesquelles l'effort doit porter à fin qu'une impulsion sérieuse doit donner au progression de cette tâche économique . les principales régions artisanales sont , de l'est ou l'ouest de l'Algérie l'Aurès pour le tissage des tapis ; la Kabylie pour la bijouterie , l'ébénisterie , la vannerie , les tapis , la céramique et le fer forgé.

²⁵Opcit, L'artisanat algérien, p2

²⁶Opcit, L'Artisanat algérien entre le passé et l'avenir, non publié, p17

Dans les ksour des oasis sahariens , la poterie , le tissage du tapis traditionnel et d'autre article entendent se perpétuer quelque soient les alternances d'ordres divers .le djebel amour et Bou- Saada , où l'industrie du tapis n'entend pas décliner ,Tlemcen à cette forme de production s'est vraiment industrialisée tout on conservant son originalité traditionnelles constituent un exemple d'émulation pour toutes les autres branches artisanales du pays .

1.2.2 Situation des différentes branches artisanales :

▪ Artisanat moderne :

A propos de l'artisanat moderne qui comprend le bâtiment, charpentiers ,menuiseries , feronniers , plombiers , électricien ,ouvrier , leur activité va²⁷ de l'arrêt complet sur une période souvent assez longue à la reprise de petits travaux altérer voire intermittents en ce qui concerne d'autres artisanats à l'instar des forgerons , les maréchaux ferrants ,bourrelier et autre ouvrier village ,beaucoup d'entre eux ont été ²⁸ forcés à fermer leurs ateliers , sont réduit au chômage en se trouvait dans une complète misère .

Les tailleurs étaient incomposés dans des entreprises nationales ou privées de confection autant que des ouvriers de métier en honorant par leur travail les organises qui les emploi par leur contribution à la fabrication des articles accomplis nullement inferieur aux production des manufactures européennes²⁹ , ils se trouvaient , d'ailleurs dans un proche avenir afin de satisfaire la demande algérienne en ce qui concerne les costumes et chemises d'hommes ainsi qu'en vêtement de tous genres rependant aux besoins de la population féminines surtout assez sensible à l'évolution mondiale de la mode .c'est à

²⁷Opcit, L'Artisanat Algérien, 24

²⁸www.algerie-dz.com , Artisanat en Algérie: Le trésor aux mille facettes, L'expression, article publié par Wahida Bahri, 2009.

²⁹Opcit, L'artisanat algérien, p24

affiner à cet égard que certains de ces modèles peuvent rivaliser avec la "haute couture" de renom mondiale. il convient aussi d'indiquer l'œuvre à domicile réalisée par certaines femmes à l'aide de leurs propres machines³⁰ à coudre pour le compte des magasins divers.

Afin d'échanger de la qualité reconnue satisfaisant de leur travail ces femmes ont été bénéficiaires des droits sociaux légitimes auxquelles elles peuvent prétendre au sein de l'entreprise employeur et qui constituent relativement à leur foyer un avantage approprié.

▪ **Artisanat traditionnel :**

Les artisans qui la pratiquent n'ont reçu aucune aide sur le plan de l'orientation.

L'absence d'encadrement et de soutien les empêchent de maintenir à un niveau approprié leur production qui ne leur procure même pas le minimum de gains nécessaire pour subvenir à leurs besoins.³¹

La situation de l'artisan s'aggrave³² de plus en plus, aussitôt que le marché intérieur où la capacité d'achat des larges masses était tellement défaillante, à l'instar des couvertures, des objets de dinanderie la vente de la production artisanales sur le marché extérieur, a rencontré tellement d'obstacles sérieux.

Même au niveau du marché intérieur, la concurrence des produits manufacturés importés et l'utilisation des colorants sur ces produits a réduit d'une manière remarquable les produits de l'artisanat traditionnel.

³⁰Opcit, L'artisanat algérien, p24

³¹Monographies et études sur l'artisanat en Algérie, ministère du tourisme, p6, 1964.

³²Ibid, Monographies et études, p7.

Tapis et autre articles de laine :

le tapis Algérien qui fait partie de l'artisanat traditionnel présente des qualités originales que ne peut avoir l'article de production industrielles . Ce tapis de l'artisanat traditionnel peut être utilisé par plusieurs génération successive , par contre le tapis de fabrication industrielle sa durée de vie se limite à quelques années .

Il convient de signaler que la commercialisation des tapis, des couvertures , des teinture set autres productions artisanales en Algérie s'est heurtée à des difficultés qui se traduisent comme suit :1°)- L'achat des produits traditionnels n'est pas à la portée de tout le monde car ces produits se vendent à des prix élevés.2°)-Seule une minorité de la population s'intéresse aux produits artisanaux.3°)-Une grande partie des citoyens se désintéresse et n'achète pas ces produits qui reflètent toute l'histoire et la culture de la civilisation Algérienne.

En Kabylie les tissages des ait Hicham ³³a eu un succès impérieux lors de la quinzaine artisanale de Tizi-Ouzou qui a eue lieu dans les premiers jours du mois de mars1968.

Artisanat de cuir :

L'artisanat du cuir qu'était florissant avant 1830, développait d'année après année sans l'occupation coloniale. avant la conquête française ,la plus part des familles algériennes possédaient ,d'après sidi Hamden ben Otman ³⁴dans "le moir " , chacun au moins un cheval de monture avec son harrache et complet. les habitants les plus riches se faisait un devoir de posséder des selles des bottes , des cartouchières , des étuis de pistolets tout brodés de fils dorés ,argentés . Toute cette production qui admirait les clients constituait pour la société algérienne autant d'objet indispensable à posséder, et qui était l'œuvre de

³³Opcit, Monographies et études sur l'artisanat en Algérie, 1964, p7

³⁴Document algériens sérié économique : Situation générale de l'artisanat algérienne pendant l'année 1953, n⁰106, p2, 1954.

milliers d'artisans occupent souvent des quartiers entiers d'Alger , Blida , media , Tlemcen, Constantine , Bejaia.

Borderie textile :

Dans le cadre de faire revivre cette filière d'artisanat ,les centres fondés depuis 1964³⁵ autorisant aux femmes de réapprendre les anciens motifs , ensuite ,de métiers pouvaient être mis à leur disposition leur offrant la possibilité de travailler à la maison sous la supervision d'experts qualifiés .

c'est à noter que l'occupant avait décidé ³⁶ de détruire cette production ménagère de bronze et de cuivre d'un usage tellement durable et de la supplanter par les produits de fer blanc , d'aluminium et de forte . Dans le cadre de l'artisanat général , la dinanderie exige , afin de garantir son existence et sa progression , une stratégie voire vue politique audacieuse et efficace surtout , comportant non seulement des initiatives hardies mais aussi des réalisations assurées et fructueuses .

Poterie : constitue une filière artisanale la plus ancienne car elle rencontre à la préhistoire. la terre glaise voire l'argile qui existe fortant à tagouar³⁷ pousse les familles algériennes de façonner elles mêmes leurs marmites ,couscoussier, plats divers , des bols ,jarres cruches , amphores et autre objet utilitaire. Cependant, les familles qui se livrent à tache domestique détiennent également de vaisselles qu'elles façon a la vente au niveau des marchés locaux dans le but d'équilibrer le budget du foyer

En effet tout en poursuivant la fabrication d'est ensile, les artisans kabyles entendant donner a cette filière artisanale une apparence récente attrayante tout en lui préservant ces propriétés

³⁵ص3نفسه, تطور قطاع الصناعة التقليدية في الجزائر

³⁶Opcit, L'artisanat algérien, p24

³⁷G. Camps, « Origine méditerranéenne de la poterie rurale d'Afrique du Nord », non daté, p20

originales. Ils s'efforcent d'introduire à la fois leurs productions dans le cycle commercial local et dans le contexte des curiosités touristiques.

Ébénisterie : travail du bois

Des nombreux professionnels de la corporation qui exerçaient à Alger une activité débordante, dans le domaine du travail du bois traditionnelle parallèlement à cet artisanat traditionnel auquel, il exige de poursuivre sa progression dans la voie qu'il s'est tracé, de manier à construire un élément de progrès dans la vie économique du pays, prend naissance l'artisanat moderne du bois.

Cette tâche d'une physionomie nouvelle pour l'Algérie, s'est créée dans les masses et les villages et qu'a affronté de nombreuses difficultés due à l'insuffisance de débouché, mérite également que les autorités publiques témoignent d'une certaine compréhension à son endroit. Lors de la quinzaine de l'artisanat organisée à Tizi Ouzou en mars 1967³⁸ il fut notamment présentés des meubles sculptés et certaines autres pièces de style purement berbères réalisées par la coopérative de Tizi Rachad.

1.2.3. Problème de l'artisanat :

a) Édouard Vrech, l'expert de bureau international de travail (B.I.T) en économie industrielle et artisanale, après une tournée d'inspection dans les différents centres de l'artisanat dans la grande Kabylie, effectuée en janvier 1967³⁹, a confirmé que les problèmes diffèrent selon qu'il s'agisse du tissage, de la bijouterie ou de la poterie.

Les difficultés des artisans potiers tiennent au prix élevé des matières premières de qualité. Le problème d'approvisionnement conditionne les prix de vente facteur décisif d'un écoulement satisfaisant sur le marché. Le contrôle de l'état permettrait de le résoudre.

³⁸R. Poyto, et J.-C. Musso, « Corpus des peintures et gravures rupestres de Grande- Kabylie », Alger, CRAPE, 1969.

³⁹Opcit, L'artisanat algérien, p38

La poterie, activité saisonnière, exige en outre la rapidité d'écoulement, car l'habitat rural ne se prête au stockage.

En ce qui concerne la bijouterie, il a été constaté que les taxes douanières sur les métaux précieux sont relativement élevées or, les articles artisanaux d'une haute valeur qui ouvrent les vitrines ou les expositions sont inaccessibles à la majorité des algériens, seule, la classe aisée de la population algérienne dispose actuellement des moyens financiers lui permettant d'acquérir les articles magnifiques de notre artisanat.

Or que la demande concernant les produits artisanaux algériens qu'un prestige ancien a définitivement consacré soit des plus timides. Elle est, au contraire si présente à certains moment, notamment pour le tapis, que notre production ne parvient plus à la satisfaire .mais la taxe de 15% parvient à l'exportation que perçoivent les artisans sur les tapis qu'ils fabriquent n'incite pas ceux –ci à accélérer leur production en vue d'obtenir sur les marchés internationaux la place de choix qu'il mérite. L'artisan cuivre n'a pas cru un sort meilleur. Autre les difficultés propres à leur production, nos articles artisanaux présentent des prix très élèves comparativement aux fabrications similaires des autres pays.

L'entreprise artisanale s'accorde mal des complexités du régime fiscal.

l'artisanat algérien exige ,au contraire une politique sérieuse ,suivie ,digne de la volonté et du génie des artisans du pays qui ,après avoir fait preuve pendant plus d'un siècle d'une endurance sans égale , continuent aujourd'hui a déployer d'énormes efforts pour que leurs nobles professions ,héritage précieux du passé survivent .

Les familles algériennes anciennes dont l'esprit de sacrifice et le dévouement firent les vertus de la génération militante veillent à ce que le bien précieux que représente autre patrimoine artisanal ne disparaisse victime, de l'inconscience, du mépris systématique des valeurs authentiques et du sa manifestes par les nouvelles générations matérielles.

b) La situation du secteur de l'artisanat traditionnel et des métiers était très mauvaise et surtout après la dissolution de la société nationale de l'artisanat traditionnel en 1987 car plusieurs artisans ont perdu l'encadrement notamment dans le champ de la matière première et en matière des politiques de développement du secteur et sa promotion. Et selon le document de la chambre nationale de l'artisanat traditionnel, la dissolution de la société nationale de l'artisanat traditionnel a poussé des milliers d'artisans à :

- Changer leurs activités vers d'autres activités commerciales plus rentables, ou ils sont recrutés dans les entreprises nationales ;
- Changer leurs métiers pour échapper à la lourde pression fiscale qui n'est adéquate aux métiers d'artisans, et la plupart sont cachés dans l'activité informelle.

c) A cause de la situation économique qu'a connue l'Algérie dans le début des années 1986, le gouvernement algérien a décidé d'ouvrir la porte à tous les artisans qui possèdent des qualifications professionnelles ou un métier manuel pour exercer des activités artisanales par l'obtention d'une carte d'artisan au niveau des APC. Cette décision politique est restée en vigueur durant sept ans.

SECTION 2 : l'Artisanat Traditionnel en Algérie durant la période de l'économie du marché.

Depuis le début des années 90, le secteur a connu trois phases fondamentales :

2.1. 1ère étape : durant 1992 à 1995

Selon Melbouci Leïla(2006)⁴⁰, l'entrepreneur algérien était marginalisé, discrédité et discriminé Jusqu'à 1988, et d'après Khalil ASSALA(2006)⁴¹, l'ouverture économique de l'Algérie a commencé dès 1989 et a entraîné un développement important du parc des entreprises privées. Ce changement se rapporte aussi bien au nombre de nouvelles entreprises que leur poids dans les différents secteurs d'activités y compris les artisans. Depuis l'application d'un nouveau code des investissements en 1993, qui est devenu la base de référence de l'ouverture de l'économie et d'une nouvelle politique de promotion de l'investissement, le nombre de PME connaît une croissance continue. Ce code d'investissement a permis au secteur de l'artisanat de prendre des procédures qui aboutissent à soutenir le développement de l'artisanat traditionnel en Algérie, qui se définit comme suit ⁴² :

-la fixation du taux de la TVA de 7% au bénéfice pour certaines activités de l'artisanat traditionnel et d'art.

-l'accord aux artisans pour l'obtention de devise pour l'importation de la matière première (l'ordonnance n094/54 de la banque centrale d'Algérie).

⁴⁰Melbouci Leïla, « De l'économie administrée à l'économie de marché : quelles stratégies pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale ? », congrès international francophone en entrepreneuriat et pme, suisse, 2006, p1

⁴¹Khalil ASSA, « LAPME en Algérie : de la création à la mondialisation », congrès international francophone en entrepreneuriat et pme, suisse, 2006, p2

⁴²رقم 11 نفسه, تطور القطاع

- l'organisation des tables rondes et des assises de l'artisanat traditionnel en 1994 pour l'écoute des représentants des artisans et surtout les obstacles qu'ils ont rencontré, les propositions envisagées ou les solutions qu'ils ont trouvés.

Le soutien du développement de l'artisanat traditionnel en Algérie, a encouragé les artisans pour créer leur propre métier et accroître leur corporation. Le regroupement des artisans a permis aux APC dans cette période de collecter des informations chose qui a permis de délivrer 220.000⁴³ cartes d'artisan parmi lesquelles 120.000 artisans à l'artisanat traditionnel et d'art.

Dés 1995⁴⁴, la nouvelle politique de l'état est orientée de plus en plus à l'entrepreneur pour en faire la base principale du développement économique. *Néanmoins, ce changement de vision qui s'est opéré dans une économie mondialisée où de nouvelles données les s'obligent*⁴⁵ : -

l'internalisation des PME des pays développés vient augmenter l'incertitude de l'environnement local de l'entrepreneur algérien.

Ainsi, l'existence du nombre important des PME et TPE a instauré une concurrence sur le produit dans le marché. L'internationalisation des pme et la création des pme et TPE algérienne au niveau local ont un impact direct sur le métier de l'artisan notamment :

- Ces pme et TPE qui consomment la matière première pour leur production provoquent pour les artisans qui utilisent la même matière première pour leur production un handicap soit par l'absence de cette matière première ou par la vente avec des prix très élevés sur le marché,
- Ces pme et TPE fabriquent des produits manufacturés légers et vendus avec des prix raisonnables comparativement avec les produits artisanaux de bonne qualité qui sont très chers,

⁴³ نفسه, تطور القطاع, رقم 12

⁴⁴ Opcit, Melbouci Leïla, p1

⁴⁵ Opcit, Melbouci Leïla, p1

Dans cette perspective : comment l'artisan algérien a vécu ce changement ? A t-il stocké un capital social durant l'économie administrée ? .Comment réagit-il dans cette période de grands changements ?

2.1.1. Les efforts concertant l'organisation et la législation :

La gestion des cartes d'artisans a permis aux APC de regrouper des informations importantes, notamment concernant plusieurs artisans adhérents. Ainsi, cette période l'Algérie s'est caractérisée par la restructuration des entreprises publiques et ses impacts négatifs engendrés par la cessation d'activité d'un nombre important des sociétés nationales et locales. La fermeture de ces sociétés à causer l'arrêt de travail à un 1/2 million⁴⁶ de travailleurs. Dans ce cadre le gouvernement algérien a considéré que le secteur de l'artisanat traditionnel et des métiers comme une solution pour absorber le nombre important des chômeurs nouveaux et des travailleurs délaissés. À partir de cette situation la tutelle chargée du secteur de l'artisanat dans cette période a commencé de chercher une bonne organisation de ce secteur pour qu'il joue son rôle d'une façon performante. Dans le but d'atteindre ces objectifs, l'Algérie a inspiré de plusieurs expériences des pays occidentaux en matière d'organisation et législation dans le secteur d'artisanat tel que la France, la Germanie. Cette période a été considérée comme d'élaboration et de conception au lois d'orientation destinée au secteur de l'artisanat traditionnel pour le but de créer un environnement législatif pertinent. Effectivement ces efforts ont amené à l'issue de la loi 96.01 au début de l'année 1996.

2.2. Deuxième étape : durant 1996 à 2002 :

En conséquence l'état algérien a pris un nombre de mesures à relancer la production et la création artisanale. L'ordonnance 96-01⁴⁷ était l'une des plus fortes nouvelles règles juridiques et réglementaires qui visent la garantie et l'assurance de la relance du secteur sur la

⁴⁶ نفسه تطور القطاع, رقم

⁴⁷ Assises de l'artisanat, bilan et perspectives, horizon 2020, les journées de 21 à 23 novembre 2009, organisé par le ministère du commerce, p12

base de l'identification des filières et des acteurs. Cette ordonnance précise les règles régissant l'artisanat et les métiers.

2.2.1. Les règles régissant l'artisanat et les métiers⁴⁸ :

Parmi les règles principales sont :

2.2.1. 1.Des principaux généraux :

L'état Algérien détermine par le biais de dispositions multiformes les conditions suivantes :

- La protection et la valorisation de l'artisanat et des métiers.
- L'amélioration du cadre de développement de l'artisanat et des métiers.
- La promotion des artisans.
- L'insertion des activités artisanales dans les zones d'activités.

2.2.1. 2.Définition de l'artisanat traditionnel et des métiers :

- L'artisanat traditionnel: (voir chapitre 2 p9, p10)

On entend par l'artisanat traditionnel, toute reproduction de motifs anciens, revêtant un caractère artistique et répétitif de représentations et des techniques ancestrales par l'utilisation de moyens simples, faisant appel essentiellement au travail manuel et parfois assisté de machine. Sa caractéristique principale est de représenter un style, une région, une histoire ayant un caractère artistique permettant la transmission des métiers traditionnels tels : Le tapis, les tissages, la broderie, la vannerie, la poterie, la céramique, le travail du bois, la maroquinerie, la dinanderie,... etc.

2.2.1. 3.Les organes d'applications : aux fins de la mise en œuvre de la présente ordonnance, l'état met en place les organes d'application spécialisés à cet effet. Il est institué une chambre nationale de l'artisanat et des métiers et des chambres de l'artisanat et des métiers à compétence territoriale couvrant une ou plusieurs wilayas

⁴⁸Recueil des textes, législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'artisanat, Algérie, 2005

2.2.1. 4.Des dispositions communes : les entreprises d'artisanat et des métiers doivent remplir les conditions suivantes : être constituées légalement par devant notaire, être immatriculées au registre de l'artisanat et des métiers

2.2.1. 5.L'organisation d'exercice des activités de l'artisanat :

Ainsi cette ordonnance, promulguée et précise, pour la première fois, l'activité en :

- Domaines : artisanat de production de biens, de services, traditionnel
- et artistique.
- Modes d'exercice : artisan individuel, coopérative ou entreprise artisanale.
- Formes d'exercice : sédentaire, ambulant, forain, à domicile.

L'application de cette ordonnance pendant six ans était le marqueur de la réalisation de beaucoup des progrès par le secteur de l'artisanat. Cette dernière était indéfinie, et ni les conditions ni les moyens indispensables pour que ces facteurs parviennent à exploiter de manière optimale tout leur potentiel en matière d'entreprise et économie. Pour cette raison , l'état a rattaché le secteur de l'artisanat à celui du secteur de la PME en 2002. En même temps ce rattachement fait bénéficier le secteur de l'artisanat à la loi de l'orientation de la PME. Et cela confirme la volonté politique qui a inscrit à la première étape des priorités telque la mise à niveau et la modernisation du secteur de l'artisanat. Cette modernisation a consacré une place principale au secteur, et qui a considéré comme un domaine d'investissement économique dans les politiques et des programmes de soutien.

2.3. Troisième étape : durant 2003 à 2008 :

Phase de développement réel pour le secteur. Suite au grand élan dont il a fait preuve depuis son annexion en 2002 au secteur de la PME, lui procurant ainsi un aspect économique nouveau, l'artisanat traditionnel est sorti de la stagnation dont il souffrait depuis une décennie, à une dynamique efficace. Son domaine d'action s'est élargi après qu'une stratégie nationale

du développement de l'artisanat liée à la démarche globale du développement durable a été entreprise⁴⁹.

A ce titre, le ministère de la PME a lancé un signal politique fort notamment :

La décision d'élaboration d'une stratégie propre à l'artisanat ;

-Cette élaboration d'une stratégie sectorielle est passée par les étapes suivantes:

-L'évaluation de l'état du secteur,

-l'identification des objectifs souhaités,

-Des mesures à prendre afin d'atteindre les objectifs fixés.

2.3.1. Diagnostic stratégique : L'évaluation de l'état du secteur :

Hormis les états statistiques des artisans créateurs par leur propre compte et par d'autres dispositifs (CNAC, ANGEM), l'ANSEJ a enregistré en 2003 dans le cadre de secteur de l'artisanat traditionnel les statistiques suivantes⁵⁰:

Nombre du projet crée	La part de l'artisanat par rapport aux projets financiers	Nombre de poste dans chaque projet	Nombre de poste crée par l'artisanat
4830	12,18%	4	18724

Source : revue trimestrielle de l'artisanat algérien édité par la chambre nationale de l'artisanat et des métiers.

Le nombre de postes créés dans les projets artisanaux à travers l'ANSEJ est de 18724 postes pour 4830projets avec 4 postes dans chaque projet ($18724\text{postes} / 4830\text{projets} = 3,87 \approx 4$ postes), ainsi 4830 projets représentent 12,18% par rapport aux projets accordés et financés par l'ANSEJ.

⁴⁹Opcit, Assises de l'artisanat, bilan et perspectives, horizon 2020

⁵⁰Revue trimestrielle de l'artisanat algérien édité par la chambre nationale de l'artisanat et des métiers

On constate que la part de l'artisanat (12,18%) par rapport aux projets financés reste très faible et ce à cause de :

- l'intuition entrepreneuriale des jeunes aux activités de l'artisanat traditionnel demeure faible,
- l'absence de transmission des savoirs faire artisanaux aux nouvelles générations,
- l'existence des contraintes d'appui au niveau de l'ANSEJ, de soutien financier au niveau des banques,
- l'inexistence des locaux aux profits des nouveaux artisans,

2.3.2.Les objectifs souhaités :

- Développement des métiers,
- Couverture des besoins du marché en biens et en services,
- Améliorer la qualité meilleure des biens et des services,
- Intégration accrue entre les branches d'activité économiques,
- Améliorer la qualité de la formation et de l'apprentissage,
- Appui à la commercialisation et la promotion des produits

3.3.3.Les mesures à prendre afin d'atteindre les objectifs fixés ⁵¹:

- Apporter un appui aux activités de commercialisation, de promotion et d'exportation du produit artisanal.
- Améliorer la formation et l'apprentissage dispensés.
- Apporter un appui financier aux artisans.
- Améliorer le système d'information et de communication.
- Exploiter les opportunités de coopération internationale.
- Simplifier les textes législatifs et réglementaires.

⁵¹رقم نفسه, تطور القطاع, 58

- Soutenir et intensifier l'encadrement.
- Étendre les activités du travail à domicile.
- Réhabiliter les unités de production artisanale.
- Renforcer les activités de maintenance et de manutention.
- Soutenir les activités d'approvisionnement.

3.3.4. Plan d'action 2003-2008 :

Le gouvernement a approuvé en 2003 le plan d'action pour un développement durable de l'artisanat horizon 2010, dans le but de⁵² :

- Renforcer les capacités locales ;
- D'assurer un meilleur encadrement au sein du secteur ;
- Une promotion directe de ses activités ;
- De dispenser une formation de qualité à l'adresse des artisans ;
- Améliorer le dispositif organisationnel et de formation.

3.3.5. le programme :(voire AnnexeN⁰¹)

Un programme qui encourage à de nouveaux comportements, introduit de nouvelles valeurs comme celles du travail bien accompli... et qui se fixe comme objectifs et priorités de⁵³ :

- Favoriser la coopération entre les artisans.
- Valoriser le travail et les métiers manuels à l'exemple des maçons, plâtriers, plombiers...
- Simplifier et motiver davantage la création d'activités nouvelles.
- Former et perfectionner en continu.
- Préserver et promouvoir les métiers et produits.
- Informer sur et pour les artisans.

⁵²Opcit, assise, p20

⁵³Opcit, assise, p39

- Moderniser les institutions d'appui et leurs instruments avec le but ultime de créer de la richesse et de l'emploi en instaurant une démarche novatrice en matière de communication «de proximité ».

D'après Ali Belaidouni⁵⁴ , plusieurs activités ont été réalisées durant la période 2003-2007 notamment :

a) Des actions liées au travail et les métiers manuels qui sont exécutés par des mesures propres afin de valoriser le travail et les métiers manuels:

Pour la première fois de l'histoire de l'Algérie, les artisans ont bénéficié d'un plan charge important groupé, qui a constitué à la réalisation du salon d'honneur de l'aéroport Houari Boumediene sous la responsabilité des chambres d'artisanat d'Alger, de Tlemcen et de Tizi-Ouzou (poterie, céramique, le bois, vitrail, plâtre, cuivre, cuireetc.). Il a été prouvé que les artisans peuvent regrouper et réaliser ensemble une tâche aussi gradueuse que le salon d'honneur d'un aéroport international et ainsi mettre en valeur leurs potentialité et leurs savoir (mise en valeur).

Cette opération a été précédée par une sélection des artisans de chaque filière pour confier le travail aux meilleurs d'entre eux.

b) Des actions de la création des activités nouvelles qui sont effectuées par des mesures propres afin de simplifier et motiver davantage la création des activités nouvelles.

Pour les activités nouvelles, la chambre d'artisanat et des métiers a été chargée d'élaborer un nouveau code et d'ajouter dans la nomenclature toutes les activités artisanales non mentionnées dans le passé. Les chambres ont été autorisées de donner des cartes d'artisans aux artisans qui pratiquent des activités ne figurant pas également dans la nomenclature des activités économiques. Cette création des activités nouvelles était rare.

⁵⁴Mon entretien avec Ali belaidouni directeur de la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran, 2011

c) l'ensemble des activités de communications est fait par des mesures particulières pour informer les artisans.

La période de 2003-2008 était caractérisée par le renforcement du volet de communication des chambres vis-à-vis des artisans et vis-à-vis du monde extérieur sur les activités de la chambre et des artisans. La mise au courant des artisans sur les nouvelles dispositions des différentes lois des finances , du programme des manifestations locales et internationales , des journées d'études, conférence de presse, intervention à la radio locale, lettres , sms....etc.

d) la mise en application des activités par des mesures appropriées pour moderniser les institutions d'appui et leurs instruments dans un ultime but.

Ce projet a été concrétisé par l'acquisition des moyens informatiques, installation d'un fichier intra nette (entre les chambres et le ministère), mise à niveau par des formations du personnel et cadres ;

e)des actions liées aux métiers qui sont effectués par des mesures particulières afin de réserver et motiver les métiers :

-Organisation du premier salon national du métier (la représentation du métier hors artisanat traditionnel).

-Il a été créé un entrepreneuriat avec le ministère de l'agriculture pour la promotion de l'artisanat traditionnel en milieu rural où une dizaine de métiers ont été retenus. Un financement important a été dégagé par le ministère de la PME et de l'artisanat en (2004-2005) pour permettre l'acquisition par la population rurale des équipements nécessaires à la création de leurs activités qui ne dépasse pas 100.000 DA.

f) Des actions de la coopération entre les artisans qui sont faites par des mesures pour favoriser la coopération entre les artisans.

Les chambres ont encouragé des artisans en association professionnelle (par filière). Par exemple, à Tiaret la chambre a encouragé le regroupement des artisans activant dans les

filières de la laine (30 artisans ont accepté ce principe de coopération, et une centaine d'artisans n'ont pas répondu à l'appel). Ce regroupement a permis aux artisans de mieux cerner les inputs et outputs concernant leurs activités (lieu d'achat de la matière première, prix de matière première, lieu de vente du produit fini, calcul des coûts...etc.).

3.3.6. Nouvelles mesures d'encadrement et d'accompagnement dans l'année 2007-2008

Les faiblesses précédentes du secteur ont poussé les experts chargés par le ministère de la PME à effectuer un constat pour élaborer des solutions propres considérées comme des mesures de performance du secteur. Effectivement en 2007, ils ont prescrit de nouvelles mesures d'encadrement et d'accompagnement qui sont : **(voir Annexe N°02)**

- Formation et perfectionnement des artisans.
- Mise à niveau des entreprises artisanales.
- Promotion des produits artisanaux.
- Renforcement du cadre d'appui à l'artisanat.
- Appui aux associations professionnelles d'artisans.
- Développement d'un système d'information comme outil de communication et d'aide à la décision.
- Promotion du dialogue entre artisans et pouvoirs publics.
- Aménagement du cadre légal et réglementaire.
- Construction d'infrastructures de développement pour l'artisanat.
- Promotion de l'approche Nucléus pour une mise en réseau des artisans.
- Promotion du Système productif local (SPL) dans une perspective du développement économique local (DEL).

Section 3 : Les exigences de la création des activités de l'artisanat traditionnel en Algérie

3.1. L'environnement favorable pour la création des activités artisanales:

3.1.1. La théorie d'Ibn khaldoun :(Annexe N°03)

3.1.1.1. في أن رسوخ الصنائع في الأمصار إنما هو برسوخ الحضارة و طول أمدھا

La stabilité des métiers dépend de la stabilité de la civilisation

Selon Abderrahmane ibn khaldoun, la stabilité du métier d'artisanat traditionnel dépend de la stabilité de la civilisation précédente et à la conservation de l'urbanisme précédent où la naissance de l'artisanat et la conservation des maisons rurales où l'artisanat a pris naissance par ces traditions, ces coutumes, ces cultures,...etc. La répétitivité des urbanismes et le mode de vie des habitants précédant ont instauré à travers les siècles un mode de vie spécifique.

C'est ainsi que Notre pays, c'est connu, a constitué le champ de plusieurs invasions successives. Ces invasions ont drainé plusieurs conceptions ces d'approches culturelles, divers apports qui ont enrichi notre artisanat traditionnel de l'empreinte indélébile d'une multitude des civilisations qui étaient à l'apogée de leur développement.

Au fil des temps, une dialectique harmonieuse a favorisé une interprétation des technologies, des processus de production, des choix culturels, des modes d'expression,...etc., pour déboucher sur des résurgences d'un art conforme à notre identité, et conforme à notre type de société afro-berbero-islamo-arabo-algérienne-Être social, c'est avoir une identité personnelle au travers d'une appartenance à un groupe de référence. Peut on concevoir une identité sans notion d'appartenance? Non.

Et selon le même auteur, quand les citoyens ruraux changent leurs civilisations précédentes, l'artisanat traditionnel perdra sa signification. Il a cité l'exemple de l'andalouse en Espagne où l'artisanat existe jusqu'au aujourd'hui et se stabilise même dans les nouvelles générations

car il existe toujours l'urbanisation précédente qui se caractérise par la cuisine traditionnelle, les types de chansons traditionnelles, les loisirs, la danse, superposition des éléments traditionnels dans les châteaux et la bonne disposition et les situations de construction des bâtiments,.....etc.

3.1.1.2. في أن الصنائع تستجد و تكثر إذا كثر طالبها.

Le métier de qualité (travail de qualité) dépend d'une forte demande sur le marché. Aussi selon le même auteur, le savoir faire du produit artisanal et l'augmentation de l'artisanat dépend de l'augmentation de la demande sur le marché. Ainsi pour ce travail de qualité l'artisan vend produit avec en fonction de sa qualité.

3.1.1.3. في أن الأمصار⁵⁵ إذا قاربت الخراب انتقصت منها الصنائع.

La diminution de l'artisanat a été causée par :

- l'abondant progressif des vieux artisans,
- la non réfection de vieilles habitations (ancestrale) de construction rurale,
- Exode rural qui vidé les compagnes,

Devant cette situation, les habitants du monde rural qui ont constaté que l'artisanat a diminué de sa valeur ont préféré l'abandonner et de chercher le gain facile.

3.1.2. Les contraintes liées à l'information, à la communication et aux défaillances institutionnelles⁵⁶:

3.1.2.1. Le risque management :

Le risque management constitue une préoccupation centrale pour tout entrepreneur, il tourne autour des notions de prévision, de prévention et de planification, 03 domaines qui supposent une maîtrise et une capacité d'adaptation à plusieurs paramètres de cet environnement

⁵⁵ الأمصار هم الأوطان

⁵⁶ k.Boutaleb, Colloque international, La problématique de la création d'entreprises faces aux contraintes socio-économiques de l'environnement local en Algérie, k.boutaleb, université aboubakr belkaid-Tlemcen, Algérie, p11

échappent à l'investisseur. Sur le plan institutionnel. Il n'existe pas à proprement dire d'organisation adéquate pour la production de l'information économique et sociale et sa diffusion. Les dossiers traités par les institutions de conseil, d'orientation et de survie de l'investissement (ANSEJ, ANGEM, CNAC, les Banques...etc.) ne sont pas rationnellement exploités pour constituer une banque des données sur l'investissement et ses difficultés de concrétisation sur le plan médiatique. L'absence de réseau d'information, de publication ainsi que d'autres outils médiatiques (émission télévisuelles, revues et journaux spécifiques) sont de carences qui contribuent à maintenir le primat de l'informel et de l'empirisme.

3.1.2.2. L'inefficacité des structures de soutien et de conseil :

En Algérie, formellement un grand nombre d'organisations comme les chambres de commerce et d'industrie, les associations professionnelles, les agences relevant de l'état assurent traditionnellement l'assistance, l'aide et le conseil aux créateurs d'entreprises. Pour certaines d'entre elles, cela constitue l'objet même de leur existence or dans la réalité, comme le souligne le CNES⁵⁷ pour qui veut bien observer la situation de nos jeunes entrepreneurs, il est symptomatique que l'efficacité de ces organisations dans ces domaines est presque nulle, hormis, l'action remarquable de quelques individualités éprises de réussite.

3.1.2.3. La contrainte de foncier industriel :

Le processus de libération du foncier engage depuis plusieurs années déjà n'a pas encore permis de lever les obstacles. Le foncier demeure un domaine complexe, régi par un grand nombre de textes et de multiples intervenants sans pouvoir de décision réel. Le foncier reste, en fait otage de la multitude d'organismes et institutions qui se surajoutent au fil du temps. L'investisseur se trouve face à une multitude d'institutions (APSI récemment ANDI, Agence foncière locale et CALDI).

⁵⁷Opcit, CNES : Conseil National Économique et Sociale, cité par k.Boutaleb

Ces différentes structures dont la mission est de faciliter la création de l'entreprise en apportant aide et appuis aux formateurs ont montré ainsi leurs limites à travers l'absence relative.

- Du pouvoir décisionnel sur l'affectation d'un terrain.
- De la disponibilité du terrain industriel.
- De la gestion des espaces industriels.

3.1.2.4. La contrainte du financement : Le recours au système bancaire pour financer la création d'une entreprise est encore posé d'un grand nombre de difficultés. Le niveau général des taux d'intérêts demeure encore assez élevé malgré la baisse sensible enregistrée depuis 1998 conséquemment à la chute du taux d'inflation.

Les taux de base pratiqués par les banques majorées de la TVA et autres rations et taxes modulés selon le profil du client placent les taux d'intérêt bancaire à un niveau considéré encore comme démotivant.

3.1.2.5. Les contraintes liées au système judiciaire :

L'activité économique publique ou privée, marchande ou non marchande, en économie socialisée ou en économie du marché exige que les contrats passés entre agents économiques soient exécutés, en cas de litige, que l'arbitrage soit neutre au sens de la loi du pays entre les deux parties et prenne force exécutoire comme il souligne le professeur Henri⁵⁸. Ceci, ne suppose pas seulement des lois mais surtout un appareil judiciaire et fiscal, et généralement les administrations d'autorité, pouvant faire appliquer ces lois et faire exécuter les sentences ajoute ce professeur.

Afin que l'exécution d'un contrat soit prévisible et que ses fruits puissent être anticipés la base de tout calcul économique rationnel, il faut que les agents économiques aient des

⁵⁸ **Opcit**, Heni, cité par k.Boutaleb

garanties à propos de l'application des règles du marché. Ces garanties sont d'abord celles de la loi. Cette projection appelait donc un fonctionnement officiel institutionnel encadré par une série de lois devant aboutir aux pratiques concrètes suivantes :

- 1- La publicité de la loi.
- 2- La publicité des actes juridiques, administratifs et commerciaux.
- 3- La publicité des droits de propriété et leur définition.
- 4- L'effectivité de l'application de la loi par quatre administrations d'autorité :
 - La police
 - Le fisc de la douane
 - La concurrence et les prix
 - les banques

3.1.2.6. Les contraintes liées aux défaillances de l'administration :

La centralisation administrative :

Le contexte de l'économie algérienne est encore marqué par la forte centralisation des ressources et la prise de décision malgré toutes les tentatives inachevées de décentralisation.

L'une des contraintes majeures pour les investisseurs algériens réside dans les lenteurs bureaucratiques, celles-ci se manifestent dans la longueur, la complexité et la non-coordination des procédures administratives pour obtenir auprès des administrations locales et même centrales les accords nécessaires à l'installation, à l'établissement et au démarrage de l'entreprise. En dépit des efforts qui ont été faits ces dernières années ; il faut toujours produire une masse de documents pour faire enregistrer une entreprise et le processus complet de création prend des mois sinon des années pour aboutir.

Par contre en Europe la création d'une entreprise prend une semaine.

- Le dédouanement d'un produit se fait en 24 heures.

- Une livraison sur 1000 Km 24 à 48 heures.
- Un compteur électrique en 48 heures.
- Une ligne téléphonique en 48 heures.

3.1.2.7. Les contraintes dues à la concurrence : Aux principales contraintes qui limitent jusqu'ici la création et le développement des entreprises en Algérie, il faut ajouter encore les effets autrement plus sérieux de la concurrence résultante de la libération du commerce extérieur que sous-tendent toutes les actions mêmes dans le cadre de la politique d'ajustement et de certains accords internationaux en voie de finalisation (adhésion à l'OMC) association avec l'union Européenne notamment ; en effet l'ouverture de l'Algérie à l'économie mondiale inscrit le marché intérieur Algérien dans une logique de très forte compétitivité internationale. La création d'entreprises requiera des lors des capacités de compétitivité importante par sa promotion de la qualité et de la normalisation.

3.1.3. L'existence d'un environnement touristique favorable :

3.1.3.1. Les pôles touristiques :

Actuellement en Algérie il ya plusieurs pôles touristiques comme un produit brut et pas comme un produit net (orientation stratégique).

3.1.3.2. Les agences touristiques: La plupart des agences touristiques en Algérie font seulement le marketing extérieur (réservation des billets d'avion, el Hadj, el Omra) et pas le marketing interne (attraction des touristes en Algérie).

3.2. L'acquisition des compétences artisanales:

3.2.1. Le niveau scolaire des artisans : le niveau scolaire se différencie d'un artisan à autre. Le tableau suivant présente les différents niveaux d'étude par rapport au différent d'âge.

Tableau N°1: répartition des artisans selon niveau d'étude

	illettré	Lire et écrire	primaire	Moye n	secondaire	Universitair e	Total
Moins de 25ans	-----	-----	3,6	89,4	7,0	-----	100
25ans à 34 ans	-----	3,0	4,9	54,7	37,7	2,4	100
35ans à 44ans	1,8	0 ;6	14,1	54,2	26,2	3,1	100
45ans à53ans	6,1	8,9	21,1	42,5	18,7	2,0	100
54ans à63ans	9,6	6,7	65,4	11,7	5,4	1,2	100
Plus de 64ans	22,6	9,4	28 ;4	39,7	----- -	-----	100
Moyen	2,7	2,6	15,0	51,1	26,4	2,3	100

Source : ⁵⁹دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, الغرفة الوطنية للصناعة التقليدية والحرف: 2010, رقم 25

On constate que le niveau d'étude des artisans est limité au niveau secondaire. Ce niveau d'étude comprend :

⁵⁹دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, الغرفة الوطنية للصناعة التقليدية والحرف, 2010, رقم 25

- 37,7% représente des artisans de 25ans à 34ans qui ont un niveau secondaire,
- 26,2 représente des artisans de 35ans à 44ans qui ont un niveau secondaire,
- 18,7% représente des artisans de 45ans à 53ans qui ont un niveau secondaire,
- 7% représente des artisans de moins de 25ans qui ont un niveau d'étude secondaire,
- 5,4% représente des artisans de 54ans à 63ans qui ont un niveau secondaire.

Selon le tableau, on remarque que la plupart des personnes qui n'ont pas réussi au parcours d'étude, ils ont trouvé le secteur de l'artisanat comme un marché de travail assurant leurs propre vie professionnelle.

Ainsi, d'après ces pourcentages, on constate que les artisans âgés entre 25 ans et 34 ans, et âgés entre 35ans et 44 ans, sont des artisans nombreux qui ont la possibilité de faire des formations continuées pour développer leurs savoirs artisanaux car ils ont des niveaux d'études permettant à perfectionner et améliorer leurs compétences.

Ainsi, selon le tableau, on remarque que certains artisans ont acquit des compétences (artisanale ou du métier) par maitre d'artisan ou par des centres de formation.

3.2.2. L'apprentissage et le parcours de formation de l'artisan :

3.2.2.1. Les sources d'acquisition des compétences :

Les artisans ont acquit les compétences artisanales par plusieurs façons :

Tableau N°2 : les sources d'acquisition des compétences

	Nombre d'artisans	%
Autodidacte	20105	18,0
Apprentissage par maitre d'artisan	32166	28,9
Formation par personne de la famille	20269	18,2
Formation au niveau des centres formation professionnelle	30302	27,2
Autre	5630	5,1
Sans réponse	2935	2,6
Total	111407	100

Source : ⁶⁰ دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف

On constate que les sources d'obtention des compétences artisanales ont été enregistrées :

- Des taux élevés de 28,9% dans l'apprentissage par maître d'artisan. Des actions d'apprentissage⁶¹ ont été inscrite par toutes les chambres qui 'ont reçu des enveloppes financières pour la réalisation de cette opération qui consiste à faire former des apprentis au prêt des maîtres d'artisans. L'apprenti est pris en charge pour son prés salaire et son assurance. Le maître d'artisan perçoit une prime de formation et il est dispensé de payement de la taxe d'apprentissage. La formation dure une année et l'apprenti bénéficié d'un diplôme à la fin de cycle de formation et des avantages des structures d'appui. Ainsi durant cette période, la chambre d'artisanat et des métiers a formé des artisans en marketing et au disgne. Depuis 2004⁶², le secteur a formé, sous l'égide du Bureau international du travail, 45 encadreurs certifiés en établissement et

⁶⁰ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 29

⁶¹ Mon entretien avec Ali belaidouni, directeur de la chambre d'artisanat et des métiers, Oran

⁶² Opcit, assise, p50

gestion d'entreprise. En cinq ans, le secteur a réussi à accompagner plus de 8133 artisans et entrepreneurs dans diverses activités artisanales et de micro-entreprises.

- 27,2% dans l'apprentissage par les centres de formation professionnelle. par exemple dans la période 2003-2007, le secteur de la pme a signé une convention⁶³ cadre entre le ministère de la pme et le ministère de la formation professionnelle (voir annexe N°1). Cette convention cadre a permis la signature de 15 conventions spécifiques. les spécificités de chaque région⁶⁴ le secteur de l'artisanat et celui de la formation professionnelle ont concrétisé pour la création et le renforcement de création filière (le travail de la laine à Tiaret, le travail de cuir à Jijel, le travail du cuivre à Constantine). Cette spécificité de la formation dans chaque région a été concrétisée par la signature de 15 conventions spécifiques à partir de la convention cadre. ces conventions ont permis de prendre en charge la formation de 300 artisans et l'organisation d'examens professionnels au profit de 400 autres artisans⁶⁵.
- La formation par une personne de la famille a été enregistrée 18,2%.

Parmi les artisans qui ont acquis des compétences artisanales, il ya 19%⁶⁶ ont acquis d'autres formations notamment⁶⁷ :

- 47% des artisans ont acquis des formations dans le même métier, par exemple en 2007, le secteur de l'artisanat à suivre une démarche qualité dans la formation tel que la formation de perfectionnement de 85⁶⁸ professionnels des filières de la bijouterie, du cuir, de la céramique et du vitrail avec les parties italienne et espagnole.

⁶³Opcit, assise, p23

⁶⁴Mon entretien avec directeur de la CAM, ORNA

⁶⁵Opcit, assise, p25

⁶⁶نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 30

⁶⁷نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 30

⁶⁸Opcit, les assises, p49

- 8% des artisans ont acquis des formations dans l'administration et gestion d'entreprise, par exemple en 2004, le secteur a formé, par le Bureau international du travail, 45⁶⁹ encadreurs certifiés en établissement et gestion d'entreprise. En cinq ans, le secteur a réussi à accompagner plus de 8133⁷⁰ artisans et entrepreneurs dans diverses activités artisanales et de micro-entreprises. Ainsi, dans le cadre de renforcement de plan d'action à l'horizon 2010 le secteur a réalisé plusieurs formations destinées aux artisans tel que ⁷¹:
- la formation de 2522 nouveaux porteurs de projets dans la technique de «comment créer mon entreprise ?» et 5611 artisans dans celle de «comment gérer mon entreprise?», soit un total arrêté au 18 mai 2009 à 8133 bénéficiaires des 2 types de formation.
- L'organisation de cycles de formation au profit des opérateurs dans les techniques du marketing et du design.
- Formation au design et au marketing de 180 artisans.
- 45% des artisans n'ont acquis des formations ni dans l'artisanat traditionnel, ni dans la gestion d'entreprise.

3.2.2.2. Les relations familiales entre le formateur et l'artisan :

⁶⁹Opcit, les assises, p14

⁷⁰Opcit, les assises, p14

⁷¹Opcit, les assises, p50

Lien de parenté au formateur	Nombre	%
Père	8445	41,7
Frère	5549	27,4
Oncle paternel	2027	10,0
Oncle et tante maternels	1376	6,8
Mère	1326	6,5
Épouse ou Époux	497	2,5
Sœur	411	2,0
Grand-mère	114	0,6
Grand père	102	0,5
Autre	422	2,1
	20269	100

⁷²دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف: Source

L'apprentissage par le père dans la relation familiale a été enregistré 41,7%.

On constate que le père est considéré la source très importante dans la transmission des savoirs artisanaux à l'artisan dans la même famille. Le frère est considéré deuxième ressource dans la transmission des savoirs artisanaux dans la même famille.

3.3. L'investissement artisanal :

En principe toutes les activités de production, création, de transformation, de restauration ou de prestation de service considérées comme travaux d'artisanat s'intègrent dans le cadre des métiers à condition que les travaux soient exécutés, soient à dominante manuelle. Il faut savoir

⁷²نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 29

que le programme du gouvernement approuvé par l'assemblée populaire nationale encourage l'activité de l'artisanat afin de la faire sortir de sa léthargie et de sa situation actuelle. A cet effet, des réformes ont été édictées afin d'infléchir le système financier en faveur des artisans.

L'objectif visé par ces réformes est de permettre un meilleur accès au crédit au profit des jeunes (soutien à l'emploi de jeunes), au profit des artisans titulaires de leur carte d'artisan (fonds de promotion de l'artisanat) et au profit des investisseurs dans le cadre des investissements. Même dans le cadre des exportations, un fonds spécial a été créé afin de promouvoir les exportations artisanales⁷³.

Lorsque les conditions juridiques d'exercice d'une activité artisanale ont été réunies, il faut étudier les possibilités d'appui au profit d'un promoteur dans le secteur de l'artisanat. on peut citer ces possibilités :

- le fonds national de soutien à l'emploi de jeunes pour créer une micro entreprise nouvelle,
- le fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel quand il s'agit d'aider et de soutenir une activité qui existe déjà,
- le fond d'exportation quand il faut promouvoir les exportations liées à l'activité artisanale,
- les dispositions stipulées par code des investissements, si le programme de l'investissement est lourd.

Une fois le choix arrêté quant au type d'appui souhaité, il faut déterminer si l'on remplit les conditions de promotion dans l'artisanat. Pour une aide au titre du soutien à l'emploi des jeunes :

- Il faut être âgé entre 19 et 35 ans.

⁷³L'artisan, revue trimestrielle éditée par la chambre nationale de l'artisanat et des métiers, N°00, oct.-Déc., 2000, p10

- Titulaire d'une qualification professionnelle, ne pas occuper un emploi rémunéré et contribuer au capital par apport de fonds propres en numéraires ou en nature dans la proportion de 5000 DA pour un projet de un million de DA.
- Il faut prouver l'identité et l'âge par une photocopie conforme de la carte nationale d'identité. La qualification professionnelle est prouvée par une copie certifiée conforme des diplômes ou attestation de travail.
- La situation de chômeur est prouvée par une déclaration de non-activité délivrée par la Commune,
- la situation vis à vis du service national est prouvée par tout document émanant du ministère de la défense nationale.

Toutes ces pièces constituent les éléments du dossier à fournir par le jeune promoteur désireux de bénéficier d'un appui de l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes). Et donc il faut préparer un dossier à fournir à l'ANSEJ. Ce dossier se compose des pièces suivantes:

Une demande manuscrite dans laquelle il faut solliciter l'ampleur de l'aide nécessaire à la création de la micro-entreprise. Il faut préciser en même temps dans cette demande tous les éléments d'information concernant le demandeur : identité, âge, adresse, qualification, chargé de famille, nature du projet envisagé, copie conforme de la carte d'identité, copie conforme des diplômes et des attestations de qualifications professionnelles, déclaration de non- emploi, copie conforme de l'attestation de situation vis à vis du service national.

Pour que le projet demandé soit accepté, il faut qu'il fasse ressortir sa rentabilité financière, et sa viabilité. Si toutes les conditions sont bien respectées, le jeune promoteur pourra donc bénéficier d'un prêt sans intérêts au Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes pour le projet présenté et seulement ce projet. Il y'a lieu de préciser que le fonds national de soutien à l'emploi des jeunes peut octroyer un prêt variant entre 250.000 DA et 600. 000 DA. Le jeune

promoteur peut bénéficier, en plus de ce prêt, d'un autre prêt bancaire qui sera traité conformément aux critères d'octroi des crédits bancaires ordinaires par les établissements financiers.

3.3.1. Les investissements en phase de création des activités artisanales :

Les investissements en phase de création⁷⁴ ont connu une augmentation de 1,8milliard DA en 2007 à 2,1milliard DA en 2008 car le secteur de l'artisanat a introduit des nouvelles mesures d'encadrements et d'accompagnement en 2007-2008(plan d'action à l'horizon 2010).

Les conditions de la création d'investissement individuel dans l'artisanat traditionnel⁷⁵:

- Justifie d'une qualification professionnelle,
- Prend part directement et personnellement à l'exécution du travail, à la direction et la gestion de son activité.
- La propriété d'un local ou location (sauf les activités à domicile⁷⁶ et ambulantes)

(Voir Annexe N°04)

- L'enregistrement au niveau de la chambre d'artisanat et des métiers pour que l'artisan obtienne une carte d'artisan,

-l'artisan peut, dans l'exercice de son activité recourir à :

-une aide familiale (conjoint, ascendants et descendants), et si nécessaire une couverture sociale,

- 1 à 3apprentis liés à l'artisan par un contrat d'apprentissage formalisé conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

⁷⁴نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رق50

⁷⁵Opcit, Recueil des textes, législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'artisanat, ordonnance N° 96-01, art10, art9, art40, p25

⁷⁶Opcit, Recueil des textes, ordonnance97-474, fixant les conditions d'exercice des activités d'artisanat à domicile, p163

En plus le capital n'était pas motionné avec les conditions précédentes (Les règles régissant l'artisanat et les métiers), il est considéré comme une condition nécessaire pour la création des activités artisanales.

3.3.1.1. Le capital de créations et les sources de financement:

a) le capital de créations :

Chaque artisan a besoin de 272281 DA pour créer son propre métier. Le tableau suivant représente le moyen des investissements des activités artisanales en phase de création.

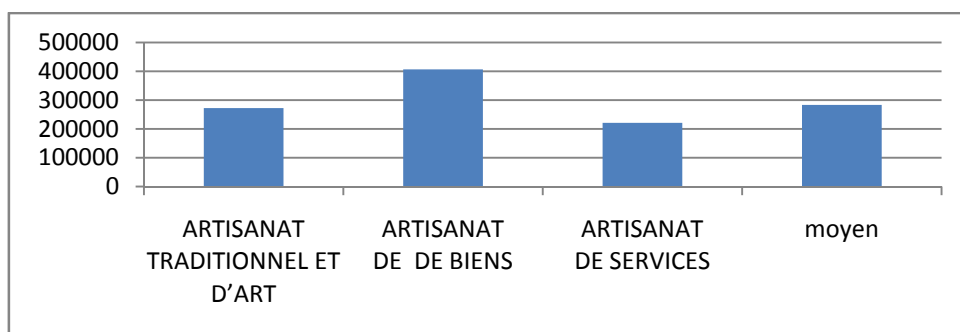
Tableau N°3: le moyen de l'investissement en phase de création dans le secteur de l'artisanat traditionnel et des métiers

	Moyen des investissements en phase de création (DA)
ARTISANAT TRADITIONNEL ET D'ART	272281
ARTISANAT DE PRODUCTION DE BIENS	406871
ARTISANAT DE PRODUCTION DE SERVICES	220918
Moyen	283871

Source : ⁷⁷دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف

Graphique de moyen des investissements en phase de création

⁷⁷ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 50



On constate que le capital de créations des métiers d'artisanat traditionnel et d'art est plus moins que le capital des autres métiers (artisanat de biens, artisanat de services).

b) les sources de financement :

Chaque artisan a des sources de financement utilisées pour créer et développer ses activités, le tableau suivant représente les sources de financement utilisé par les artisans en phase de création des activités.

Tableau N°4 : Taux d'utilisation des sources de financement

	Investissement de création	Investissement de l'extension
Auto financement	88,5%	94 ,8%
Crédit bancaire	18 ,4%	1,5%
Autres crédits	75%	4,8%

Source : ⁷⁸دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف

D'après ce tableau, on constate :

⁷⁸نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 52

- 88,5% représente les ressources financières propres des artisans qui ont investi en phase de créations de leur investissement .Ces artisans ont des capitaux propres car ils ont déjà travaillé avant⁷⁹ :

46% des artisans qui ont déjà travaillés avant dans les domaines hors artisanat,

11,3% des artisans qui ont travaillé avant auprès des entreprises privées ou dans les entreprises publiques,

17% des artisans qui ont travaillé avant au même domaine de l'artisanat traditionnel

(8,5% des artisans qui ont travaillé avant comme des salariés auprès des artisans, 5,3% des artisans qui ont déjà travaillé en exerçant d'autres métiers artisanaux, 3,3% qui ont déjà travaillés aux métiers artisanaux).

18,4% représente la ressource financière utilisés par les artisans qui n'ont pas le capital financier propre pour créer leur investissement,

75% représente d'autres crédits (aide familiale, zakat,...etc).

On constate que la plupart des artisans ont utilisé dans la création de leur métiers l'auto financement (88,5%), car :

Crédit bancaire :

- malgré les efforts mis en œuvre par le secteur de l'artisanat dans le renforcement du plan d'action 2007-2008tel que⁸⁰ :

- les actions de concertation avec l'ANGEM, l'ANSEJ, la CNAC et le Fonds de la Zakat pour le soutien aux artisans et aux jeunes promoteurs en matière de financement d'accès à la matière première et d'exploitation,

⁷⁹ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 30

⁸⁰ Opcit, assise, p51

- Mesures de facilitation et de soutien de l'état : inscription des artisans au titre du dispositif de l'Impôt forfaitaire unique ; baisse des frais de la garantie des bijoux en or de 75 %.
- Exonération à vie de l'artisanat traditionnel et d'art.

Le nombre d'artisans ont bénéficié du crédit devant les organismes de crédit reste faible notamment ⁸¹:

ANSEJ : 69,7% représente 7031 artisans qui ont bénéficié des crédits,

ANGEM : 15,8% représente 1066 artisans qui ont bénéficié des crédits,

CNAC : 10,6% représente 1591 artisans qui ont bénéficié des crédits

Le recours à ces organismes de crédit a un impact positif sur l'augmentation des investissements en phase de création.

Mais malgré le renforcement du plan d'action 2007-2008 par le secteur, le nombre des artisans qui ont bénéficié des crédits reste faible, car ces crédits d'octrois aux artisans ne représentent pas l'ensemble des artisans en phase de création d'investissement individuel, puisque l'ensemble des artisans qui ont bénéficié des crédits bancaires représentent 18,4% **(voir tableau N°4).**

Alors, l'accès des artisans au financement devant les organismes de crédit constituent un frein au développement des activités artisanales car il n'y a pas des moyens de financement plus adaptés (niveau de crédit et garantie).

Ainsi, Les chambres de l'artisanat et des métiers n'arrivent pas à rapprocher des opérateurs (action de proximité) tel que les artisans vis-à-vis des organismes de crédit. Ces chambres n'arrivent pas à s'affirmer sur le terrain comme un outil au service des artisans⁸². A cela s'ajoute que certains artisans ne veulent pas d'octroi des crédits avec usure (intérêt). aussi, la

نفسه، دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف، رقم 20⁸¹

⁸²Opcit, les assises, p54

plupart des artisans ont considéré que certains des employés de ces organismes de crédit ont des comportements douteux (bureaucratie et corruption).

3.3.1.2. Local ⁸³:

a) Nature d'exploitation des locaux artisanaux:

-Propriétaire : 30,7%

-locataire : 48,7%

-Ambulant ou travail à la maison : 20,5%

b) les couts de location :

-Artisan individuel : 5082DA

-Entreprise artisanal : 8910DA

-Coopérative artisanal : 5069DA

3.3.2. Les investissements en phase d'extension :

2/3des artisans n'ont pas effectué des nouveaux investissements durant la création de leurs activités, par contre 1/3 des artisans ont la possibilité d'investir en extension en 2008 qui a estimé environ de 2miliard DA. Ces investissements en phase d'extension ont connu un développement durant 2006 où le taux de ces investissements entre 2006 et 2007 était 49% et 59% entre2007 et 2008⁸⁴. Ce développement est justifié par :

1/3⁸⁵ des artisans ont procédé à l'extension de leur investissement. Le taux d'utilisation de l'auto financement pour l'extension est 94,8%, le taux d'utilisation des crédits bancaires pour l'extension est 1,5% et le taux d'utilisation des autres crédits est 4,8% (tels que le fonds de promotion des activités de l'artisanat Traditionnel (FNPAAT), zakat,.....etc.). (Voire le tableauN⁰4).

⁸³ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 22, 23

⁸⁴ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 51

⁸⁵ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 52

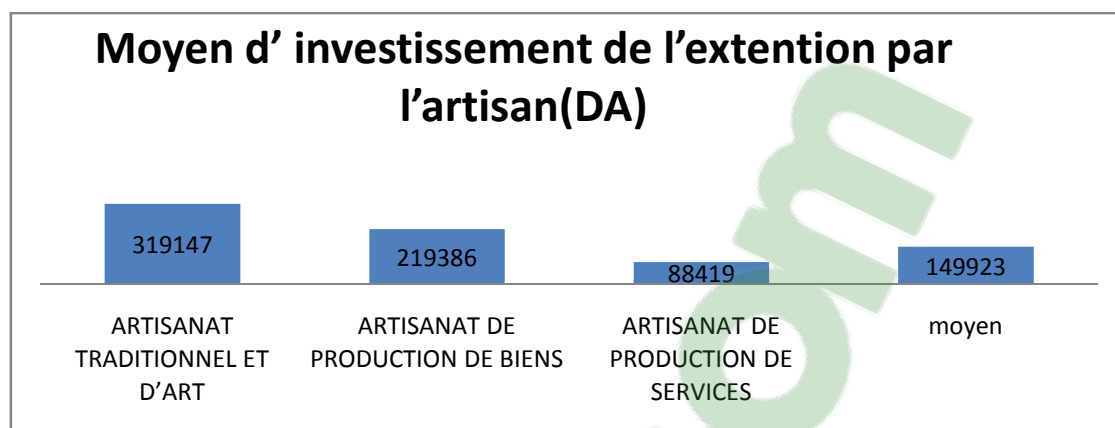
Comparativement avec les investissements en phase de créations vis-à-vis l'artisanat traditionnel, le moyen des investissements en phase de l'extension dans le domaine de l'artisanat traditionnel est plus important que les autres domaines d'activités selon le tableau suivant qui représente le moyen des investissements en phase de l'extension.

Tableau N°5 : moyen des investissements de l'extension selon domaines d'activités (2005-2008)

	Moyen d'investissement de l'extension par l'artisan(DA)
ARTISANAT TRADITIONNEL ET D'ART	319147
ARTISANAT DE PRODUCTION DE BIENS	219386
ARTISANAT DE PRODUCTION DE SERVICES	88419
Moyen	149923

⁸⁶ دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف : Source

نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 51⁸⁶



On constate que le capital moyen pour que l'artisan fasse l'extension dans ses activités est 319147DA.

3.3.2.1. FNPAAT :

Le soutien apporté par le Fonds de promotion des activités de l'artisanat Traditionnel (FNPAAT) reste orienté pour 50 % de ses dépenses au financement d'équipements au profit des artisans qui y voient plus une manière d'acquérir des moyens gratuitement qu'une source d'amélioration de leur production⁸⁷.

Malgré FNPAAT sa destination de promotion des activités et des produits, la plupart des artisans n'a jamais inscrit de demande de financement⁸⁸ :

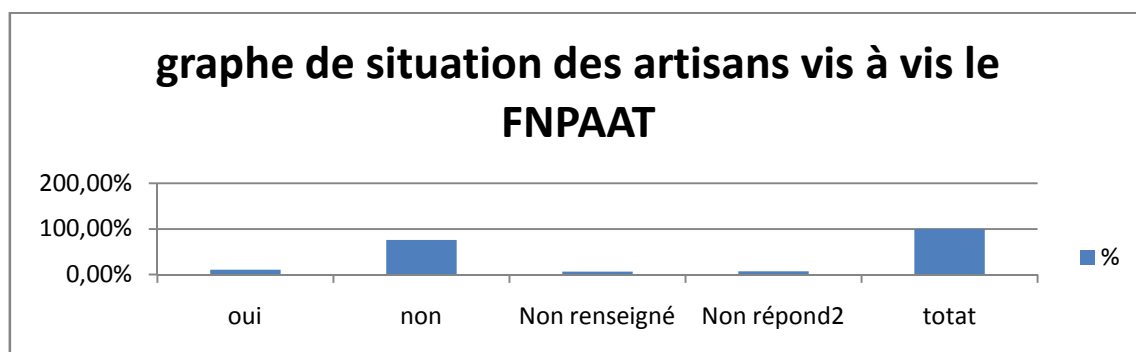
TableauN06 : les artisans bénéficiaires de FNPAAT

	nombre artisans	%
Oui	1589	10,3%
Non	11707	75,9%
Non renseigné	1023	6,6%
Non répond2	1103	7,2%
Total	15423	100%

Source : ⁸⁹ دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف

⁸⁷Opcit, assise, p54

⁸⁸ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم20



On constate que 75,9% des artisans traditionnels, ont refusé l’octroi du fonds gratuit et non remboursable pour acquérir des moyens de production. L’hypothèse n’est pas à exclure que ses artisans ont agi de la sorte soit par méconnaissance des textes de l’artisanat traditionnel, ou bien soit en investis par leurs propres moyen, ou ils ont eu des difficultés bureaucratiques lors de dépôt de leur dossiers.

3.3.3. Les investissements réalisés :

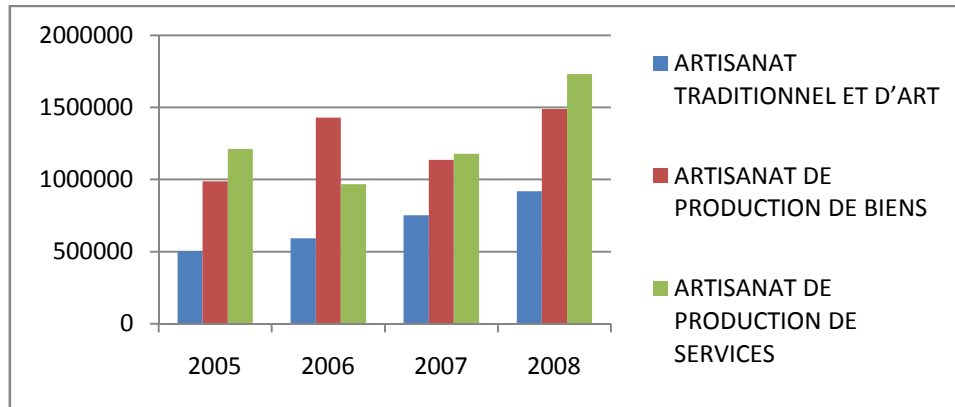
Tableau N^o7 : les investissements réalisés dans le secteur de l’artisanat traditionnel et des métiers dans la période 2005-2007 Unité (10³DA)

	2005	2006	2007	2008
ARTISANAT TRADITIONNEL ET D’ART	504457	592901	751613	918515
ARTISANAT DE PRODUCTION DE BIENS	987689	1429856	1137364	1489814
ARTISANAT DE PRODUCTION DE SERVICES	1212620	968745	1178124	1732304
Total général	2704765	2991503	3067101	4140633

Source : ⁹⁰دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف

⁹⁰ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 49

Graphique des investissements réalisés dans les secteurs de l'artisanat traditionnel et des métiers dans la période 2005-2007



- Le montant de l'investissement dans le secteur de l'artisanat traditionnel et des métiers en 2007 était 3milliard DA. Ce chiffre a été augmenté en 2008 en plus de 4 milliard DA.⁹¹Le nombre des emplois artisanaux a passé de 160.000 emplois en 2003 à 306.000 emplois en 2008, et avec un taux de croissance de 91%⁹².
- La valeur ajoutée a augmenté de 240 à 339⁹³ ; le PIB⁹⁴ était de 53,9 milliard DA en 2005 et a augmenté à 65,5 milliard DA en 2007, avec un taux de croissance qui a augmenté pendant 3 ans de 21,25%, et avec un taux annuel de 6,71%

A partir de ce graphe, on constate qu'il y a une augmentation réalisée dans les investissements en phase de création notamment dans le domaine de l'artisanat traditionnel (918515x10³ DA en 2008), car il y a des nouveaux artisans qui ont créé leurs métiers au niveau des chambres d'artisanat et des métiers jusqu'au 2008. Ainsi, il y a des artisans qui ont été en phase d'extension dans cette période.

⁹¹ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 50

⁹² نفسه تطور قطاع الصناعة التقليدية رقم 117

⁹³ Opcit, assise, p40

⁹⁴ نفسه تطور قطاع الصناعة التقليدية رقم 117

3.3.3.1. La répartition des activités artisanales :

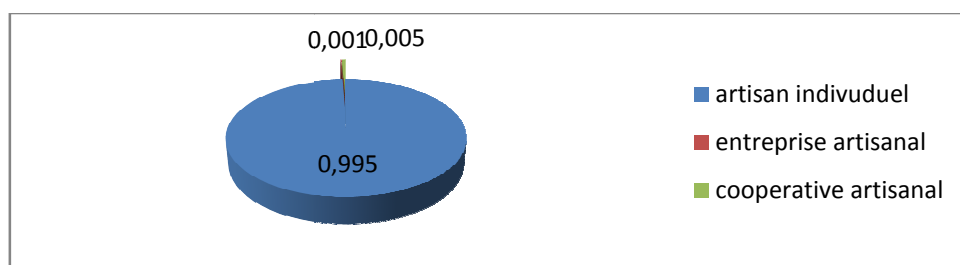
a) mode d'exercice des métiers :

Tableau N°8 : répartition des artisans selon mode d'exercice des métiers

Mode d'exercice	Artisans individuels	Entreprise artisanale	Coopérative artisanale	TOTAL
nombre	110826	62	519	111407
taux	99,5%	0,1%	0,5%	100%

Source : ⁹⁵ دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف :

Graphique de mode d'exercice des métiers



En premier temps les chiffres déclarés sur la création des activités artisanales par le secteur de l'artisanat étaient :

- Le nombre des activités artisanales ⁹⁶ a passé de 89000 activités en 2003 à 150.000 activités jusqu'au 31 décembre 2008, et avec un taux de croissance de 68%

Selon le tableau N°2 (d'autre étude réalisée par le secteur en 2010 sur l'emploi et la production dans le secteur de l'artisanat traditionnel et des métiers) confirme d'autres statistiques qui sont ⁹⁷ :

⁹⁵ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 50

⁹⁶ نفسه تطور قطاع الصناعة التقليدية رقم 116

- 26% des artisans ont arrêté leurs métiers jusqu'au 31 décembre 2008 et de 74% des artisans ont réellement exercé leurs métiers, ainsi le nombre d'artisans inscrit au fichier national de secteur jusqu'au 31 decembre2008 était 149585artisans et pas 150000artisans comme il est déclaré au début. Le tableau précédant confirme que 111407 artisans avaient effectivement exercé leurs métiers. le nombre111407= $(149585-(0,26 \times 149585))$.

Selon le tableau précédant du mode d'exercice des métiers :

99,5% représente un taux très élevé des artisans individuels comparativement à la répartition des autres modes exercice des métiers (entreprise artisanale, coopérative artisanale). Ce taux a comprend ⁹⁸:

- 57%⁹⁹ des artisans exercent des activités artisanales de service qui s'élèvent 64000 artisans individuel du service .et 14% des artisans représente les autres domaines d'activités (artisanat de production et artisanat traditionnel).

(La création des activités nouvelles était de 85870 avec un taux de (+135%) , induisant 109.000 emplois¹⁰⁰) ;

- Concernant t la coopération entre les artisans, on constate que malgré les efforts effectués par les chambres d'artisanat au niveau local, la répartition de ces coopérations reste très faible avec 0,5%. D'après Ali Belaidouni¹⁰¹le regroupement a permis aux artisans de savoirs les meilleurs sources de la matière première (éloignement et prix), mais l'objectif d'acheter et vendre ensemble n'a pas était atteint car les artisans ont un esprit individualiste. Ainsi, le plan d'action à l'horions

⁹⁷ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم12

⁹⁸ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم12

⁹⁹ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم12

¹⁰⁰ Opcit, assise, p40

¹⁰¹ Mon entretien avec directeur de la CAM d'Oran

2010¹⁰² a caractérisé les faiblesses de la coopération entre les artisans : les pratiques actuellement des coopératives de l'artisanat restent très mal connues et en contradiction avec les dispositions réglementaires qui les régissent.

b) Domaines d'activité :

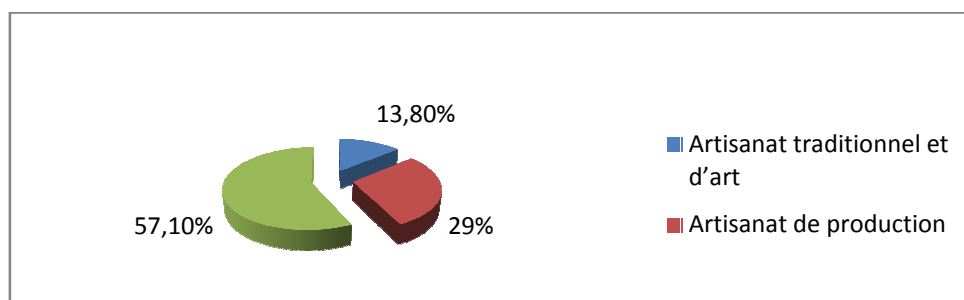
Selon le tableau N°09, le nombre des artisans qui ont exercé le métier de l'artisanat traditionnel dans la même période était 15423. Ce chiffre était très faible par rapport à 32342 artisans de production et 63642 artisans de services.

Tableau N°9: La répartition des artisans selon domaines d'activités :

Domaines d'activités	Artisanat traditionnel et d'art	Artisanat de production	Artisanat des services	Total
Nombre	15423	32342	63642	111407
Taux	13,8%	29%	57,1%	100%

Source : ¹⁰³دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف

Graphe de répartition des artisans/ domaines d'activités



Le taux des artisans exerçant dans l'artisanat traditionnel reste très faible et qui représente 13,8% comparativement aux artisans de production qui est 29% et aux artisans de services qui est 57,1% (**Figure N°01**).

¹⁰²Opcit, assises, p54

¹⁰³ نفسه, دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف, رقم 13

Et même pour la création des nouvelles activités qui n'ont pas été mentionnées dans la nomenclature des activités artisanales par le secteur d'artisanat¹⁰⁴, les chiffres cités précédemment et de 85870 de la création des activités nouvelles avec un taux de(+135%) , induisant 109.000 emplois, représentent beaucoup plus le domaine de l'artisanat de service conformément au statistique du tableau 2 et 3.

Figure N° 01: Domaines et activités de l'artisanat et des métiers d'après la nomenclature

Domaine d'artisanat	Secteur d'activité
Artisanat traditionnel et d'art	- Alimentation - Travail de terre, des plâtres, de la pierre, du verre et assimilés - Travail des métaux (y compris précieux) - Travail du bois, dérivés et assimilés - Travail de la laine et produits assimilés - Travail du tissu - Travail du cuir - Travail des matériaux divers
Artisanat de production de biens	Concernant les secteurs : - des mines et carrières, - mécanique et électrique, - de la métallurgie, - de l'alimentation, - textile et cuirs, - du bois, ameublement et de la quincaillerie et articles ménagers, - des travaux publics, bâtiment et matériaux de construction, - de la bijouterie, - des biens divers.
Artisanat de production de services	- Installation et maintenance d'équipements et matériels industriels. - Réparation et entretien de différentes branches et ménages - Travaux à façon mécaniques - Aménagement, restauration et décoration des bâtiments à tout usage - Services liés à l'hygiène et santé des ménages - Services liés à l'habillement - Services divers

Source : Assises de l'artisanat, bilan et perspectives, horizon 2020¹⁰⁵

¹⁰⁴ Mon entretien avec le directeur de la chambre de l'artisanat et de métiers de la wilaya d'Oran

¹⁰⁵ Opcit, assis, p41

3.4. La coopération artisanale

3.4.1. Les associations artisanales :

Une association est la réunion de deux ou plusieurs personnes ayant un but ou un intérêt commun.

Association¹⁰⁶ est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente leurs connaissances dans un but autre que partager des bénéfices. (But non lucratif)

L'association¹⁰⁷ est une personne morale issue d'une convention entre deux ou plusieurs personnes par laquelle ceux-ci mettent en commun leurs connaissances ou leurs activités. Le but de ce contrat ne doit pas résider dans le partage de bénéfices entre les parties.

Le droit d'association¹⁰⁸ permet aux personnes qui le souhaitent de se réunir en vue de partager d'une manière permanente un intérêt commun. Le droit d'association qui est indissociable du droit de réunion fait partie des libertés publiques. L'association, même hors habilitation législative, peut agir en justice au nom d'intérêts collectifs qui entrent dans son objet social.

L'association¹⁰⁹ constitue une convention régie par les lois en vigueur dans le cadre de laquelle des personnes physiques ou morales se regroupent sur une base contractuelle et dans un but non lucratif.

L'association¹¹⁰ est le regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée

¹⁰⁶ www.intellego.fr

¹⁰⁷ Droit-finances.net

¹⁰⁸ WWW.DICTIONNAIRE-JURIDIQUE.COM

¹⁰⁹ Art.2, Loi relative aux associations, Loi n°90-31 du 4 décembre 1990, Algérie, p1

¹¹⁰ Art. 2, Loi N°12-06 du 18 safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative aux associations, Algérie, p28

Ces personnes mettent en commun, bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans les domaines, notamment, professionnel, social, scientifique, religieux, éducatif, culturel, sportif, environnemental, caritatif et humanitaire.

Ont également la qualité d'association au sens de la présente loi les associations à caractère spécifique¹¹¹ prévues à l'article 48 de la présente loi.

Le mot association reconnaît une propagation très répandue et inattendue dans la vie de notre société, que l'on trouve dans les différents échanges de la vie et les parties de notre grand pays, et aussi, c'est ce qu'exprime une conscience réaliste et scientifique de la constitution des associations ou pour les adhérents et ce qu'en y appartenant.

Et en même temps, c'est un comportement civilisé qui vient d'un changement radical et une action mentaliste et l'adaptation d'une stratégie organisée, stricte et capable d'exprimer les services et leur protection.

Et en observant la situation réelle des tentatives de la construction de la société civile et forte qui assure l'expression réelle et la participation passive dans la vie politique et les décisions importantes de secteur de l'industrie artisanale, donc on renouvelle notre volonté générale afin de prendre en charge cette action et les forces vivantes organisées et conscientes de leurs objectifs, on tente de les aider et d'assurer l'environnement soutenu approprié¹¹².

Et on en est sûr que notre associations passives dérivent la propre croyance de leur rôle comme une portion importante et d'une variable dans leur capacité à jouer le rôle souhaitable dans le domaine de travail approvisionnant et leur capacité à découvrir les doués et donc de les insérer et les développer.

¹¹¹Opcit, Art. 3, Loi N12-06, p28

¹¹² دليل جمعيات الناشطة في مجال الصناعة التقليدية والحرف, الغرفة الوطنية للصناعة التقليدية والحرف الجزائر العاصمة, الجزائر, ص1

Et on reste à espérer d'une conscience plus vante dans le milieu de la catégorie des artisans pour l'accumulation et l'organisation dans le care associatif en construisant avec une longue de communication avec un réalisme qui se défend de leurs intérêts et on met ensemble les origines d'un domaine qu'on en espère désespoirs pour créer une nouvelle et continue.

Le travail associatif en Algérie a connu une décadence notamment ¹¹³:

- Se limite dans un petit nombre des associations spécialisées,
- limitation d'un nombre des adhérents dans associations dont le genre social et culturel qui s'occupent des activités artisanales.
- Favorisation de travail occasionnel et de forclure sur le travail basé sur les programmes et les stratégies et les activités spécifique.

Ces évidences, dans la réalité c'est une portion de troubles que la société algérienne en est touchée, du fait de les transformations profondes que l'Algérie vive depuis un temps, et qui n'est pas la née de secteur lui-même,

L'aide que les associations le représente aux artisans pour que leur vie ne soit pas un hasard pour le travail, lais ça vu être liée à la découverte et la participation et l'échange de l'expérience et les informations et ceci qui présente pour eux un plus spécifique dans leur vie. Sachant que, les associations de l'industrie artisanale sont plusieurs et beaucoup, en point de vue la variabilité des grandeurs de l'industrie artisanale elle-même et pour la grandeur de l'Algérie aussi.

Cette diversité se lie aussi avec la diversité de renforcements et les projets de leur membre :

L'anticipation pour l'aide fonctionnaire (la décence des intérêts des artisans dans l'art, organisation des manifestations ...) la solidarité (la sensibilisation des problèmes posés et les drames que les artisans peuvent souffrir).

نفسه دليل جمعيات الناشطة في مجال الصناعة التقليدية والحرف, الغرفة الوطنية للصناعة التقليدية والحرف الجزائر العاصمة ¹¹³
الجزائر, ص2 نفسه

3.4.2. Nucleus

Dans le but d'assurer un développement durable dans le secteur de l'artisanat traditionnel l'état algérien a souhaité de relancer l'artisanat et redynamiser les territoires en créant des Nuclée d'entreprises.

3.4.2.1.. Développement économique durable (DEVED) :

Dans le cadre de renforcer la compétitivité des entreprises de moins de 20 salariés l'état algérien a introduit des nouvelles mesures à travers le programme de développement économique durable. Le DEVED, du moins pour sa première phase⁴, est structuré en 4composantes¹¹⁴ :

1. Renforcement des politiques et stratégies aux PME,
2. Développement de services d'appui non financiers pour les PME et promotion de l'innovation ;
3. Amélioration des services financiers au profit des PME,
4. Appui aux associations professionnelles, chambres et organisations patronales (AAPOP) afin de les aider à développer des services répondant aux besoins de leurs adhérents.

L'approche Nucleus fait partie de la composante 4 du programme qui vise le renforcement du rôle des Chambres (CAM et CCI) auprès des entrepreneurs privés à travers l'accompagnement du GTZ qui intervient comme modérateur entre l'état, le secteur privé et la société civile pour un changement durable.

¹¹⁴ www.fseg.univ-tlemcen.dz, Cécile PERRET, Amina CHIBANI, « L'expérience de l'approche Nucleus et l'évolution du rôle de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers algérienne »

3.4.2.2. Définition du Nucléus :

L'Approche Nucleus vise d'une part à mobiliser les entreprises individuelles particulièrement les PME, d'autre part à initier des processus de développement structurel au sein des chambres et associations de commerce .la Chambre est définie comme une agrégation d'entreprises dans une unité géographique surtout politique / administrative. Les associations sont organisées selon les secteurs d'activité. Dans les régions parlant le portugais, "associação" "association" – correspond à une chambre. Dans plusieurs pays les chambres et les associations coexistent avec les mêmes et partiellement différentes fonctions¹¹⁵.

Nucléus¹¹⁶, groupes d'entreprises qui se réunissent périodiquement autour d'un animateur relevant d'une chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) ou d'une chambre de commerce et d'industrie(CCI) afin d'identifier leurs problèmes communs et pour ensemble, trouver des solutions.

Le concept de Nucléus est basé sur le besoin création d'une synergie entre différents membres d'un même groupe fin de stimuler le développement des entreprises membres et partant le développement endogène du secteur. Le Nucléus est avant un groupement de professionnels d'un même secteur ou ayant les mêmes intérêts/problèmes¹¹⁷.

D'après la conseillère¹¹⁸ de Nucléus au niveau de la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran, le Nucléus, c'est l'ensemble des artisans qui se réunissent pour un but commun, tel que la promotion de produit(les échanges des idées, les expériences, le partage de savoir faire...etc).

¹¹⁵ www.nucleus-international.net, Rainer Müller-Glodde et Simone Lehmann, « L'Approche Nucleus : promotion des PME et Développement Organisationnel des Associations et des Chambres de Commerce dans les Pays en Développement », Dakar, Mars 2006

¹¹⁶ www.fseg.univ-tlemcen.dz, Cécile PERRET, Amina CHIBANI, « L'expérience de l'approche Nucleus et l'évolution du rôle de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers algérienne », p2

¹¹⁷ www.senegal-entreprises.net, Approche nucleus pour la pme du Sénégal : une Stratégie de promotion des PME basée sur la demande

¹¹⁸ Mon entretien avec la conseillère du Nucléus au niveau de la chambre d'artisanat et des métiers d'Oran

A partir de ces définitions, on conclut que le nucleus c'est l'ensemble du groupe se réunissant pour créer une synergie dans un but commun, tel que la création d'une interaction dans les échanges des idées, des expériences, des solutions pour surmonter des problèmes réels dans le même domaine d'activité ou pour les mêmes intérêts.

Cette approche a été au début pratiquée au Brésil en 1991 dans le cadre de la coopération entre la chambre des métiers et petites industries de Munich et haute Bavière et trois associations de commerce et d'industries de Joinville, brusque et blumeas à travers un projet de la GTZ d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PME).

A) l'Approche nucleus : un réseau de réseaux inter-entreprises

Un réseau de réseaux inter-entreprises signifie :

- L'intégration des chambres dans les réseaux existents déjà entre les entreprises, pour accompagner, conseiller et faciliter les méthodes de l'échange à ses entreprises pour qu'il puisse atteindre leurs objectifs communs qu'ont réunis pour lui.
- L'intégration des chambres pour faire le réseau entre les entreprises. Pour encourager ces entreprises et les regrouper ensemble et dans la deuxième étape accompagner et conseiller ces entreprises.

A.1) Les conditions d'un réseau de réseau inter-entreprise :

- L'essentiel est que les individus concernés puissent apporter quelque chose : échange sur les techniques, passation de commandes groupées,
- Le nombre constitué de réseau inter-entreprise à partir de six ou sept entrepreneurs et artisans d'un même secteur ou ayant des préoccupations communes et proches géographiquement,
- D'autres entrepreneurs peuvent ensuite adhérer au réseau jusqu'à atteindre une vingtaine d'artisans, nombre jugé maximum pour que le conseiller puisse organiser des réunions fructueuses,

- la présence de ce conseiller est indispensable lors des réunions pour que l'on puisse parler de Nucleus. Il joue un rôle prépondérant dans la formation même du Nucleus selon une méthodologie rigoureuse proposée par Nucleus international, il aide à organiser l'échange entre les artisans (choix du thème de la rencontre en début de réunion, etc.), il les conseille et leur fait connaître la chambre et enfin il fait remonter l'information au directeur de la CAM si celui-ci n'est pas présent lors de la réunion.

A.2) Les catégories d'un réseau de réseaux inter-entreprises :

- Les Nuclei: horizontaux ou multilatéral monofonctionnel :

Regroupement des artisans de même domaine d'activité, par exemple nucleus¹¹⁹ de couture traditionnelle, c'est l'ensemble des artisans qui ont regroupé au niveau de la CAM d'Oran pour faire un défilé de mode. En premier temps les artisans ont peur de partager ensemble ces expériences, Après le temps ces artisans veulent partager ensembles et échanger leurs expériences. Le nombre était de 15 artisanes et après ce nombre s'est réduit à 06 artisanes. Ce nombre réduit s'est justifié par le caractère curieux des artisanes. Certaines artisanes cherchent seulement le bénéfice....etc. les 6 artisanes qui sont restées se sont justifiées par la bonne volonté ou l'intuition.

-Les Nuclei verticaux (de secteur) ou multifonctionnel :

le regroupement des artisans de différentes activités, par exemple Nuclei des artistes¹²⁰, c'est des artisans d'art, potiers sculpture, peinture sur tissu, peinture sur toile, décoration floral. Objectif de ce nucleus la promotion des produits artistiques. Les échanges et les partages d'informations se passent entre les artisans (artisans de peinture transmet à l'artisan de potier des informations sur la matière première utilisée dans la peinture et les technologies nouvelles ou traditionnelles sur la peinture).

¹¹⁹Opcit, Mon entretien avec la conseillère du Nucléus

¹²⁰Opcit, Mon entretien avec la conseillère du Nucléus

B) Le Nucleus : une création de capital social

1-Le capital social, un concept multiforme :

L'approche Nucleus vise en premier lieu à créer du lien entre les entrepreneurs. Or, « La théorie du capital social est, en son centre, parfaitement simple ; sa thèse centrale peut être résumée en deux mots : [les] relations comptent » (Field, 2003, p. 2 in Houard et Jacquemain, 2006)¹²¹.

Les relations personnelles dont un individu dispose font partie de ses ressources.

Putman(1995)¹²² a insisté sur l'aspect collectif : au sein d'un groupe. Il a considéré que les ressources du capital social dans ce groupe se font par des réseaux de relations interpersonnelles, des attitudes de confiance générale entre les membres et des normes de réciprocité qui facilitent l'action collective vont se développer.

B.1) Nature du capital social (un concept multiforme)

IL ya quatre formes de capital social, à savoir :

- Capital social en termes de valeurs et de normes (dimension subjective du capital social)

-le capital social cognitif, c'est l'ensemble des conditions (des comportements, des processus mentaux des individus, les valeurs, les normes, les croyances...etc.) qui prédisposent les agents à la coopération.

- Capital social en termes de réseaux relationnels :

Le capital social structurel, c'est-à-dire les structures (organisations) dans lesquelles agissent les agents (Uphoff, 2000)

- le capital social gouvernemental (institutions ou organisations mises en place par l'État ou le secteur public),

¹²¹Opcit, Field, Houard et Jacquemain, cité par Cécile PERRET et Amina CHIBANI, p6

¹²²Putman, Field, Houard et Jacquemain, cité par Cécile PERRET et Amina CHIBANI, p6

- le capital social civil (organisations émanant de la société civile)

Tableau 1 – Nature concrète du capital social

NATURE DU CAPITAL SOCIAL	CAPITAL SOCIAL STRUCTUREL	CAPITAL SOCIAL COGNITIF
CAPITAL SOCIAL CIVIL	Association, ONG, <i>etc.</i>	Normes, valeurs et croyances
CAPITAL SOCIAL GOUVERNEMENTAL	Etat, collectivités territoriales, <i>etc.</i>	Lois, régime politique, <i>etc.</i>

Source : Cécile PERRET, Amina CHIBANI, « L'expérience de l'approche Nucleus et l'évolution du rôle de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers algérienne »

Coleman (1988) ¹²³ a signalé suggère une définition plus fonctionnelle du capital social: « C'est une ressource incorporée dans les relations interindividuelles, une forme particulière de capital qui rend possible l'action sociale ; il est à l'origine des relations développées entre les agents (capacité à faire circuler l'information, existence de règles et de sanctions qui s'imposent dans une communauté particulière, etc.) ».

B.2) Les caractéristiques du capital social :

Le capital social est caractérisé par ses effets :

- il facilite l'action entre les individus. Coleman met également en évidence l'existence de liens entre le micro et le macro puisque les ressources (privées) qu'un individu retire de la valorisation de son capital social ont des répercussions au plan macroéconomique.

¹²³Opcit, Coleman, cité par Cécile PERRET, Amina CHIBANI, p7

- L'OCDE lui attribue une place importante dans l'amélioration du bien-être social. La Banque mondiale de son côté reconnaît son importance dans la lutte contre la pauvreté car il comble le vide laissé par les institutions, piliers de la croissance économique.
- Selon la Banque Mondiale, la quantité, la qualité et la persistance d'interactions sociales parmi des voisins, des amis ou les membres d'une communauté ou association, génèrent du capital social et la capacité de travailler ensemble dans un intérêt commun.
- Selon la Banque Mondiale, la participation dans des associations ou autres ONG permettrait d'ailleurs de résoudre des problèmes collectifs et serait génératrice de capital social dans le long terme :
 - des interactions fréquentes engendrent des normes de réciprocité qui facilitent l'entraide ;
 - l'amélioration de la communication et de la coordination permet le partage de l'information et facilite la confiance mutuelle ;
 - des coopérations réussies encouragent à de futures collaborations dans d'autres domaines.

3.4.2.3. Contrario- Nucléus :

À partir d'une analyse des attitudes des petits entrepreneurs dans des pays comme le Sri Lanka ou le Mozambique, les concepteurs de l'approche Nucleus sont partis des constats suivants¹²⁴ :

le petit entrepreneur agit souvent isolément,

- il possède généralement un niveau éducatif ou une formation professionnelle limités ;
- il perçoit les autres entrepreneurs uniquement comme des concurrents,

¹²⁴Opcit, www.fseg.univ-tlemcen.dz

- il est méfiant envers les institutions (État, etc.),
- il rejette les raisons de son insatisfaction sur autrui ou la situation économique,
- il « tend à développer une attitude exigeant un support extérieur au lieu de se baser sur son propre potentiel et à recourir à sa propre initiative ».

3.4.3. Système productif local (SPL) : “cluster, districts industriels”

3.4.3.1. Définition du SPL :

Un système productif local désigne un groupement d’entreprises et d’institutions géographiquement proches et qui collaborent dans un même secteur d’activité.

Un SPL est ¹²⁵:

- Une concentration géographique d’entreprises souvent de petites tailles,
- Une spécialisation poussée autour d'un métier et/ou d'un produit ;
- Des coopérations se traduisant par une mutualisation de moyens, d'outils et de Savoir-faire ;
- Des ressources stratégiques organisées pour constituer des foyers d'innovation

Les actions des SPL sont principalement tournées vers la performance des entreprises (appareil productif, développement commercial), les ressources humaines, l’innovation et le développement durable étant des thématiques en croissance¹²⁶.

Entité économique composé essentiellement de model des districts industriels et indépendantes, dont l’efficacité collective est en quelque sort stimulé par des formes de coopération informelle liées à la proximité(le fait d’être prés les uns des autres ¹²⁷.

¹²⁵Paulette Pommier, SYSTEMES PRODUCTIFS LOCAUX,

¹²⁶www.franceclusters.fr, France cluster

¹²⁷Olivier Torrès, « les TPE : un management de proximité », Lavoisier, paris, 2008, p39

3.4.3.2. Nucleus et SPL :

Selon la conseillère de nucleus de la CAM d'Oran, le SPL, c'est l'ensemble des nucleus avec l'intervention des acteurs économique¹²⁸.

- Spl c'est l'ensemble des *Nuclei* font appel à deux mécanismes de coordination que sont le marché et la réciprocité (qui renvoie à la fidélité, la gratuité et l'identité), l'impulsion la création des *Nuclei* vient de l'État. C'est d'ailleurs le cas des technopôles dont le développement est en principe lié aux ressources naturelles et à des décisions purement politiques.
- *Tandis que* la création des *Nuclei* est spontanée.

3.4.3.3. Les acteurs de SPL :

- Les autorités locales,
- Les artisans ou les TPE et PME,
- Représentants des structures civiles,

3.5. Perspective du secteur de l'artisanat à l'Horizon 2020 ¹²⁹ :

3.5.1. Emploi et PIB :

- Doublent les capacités d'emploi actuelles (306 000) à 542 098 en 2014 puis à 960 359 en 2020, soit un taux de 9,55 % de la main-d'œuvre active.
- La contribution du secteur au PIB, qui était d'environ 106 milliards en 2008, devrait être de 189 milliards en 2014 et de 334 milliards en 2020.

Tableau de développement de l'emploi et PIB à l'horizon 2020

¹²⁸ Mon entretien avec la conseillère de nucleus de la CAM D'Oran

¹²⁹ Opcit, les assises de l'artisanat en 2020

Années	Emplois	PIB (En milliards de dinars)
2010	370 260	129
2014	542 098	189
2020	960 359	334

Source : les assises de l'artisanat en 2020

3.5.2. D'aménagement du territoire et les opportunités pour l'artisanat :

Le développement économique des régions et des agglomérations et leur inscription dans un schéma de gestion qui identifie les forces et les faiblesses, ainsi que les dynamiques du territoire.

Et ce, à partir de quatre lignes directrices :

- La durabilité des ressources stratégiques.
- L'équilibre territorial.
- L'attractivité et la compétitivité des territoires.
- L'équité sociale et territoriale.

3.5.3. Renouveau rural et artisanat et opportunités pour l'artisanat :

Pour ce faire, la stratégie tiendra compte des choix stratégiques nationaux, des politiques sectorielles et des politiques territoriales, et s'articulant autour de trois axes interdépendants :

- Les grands investissements. Il s'agit des grandes infrastructures: voies de communication, grande hydraulique, réseaux de télécommunications...
- Les politiques sectorielles. Elles intéressent les secteurs économiques: agriculture, industrie, artisanat, tourisme...
- L'action territoriale concernant le développement rural. Elle est

Caractérisée par une approche intégrée, intersectorielle et mobilisant l'ensemble des différents acteurs du territoire, dont les petites et les moyennes entreprises et l'artisanat.

3.5.4. Schéma directeur d'aménagement touristique et opportunités pour l'artisanat :

A travers cinq dynamiques qui le structurent : Le Plan destination Algérie, qui vise la structuration d'une destination touristique d'excellence et compétitive.

3.5.4.1. Les Pôles d'Excellence de Tourisme, considérés comme modèles par

Le marché international qui seront appuyés par un plan de promotion de la qualité des produits et services et de marketing.

3.5.4.2. Le Plan «Qualité Tourisme », qui fournit l'ensemble des éléments constitutifs

d'une offre d'excellence «labellisée» répondant à une clientèle nationale et étrangère de plus en plus exigeante.

3.5.4.3. Le Plan Partenariat Public/Privé, dont l'objectif vise la mobilisation de

L'ensemble des partenaires publics et privés autour du fait touristique en vue d'assurer une meilleure transversalité.

3.5.4.4. Le Plan Financement Opérationnel dans le Tourisme, qui vise notamment

L'accompagnement des opérateurs, des promoteurs et des investisseurs grâce à des mesures de soutien et d'incitation multi formes adaptées à la nature et à la consistance de l'investissement touristique.

Section 4: L'accompagnement institutionnel à la création d'entreprise artisanale

Section 4: L'accompagnement institutionnel à la création d'entreprise artisanale :

4.1. Les Établissements sous Tutelle du secteur d'artisanat traditionnel et des métiers :

4.1.1. Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM) : d'après l'article 2 de décret exécutif 97-101¹³⁰ fixant l'organisation et le fonctionnement de la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers. La Chambre nationale de l'artisanat et des métiers est un établissement public à caractères industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'artisanat, elle est constituée des chambres de l'artisanat des métiers.

4.1.2. L'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART) : Selon l'article 1^{er} de décret exécutif 92-12,¹³¹ l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel est un établissement public à caractères industriel et commercial doté la personnalité civile et l'autonomie financière dénommé agence nationale de l'artisanat traditionnel.

Et selon l'article 2 de décret 92-12 portant la création de l'ANART à pour objet de sauvegarder, de promouvoir, d'animer, d'orienter et de développer l'artisanat 'art et traditionnel. L'agence est régie par les règles applicables à l'administration dans ses relations avec l'état. Elle est réputée commerçante dans ses rapports avec les tiers et soumise aux règles de droit commercial. Dans sa vie sociale, l'agence dispose d'un patrimoine distinct et d'un bilan propre, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en la matière.

Art. 3. — L'article 5 du décret exécutif n° 92-12 du 9 janvier 1992, susvisé, est modifié comme suit :

Clicours.COM

¹³⁰ Recueil des textes législatif et réglementaires régissant le secteur de l'artisanat, année 2005

¹³¹ Ibid, Recueil des textes législatif ,2005

« Art. 5. — Dans le cadre de l'objet visé à l'article 2ci-dessus, l'agence a pour missions notamment :

- De mener des études de marché dans le domaine de l'artisanat traditionnel et d'art,
- D'organiser et/ou de participer à toutes rencontres et manifestations artisanales en Algérie et à l'étranger telles que foires, salons, colloques, journées d'études et missions commerciales visant la promotion et le développement des produits de l'artisanat traditionnel et d'art,
- De participer à la définition des critères techniques nécessaires au contrôle de la qualité et à l'authentification des produits de l'artisanat traditionnel et d'art,
- D'éditer et/ou d'acquérir toutes documentations, publications et tous supports promotionnels relatifs à l'artisanat traditionnel et d'art,
- D'assister et de conseiller les artisans sur tout ce qui se rapporte aux techniques et technologies artisanales nouvelles,
- D'approvisionner les artisans exerçant à domicile et les entreprises artisanales qui en formulent la demande et d'assurer la commercialisation de leurs produits y compris l'exportation dans le cadre de contrats de prestations de services conclus à cet effet,
- De contracter et d'entretenir toutes relations techniques, professionnelles ou commerciales avec des institutions et des organismes extérieurs ».

4 .1.3. Les chambres d'artisanats et des métiers(CAM) :

D'après l'article2 de décret exécutif 97-100¹³²fixant l'organisation et le fonctionnement des chambres de l'artisanat et des métiers, les chambres d'artisanats et des métiers sont des établissements publics à caractères industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Afin de promouvoir le suivi et l'amélioration des services qui corroborent les relations avec les artisans et les différents partenaires sur le plan local surtout les communes, le nombre des

¹³²Opcit, Recueil des textes législatif 2005

chambres a augmenté pour passer de 20 en 1999 à 31 chambres en 2003, ce nombre a atteint les 48¹³³ chambres réparties sur toutes les wilayas, à la fin de cette année.

La Chambre de l'artisanat et des métiers est considérée comme un véritable forum qui représente les professions artisanales au plan local, elle est de même le partenaire idéal des groupes régionaux surtout des communes dans le développement des activités artisanales au niveau de la région dans laquelle elle œuvre, de l'inscription des artisans jusqu'à leur soutien et leur accompagnement dans le processus de réhabilitation et dans la promotion

¹³³L'Artisanat un projet d'avenir, les journées du 21 au 23 novembre 2009, p20

Conclusion :

Malgré que tous les efforts réalisés par le secteur de la PME et l'artisanat traditionnel dans le cadre de mise en œuvre d'un plan d'action à l'horizon 2010, la création et l'extension des activités artisanales restent très faible. Les contraintes administratives et la bureaucratie reste toujours l'handicap majeur où moment où les artisans veulent accès aux ressources auprès les organismes de soutiens. Ainsi les procédures de la création et de développement des activités artisanales restent lourdes. La déstabilisation de la civilisation, l'absence des pôles touristiques comme un produit brut reste toujours un handicap majeur pour le développement des activités artisanales en Algérie

CHAPITRE II :

L'ACQUISITION DES COMPETENCES ARTISANALES

Actuellement les changements se font rapidement et d'une façon continue dans l'avancement scientifique et technique et la rapidité des opérations d'innovation et la modernisation des produits et des services et l'élargissement du concurrence et l'ampleur des marchés et le phénomène de globalisation , en outre l'élévation de niveau de l'enseignement et le développement des habiletés des individus ont des savoir Spécialisés ,constitués la cause principal à l'entreprise moderne pour changer son regard aux ressources humaines et considérés comme la source principal aux capacités concurrentiel et les actifs plus importants et risqués dans l'entreprise ,en parallèle l'administration moderne a commencé à rechercher les notions et les nouvelles méthodes pour la mise en œuvre de la gestion des ressources humaines adéquate avec ses importances et le rôle vital qu'elles jouent , ici augmenter l'importance de management stratégique de ressources humaines et plus particulièrement le management stratégique des compétences.

On s'intéresse dans ce chapitre à construire un management stratégique des compétences de l'Artisan traditionnel ou entrepreneur artisan à partir des théories de management stratégique des compétences en grande entreprise , en d'autre terme, de s'adapter un construit théorique spécifique à la TPE artisanal en base sur les recherches récentes en management stratégique des compétences dans les firmes , car le caractère central et le processus de la prise de décision dépend de l'artisan au contraire dans les firmes .Et plus largement ,le passage d'une théorie de management stratégique des compétences en grande entreprise au théorie spécifique de management stratégique des compétences de TPE artisanales se base sur la spécificité et le profil d'artisan ou le concept d'identité car ce dernière définit tous les spécificités et les caractéristiques propre de l'artisan .

cet artisan, est considéré comme un acteur, une ressource humaine spécialisé exerçant dans son atelier son métier comme tous les processus de l'activité artisanale contrairement au

grandes entreprises. L'artisan comme tous les entreprises et aussi implique ,n'est pas isolé devant les changements rapides dans l'environnement . Ces changements exige que l'artisan traditionnel doit réagir et mise en œuvre une stratégie de survie et de développement dans son métier.

SECTION (1) : APERÇU THÉORIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT ARTISANALE

1.1. L'entrepreneuriat:

1 .1. 1. Définition de l'entrepreneuriat:

L'Entrepreneuriat ¹³⁴ (ou, selon une orthographe un peu moins courante, *entreprenariat*) est notamment l'action de créer de la richesse et/ou de l'emploi par la création ou la reprise d'une entreprise. L'entrepreneuriat est une activité difficile et bon nombre de créations d'entreprises se soldent par un échec. Les formes d'entrepreneuriat sont variées selon le type d'organisation qui est mis en place. L'entrepreneuriat peut être une activité qui crée de nombreux emplois.

« L'entrepreneuriat est un phénomène combinant un individu et une organisation. L'un se définit par rapport à l'autre et vice versa. Ainsi, le terme *entrepreneuriat* décrit une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation. L'entrepreneur agit, structure et engage son environnement à des fins socio-économiques. Son action induit du changement et conduit à une modification partielle d'un ordre existant. L'entrepreneur construit son ordre. Celui-ci ne lui est profitable (pas seulement économiquement) que si l'ordre socioéconomique dans lequel il s'insère y trouve également un intérêt et en tire de la valeur » (Thierry Vestraete 2000).

Les approches de l'entrepreneuriat ¹³⁵ centrées sur les traits de personnalité relèvent, parmi les traits de personnalité les plus adaptés pour un entrepreneur, la créativité, l'innovation, le besoin d'indépendance et d'autonomie, le besoin d'accomplissement, la tendance à une prise de risques modérés, et le contrôle de son destin. Voir (Figure N°02)

¹³⁴Entrepreneuriat –www.wikipédia.org

¹³⁵Journées d'études scientifiques sur les cadres, dynamiques, représentations, entreprises, sociétés et entrepreneuriat Mythes et Réalités, France, 6 juin 2002

C'est un champ¹³⁶ dont les composantes multiples sont observées et analysées par des économistes, des sociologues, des historiens, des psychologues, des spécialistes en sciences de gestion. L'entrepreneuriat est un champ de recherche qui repose sur trois niveaux d'étude¹³⁷. Voir (**Annexe N °05**)

1 .1. 1. 1.L'entrepreneur ou « l'acteur » :

L'entrepreneuriat réside dans l'étude des caractéristiques personnelles psychologiques et démographiques de l'entrepreneur. Pour cela deux questions se posent que les chercheurs ont essayé d'apporter des éléments de réponses :

Qui est l'entrepreneur ? En quoi est-il différent des autres?

Pourquoi devient-il entrepreneur ? Pourquoi crée t-il ?

1 .1. 1. 2.L'action ou « l'activité entrepreneuriale» :

En premier lieu, l'entrepreneuriat est défini sur la base de ce Que fait l'entrepreneur ? Et Que doit-il faire pour réussir ? Sous cet angle d'étude, l'action entrepreneuriale est mise au centre de la réflexion. L'entrepreneur accomplit un certain nombre d'actions spécifiques : telles que détecter des opportunités, élaborer une stratégie, innover...etc.

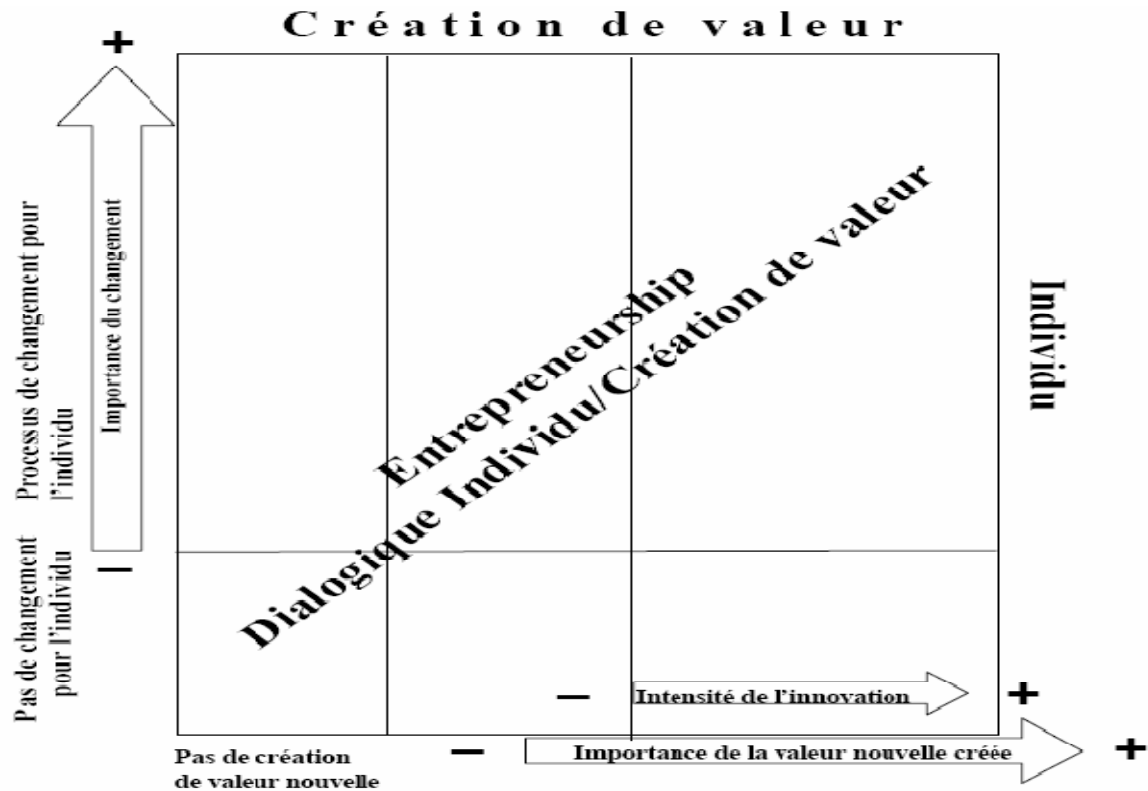
1 .1. 1. 3.Le contexte entrepreneurial :

L'entrepreneuriat, consiste à déterminer les conditions ou les effets de l'action entrepreneuriale. De ce faite deux questions se posent : Quel est l'impact des activités entrepreneuriales sur le contexte économique ? Quel contexte –économique, culturel, social favorise l'entrepreneuriat?

¹³⁶DIF Aicha , « L'entrepreneuriat féminin un contexte socioculturel algérien », Mémoire de magister en science de gestion, faculté des sciences économiques, science de gestion et sciences commerciales, Oran, 2009-2010, p13

¹³⁷ Ibid. , L'entrepreneuriat féminin un contexte socioculturel algérien, p13

Figure N°02 : Le domaine de l'entrepreneurship au sens large (Bruyat, 1993)



« Le rôle de l'entrepreneur consiste à réformer ou à révolutionner la routine de production en exploitant une invention ou, plus généralement, une possibilité technique inédite. La construction de chemin de fer dans ses premiers stades, la production d'énergie électrique avant la première guerre mondiale, la vapeur et l'acier, l'automobile, les entreprises coloniales fournissent des exemples frappants d'une vaste catégorie d'affaires qui en comprend une quantité innombrable de plus modestes- jusqu'à celles consistant, au bas de l'échelle, à faire une réussite d'une saucisse ou brosse à dent d'un type spécifique. La mise en œuvre de telles innovations est difficile... en premier lieu parce qu'elles se détachent des besoins de routine familières à quiconque et, en deuxième lieu, parce que le milieu économique y résiste par des moyens divers, allant, selon les conditions

sociales, du refus pur et simple d'acquérir ou de financer un nouvel objet, à l'agression physique contre l'homme qui tente de le produire »¹³⁸

Les entrepreneurs sont des hommes d'action qui n'avaient pas hésité à saisir toute opportunité de créer une nouvelle organisation marchande pour les uns et non marchande pour les autres sets qui, se sont rendus célèbres sur le plan économique et social à partir de cette réalisation.

De cette aptitude, toutes les sociétés auxquelles ils appartiennent et au-delà de sa sphère, les reconnaît comme non conformistes, ayant une vision large de la vie, endurants et patients.

1.1.2. Femme entrepreneure :

D'après Filion « Une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui dirige de manière innovante et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés »¹³⁹.

L'observatoire de l'entrepreneuriat féminin (FUDICIAL) (Christian Latouche) la définit comme la « Personne (la femme qui possède et dirige une entreprise) que l'on peut désigner comme femme entrepreneure »¹⁴⁰.

Selon Lavoie « L'entrepreneure est : la femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe activement à sa gestion courante »¹⁴¹.

« Des femmes passionnées et déterminées qui ont choisi de créer leur entreprise ou travailler à

¹³⁸ Gervais DOUBA « L'entrepreneuriat : de l'esprit d'entreprise à l'esprit d'entreprendre », Institut Universitaire de Technologie Université de Rouen, N° 02-67, p3

¹³⁹ Ibid, Filion, cité par dif aicha, page 10

¹⁴⁰ : Ibid, dif aicha, P14

¹⁴¹ : " Étude des besoins des entrepreneuses propriétaire de micro entreprises privées ou travailleuses autonome de la ville de Longueuil "Collège condition féminine CLD Longueuil, Société Conseil BPS Inc., janvier 2004, page 10.

leur compte pour avoir le contrôle sur les décisions, et gérer leur temps avec un sentiment de flexibilité, exploiter au maximum leurs capacités et les compétences avec un objectif personnel de se réaliser à travers ce projet de vie »¹⁴².

Selon ses définitions précédentes, on pense que l'entrepreneur féminin est un métier où la femme est indépendante et créatrice d'une entreprise de qualité innovante et qui gère son entreprise.

1.1.3. L'entrepreneuriat artisanal :

L'entrepreneuriat artisanal constitue un champ favorable à l'investissement et à l'épanouissement des compétences et des savoir-faire, aussi bien pour les artisans qui y exercent que pour d'autres personnes qui y trouvent un domaine d'activité porteur.

Ceux-ci ne sont pas forcément des artisans de métier (Saïd Chikhaoui ; 2003), mais « ils' agit de toute personne qui dispose de fonds nécessaires et de la prédisposition à investir dans le secteur pour la promotion d'un ou de plusieurs métiers »¹⁴³

SECTION (2) : LES EXIGENCES DE L'ACTIVITE ARTISANALE

2 .1.Environment général de l'artisanat :

2 .1.1. Champ de l'artisanat :

2 .1.1.1. Définition de l'Artisanat :

L'artisanat, c'est l'activité de l'artisan, est un secteur économique un peu à part du fait que, dans l'inconscient collectif, ses articles se situent entre le produit (dans le sens classique du terme) et l'objet d'art. D'où la difficulté que, quels que soient les outils de promotion déployés par l'état, les articles de l'artisanat ne remporteront un réel succès que s'ils sont d'une excellente qualité¹⁴⁴.

¹⁴² Op.Cit Collège condition féminine CLD Longueuil, 2004,page 33

¹⁴³ Hassan CHOUIKH, Thèse Master Professionnelle, Artisanat grand incubateur d'entreprises de demain, l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC), MAROC, Novembre 2004, p19

L'artisanat est une profession qui se caractérise par la modestie des moyens et le caractère familial de l'entreprise¹⁴⁵.

On comprend que l'artisanat c'est une activité économique réalisée par l'artisan par l'utilisation des outils simples et des matières pour construire des produits artisanaux traditionnels ou des produits d'artisanats d'art de qualité en prend en considération l'accompagnement institutionnel de l'artisan en matière d'appui et de promotion.

En Algérie la définition de l'artisanat comprend quatre types¹⁴⁶ :

-L'artisanat traditionnel¹⁴⁷ : On entend par artisanat traditionnel, toute reproduction de motifs anciens, revêtant un caractère artistique et répétitif de représentations et des techniques ancestrales par l'utilisation de moyens simples, faisant appel essentiellement au travail manuel et parfois assisté de machine. Sa caractéristique principale est de représenter un style, une région, une histoire ayant un caractère artistique permettant la transmission des métiers traditionnels tels : Le tapis, les tissages, la broderie, la vannerie, la poterie, la céramique, le travail du bois, la maroquinerie, la dinanderie, etc.

-L'artisanat traditionnel d'art¹⁴⁸ : L'artisanat d'art se caractérise essentiellement par la mise en œuvre de la part de l'artisan, d'un savoir faire et d'une créativité, authenticité et exclusivité. Il suppose en d'autres termes, une grande qualification de l'artisan.

Les Activités concernées sont notamment:

- Tissages à façon,
- Fabrication de sparterie: couffins, nattes, tapis,

¹⁴⁴ Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (P3A) Algérie – UE dans le cadre renforcement de l'ANART et des institutions chargées de l'artisanat traditionnel, ANART ,Alger ,Algérie , MARS 2010,p7

¹⁴⁵ Ibid, Hassan Chouikh, p13

¹⁴⁶ Recueil des textes, législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'artisanat, Algérie, 2005

¹⁴⁷ Guide fiscal de l'artisan traditionnel, direction générale des impôts, Alger, Algérie Édition du sahel, 2012, p5

¹⁴⁸ Ibid, Guide fiscal de l'artisan traditionnel, p5

- Tissage de laine à la main et fabrication de burnous, kachabias,
- Fabrication de tapis à la main,
- Broderie à la main,
- Couture à façon de vêtements,
- Fabrication d'articles de maroquinerie,
- Fabrication d'articles de bourrellerie-sellerie,
- Fabrication d'objets en vannerie: Paniers, corbeilles, claies, chapeaux, etc.
- Fabrication de petite chaudronnerie en cuivre et coutellerie,
- Fabrication de dinanderie,
- Fabrication de poteries en terre cuite ou en grés,
- Fabrication de bijouterie en argent et métaux communs.

Les activités entrant dans le cadre de l'artisanat traditionnel et l'artisanat d'art sont répertoriées dans la nomenclature des activités artisanales et des métiers (CF Annexes).

-L'Artisanat de production¹⁴⁹ : Artisanat de production de bien u artisanat utilitaire moderne, toute fabrication de biens de consommation courante n'ayant pas un caractère artistique particulier, destinés aux ménages, à l'industrie et à l'agriculture.

-L'Artisanat de service¹⁵⁰ : L'ensemble de activités exercées par un artisan et fournissant un service d'entretien, de réparation et de restauration artistique, à l'exclusion de celles régis par des dispositions législatives spécifiques.

À partir de la définition algérienne de l'artisanat, on conçoit l'artisanat par quatre types telle que l'artisanat traditionnel, l'artisanat traditionnel d'art, l'Artisanat de production et l'Artisanat de service. Chacune identifier par des caractéristiques et des activités bien déterminer selon la législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'artisanat en Algérie.

¹⁴⁹Opcit, Recueil des textes, législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'artisanat, p24

¹⁵⁰Opcit, Recueil des textes, législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'artisanat, p24

2 .1.2. Le maître artisan :

Le maître artisan : Toute personne qui maîtrise après un certain nombre d'années d'expérience le processus complet de production de son métier et qui est capable de gérer et de superviser un atelier ou une unité de production. Il est également capable de mener des actions d'amélioration et d'innovation. Le maître-artisan peut posséder son entreprise, comme il peut diriger pour le compte d'autrui, une entreprise artisanale¹⁵¹.

2 .1.3. FORMES D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ ARTISANALE¹⁵² :

2 .1.3.1. Le cadre individuel : L'artisan

L'artisan peut être défini comme étant toute personne physique immatriculée au registre de l'artisanat et des métiers exerçant une activité artisanale, qui :

- Justifie d'une qualification professionnelle,
- Prend part directement et personnellement à l'exécution du travail, à la direction, et la gestion de son activité.

L'artisan peut, dans l'exercice de son activité, recourir à:

- Une aide familiale,
- 1 à 3 apprentis.

A cet égard, les demandes d'inscription au registre de l'artisanat et des métiers doivent être accompagnées d'un dossier comportant les pièces suivantes:

- Une demande manuscrite;
- Les documents attestant la qualification professionnelle requise;
- L'acte de naissance du postulant;
- Un certificat de résidence;

¹⁵¹Opcit, Hassan Chouikh, p13

¹⁵²Opcit, Guide fiscal de l'artisan traditionnel, p7

- Un extrait du casier judiciaire;
- L'agrément de l'administration compétente pour les activités réglementées;
- Une copie du titre de propriété ou de location du local;
- Le constat d'existence du local.

D'après des trois définitions on remarque que, l'artisan : Toute personne exerçant un métier manuellement de l'artisanat ayant des connaissances générales sur tout le processus de production. Il peut exercer pour son propre compte, comme il peut travailler pour le compte d'autrui.

2 .1.3.2. La coopérative d'artisanat :

La coopérative d'artisanat et des métiers est une société civile de personnes fondée sur la libre adhésion de ses membres ayant la qualité d'artisan.

2 .1.3.3. L'entreprise d'artisanat :

L'entreprise d'artisanat est une entreprise constituée sous l'une des formes prévues par le code de commerce.

2 .2.Approche théorique des activités artisanales :

2 .2.1. Le Profil Identitaire de TPE Artisanale :

Les particularités des profils de nos chefs d'entreprises est celui de l'identité.

2 .2.1.1.Identité de l'artisan : cadre conceptuel

L'identité est un concept dont les contours ont d'abord été développés par la psychologie de l'individu. Ainsi dans le domaine de l'identité personnelle, ce sont les travaux de Mead (1934), Erikson (1972) et Jacobson (1975) qui semblent faire référence¹⁵³.cette identité décrire la spécificité et les caractéristiques central de l'individu. Ce qui distingue et

¹⁵³Mead, Erikson et Jacobson, cité par Catherine THEVENARD – PUTHOD et Christian PICARD, « vers une évolution identitaire des dirigeants d'entreprises artisanales ? », collection Annales du Réseau Artisanat-Université® 2007-2008, p2, <http://ism.infometiers.org>, 2009

caractérise un individu, ce qui concerne son être profond, son identité et lui permet de réussir. Il sait exister, il sait être et ne pas seulement avoir ou faire¹⁵⁴.

D'après Sainsaulieu, (1985), Dubar (1994, 2007)¹⁵⁵, il facilite, par exemple aux anthropologues la description des spécificités des communautés humaines et aux sociologues de comprendre la dynamique des groupes sociaux, notamment des groupes professionnels et plus largement selon Guiddens (1987)¹⁵⁶ c'est comment se structure la société.

Sous conclusion1 :

D'après, ces contributions des chercheurs, on remarque que l'utilisation de concept d'identité par les sociologues et les psychologies facilite notamment à :

- décrire les spécificités, le fond, les caractéristiques fondamentales de l'individu ;
- distinguer et caractériser d'un individu par des critères de réussite (avoir, faire, savoir exister, savoir être) ;
- l'explication des spécificités des communautés humaines, le mouvement et l'action des groupes sociaux ;
- comprendre comment la société se structure.

D'après Dutton et Dukerich (1991)¹⁵⁷, l'identité organisationnelle correspond aux caractéristiques qui sont perçues par les membres de l'organisation — en l'occurrence ici les artisans — comme pouvant permettre aux personnes extérieures — les clients — de distinguer une organisation — l'entreprise artisanale — des autres organisations.

La notion d'identité est souvent utilisée pour les grandes entreprises, est souvent considérée comme une composante de la compétence. Selon , Marchesnay(1991) ; Verstraete(2000) et

¹⁵⁴ Identifier et décrire les compétences professionnelles, Journées Internationales de la formation, CNPF, Paris, 1998, p50, -www.apl-conseil.com-

¹⁵⁵ IBID ,Sainsaulieu, Catherine THEVENARD – PUTHOD et Christian PICARD, p2

¹⁵⁶ Opcit, Guiddens cité par Catherine THEVENARD – PUTHOD et Christian PICARD, p2

¹⁵⁷ Dutton et Dukerich, « Quand les clients regardent l'entreprise artisanale : les leçons d'une étude empirique » Vème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat Sherbrooke – 04 et 05 octobre 2007, p1, cité en ligne- www.entrepreneuriat.com-

Fourcade et Polge(2006) ont considéré que le profil du dirigeant (variables psychologiques telles que son ambition, son dynamisme, son aversion pour le risque, sa passion pour un métier ; variables personnelles telles que son âge, son niveau et son type d'étude, son milieu d'origine... ; variables psychosociologiques telles que l'influence de sa famille, le fait que ses parents étaient déjà artisans par exemple...) nécessaire à concevoir si l'on veut bien comprendre le fonctionnement d'une TPE.

D'après Thomas DURAND(2006), il y a d'un côté des éléments tangibles ou intangibles qui peuvent s'acquérir et s'échanger sans nécessairement faire appel à des transferts de ressources humaines (c'est-à-dire les « actifs et ressources élémentaires » : les équipements, les bâtiments, les produits, les logiciels, les marques, etc.), et, de l'autre, ce qui relève d'une sorte d'alchimie organisationnelle beaucoup plus intangible, a priori plus difficilement imitable et encore moins achetable (les savoir et savoir faire, les processus et routines, le comportement et la culture de l'entreprise la structure organisationnelle ou l'identité).

Les valeurs partagées, les rites et les tabous sont des symptômes ou l'image de l'identité. Ces symptômes peuvent faciliter ou entraver l'entreprise dans ses efforts d'adaptation.

Mais, on constate que, dans les TPE, l'identité rassemble tous les valeurs intangibles de compétences car selon Williams et Tse, (1995)¹⁵⁸ ont défini l'identité de l'artisan comme des valeurs et attitudes de l'entrepreneur sont considérées généralement comme des facteurs principaux d'influence dans les TPE, PE et PME puisque le pouvoir et le processus de décision coexistent dans une seule personne. Alors, l'identité de l'artisan regroupe toutes les démentions de compétences (la connaissance(les savoirs), des pratiques (les savoir-faire) et des attitudes (le savoir être). Et il inclut dans ce modèle non seulement les processus de management mais aussi la structure organisationnelle, la décision stratégique, la culture),Et

¹⁵⁸ Williams et Tse cité par Christine DEMEN MEIER, « La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé », 11es Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, 27, 28 et 29 mai 2009, INRPME, Trois-Rivières, Canada, p5

d'après Rojot et Bergman (1989)¹⁵⁹ ont considéré l'identité comme une variable stratégique centrale, car elle garanti ou autorise une certaine cohérence du comportement organisationnel (le comportement de l'organisation dans son environnement et celui des individus au sein de l'organisation. D'après les sociologies, l'identité n'est jamais figée, qu'elle évolue dans le temps et que le concept permet d'introduire une dimension dynamique dans l'analyse.

Sous conclusion2 :

A partir de ces enrichissements, on constate que, l'identité de l'artisan dépend de son compétence de transformer des ressources notamment, Les valeurs intangibles (la connaissance(les savoirs), des pratiques (les savoir-faire),des attitudes (le savoir être), la culture, les processus de management ; la structure organisationnelle, la décision stratégique,...etc.).

Ainsi, la compétence de l'artisan apparaitre dans la transformation des ressources tangibles et intangibles.

Croisement de sous conclusion1 et de sous conclusion2 :

L'identité de l'artisan (le profil de l'artisan), c'est l'ensemble des spécificités, le fond, les caractéristiques ou les valeurs intangible qui présentent son image et distingue aussi son réussit par rapport à autre artisan et aussi comment configurer dans un environnement.

2 .2.1.2.Les constituants d'aides à identifier le profil d'artisan : analyse approfondie :

L'identité de l'entreprise résulte de l'interaction de trois composants **(La figure N°03)**.

Ces composantes du système identitaire dépendent de trois pôles principaux, fortement reliés à une sorte de « filtre central » : le profil du dirigeant, notamment¹⁶⁰ :

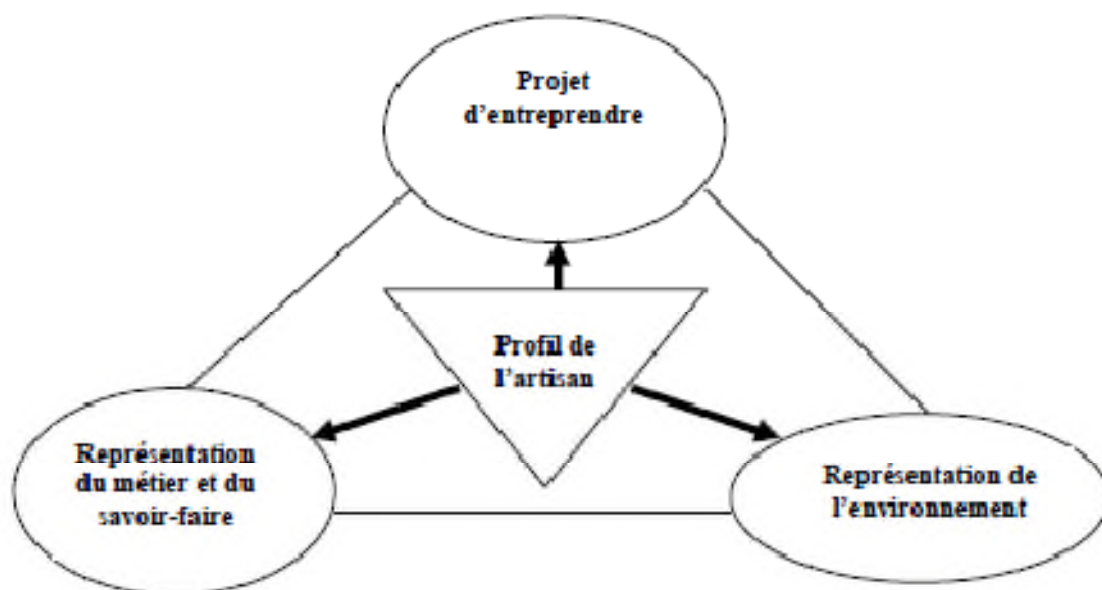
¹⁵⁹ Ibid, Dutton et Dukerich,p1

¹⁶⁰ Opcit, Catherine THEVENARD – PUTHOD, p4

a) La prise en compte du projet d'entreprendre de l'artisan et des objectifs stratégiques :

C'est principalement à partir de variables éclairant les motivations qui ont poussé l'artisan à la création de TPE, ses objectifs stratégiques¹⁶¹ prioritaires, la manière dont il interprète ses besoins pour développer son entreprise et ses actions.

La Figure N° 03 : le système identitaire de l'entreprise artisanale



Source : adapté de Picard (2000)¹⁶²

b) Le choix de la dimension « représentation du métier et des savoir-faire » :

Selon Picard (2006), cette dimension se justifie par le fait que les entreprises artisanales sont focalisées sur leur métier, et selon Rojot et Bergman (1989)¹⁶³, le « comportement organisationnel » est déterminé par le métier, tant au niveau de la relation que l'entreprise établit avec son environnement (ses clients, ses fournisseurs, ses conseillers...) qu'au niveau

¹⁶¹ Les objectifs stratégiques de l'entreprise artisanale sont définis par ce que l'artisan a créé, rapport au souci d'indépendance, au désir de réalisation personnelle et au maintien du caractère familial de l'entreprise.

¹⁶² Opcit, Picard, cite par Catherine THEVENARD – PUTHOD, p4

¹⁶³ Opcit, Picard, cite par Catherine THEVENARD – PUTHOD, p4

de la manière dont elle exerce son activité (son organisation, sa coordination, ses techniques et matériel mis en œuvre...).

D'après, Frédérique ALLARD¹⁶⁴, Le savoir-faire et le métier de l'artisan sont présentés comme des éléments centraux de la spécificité de l'entreprise artisanale voire comme des caractéristiques identitaires de l'entreprise artisanale. Et d'après, Hubert(2004)¹⁶⁵, le métier est avant tout un savoir-faire manuel dont l'apprentissage s'effectue dans le temps, grâce à une pratique quotidienne, qui se transmet et se compose de tâches diversifiées, et selon, Picard Catherine THEVENARD, l'opérationnalisation de cette dimension peut se faire à partir de la manière dont l'artisan se représente son métier, s'il le juge spécifique et qu'il lui accorde une grande importance ou encore s'il considère qu'il faut de nombreuses années pour acquérir un savoir-faire « rare ». On obtient ainsi un continuum de la focalisation sur le métier allant de faible à forte.

On constate, que le savoir être, dans la TPE artisanal, c'est le « comportement organisationnel », c'est la motivation et la façon de présenter le métier.

c) La prise en compte de la représentation que se fait l'artisan de son environnement :

Se justifie, par le fait que, compte tenu de son rôle déterminant sur le système de gestion des TPE (Julien, Marchesnay, 1988)¹⁶⁶. L'environnement est considéré comme une dimension influence sur la TPE. Weick (1979)¹⁶⁷, a énoncé, l'identité d'une organisation et sa différenciation par rapport aux autres se construit également par rapport à l'environnement. Pour ce qui est de la manière dont l'influence de ce dernier s'exerce dans l'entreprise, Silvestre et Goujet, (1996)¹⁶⁸, ont constaté que l'environnement et ses évolutions, ses

¹⁶⁴Frédérique ALLARD, « Partage et transmission du savoir artisanal », Laboratoire de recherche : Laboratoire de Gestion et Cognition, www.ism.infometiers.org, p5

¹⁶⁵Opcit, Hubert, Catherine THEVENARD – PUTHOD, p4

¹⁶⁶Opcit, Julien, Marchesnay, Julien, Marchesnay, p5

¹⁶⁷Weick, cité par Christian PICARD, p5

¹⁶⁸Silvestre et Goujet, cité par Christian PICARD, p5

opportunités ou ses menaces n'existent et ne sont perçues par le dirigeant qu'à travers la représentation que celui-ci s'en forge. Ceci permet de mesurer leur degré d'ouverture, que l'on qualifie ensuite de faible à fort.

On constate, qu'à partir des trois dimensions, le profil de l'artisan c'est :

- L'identité professionnelle : le savoir faire, le métier, savoir être (savoir présenter le métier)
- L'identité éclairée par la prise en compte du projet : les motivations, objectifs stratégiques, la manière d'interprétation des besoins,....etc.
- L'identité éclairée par l'impact d'environnement : degré d'ouverture, différenciation, relation client, relation fournisseur....etc.

2.2.1.3.Types de profils d'artisan :

D'après, Picard (2000 et 2006)¹⁶⁹, Le choix d'une stratégie de développement apparaît en effet intimement lié au profil identitaire du dirigeant. Deux types de profils sont traditionnellement distingués dans l'artisanat (**La Figure N°04**)

a) l'Artisan traditionnel :

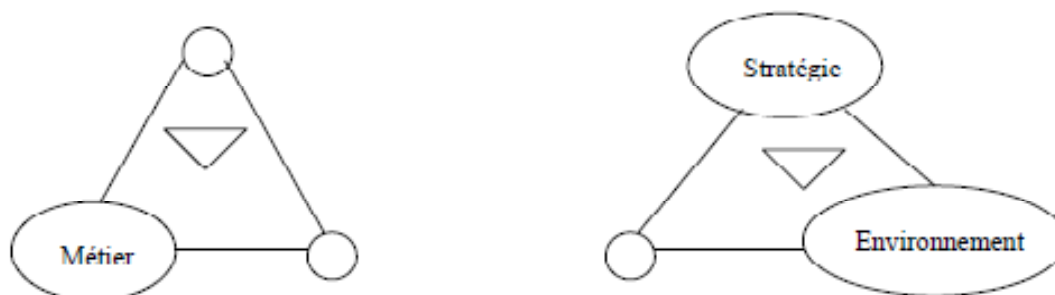
Se caractérise par une perception très artisanale du métier, dans laquelle le savoir-faire détenu est considéré comme rare, pas ou peu reproductible, long à acquérir et difficile à transmettre ; une relative « myopie » vis à vis de l'environnement dont l'influence n'est pas forcément perçue ou pas considérée comme déterminante dans le fonctionnement de l'entreprise, des motivations à la création très artisanales centrées sur la volonté d'exercer de manière indépendante le métier que l'on aime, associées à des objectifs stratégiques qui privilégient le maintien, le statu quo et la pérennité de l'entreprise.

¹⁶⁹Picard, cité par Christian PICARD, « Identités et stratégies de développement dans l'Artisanat », Annales 2007-2008 – Réseau Artisanat-Université®, Institut de Recherche en Gestion et en Économie, Mai 2009 Auteur : ISM Collection, en ligne-www.ism.infometiers.org/

b) l'Artisan entrepreneur :

Se caractérise par une plus grande vigilance sur les évolutions de l'environnement, un projet d'entreprendre et des objectifs stratégiques orientés vers l'expansion, mais aussi la rationalisation de la gestion de l'entreprise et un sentiment que le métier exercé est traduit le fait que l'entreprise n'est pas forcément focalisée sur l'exercice de ce métier.

La Figure N°04 : Les deux configurations types du système identitaire artisanal



Source : Source : Picard, 2000¹⁷⁰

C'est à signaler en premier lieu que le devenir de l'activité artisanale se base sur l'activité entrepreneurial, car celle-ci est créatrice de valeur impliquant un changement de statut pour l'individu dans le milieu (innovation) et incorporée dans une organisation créée ou reprise¹⁷¹.

L'activité démarre entrepreneuriale, conjointement artisanale si elle entre dans le cadre des professions réglementées et définies comme telles, entrecoupée d'événement ou de processus entrepreneuriaux qui permettent et continuer à créer de la valeur¹⁷².

Si on arrive à assimiler l'entrepreneur à un propriétaire dirigeant d'entreprise alors tous les artisans sont des entrepreneurs au départ ; par contre, tous les entrepreneurs sont des

¹⁷⁰Opcit, Picard, cite par Catherine THEVENARD – PUTHOD, p6

¹⁷¹Robert Paturel, « le devenir de l'activité artisanal passe-t-il par l'activité entrepreneuriale ? », revue de l'entrepreneuriat, vol6, N01, 2007, p1, -www. asso.nordnet.fr-

¹⁷²Ibid, Robert Paturel, p1

indépendants qui ne sont pas positionnés dans le secteur des métiers et ne possèdent pas le statut d'artisan.

D'après Casson. M(1993) « La fonction d'artisan, tout comme celle d'entrepreneur joue un rôle fondamental dans la mobilité sociale des individus .ils peuvent , l'un et l'autre , prétendre à cette mobilité , l'artisan par le truchement de la hiérarchie professionnelle et l'entrepreneur par un jugement qui s'envisage de celui un commun »¹⁷³, ainsi le désir d'entreprendre du capitaliste d'entreprise est indépendante de la volonté de pratiquer une profession spéciale et selon Zarca B(1986)¹⁷⁴ « l'entrepreneur n'exauce-t-il pas une valeur en soi au contenu du travail productif et préfère-t-il afin d'étendre ses marchés et d'augmenter ses profits, transformer du capital culturel des ouvriers qu'il emploi aux moyens de production que ceux-ci mettent en œuvre .en effet , l'artisan vise à la reproduction simple qui lui assure la préservation de capital culturel ».

A partir de ces contributions , le métier de l'artisan traditionnel se diffère au métier de l'artisan entrepreneur, le premier s'intéresse à tracer des stratégies limitées par rapport à l'environnement à travers la préservation de métier artisanal par l'utilisation de savoir faire qui considère comme une ressource rare et difficile à transmettre, pour construire un produit de qualité destiné aux clients. Il utilise dans le processus de production des ressources et des compétences limitées.

Par contre l'artisan entrepreneur préoccupe une stratégie développée non isolée à l'environnement. Il ne s'intéresse pas à la préservation de métier mais à l'innovation de métier à travers la fabrication des produits d'artisanat d'art et cela par une utilisation des ressources et compétence développée.

¹⁷³Opcit, Casson M, cité par Robert Paturel, p29

¹⁷⁴Zarca B, l'Artisan français, « Du métier traditionnel au groupe social », economica, paris, 1986, p19

Alors, les ressources(les savoirs artisanales, les actifs,...etc.) et les compétences considèrent comme des concepts clés pour identifier la stratégie propre de l'artisan.

2 .2.2.Les savoirs artisanales :

2 .2.2.1. L'Importance du savoir-faire du métier d'artisan :

D'après Rault-Jacquot (1999)¹⁷⁵. L'artisan possède au travers de l'exercice de son métier une maîtrise réelle de la transformation de la matière, d'où l'importance du savoir-faire, généralement long à acquérir. Il apparaît comme la pierre angulaire de la spécificité artisanale. Le savoir-faire constitue un objet intermédiaire entre les situations de travail et les individus qui le mobilisent dans ce cadre. Ainsi le savoir-faire apparaît comme un ensemble hétéroclite de recettes, d'habitudes, de tours de mains, d'institutions accumulées au fil de l'expérience. Il reste un élément volatile de la connaissance, immanent à l'action et difficilement formalisable. Reix (1995)¹⁷⁶ considère que la distinction entre les deux catégories de savoirs constitue le préalable indispensable à l'étude des phénomènes d'apprentissage d'une part, et des choix stratégiques d'autre part. La connaissance tacite peut prendre deux formes principales :

- (1) la connaissance de contexte, qui traduit l'existence d'un référentiel commun -système tout à la fois de croyances, d'évaluation et de perception- caractérisant l'édifice social ;
- (2) la connaissance pratique, acquise dans et par une pratique, et qui constitue l'essentiel du Modus operandi, c'est-à-dire du savoir-faire : organisationnellement, elle se manifeste dans un processus de "routine", séquence répétitive de comportements acquis auxquels participent tous les acteurs en communication. Ce type de savoir se caractérise par sa difficulté de transmission et par la spécificité de son objet.

¹⁷⁵Rault-Jacquot, Savoir-faire, in Le Duff, R. (Ed.), Encyclopédie de la gestion et du management, Dalloz, Paris.

¹⁷⁶REIX R., « Savoir tacite et savoir formalisé dans l'entreprise », Revue Française de Gestion, N° 105, septembre, 1995, p17

Comme le présente de fait Reix en mettant une équivalence entre les termes connaissance tacite et savoir-faire, le savoir-faire artisanal semble bien appartenir, pour une part importante, au domaine de l'implicite et de l'informel, dans la mesure où il s'adresse à une production d'échelle réduite, à orientation qualitative, voire personnalisée et où il se fonde sur des connaissances dépassant le strict cadre technique. Le savoir faire est caractérisé par les éléments suivants ¹⁷⁷:

- est une notion difficile à identifier, intégrant de multiples dimensions (Ballay, 1997).
- Il est personnel : le savoir faire est impossible à reporter à l'identique d'un individu sur l'autre.
- Il est contextuel : en se manifestant par une action concrète, le savoir-faire s'insère dans une situation donnée, à un moment donné et prend par là-même une forme spécifique.
- Il est cognitif : le savoir faire intègre une part de savoir stabilisé et de renouvellement de celui-ci par des explorations constantes.
- Si une part du savoir-faire contient des éléments de culture générale et procède de l'évidence, le savoir-faire possède une valeur marchande et protectrice (Ballay, 1997). Tout d'abord, il intéresse des clients : les connaissances pointues donnant naissance à des biens demandés possèdent une valeur de marché. Ensuite, l'articulation connaissance-action, valorisée par l'expérience, n'est pas facilement divulguée par ceux qui la maîtrisent ou la contrôlent. Or cette problématique du secret, bien que constitutive du savoir-faire, peut causer des difficultés lors de la transmission-reprise de l'entreprise.

Richomme(2000)¹⁷⁸ aussi, pose la question de la qualification professionnelle comme déterminant de la stratégie.

¹⁷⁷Entrepreneuriat : partage et transmission des savoirs artisanal, Entrepreneuriat • Annales du Réseau Artisanat-Université® 2008/2009, p34

¹⁷⁸ Journée Innovation et Tradition, BEM, 21 septembre 2012, /www.entrepreneuriat.com

Et d'après Siméoni (1999)¹⁷⁹, considère la notion de savoir-faire comme déterminante pour l'élaboration de la stratégie de l'artisan. Aussi, l'utilisation de la notion de savoir artisanal pour décrire l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice du métier dans l'entreprise. Si les compétences humaines, par définition intangibles, sont difficilement identifiables, chaque artisan suit son propre processus combinatoire intégrant des paramètres individuels, collectifs. De sorte qu'à partir de connaissances communes, chacun construit son savoir unique, clé de voûte de sa compétence centrale (Mack, 95). L'efficacité du savoir devient supérieure à l'efficacité marginale des facteurs de production, l'utilisation accrue des compétences est devenue source de compétitivité(Le Duff et Maisseu ,1991)¹⁸⁰.

On constate que ces caractéristiques (la multiplicité dimensionnelle, le caractère personnel, expérience, le secret, le partage) propre du savoir faire déterminantes la stratégie propre de l'artisan.

2.2.2.2.Les composants du savoir artisanal :

Dans une étude¹⁸¹ réalisée par l'équipe de l'Institut de Recherche en Gestion et en économie de paris et l'équipe de l'Institut Supérieur des Métiers et le Club des dirigeants des TPE artisanales dans le cadre de définir des potentiels futurs artisans , ont constaté après l'analyse de questionnaire destiné au future artisans des lacune importantes au niveau de la maîtrise de l'orthographe, de la ponctuation et des règles de grammaire. Ces lacunes peuvent entraîner des problèmes dans la vie courante d'une entreprise (devis, facturation, appel d'offre, ...), ainsi les trois quarts des artisans répondants citent les savoir-faire comme un élément devant

¹⁷⁹Siméoni M, « La stratégie de la firme artisanale : Essai d'interprétation de sa conception et de sa mise en œuvre par la notion de savoir-faire », Thèse en Sciences de Gestion, Corte, 1999, p

¹⁸⁰Opcit, Entrepreneuriat : partage et transmission des savoirs artisanaux, p34

¹⁸¹ Le Réseau Artisanat-Université® associe, au sein de clubs régionaux, universitaires et dirigeants d'entreprises artisanales. Le projet, animé par l'Institut Supérieur des Métiers, a pour objectif de développer l'effort de recherche appliquée sur l'artisanat et la petite entreprise.

être possédé par l'artisan et certaines réponses marginales font référence aux pratiques et aux comportements de l'artisan.

Un quart ne les cite pas le savoir faire, ce qui apparaît comme symptomatique et, peut-être, problématique à terme, parmi les un quatre cite les pratiques et le comportement de l'artisan, mais la gestion de l'entreprise est majoritairement citée (comptable, commerciale, GRH, management) même si la majorité avoue ne pas posséder ces compétences. d'après CHOUIKH Hassan¹⁸², même pour les entreprises artisanales, si ne sont pas en mesure, sur le plan financier, de mettre en place un système permanent de production et de publicité et d'études de marché pour apprécier continuellement le niveau de la demande et la nature de la concurrence. Ceci a des conséquences¹⁸³ rationnels sur la compétitivité et à la survie de ces entreprises qui sont vulnérables face à des concurrents plus puissants, mieux organisés et plus connus par le public. Après cette étude, les membres de deux instituts ont confirmé que le savoir artisanal se compose également de plusieurs éléments. Ils ont décidé de :

- Les artisans doivent néanmoins maîtriser leur métier tant dans les aspects techniques que réglementaires.

- L'artisan doit savoir diagnostiquer la demande du client mais aussi son impact sur l'environnement, que cet impact soit à court ou long terme.

- L'artisan doit savoir rechercher, s'actualiser notamment en maîtrisant la recherche sur Internet.

- L'artisan doit savoir gérer son entreprise dans tous ses aspects c'est-à-dire au niveau humain, au niveau relationnel, au niveau juridique, sans oublier l'aspect comptable et financier.

La synthèse de cette études à permet aux membres de deux instituts de souligner que le savoir artisanal est composé de trois éléments :

¹⁸²Opcit, CHOUIKH Hassan, « Artisanat grand incubateur d'entreprises de demain », p24.

¹⁸³Opcit, CHOUIKH Hassan,p24

1. Les savoirs : des connaissances ;
2. Les savoir-faire : des pratiques ;
3. Les savoir-être : des comportements.

Thomas DURAND(2006), a confirmé que les trois dimensions génériques de la compétence.il a considéré les trois dimensions comme clés appartient de l'apprentissage. La définition de chacune de ces différentes dimensions est¹⁸⁴ :

-La connaissance inclut donc l'accès aux données externes, la capacité à en accuser réception pour les transformer en des éléments d'information acceptés et pour les intégrer dans les schémas préexistants, quitte à en faire évoluer non seulement le contenu mais aussi la structure, chemin faisant.

- La pratique a trait à la capacité à agir d'une façon concrète selon un processus ou des objectifs prédéfinis. Ces savoir-faire n'excluent pas la connaissance, mais peuvent ne pas nécessiter une compréhension fondamentale des raisons pour lesquelles les tours de main et les techniques empiriques fonctionnent. Pourtant, lorsqu'ils sont mis en œuvre, ces savoir-faire ont le mérite incomparable de fonctionner et d'atteindre les objectifs recherchés. En ce sens, les savoir-faire relèvent de l'empirique et, pour partie au moins, du tacite.

- la question du comportement et plus encore de l'identité et de la volonté constitue pour nous un aspect essentiel de la capacité d'un individu ou d'une organisation à accomplir quoi que ce soit, en un mot de sa compétence. C'est là un choix de définition. Nous considérons qu'une organisation motivée est plus compétente qu'une organisation abattue et amorphe, pourtant dotée des mêmes savoirs et savoir-faire.

2 .2.2.3.Les formes d'acquisition des savoirs artisanales :

¹⁸⁴Opcit, Thomas DURAND, p278

À partir des trois études réalisées par les membres de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services et l'équipe de l'institut supérieur des métiers et les membres de la chambre des métiers et l'artisanat, ont conclu que l'acquisition du savoir artisanal se fait au travers de trois types d'apprentissage non exclusifs¹⁸⁵ :

a) La formation initiale :

La formation initiale pour l'apprentissage de la technique mais aussi afin d'acquérir de la rigueur et des savoirs gestionnaires.

L'apprentissage considère, comme une boîte de stockage accumulé des compétences. D'après Thomas DURAND(2006), les compétences clés dans l'entreprise dépend de l'apprentissage. il a cité les différents types de l'apprentissage comme¹⁸⁶ :

« L'apprentissage par le faire » « d'apprentissage par le faire » ou « observation – imitation » ou en ce que l'action et la pratique permettent de construire empiriquement des savoir-faire et, dans une certaine mesure, des connaissances ;

« L'apprentissage par l'usage » les différents mécanismes mis en œuvre lorsqu'un client utilise un nouveau produit ou service et, ce faisant, construit une connaissance et un savoir-faire autour de son usage ;

« L'apprentissage par l'interaction », l'interaction entre l'utilisateur et le concepteur permet là encore de construire une base de connaissances susceptible d'aider à apporter des améliorations tout à la fois sur le produit et sur les meilleurs modes d'utilisation qu'il est possible d'en faire C'est en effet en apprenant que l'on se dote d'une capacité à apprendre plus encore ;

« L'apprentissage par le désapprendre » Cet aspect est essentiel dans la mesure où, trop

¹⁸⁵ w www.infometiers.org, Institut Supérieur des Métiers Paris, 2009

¹⁸⁶ Opcit, Thomas DURAND, p272, 273

souvent, les individus comme les organisations sont englués dans des routines, des habitudes et des schémas de pensée qui rendent problématique toute idée de changement. L'aspect le plus difficile de l'apprentissage pour les acteurs des organisations expérimentées provient bien de la difficulté à désapprendre ce qui est désormais obsolète et qui occupe l'espace de connaissance et de savoir-faire, au point de devenir un facteur d'inertie. Cet aspect est particulièrement vrai pour ce qui concerne la dimension culturelle et comportementale. Les difficultés rencontrées par les services publics dans leurs efforts d'adaptation aux nouvelles conditions de concurrence générées par la déréglementation en offrent un bon exemple

b) La formation continue :

La formation continue pour savoir évoluer et permettre l'acquisition des compétences manquantes ;

c) L'empirisme ou apprentissage informel :

L'apprentissage informel c'est l'importance d'apprendre par soi-même est ainsi soulignée.

2.2.2.4. Le partage et la transmission des savoirs artisanaux :

Chacun des acteurs du secteur des métiers joue un rôle central au sein du processus d'acquisition, de partage et de transmission du savoir artisanal. Ces échanges permettent une prise de conscience des atouts à renforcer ainsi que des faiblesses à surmonter. Ils constituent également l'occasion de partager leurs expériences et leurs savoirs.

Partager et transmettre le savoir de l'artisan avec ses apprentis, ses salariés, ses collègues, ses clients permet notamment de conserver, de diffuser et de développer l'identité artisanale. De ce partage et de la transmission du savoir artisanal vont aussi dépendre la survie et l'identité du secteur des métiers au sein de l'ensemble des petites entreprises.

Clicours.COM

D 'après Bernoux (1995)¹⁸⁷, la socialisation, étape première de la construction de l'identité, s'effectue par le partage du "savoir intuitif" du groupe. Ce savoir constitue une donnée structurante de l'activité, sans cependant recouvrir un contenu figé dans la mesure où "il implique la prise en charge du passé, du présent et du projet du groupe... Celien subtil peut être regardé comme constitutif de ce que nous appellerons la culture".

Les caractéristiques professionnels de l'artisan jouent un rôle très importants dans la socialisation des savoirs avec autres artisans, et d'après les travaux de recherches réalisés par l'équipe de raison artisanat et l'institut de métiers de paris, le partage et la transmission du savoir artisanal seraient dépendants des qualités humaines de l'artisan, c'est à-dire son sérieux, sa patience, sa tolérance, son envie de transmettre, son envie d'évoluer, son ouverture d'esprit, l'amour de son métier, le respect du savoir-faire¹⁸⁸.

D'après A.Lancini¹⁸⁹, le partage a quant à lui été défini comme une étape du processus de la gestion des connaissances, dans le cadre duquel il a été replacé. Différentes modalités de partage, unilatéral et bilatéral, ont été présentées. L'importance du partage des savoirs en termes de création de valeur a été soulignée.

Le partage du savoir artisanal au sein de l'entreprise peut se faire selon différentes modalités (La formation initiale pour l'apprentissage, La formation continue, apprentissage informel). La connaissance du milieu de l'artisanat permet de procéder à un partage d'expériences et à faciliter l'atteinte des objectifs communs. Cela ne se requiert que si l'entreprise de demain ait la technicité et les compétences nécessaires pour accomplir cette mission. Dans une organisation les deux concepts apparaissent selon les différentes situations suivantes¹⁹⁰ :

1. Le partage et la transmission au travers de la gestion de son entreprise.

¹⁸⁷ SIMEONI Marc, « Le rôle du savoir-faire dans la firme artisanale », www.web.hec.ca

¹⁸⁸ Annal, p37

¹⁸⁹ A. Lancini, cité dans les travaux Réseau Artisanat-Université® 2008/2009

¹⁹⁰ Opcit, Annal, 38

2. L'apprentissage, le travail avec les jeunes.
3. L'embauche. Au travers des discussions se dessine l'importance de l'embauche pour l'artisan, car elle permet d'intégrer à l'entreprise des techniques acquises ailleurs.
4. Le travail en équipe, en réseau, l'appartenance à un syndicat. Ce dernier peut en effet constituer un vecteur de partage et de transmission des savoirs. D'après, Pascale AMANS ; Ketty BRAVO ; Stéphanie LOUP¹⁹¹ Le partage de compétences détenues par les entreprises de ce type, au sein de structures communes (pôles de compétitivité, clusters), permet la sauvegarde des savoirs et savoir-faire. Ces lieux sont propices aux échanges, à la mutualisation des ressources, favorisent le transfert, l'appropriation voire l'augmentation des connaissances et représentent des environnements protégés.
5. La transmission par la formation, lorsque l'artisan prend des responsabilités de formateur et par l'écriture de documentation.
6. Les formateurs insistent sur les apports théoriques et les apports pratiques de leurs enseignements. L'aspect pratique des métiers sera abordé au travers d'exemples concrets (positifs et négatifs), d'études de cas, d'échanges d'expériences et de manipulation de machines. Au-delà de leur discipline enseignée, les formateurs essayent de transmettre une vision systémique de l'entreprise artisanale, des comportements tels que la persévérance, l'anticipation, le respect, l'ouverture et la rigueur qui selon eux traduisent l'identité artisanale.
7. Les échanges entre artisans de secteurs différents ainsi que les échanges émanant des rencontres avec les organismes professionnels et certificateurs apparaissent comme riches d'enseignement.
8. pour certains futurs artisans le stage d'installation est perçu comme une obligation subie.

¹⁹¹ Pascale AMANS ; Ketty BRAVO ; Stéphanie LOUP, « pour des pratiques innovantes de valorisation des savoir-faire artisanaux auprès des clients d'artisans », Journée Innovation et Tradition, France, 21 septembre 2012-www.entrepreneuriat.com

9. selon les formateurs, les artisans doivent être capables d'établir un arbitrage entre la lutte concurrentielle à court terme et l'intérêt de partager et transmettre à long terme. Ainsi, l'artisan ne doit pas s'isoler, mais s'ouvrir et pour cela se préparer au partage, voire être accompagné au niveau de la pédagogie du partage et de la transmission.

Ces différentes situations de partage et transmission des savoirs dans une organisation considèrent comme des ressources nécessaires pour que l'artisan renforce ses savoirs et aussi de transformer ses savoirs et ses valeurs tangible en avantage concurrentielle. .

En effet, le partage et la transmission des savoirs artisanaux considère comme un des facteurs clés de la survie de l'artisan, et selon le rapport du Conseil économique(2004)¹⁹², lors d'une transmission-reprise, la pérennité de l'entreprise va dépendre de la façon dont l'artisan va partager ses connaissances et les transmettre au repreneur, d'où l'importance de la période qui précède la cession de l'entreprise. Lorsque la transmission n'a pas été correctement effectuée, c'est la survie de l'entreprise qui est en jeu. Pour certaines entreprises, il faut surtout transmettre un métier et un savoir-faire. Ainsi les formations à la reprise de ces savoir-faire sont primordiales, qu'elles se déroulent en lycée professionnel, à l'université ou en école d'ingénieurs.

On conclut que les savoirs artisanaux, les qualités humaines de l'artisan, la socialisation de partage et la transmission de ses savoirs ont été considérés comme un accès aux ressources clés pour que l'artisan assure sa survie et développe ses connaissances, ses savoirs et aussi renforce ses compétences. Alors le développement des ressources et compétences dans le TPE artisanaux considère comme une pierre angulaire dans le succès de l'artisan dans son métier.

¹⁹²Opcit, Partage et transmission du savoir artisanal, p32

2 .2.3. La formation :

2 .2.3.1.Généralité sur le concept de la formation :

Définition1 : l'ensemble des actions capable de mettre es individus et les groupes en état d'assumer avec compétences leurs fonctions actuelles ou celles qui leur seront confiées pour la bonne marche de l'entreprise.¹⁹³

Définition2 : un ensemble d'actions cohérentes dont les effets sont cumulatifs et qui s'inscrivent dans un plan précis.¹⁹⁴

Définition3 : La formation est l'ensemble des dispositifs (pédagogiques) proposés aux salariés afin de leur permettre de s'adapter aux changements structurels et aux modifications de l'organisation du travail impliqué par les évolutions technologiques et économiques, et de favoriser leur évolution professionnelle¹⁹⁵

Définition4 : La formation est l'ensemble des dispositifs (pédagogiques) proposés aux salariés afin de leur permettre de s'adapter aux changements structurels et aux modifications de l'organisation du travail impliqués par les évolutions technologiques et économiques, et de favoriser leur évolution professionnelle.¹⁹⁶

Selon ces définitions, la formation est l'ensemble des actions capable de mettre à :

- L'amélioration des connaissances des travailleurs et leur permettre d'occuper des postes supérieurs ;
- D'améliorer le fonctionnement interne de l'entreprise et s'efficacité total.
- L'occupation d'un exploit sur le marché du travail.

¹⁹³ Raymond Vatier « Développement de l'entreprise et promotion des hommes » Entreprises Modernes d'édition (EMI) – 4^e édit 1985 Paris –p 34.

¹⁹⁴ Opcit, « Développement de l'entreprise et promotion des hommes »

¹⁹⁵ J.P.CITEAU ; Gestion des Ressources Humaines, principe Généraux et cas pratique ; éd Dalloz ;2000 ; P.101

¹⁹⁶ SEKIOU, PERETTI, BAYAD ; Gestion des Ressources Humaines ; 2^{ème} ed, éd de Boeuk ; 2001 ; P.336

2 .2.3.2.Les raisons de la formation :

La croissance rapide des organisations et des nouvelles exigences ont des impacts directs sur les organisations et qui peuvent être réduites par la formation, qui peut surmonter les difficultés des actions de communication dans les organisations.

2 .2.3.3.la spécificité de la formation aux artisans :

Le développement économique des villes nécessite l'existence d'un nombre croissant d'entrepreneurs qualifiés. Cet objectif peut se réaliser à travers la modernisation des TPE artisanale par le biais de renforcement de ses moyens humains qui pourraient ainsi favoriser l'émergence de nouveaux artisans au niveau local. Ces entreprises artisanales constituent, non seulement, un facteur efficace pour réduire la répartition inégale des revenus entre les catégories sociales et les régions, mais aussi un moyen opérant pour la formation des artisans ayant des aptitudes à créer des TPE ou entreprise artisanales¹⁹⁷.

Le secteur de l'artisanat est caractérisé par sa capacité à créer un nombre suffisant d'entreprises et d'emplois, surtout les petites et micro entreprises. Les atouts de l'artisanat sont appréciables dans le sens où le secteur est peu capitalistique par rapport à l'industrie ou l'agriculture, offrant par conséquent d'énormes potentialités d'investissement et d'emploi.

Si l'objectif de 10 millions de touristes en 2010 serait atteint, le secteur, selon les estimations disponibles, devrait multiplier sa production destinée au tourisme international par 4.4, en créant 450 000 nouveaux postes de travail¹⁹⁸.

On constate que, le développement économique des villes exige la modernisation des TPE artisanales et ignore les TPE de l'artisanat traditionnel. Aussi, l'artisanat en Maroc très développés car il ya des pôles touristique nom comme un produit brut mais comme une

¹⁹⁷Opit, CHOUIKH Hassan, p18

¹⁹⁸Artisanales et développement des territoires, rapport du Département de l'Aménagement du territoire relatif à la phase du diagnostic stratégique, Maroc, juillet, 2003.

orientation stratégique (produit net), en plus les agences touristiques en Maroc s'intéressent non seulement au marketing extérieur (el Haj, el Omra, réservation de billet d'avion), mais aussi s'intéressent au marketing interne (amène des touristes vers les orientations touristiques). Ces politiques de développement économique des villes avec la préservation des pôles touristiques de la civilisation présidentes (les antiquités) poussent à la redynamisation des secteurs artisanaux tel que la motivation des jeunes artisans à créer des TPE artisanales, c'est-à-dire les besoins de formation dans le domaine artisanal évolué.

Les TPE se définissent presque toujours de façon négative par rapport aux grandes entreprises : "elles ne comportaient pas de division du travail, leur fonctionnement était plus simple et moins formalisé, elles étaient en retard de développement.... bref elles étaient trop petites et leur rôle économique considéré comme trop insignifiant pour retenir l'attention des chercheurs...."

Bentabet, Michun et Trouvé dans une étude fouillée sur la gestion des hommes et la formation dans les TPE (1999) proposent de distinguer trois types de TPE : les TPE traditionnelles, les TPE managériales et les TPE entrepreneuriales qui représenteraient une catégorie intermédiaire entre les deux premières citées.¹⁹⁹

2.2.4. la théorie des ressources et compétences artisanales :

Le choix d'une stratégie de développement apparaît en effet intimement lié au profil identitaire du dirigeant (La figure n°3) confirme qu'il y a une relation forte entre le degré d'ambition et de prise de risque par la modalité de développement de l'artisan et le degré d'éloignement du développement avec les ressources et compétences d'origine.

¹⁹⁹ Congrès international de l'académie de l'entrepreneuriat, Le retour de l'acteur ou les « bonnes raisons » du comportement des dirigeants des très petites entreprises, p10.

2.2.4.1. Théories des compétences artisanales : Aperçu Théorique

L'entreprise s'efforce aujourd'hui de transformer des actifs et des ressources en profit à travers des compétences spécifiques. Elle met ainsi en œuvre une nouvelle alchimie de la compétence. Apportant des définitions claires et opérationnelles de ce concept, souvent utilisé de façon confuse dans la littérature en gestion, l'auteur propose ici un modèle de la compétence articulé autour de trois dimensions qui relèvent de la connaissance (les savoirs), des pratiques (les savoir-faire) et des attitudes (le savoir être). Et il inclut dans ce modèle non seulement les processus de management mais aussi la structure organisationnelle, la décision stratégique et l'identité²⁰⁰.

Le mot « compétence » selon le dictionnaire Larousse nous renvoie à ses racines latines *cumpetere* et *competere* (se rencontrer au même point ; 'compétiter'). Il suggère ou évoque l'idée qu'il s'agit de se donner les moyens d'affronter quelque épreuve à venir.

La notion de compétence n'est pas récente. Elle trouve ses racines au XIII^{ème} siècle par emprunt au latin juridique *compétents*, et s'illustre par l'emploi du verbe *compéter* qui sera repris par le monde juridique sous la forme de « convenir à », « appartenir à » (XV^{ème} siècle). Ainsi, pendant pratiquement deux siècles, le concept de compétence s'applique à l'instance judiciaire (Rey, 1998).

Mais à partir de la fin du XVII^{ème} siècle, l'utilisation de cette notion évolue. Le sens attribué au mot « compétence » se généralise. Trois notions centrales le caractérisent: la capacité, la connaissance et l'expérience. Le concept de compétence se traduit alors par « être capable grâce à ses connaissances et son expérience (1680) » (Rey, 1998).

La compétence comme un « savoir identifier mettant en jeu une ou des capacités dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé » (Meirieu 1987).

²⁰⁰Opcit, Thomas Durand, p261

Il y était question " d'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre à apprendre toute leur vie et à prendre une place dans la vie économique, sociale et culturelle"²⁰¹.

A partir de ces définitions, on conclut que le mot compétence c'est l'ensemble des connaissances, savoir faire, savoir être et expériences sont nécessaires pour chaque individu ou entreprise pour prendre des décisions sur la base d'informations correctes, communiquer efficacement et faire face aux situations difficiles.

Ainsi la question de la compétence a fait l'objet de beaucoup d'attention de la part des chercheurs et des médias. L'approche par compétences ou théorie des compétences, pourquoi?

a) L'approche par compétences :

L'approche par compétences constitue une réponse à la préoccupation d'apporter une solution aux limites identifiées dans le cadre de l'approche par objectifs. L'approche par compétences privilégie le développement d'apprentissages à partir de situations authentiques et de problèmes complexes.

Historiquement, dans le management stratégique des entreprises la théorie des compétences est un résultat des contributions préalables et successives des théories telles la théorie des ressources et la théorie des connaissances. D'après, Thomas DURAND(2006)²⁰², Trois approches théoriques successives et emboîtées apparaissent ainsi : l'approche originelle basée sur la ressource.

D'abord, son extension naturelle fondée sur la connaissance, ensuite, et, enfin, la théorie encore émergente dite de la compétence, qui selon même auteur dépasse ce que proposait la

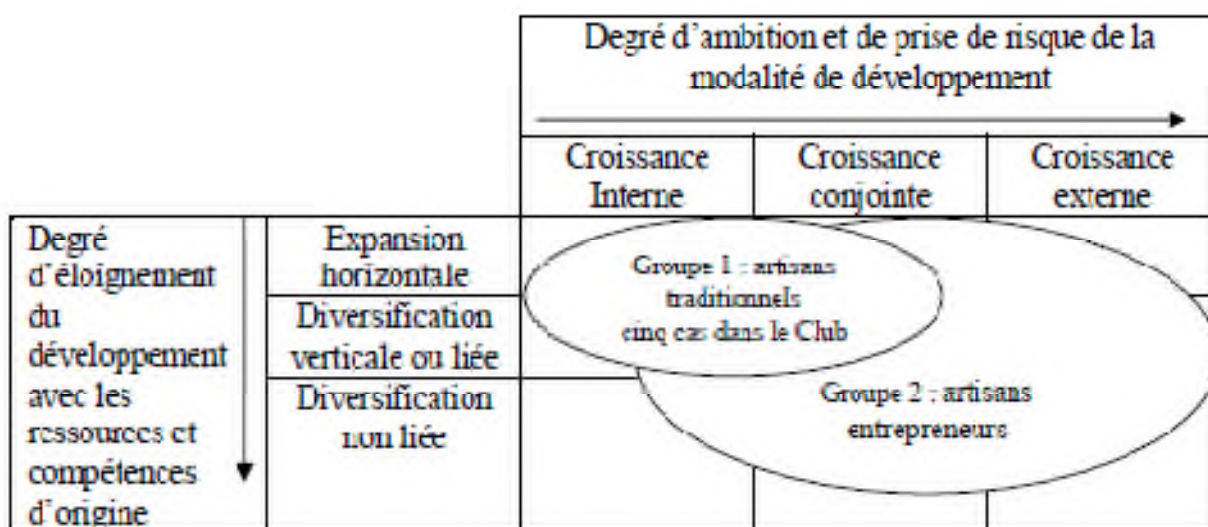
²⁰¹www.ecoledemocratique.org, Nico Hirtt, « L'approche par compétences : une mystification pédagogique », article a été publié dans L'école démocratique, n°39, septembre 2009, p1.

²⁰²Opcit, Thomas DURAND, p265

théorie de la ressource en apportant une dimension supplémentaire essentielle.

Effectivement **la figure (5)** confirme que le développement de compétences liées aux développements des compétences.

La Figure n°3 : Le lien entre le profil identitaire de l'artisan et les stratégies de développement



Source : Annales 2007-2008 – Réseau Artisanat-Université®, Institut Supérieur des Métiers - www.infometiers.org

On constate que le développement ou le passage d'un métier artisan traditionnel à métier artisan entrepreneur conditionne le développement de ressources et des compétences propre de cet artisan.

D'après PICARD(2006), les artisans traditionnels se rapprochent plutôt du profil traditionnel et sont naturellement plus portés sur la croissance interne horizontale, dans le sens où ils cherchent en priorité à rester dans leur cœur de métier et à préserver, si possible, leur indépendance. Face aux contraintes environnementales, ils peuvent néanmoins adopter de

nouveaux types de stratégies. Par exemple, ils peuvent opter pour une diversification, si celle-ci se situe dans des métiers connexes et qu'elle permet d'apporter un plus au client par rapport à l'offre actuelle. Ils peuvent également développer des collaborations interentreprises, mais celles-ci seront ponctuelles et peu formalisées, et se réaliseront avec des confrères du même métier.

Il s'agira alors de diminuer des coûts d'achat de matière première, de réaliser des chantiers en commun (les clusters comme par exemple le système de production local) ou d'exercer des opérations de promotion ou de lobbying (les associations).

On constate aussi que la configuration de l'artisan traditionnel est très proche par rapport aux d'autres artisans traditionnels, ce qui signifie que les artisans exercent leurs métiers en milieu de proximité pour conserver leurs métiers. Cette proximité reflète que les artisans traditionnels utilisent des ressources limitées tel que le partage et la transmission des savoirs artisanaux se font entre les membres de la même famille ou aux confrères du même métier.

Au contraire, le groupe n°(2) tendent vers le profil « entrepreneurs » prennent plus de risques dans le choix de leurs modalités de développement, n'hésitent pas à s'éloigner du métier d'origine (diversification dans un autre secteur d'activité) et à recourir à des stratégies plus ambitieuses. Par exemple, ils n'hésitent pas à multiplier les partenariats et ainsi à s'insérer dans un véritable réseau, y compris avec des partenaires éloignés géographiquement (création « de joint venture » avec des partenaires étrangers). Ce sont également des artisans qui voient la croissance externe comme un moyen rapide de croître, soit dans leur métier d'origine lorsque le taux de croissance « naturel » de l'activité ne correspond pas à leurs attentes (rachat d'entreprises concurrentes), soit dans un autre métier pour accélérer une diversification (rachat d'une entreprise possédant les compétences requises et déjà présente sur le marché visé).

On constate aussi que les artisans entrepreneurs préfèrent l'exercice de ses métiers à distance avec des nouveaux partenaires. Ces actions de distance considèrent comme des clés d'adaptation et de succès aux artisans entrepreneur.

A partir de ces constats, on confirme que l'utilisation des ressources et compétences dépend de l'isolement ou l'ouverture de l'artisan dans le milieu professionnel.

2.2.4.2. Théorie des ressources :

La théorie du management par les ressources (ou Resource based View Theory) est une approche qui est apparue au milieu des années 1980 dans la gestion stratégique des entreprises grâce à des auteurs comme Birger Wernerfelt(1984), Richard Rumelt et Jay B. Barney(1991)²⁰³. En France, elle a été diffusée dans les années quatre-vingt-dix en particulier sous la forme de synthèses (Arrègle, 1996 ;Koenig, 1999), et beaucoup plus rarement sous la forme d'applications empiriques (Durand, 2000)²⁰⁴. Cette analyse est fondée sur les travaux initiaux d'Édith (1959) et de la théorie de l'organisation industrielle de l'école de Chicago (Yale Brozen, Harold Demsetz, Sam Peltzman)²⁰⁵.

Selon la théorie du management par les ressources, le "développement de la firme ne dépend pas seulement de son positionnement externe et du jeu des forces auquel elle est soumise, mais qu'une bonne part de son succès dépend aussi des ressources qu'elle a à sa disposition et qu'elle mobilise à sa façon au service de son offre pour ses clients"²⁰⁶.

Ces chercheurs ont déclaré que le succès de la firme dépend de ses ressources internes

²⁰³ [www.wikiberal.org/théorie du management par les ressources](http://www.wikiberal.org/théorie%20du%20management%20par%20les%20ressources) , les Actes de la conférence de Montréal Thomas Durand sur le Savoir, savoir-faire et savoir-être : Repenser les compétences de l'entreprise, 1997, p4

²⁰⁴ Franck BRULHART, Gilles GUIEU, Lionel MALTESE, Frédéric PRÉVOT, « Théorie des ressources : Débats théoriques et applicabilités », Revue française de gestion – N° 204/2010, p8

²⁰⁵ www.theoryofknowledge.info, Théorie des ressources

²⁰⁶ [www.wikiberal.org/théorie du management par les ressources](http://www.wikiberal.org/théorie%20du%20management%20par%20les%20ressources) , les Actes de la conférence de Montréal, Thomas Durand sur le Savoir, savoir-faire et savoir-être : Repenser les compétences de l'entreprise, 1997, p4

disponibles et sa manière de préparer comme offre à ses clients.

De nombreux travaux de recherche issus de la théorie basée sur les ressources ont reconsidéré la conception de l'entreprise comme une constellation de ressources, de capacités et de compétences. Ces approches placent, toutes, les compétences parmi les facteurs clés de compétitivité de l'organisation et par conséquent une condition nécessaire de sa pérennité ou de son développement (Hoskisson et al, 1999 ; Amit et Schoemaker, 1993 ; Peteraf, 1993 ; Barney, 1991 ; Grant, 1991 ; Prahalad et Hamel, 1990 ; Wernerfelt, 1984)²⁰⁷. La problématique de compétence est indispensable dans les très petites entreprises. En réalité, plusieurs entrepreneurs ont délaissé la vie entrepreneuriale, et selon INSEE(2004)²⁰⁸, il convient de constater que les TPE représentent 93% des entreprises françaises et que plus de la moitié des entreprises ont disparu au bout de cinq ans. Suivant, d'une étude réalisée par la section des activités productives, de la recherche et de la technologie l'élaboration sur « la création et la pérennisation de l'entreprise de petite taille »²⁰⁹ de Paris, ils ont constaté qu'une croissance de la part des titulaires d'un diplôme supérieur au bac, en outre, le nombre des créateurs ayant une qualification leur permettant d'assurer la pérennité de leur entreprise existe, quelle que soit cette qualification, ce qui serait une garantie favorable. En effet, tous les autres critères égaux et le niveau de connaissances²¹⁰ du créateur s'avère être le critère le plus déterminant pour le succès ou l'échec du projet.

En plus, si la qualification et le niveau de connaissances et des critères égaux sont

²⁰⁷ Cité par Yosra. BOUGHATTAS et Mohamed. BAYAD, Le processus d'acquisition des compétences entrepreneuriales, article mise en ligne le 26/08/2009

²⁰⁸ Opcit, Cité par Yosra. BOUGHATTAS et Mohamed. BAYAD

²⁰⁹ Par décision du bureau, en date du 20 juin 2000, le Conseil économique et social a confié à la section des Activités productives, de la recherche et de la technologie l'élaboration d'une étude sur « la création et la pérennisation de l'entreprise de petite taille ». Afin de parfaire son information, la section a successivement entendu de François Hurel, délégué général de l'agence pour la création d'entreprise et de M. Gilbert Costes, président du tribunal de commerce de Paris, disponible en ligne, paris, France, 2003, p19

²¹⁰ Opcit, étude sur « la création et la pérennisation de l'entreprise de petite taille », p19

des indicateurs de succès de l'entrepreneur ou l'artisan dans son métier ,la consolidation de la capacité de promotion de l'entrepreneur est aussi un critère de réussite du projet , d'après CHOUIKH Hassan²¹¹ , même pour les entreprises artisanales , si ne sont pas en mesure, sur le plan financier, de mettre en place un système permanent de production et de publicité et d'études de marché pour apprécier continuellement le niveau de la demande et la nature de la concurrence. Ceci a des conséquences²¹² rationnels sur la compétitivité et à la survie de ces entreprises qui sont vulnérables face à des concurrents plus puissants, mieux organisés et plus connus par le public.

La pérennité de l'activité artisanale lié aussi par l'absence de l'intervention de l'état pour conserver et valorisé son patrimoine nationale. La spécificité²¹³ du secteur de l'artisanat, qui réside dans ses œuvres créatives, originales et utilitaires, renferme un investissement en matière de savoir faire accumulé durant des siècles qui nécessite l'élaboration d'une stratégie de sauvegarde et de protection du patrimoine artisanal, qui constitue un impératif de survie et une clé de sa pérennité et de son développement . Et selon, Sellal mokhtar²¹⁴ , Le cadre du secteur de l'artisanat traditionnel doit appréhender ces aspects et cette particularité à travers les mesures de protection édictées par l'état au profit de l'artisanat traditionnel. En effet nos reconnaissances officielles de la valeur de ce secteur aux yeux de l'état algérien par la promulgation de l'ordonnance 96 - 01 du 14 janvier 1996 et des textes d'application subséquents, en est l'illustration parfaite. Cette stratégie doit reposer sur la protection des différentes catégories de propriétés notamment les marques, les dessins et modèles industriels, les brevets, les droits d'auteurs, les Indications d'Origine Géographique

²¹¹Opcit, CHOUIKH Hassan, p24.

²¹²Opcit , CHOUIKH Hassan,p24

²¹³Opcit, Hassan CHOUIKH, p82

²¹⁴Sellal mokhtar, l'Artiste et la communication, el hirafi, revue n000.oct.-déc., édité par la chambre national de l'artisanat traditionnel et des métiers sidi Fredj, Alger, Algérie.2000.

et les Savoir-faire.

La survie de l'artisan dépende aussi de son intégration et de son s'adaptation à un nouveau océan, et pour prospérer son intégration dans ce nouveau environnement international, d'après chouikh hassan²¹⁵, le secteur doit adapter ses structures de production en fonder sur les nouvelles technologies pour accélérer la mise à niveau et d'accroître ses aptitudes à faire face aux nouvelles exigences du marché. Car la survie des entreprises de l'artisanat dépendra de leur capacité à s'adapter aux nouvelles donnees de l'économie mondiale, aussi ce qui concerne les associations artisanales, la survie²¹⁶ dépend aussi de la capacité à gérer ces association qui, en l'absence de stratégie, de leadership, de vision future ou de capacité de travail en équipe, court de graves risques d'instabilité conduisant à sa disparition.

En parallèle, les chercheurs en management stratégiques incluent l'entrepreneur artisan d'adopter une démarche entrepreneuriat innovatrice, comme l'ont démontré Paturel et Richomme huet(2005)²¹⁷, il faut considérer que la vocation artisanale de l'entreprise implique des stratégies entrepreneuriales afin de garantir sa pérennité et son développement, les recherches récentes en management stratégique de l'entreprise ont montré qu'aussi la survie des artisans est définit par les liens de proximité, les auteurs défendent une thèse originale : la TPE est une entreprise de proximité. C'est cette proximité qui permet le mieux de spécifier la TPE, surtout comparativement à la grande entreprise, plus habituée à une

²¹⁵Opcit, Hassan CHOUIKH, p82

²¹⁶ Rôle de la société civile dans la bonne gouvernance, Organisée par DEFI médias, en partenariat avec le MEPI, la Fondation Friedrich Ebert et le Groupe Assabah, Supplément gratuit distribué avec "L'Expression" n° 23, Maroc, 2008

²¹⁷Richomme-huet, et Paturel cité par Christine demenemeier, « Les TPE d'un secteur en difficulté, stratégies et performance : la restauration de l'arc lémanique suisse », thèse de doctorat en science de gestion, thèse disponible en ligne, université de Can/Base Normandé, France, 2007, p116

gestion à distance²¹⁸. Il faut juste trouver un milieu adéquat au TPE, et selon pascal(2008)²¹⁹, trop de proximité et trop de distance considèrent comme un danger pour les TPE. Dans le même préoccupation sur management stratégique des TPE, BOUGHATTAS .Y et BAYAD.M (2009)²²⁰, ont affirmé que les défaillances de TPE sont loin d'être liées aux produits ou aux services proposés par l'entreprise, mais plutôt à une méconnaissance du métier d'entrepreneur. En 1959 déjà, Penrose, s'intéressant à la diversification des entreprises, avait noté le rôle des ressources propres aux firmes dans le phénomène. Wernerfelt (1984), Franck BRULHART, Gilles GUIEU (2010)²²¹, Ils ont critiqué les travaux de Michael Porter de 1980, concernant la cause de la profitabilité des entreprises arrivent principalement du secteur, de la position de la firme dans son secteur (de son pouvoir de marché notamment) ou des produits qu'elle met sur le marché.

Wernerfelt (1984), pose une question centrale :

Qu'est-ce qui fait qu'une firme est plus performante que d'autres sur longue période ? il

a rejeté aussi ²²² que la question de la performance durable de la firme vienne de secteur ou sa position dans le marché ou par le développement de produit, selon Wernerfelt²²³, la

²¹⁸ Olivier torrées, « les très petites entreprises : un management de proximité », Lavoisier, paris, 2008, p15

²¹⁹ Ibid, Pascal naguère, cité par Olivier torrées,17

²²⁰ Opcit, BOUGHATTAS .Y et BAYAD, 2009, p2

²²¹ Franck B, Gilles G, Lionel M, Frédéric P, « Théorie des ressources : débats théoriques et applicabilités », Revue française de gestion – N° 204/2010, p1

²²² Colette DEPEYRE, « De l'observable au non observable : les stratégies d'identification, d'adaptation, de création d'une capacité de la firme », Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Centre de Recherche en Gestion, Paris,2009,p22

²²³ www.crg.polytechnique.fr, Charles-Joseph , « De l'ennui organisationnel », Numéro 1, Novembre 2005

performance durable ne trouve ni dans le secteur (dans un même secteur, certaines firmes sont durablement plus performantes que d'autres), ni dans la position de la firme sur le marché, ni dans les produits qu'elle développe, mais se trouve au sein de la même firme et a donc recours à la notion de ressource: chaque firme s'efforce de créer et de développer des ressources qui lui assurent un avantage persistant sur ses concurrentes. Cet avantage tient soit aux propriétés des ressources elles-mêmes, soit à la capacité de la firme à acquérir ces ressources en rendant difficile aux concurrentes cette acquisition (Wernerfelt avance la notion de barrière de ressource qu'il rapproche et distingue à la fois des traditionnelles barrières à l'entrée). Les fusions et acquisitions peuvent être le moyen d'acquérir des ressources, par paquets, sur un marché qui reste imparfait.

Ainsi même auteur pose autre question concernant la création et la gestion des ressources dans la firme notamment comment les firmes créent-elles et gèrent-elles leurs ressources propres ? Il a confirmé que Wernerfelt²²⁴ a rejeté la matrice marchés/produits et il a préféré la matrice ressources/produits : une ressource peut servir au développement et au lancement de plusieurs produits, un même produit peut aussi nécessiter plusieurs ressources pour être conçu et développé. Il s'agit d'une stratégie séquentielle qui consiste à maîtriser d'abord une ressource afin de lancer un produit, pour entrer ensuite sur des marchés que cette ressource permet aussi de pénétrer. Cette stratégie n'est pas mécanique : elle ne consiste pas à remplir, case par case, la matrice ressources/produits. En effet, une ressource à emplois multiple n'est

²²⁴Colette DEPEYRE, « De l'observable au non observable: les stratégies d'identification, d'adaptation, de création d'une capacité de la firme », Thèse présentée pour l'obtention du titre de Doctorat en Sciences de Gestion, École doctorale « Économie, Organisations, Société, Paris Ouest, 2009, p22

pas forcément attractive si elle est facile à acquérir par les concurrents ; une ressource plus spécialisée peut permettre de dégager un avantage plus fort et durable. Il s'agit donc de bâtir une stratégie à long terme autour de ressources créant des barrières et assurant un réel avantage concurrentiel durable. A l'époque, la stratégie des entreprises japonaises était analysée ainsi. L'article conclut en proposant un programme de recherche : il s'agit désormais de comprendre comment une firme peut identifier ses ressources décisives et par quelle structure elle peut au mieux les exploiter.

Barney (1991) reprend le développement de la théorie là où Wernerfelt l'avait laissé.

Dans ce cadre Barney a posé une question pertinente :

Comment une ressource peut-elle être à l'origine d'un avantage concurrentiel persistant?

Il précise tout d'abord que la théorie s'intéresse aux ressources organisationnelles (le capital physique, le personnel, sont certes nécessaires mais peuvent facilement s'acheter entre firmes et ne constituent pas des avantages concurrentiels durables). D'après Amit et Schoemaker (1993)²²⁵, le cœur de la théorie de la ressource est non seulement de constater une dotation différente des entreprises en actifs et ressources, mais surtout de souligner comment des capacités organisationnelles distinctes permettront à certaines de construire des avantages concurrentiels significatifs et durables, au moins sous certaines conditions.

Ces ressources organisationnelles sont à la fois hétérogènes et immobiles. En effet, Barney fait ici un constat qui s'oppose à deux hypothèses fortes de l'analyse stratégique : d'une part les firmes d'une industrie n'ont pas toutes des comportements identiques et connaissent des

²²⁵Grant, cité par Thomas DURAND , « L'alchimie de la compétence », Revue française de gestion – N° 160/2006, p264

performances diverses, ce qui provient de l'hétérogénéité des ressources ; d'autre part cette diversité des performances peut être durable, persistante, du fait de la faible mobilité des ressources. Puis Barney cherche des critères qui peuvent faire d'une ressource possédée par une firme un avantage concurrentiel persistant (persistant en termes d'équilibre, celui-ci pouvant toujours être rompu par un choc exogène). Ces critères sont selon lui au nombre de quatre et constituent des indicateurs empiriques de l'hétérogénéité et de l'immobilité d'une ressource.

Tout d'abord, la ressource doit être créatrice de valeur, elle doit contribuer de manière décisive à l'efficacité de la firme en permettant de saisir des opportunités ou de neutraliser des menaces. (Cette définition exogène de la valeur sera fortement critiquée.)

Elle doit deuxièmement être rare, en elle-même ou dans sa façon d'être bien exploitée.

Elle doit être aussi difficilement imitable, ce qui peut provenir de conditions historiques particulières liées à l'entreprise, d'un phénomène social complexe, ou de ce que Barney appelle l'« ambiguïté causale ». Par cette notion, il entend ceci : les dirigeants de l'entreprise – et les concurrents – savent qu'il existe un lien entre telle ressource et la performance persistante de l'entreprise, mais sans être capables d'expliquer exactement quel est le processus causal qui conduit de la ressource à la performance ; et c'est cette ambiguïté qui rend difficile l'imitation par un concurrent.

SECTION (3) : LA FORMATION DEL'ARTISAN EN ALGERIE

3.1. La formation dans le secteur de l'artisanat traditionnel :

La réussite des politique de la formation dans quel pays si on prend en considération le présent par une vision d'avenir, par rapport à l'Algérie, le système de formation a connait plusieurs déséquilibres que nous pouvons dans la mesure assez être décrite comme une crise de croissance et de l'orientation.

3.1.1. Les indicateurs de déséquilibres de système de formation :

Les problèmes de la production dans l'économie national liés d'un part par un plus ou moins habileté ; en plus de l'insuffisance persistante des habiletés spécifiques et un excès manifeste dans d'autres.

-Il est possible de considérer le système de la formation inconvenable s'il n'est pas capable de fournir des compétences adéquates qu'on contribue par une méthode ou d'autre à la réalisation des objectifs économiques et sociaux car on trouve certains apprenties qui ne maitrisent pas bien les techniques utilisables, et on trouve d'autres ont été intégré au période d'apprentissage dans des travaux latéraux sans que les deux cotés hériter le métier.

Tous ça reflet sur la qualité de produit qui se présente plus tard car il ne peut pas améliorer au degré de la concurrence des prix de la qualité.

Si ses indicateurs précédents se légalise sur la plupart des branches de formation cependant la situation de l'artisanat traditionnel était très touches et ceci par l'émigration des plusieurs personnes ayant des hautes capacités artisanales qui veulent des activités commerciales et fonctionnel.

Ainsi, la fuite des maitres d'artisan que la été reflétée par l'échappement des jeunes de la formation dans ces domaines suivant l'exemple de ces maitres d'artisans.

3.1.2. Motif d'intérêt de la formation dans le secteur de l'artisanat traditionnel:

L'abandon de la poursuite des études scolaire en Algérie a provoqué une pression sur le secteur de la formation professionnelle.

Nous prend un échantillon²²⁶ de l'année 98/99

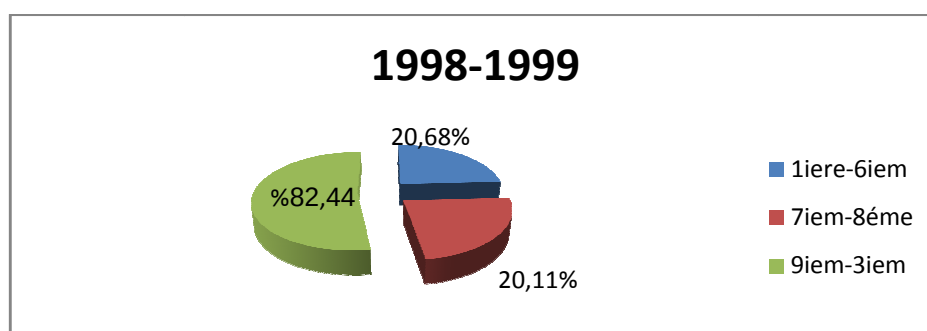
Tableau N°13 : les abandants scolaires en 1989-1999

	Nombre d'abandon 1 ^{ière} année sec à 6 ^{iem} année sec	Nombre d'abandon 7 ^{iem} année Cem à 8 ^{ème} année Cem	Nombre d'abandon 9 ^{iem} année à 3 ^{iem} année lycée
1998- 1999	144000	140000	312000
total	696000		

En 1999 : -Demande de formation : 184.000 candidat

-Inscriptions : 83.500 candidat

- la Part de l'apprentissage : 31.730 candidats.



L'ensemble des abandants est 696.000 écoliers, c'est un chiffre très important. La question posé c'est comment rattraper les élèves abandants pour les intégrés dans la vie professionnel ?

Selon les données, la demande sur la formation professionnelle est de 184.000 candidat et le nombre obtenu des candidats étaient 83.500 candidats, mais la part des apprenties qu'ils

²²⁶ نفسه, تطور قطاع الصناعة التقليدية في الجزائر ل39

étaient réellement continués la formation sont 31.730 candidats. Alors en remarquant que le nombre du candidat qu'ont demandé la formation et non inscrits est de 100.500 candidats qui représente 55% des candidats n'ont pas réussi au concours.

En remarquant aussi que le nombre du candidat qu'ils ont inscrit et non terminer la formation d'apprentissage est de 51770 candidat

Si nous revenons au graphe , nous remarquons que les écoliers de 9^{iem} cém années et 3^{iem} années lycée secondaires pendant l'année 1998/1999 représentaient de 82,44% des élèves abandonns la poursuite des études par rapport aux 20,11% des élèves de 7^{iem} et 8^{iem} années cém et 20,68% des élèves secondaires, cela signifié que la fuite dans les écoliers de 9^{iem} cém années et 3^{iem} années lycée représentaient 4fois de chacune.

Alors, le total des élèves abondants et non suivre une formation d'apprentissage est:

-Si nous considérons que le facteur du niveau scolaire et le facteur d'âge ne permet pas au s'élèves de 1^{re} années secondaire jusqu'au 8^{iem} années cém suivi une formation d'apprentissage au niveau des centres, le nombre est de 284.000 abondants.

- Le nombre abondants d'élèves de 9^{iem} cém et 3^{iem} lycée et non suivi une formation d'apprentissage est de 280.270 élèves.

-Nous supposons que 280.270 élèves, n'avaient pas travaillé ou suivi une d'autre formation, le secteur de l'artisanat traditionnel et des métiers peut Combler la demande progressivement par le calcul suivant:

Le nombre d'artisan en1998/1999 est de 70.000artisans²²⁷ et selon l'article 11 de l'ordonnance n0 96-01fixant les règles régissant l'artisanat et les métiers, l'artisan peut recourir, dans

²²⁷ نفسه, تطور قطاع الصناعة التقليدية في الجزائر لـ 40

l'exercice de ses activités à un(1) à trois(3) apprenties liés à l'artisan par un contrat d'apprentissage formalisé conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Ainsi, le nombre des apprenties est de $70.000 \times 3 = 210.000$ apprenties.

Alors, à partir de ce calcul, le secteur de l'artisanat traditionnel a une foule efficace et importante dans le marché de travail. Le reste ($280.270 - 210.000 = 70.270$) des élèves non apprenties tous dépend de l'augmentation du nombre de l'artisan inscrit au niveau de la chambre de l'artisanat et des métiers.

3.1.3. L'apprentissage dans le secteur de l'artisanat traditionnel:

Le secteur de l'artisanat traditionnel et des métiers est réorganisé pour être efficace et dynamique autour des évolutions économiques et sociales même si l'état fait tous les efforts pour aider l'opération d'apprentissage, en 1997 le nombre des apprenties était 400 avec une aide financière de 15,6 millions DA de budget de l'état. Et à partir de 1998, 500 jeunes ont été lancés à l'apprentissage et en 2000, c'était le programme d'apprentissage de 1350 apprenties au maître d'artisan avec une aide de 38 millions DA par le budget de l'état sont distribuées aux 16 chambres d'artisanat et ses métiers.

La création de micro-entreprises ou d'activités artisanales par des jeunes est une question qui interagit avec les données de l'éducation et de la formation, et avec la réactivité de ces jeunes aux besoins du marché du travail contemporain, qui est soumise à des changements dus à l'évolution scientifique ou en raison des fluctuations économiques actuelles.

Le secteur de l'artisanat et des métiers a appréhendé ce problème. Il a essayé donc, depuis 2004²²⁸, d'adopter une stratégie d'accompagnement économique avec les créateurs des activités artisanales, qui s'appuie essentiellement sur l'accompagnement en formation. À cet effet, le secteur a formé, sous l'égide du Bureau international du travail, 45 encadreurs certifiés en l'établissement et la gestion d'entreprise.

²²⁸ Assises de l'artisanat, bilan et perspectives, horizon 2020, Alger, Algérie, 2009, p14

D'après le ministre de la formation professionnel²²⁹, douze établissements assurent des formations dans les métiers de l'artisanat, dont cinq INSFP et sept CFPA. Il s'agit des INSFP de Tlemcen, Tizi-Ouzou, Bordj Bou Arreridj, Bou Saâda et Djanet et des CFPA de Constantine, Timimoune, de Tlemcen avec deux établissements, de Tizi-Ouzou, d'El Oued et de Ghardaïa.

Le secteur privé de formation est quant à lui resté jusqu'à maintenant marginal dans le domaine de la formation aux métiers de l'artisanat, puisqu'il n'existe qu'un seul établissement privé qui se trouve à Mostaganem.

En termes d'effectifs, le nombre de stagiaires et d'apprentis qui suivent des formations dans les spécialités de l'artisanat est de 80 100, dont 32 700 filles, soit un taux d'environ 40% de l'effectif global²³⁰.

Même si le mode de formation par apprentissage semble le mieux indiqué pour l'acquisition d'un savoir-faire, le mode résidentiel occupe une place tout aussi importante avec 34 500 stagiaires, alors que l'apprentissage enregistre un effectif de 42 000 apprentis. A elle seule, la rentrée d'Octobre 2009 a enregistré une effective totalisante 3500 femme au foyer en formation²³¹.

L'encadrement des formations est essentiellement assuré par des maîtres d'apprentissage, et dans une moindre mesure, par des professeurs d'enseignement professionnel. En 2003²³², et partant du constat que l'essentiel des formations dans le domaine de l'artisanat est assuré par le réseau d'établissements relevant du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, la nécessité est alors apparue de mettre en place un cadre de concertation entre nos deux secteurs, à la fois pour prendre en charge la préoccupation de sauvegarder les

²²⁹ Les journées d'études réalisés entre le ministre DPME et le ministère de la formation professionnel, Alger, Algérie, 2009

²³⁰ Fichier statistique de la CNAM d'Alger, Algérie, 2010

²³¹ Ibid, fichier CNAM d'Alger, Algérie, 2010

²³² Ibid, discours de ministre de la formation professionnel

métiers traditionnels et conforter la dynamique de promotion des activités artisanales.

Cette concertation s'est traduite par la signature d'une convention cadre entre nos deux ministères. Elle porte globalement sur les axes suivants²³³ :

- La poursuite et le renforcement du processus d'intégration des filières de l'artisanat traditionnel dans les établissements de formation professionnelle,
 - La mise à contribution des deux secteurs pour entreprendre l'actualisation et l'adaptation des programmes pédagogiques, en y intégrant les notions de marketing, de techniques commerciales et de communication en vue de mieux préparer l'artisan de demain,
 - L'adéquation des nomenclatures des filières de l'artisanat des deux secteurs,
 - L'organisation de stages pratiques au profit des apprentis et l'accueil des formateurs au sein des établissements et des entités de production et de prestations de service relevant du secteur de l'artisanat à l'effet d'élever le niveau de qualification à travers l'immersion en milieu professionnel,
 - La facilitation de l'accès à la documentation technique disponible,
 - L'élaboration d'un projet de statut spécifique à l'artisan formateur pour pallier à l'insuffisance d'encadrement dans les établissements de formation professionnelle et mettre à profit les potentialités et les savoir faire des artisans pour la transmission des connaissances.
- Ce projet a été élaboré et il est en cours d'examen,
- L'élaboration du fichier national des maîtres artisans,
 - La contribution à la promotion des activités artisanales traditionnelles par l'intégration des travaux réalisés par les jeunes stagiaires dans le cadre du dispositif de formation production, lors des expositions de travaux d'artisanat. Cette action a pour objectif de sensibiliser et d'informer les jeunes sur les métiers de l'artisanat traditionnel et d'art et les perspectives de création d'emplois qu'ils peuvent offrir,

²³³Opcit, Assises de l'artisanat, bilan et perspectives, horizon 2020, Alger, Algérie, 2009, p24

3.1.4. Les méthodes de formation assurée par le secteur de l'artisanat traditionnel :

Après l'indépendance²³⁴, le législateur a réorganisé l'administration central du ministre du tourisme et l'artisanat traditionnel, il a institué une direction spécial pour conserver les métiers et leurs valorisation, cette direction est chargé d'élaboration des politiques de la croissance du travail, elle était comprend deux directions annexes, la première est chargé de la formation est surtout la promotion de la formation dans le secteur, la deuxième est chargé de conserver les métiers et surtout de développer les ressources humaines et ses compétences et peut-être l'une des choses les plus importantes par le secteur est la concrétisation dans de travail de la convention entre ministère de la dormition professionnel et ministère du tourisme et l'artisanat traditionnel, les importants sujets de cette convention sont:

- intégrer les branches d'artisanat traditionnel au niveau des centres de la formation professionnel.
- promotion le mode de formation par l'apprentissage.
- intégrer les artisans au programme de la formation et d'apprentissage.
- élaborer les programmes de la formation et surtout de certain métiers.
- la formation des encadreurs.

Et pour réaliser ses objectifs, le ministère de tourisme et d'artisanat traditionnel a coordonné avec le ministère de la formation professionnel par la constitution d'une commission commune entre les deux tutelles et chaque trois mois cette commission a fait une évaluation et un rapport annuel détaille a posé aux deux ministres des deux secteurs.

La chambre d'artisanat et des métiers était l'intermédiaire local exécutant les programmes d'apprentissages prévus par le contact direct avec les maitre d'artisan pour transmettre les

²³⁴ نفسه, تطور قطاع الصناعة التقليدية في الجزائر لـ 41

métiers et d'autre par les centres de formation professionnelle pour prendre en charge les aspects théoriques des métiers .

Aujourd'hui, La réalité économique et sociale de l'artisan et du secteur est largement tributaire des qualifications et des compétences des artisans. Ces compétences sont le résultat du système d'éducation, de formation et de recyclage, d'information, du régime juridique applicable, du dispositif de financement et des appuis techniques et institutionnel. Dans le cadre de Renforcement de l'ANART et des institutions chargées de l'artisanat traditionnel , un projet de jumelage dans le cadre de programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association Algérie – UE , les activités prévues dans le projet de jumelage concourront à l'atteinte de 3 résultats obligatoires retenus (Un système d'information intégré est développé, Les compétences des artisans sont développées, La promotion de la qualité et de la commercialisation des produits de l'artisanat est renforcée). Après un diagnostic réalisé par les membres de cet accord de jumelage, ils ont exigé aux systèmes d'éducation, de formation et de recyclage, d'information, du régime juridique applicable, du dispositif de financement et des appuis techniques et institutionnel de suivre les orientations suivantes²³⁵ :

-Doivent être à l'avant-garde du processus de modernisation, d'ouverture et de planification stratégique.

-Il s'agit d'améliorer ces dispositifs et systèmes pour intéresser les jeunes, les diplômés, les investisseurs, les banques, les bailleurs de fonds, d'assurer la réingénierie des moyens et des ressources et préparer une relève qualifiée des effectifs.

-Des nouveaux dispositifs institutionnels, juridiques, d'éducation, d'information, de formation, de financement, d'assistance doivent être identifiés, structurés et organisés pour permettre la modernisation du secteur.

²³⁵ Renforcement de l'ANART et des institutions chargées de l'artisanat traditionnel, Fiche de projet de jumelage classique, Alger, Algérie, mars 2010

-Il s'agira, principalement, d'accompagner l'ANART dans la mise en place d'un dispositif de formation à distance adéquat, suite à une identification des besoins en compétences et à l'élaboration de projets de formation « E-Learning », adaptés aux exigences des métiers qu'exercent les artisans du secteur de l'artisanat traditionnel.

-L'atteinte de ce résultat se fait à travers la conception et la mise en place d'une méthodologie de formation qui vise la qualification des compétences professionnelles des artisans.

L'approche préconisée dans la fiche de jumelage vise 3 buts :

- 1- Situer la formation comme outil de construction des compétences professionnelles,
- 2- Construire des solutions formation orientées compétence,
- 3- Construire des parcours de professionnalisation.

De ce point de vue l'ANART, consciente de la nécessaire amélioration des compétences des artisans comme un des facteurs majeurs de la promotion du secteur, met la formation au centre de ses préoccupations. L'option formation à distance de type « E-Learning », comme outil d'autoformation le plus adéquat, a été choisie, parce qu'elle présente entre autres avantages :

- 1) De pouvoir être utilisée par une population d'artisans géographiquement dispersés, et
- 2) D'individualiser le rythme d'apprentissage de chacun des apprenants.

Le jumelage peut avoir un effet attractif pour ces artisans par une réhabilitation réelle et durable de l'activité à travers : voir **(Annexe N°05)**

- la revalorisation de leurs savoirs et savoir-faire,
- l'introduction d'un professionnalisme,
- l'innovation, la rupture de l'isolement de leurs activités par rapport à la sphère économique nationale.

3.1.5. Le cadre supplétif de l'opération de la formation au secteur d'artisanat traditionnel :

Avant que les artisans terminés leur formation soit auprès de maitres artisan ou au niveau des centres de formation professionnel, ils doivent de chacun a des connaissances sachant que les procédures d'adhésion à la chambre d'artisanat, la création d'entreprise, accès au financement bancaire et de gestion d'entreprise (marketing....etc), l'outil informatique, les langues.

Alors, la qualité de formation est assuré par la comme qualité d'enseignement aux niveaux des centres de formation et par la bonne qualité d'apprentissage transmet par les maitres artisans.

Aussi, ces qualités doivent adapter à tous les changements prévus au niveau des aspects théoriques et apprentissages dans le métier artisanal.

3.1.6. La formation et le marché du travail :

On a remarqué en Algérie, que le niveau d'habilité dans plusieurs secteurs est incomplet, mais il reste encore en récession, et On a observé de toute évidence la souffrance du secteur du bâtiment et travaux publiques qui fournissent des postes d'emploi à l'existence des mains œuvres compétents mais la plupart des jeunes n'ont assisté pas aux stages de formation au niveau des centres de formation professionnel.

Nous considérons, la formation-emploi nécessaire à l'augmentation de la production, ceci l'objet qui a été prend en charge par la tutelle du secteur de l'artisanat traditionnel et des métiers, par une garanti de la coordination avec le ministère de la formation professionnel via l'intégration des nouveaux branches des activités artisanales dans la nomenclature des institutions e formation professionnel.

Conclusion :

Dans ce deuxième chapitre, nous allons étudier les aspects théoriques de l'artisan.

Il ya deux types d'artisans et chacun à des caractéristiques propres. L'artisan traditionnel conserve son métier et il préfère travail avec ses proches. Il a des savoirs artisanaux (savoir faire, les savoirs et le savoir être) et des compétences limitées. Par contre l'artisan entrepreneur a des savoirs et des compétences développées, perd le métier artisanal d'origine, préfère la diversification dans un autre secteur d'activité et multiplie les partenariats pour s'intégrer dans un véritable réseau.

Concernant la formation, les besoins évoluent dans le domaine artisanal en raison de l'accroissement économique des villes avec la conservation et la transformation des pôles touristiques de la civilisation des antiquités en produit net qui incitent à la redynamisation du secteur artisanales tel que la motivation des jeunes artisans à créer des TPE artisanales. Cette méthode de la gestion défère à celle qui existe en Algérie.

Ainsi pour ce qui est de la formation en Algérie en relève que certains apprentis qui n'ont aucune virtuosité dans les techniques utilisables, et on trouve d'autres qui ont été recrutés en période d'apprentissage dans des travaux latéraux sans que les deux cotés héritent le métier. Tous ça à un impact négatif sur la qualité du produit, chose qui se répercute sur la qualité et le prix. Les autres savoirs artisanaux sont indispensables au métier de l'artisanat traditionnel.

CHAPITRE III :

**LES ARTISANS CREATEURS DES ACTIVITES DE L'ARTISANAT
TRADITIONNEL RELEVANT DE LA CHAMBRE DE L'ARTISANAT
ET DU METIERS DE LA WILAYA DE TIARET**

Clicours.COM

Introduction

Dans le but de réaliser l'étude de cas, nous avons contacté et nous nous sommes rapproché de la chambre de l'artisanat traditionnel et du métiers de la wilaya de Tiaret afin de nous offrir l'ensemble des données statistiques sur l'artisan traditionnel de la selle arabe et du tapis traditionnel.

Parallèlement, nous nous sommes référées à notre première étape à une approche quantitative qui présente les données statistiques des artisans au niveau de la wilaya de Tiaret. En deuxième étape nous avons opté une démarche qualitative se basant sur un entretien avec les artisans de la selle arabe et du tapis traditionnel.

Effectivement pour étudier le métier l'artisan, Il convient d'étudier le phénomène par le biais d'une approche quantitative qui présente ces principales caractéristiques et cela sur la base des données statistiques actuelles. Cette approche fera l'objet de la première section. Dans deuxième section nous avons opté une démarche qualitative en se basant sur entretien effectué avec les artisans.

**SECTION (1) : LES ARTISANS CREATEURS DES ACTIVITES DE L'ARTISANAT
TRADITIONNEL RELEVANT DE LA CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DU
METIERS DE LA WILAYA DE TIARET « ANALYSE QUANTITATIVE »**

1.1. La situation de l'inscription et de radiation d'artisans pendant la période 1998-2009

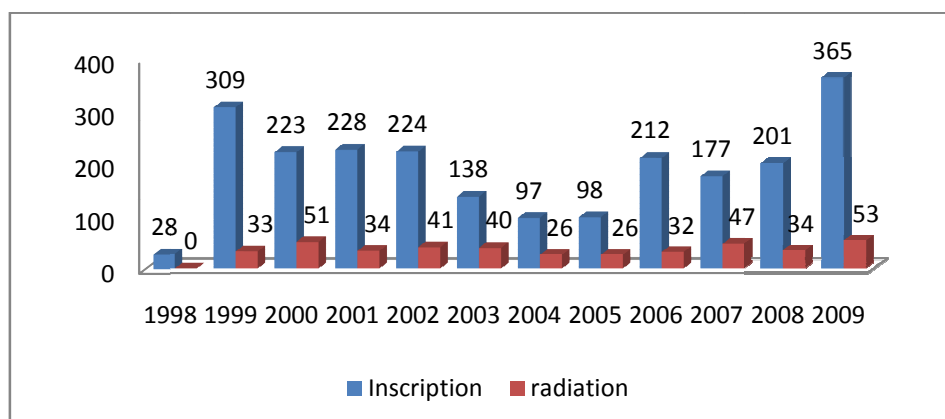
à wilaya de Tiaret

1.1.1. Le Milieu urbain

Années	Domaines d'activité							
	Artisanat traditionnel et d'art		Artisanat de production de biens		Artisanat de services		Total	
	<i>inscription</i>	<i>Radiation</i>	<i>inscription</i>	<i>Radiation</i>	<i>inscription</i>	<i>Radiation</i>	<i>inscription</i>	<i>Radiation</i>
1998	5	0	6	0	17	0	28	0
1999	25	0	61	5	223	28	309	33
2000	18	2	75	8	130	41	223	51
2001	17	2	77	10	134	22	228	34
2002	13	7	80	16	131	18	224	41
2003	18	1	34	10	86	29	138	40
2004	5	4	32	5	60	17	97	26
2005	20	2	21	7	57	17	98	26
2006	13	3	28	7	165	22	212	32
2007	18	6	14	3	145	38	177	47
2008	23	2	50	5	128	27	201	34
2009	35	5	90	8	240	40	365	53
Total	216	34	568	84	1516	299	2300	417

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°01 : Inscription et de radiation dans Le milieu urbain / wilaya de Tiaret



La part d'inscription de chaque domaine d'activité :

Artisanat traditionnel et d'art 9,4%, Artisanat de production de biens 24,7% et Artisanat de services 65,9%

La part du Radiation de chaque domaine d'activité :

Artisanat traditionnel et d'art 8,15%, Artisanat de production de biens 20,14% et Artisanat de services 71,70%

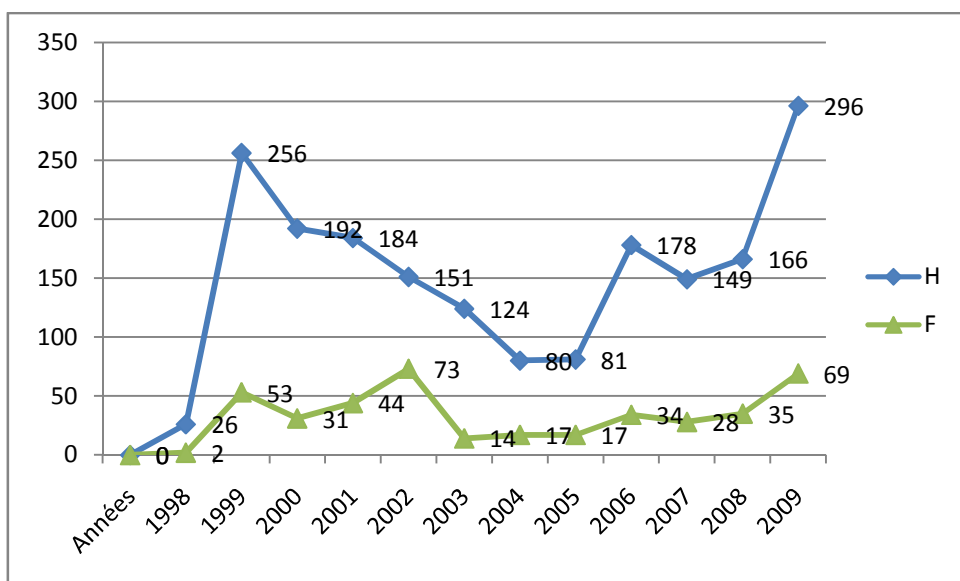
1.1.1.1. INSCRIPTION :

A) Selon les années

Années	Artisans		Artisanes	
	Inscription	Pourcentage (%)	L'inscription	Pourcentage (%)
1998	26	1,38	2	0,48
1999	256	13,59	53	12,71
2000	192	10,19	31	7,43
2001	184	9,77	44	10,55
2002	151	8,01	73	17,51
2003	124	6,58	14	3,36
2004	80	4,24	17	4,08
2005	81	4,3	17	4,08
2006	178	4,45	34	8,15
2007	149	7,91	28	6,71
2008	166	8,81	35	8,39
2009	296	15,71	69	16,55
Total	1883	100	417	100
Moyen annuel	156		34	
Moyen mensuel	12		2	

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°03 : Inscription Artisans et Artisanes Selon les années



Au niveau de la wilaya de Tiaret, l'année 1999 a réalisé des bons résultats par 256 artisans enregistrés à cause de la politique d'encouragement de l'investissement individuelle ou moment où l'état décidait d'entrer à l'économie de marché. Cependant l'année 2009 a enregistré très bon résultat par l'enregistrement de 296 activités artisanales. Ce dernier résultat ouvre la porte d'optimisme aux années prochaines.

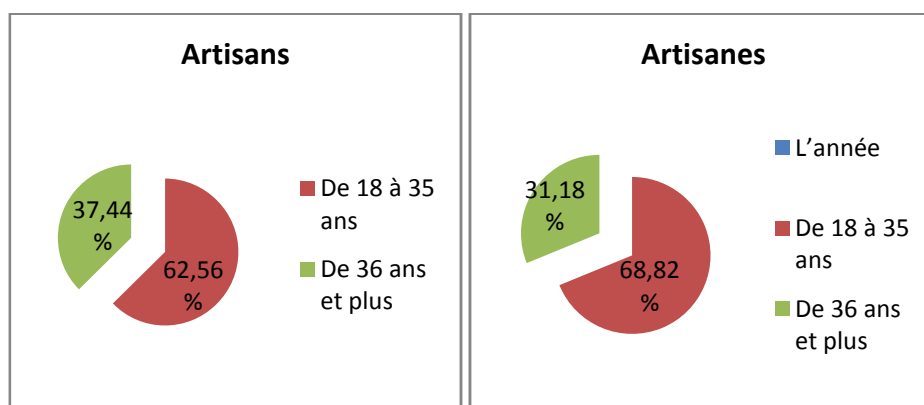
Des meilleurs résultats d'inscription des artisanes (artisans féminins) ont été enregistrés à partir de 1999 à 2002 ; de même en 2009, mais le mouvement de la création des activités artisanales féminines dans le milieu urbain est peu énergique, cette croissance chétive dans le nombre des artisanes qui ne dépasse pas 34 créations, cela équivaut à 02 inscriptions par mois. Souvent la création des activités artisanales au niveau urbain est caractérisée par des métiers de service tel que la coiffure d'âme, la couture...etc. ainsi la femme au niveau urbain ignore les activités artisanales, elle s'intéresse aussi aux activités commerciales.

B) selon catégorie d'âge :

	Artisans		Artisanes	
L'année	L'inscription	Pourcentage (%)	L'inscription	Pourcentage (%)
De 18 à 35 ans	1178	62,56	287	68,82
De 36 ans et plus	705	37,44	130	31,18
Total	1883	100	417	100

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°04: Inscription Artisans et Artisanes / catégorie d'âge



Selon ce graphe, les inscriptions est dominée par la catégorie des artisans moins âgé, elles représentent double des inscrites à la catégorie des artisans plus âgé. Peut-être que la modernité des informations acquiesçaient et ses ambitions à la création des activités artisanales après la formation qu'ont fait la différence entre les deux catégories.

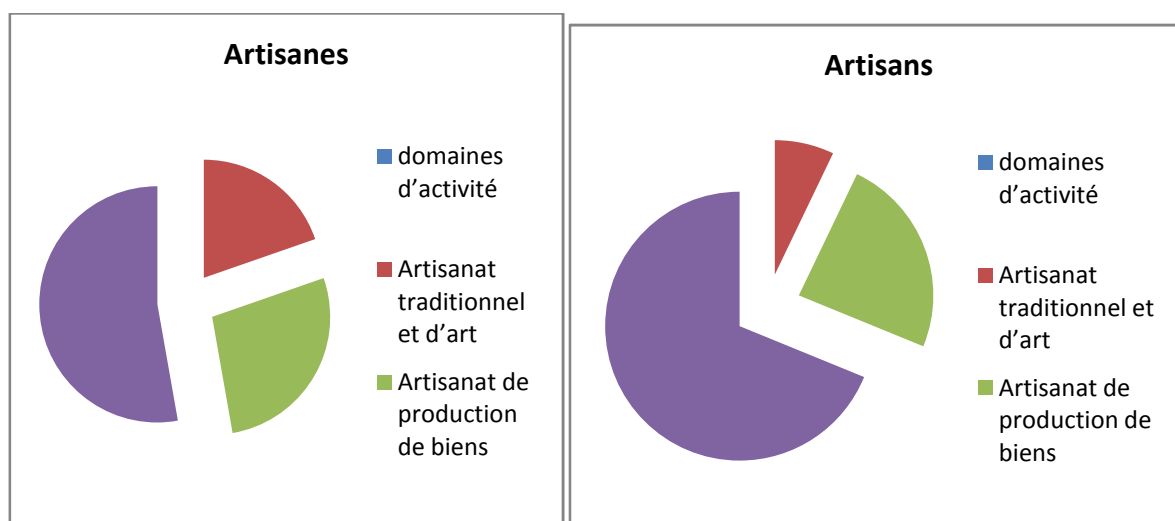
Généralement, les catégories plus âgé sont des artisans qui ont déjà travail dans l'informelle et après ils ont obtenu des cartes d'artisans.

C) Selon domaines d'activité :

	Artisans		Artisanes	
domaines d'activité	inscription	Pourcentage (%)	Inscription	Pourcentage (%)
Artisanat traditionnel et d'art	134	7,12	82	19,66
Artisanat de production de biens	453	24,06	115	27,57
Artisanat de services	1296	68,82	220	52,75
Total	1883	100	417	100

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM

Graphique N°5 /Inscription d'artisans masculins féminin Selon domaines d'activité



Artisanat de services représente 68,82% presque 2/3 les inscriptions d'artisans masculins, nous expliquons ça à travers la formation basique des artisans, le volume des moyens nécessaire aux activités, le volume grand de la commande, ce domaine permet la circulation facile aux ces activités n'exige pas un local stable (ambulant) ou un petit local et facilité d'obtenir des crédits financiers.

D'après le tableau le secteur des services représente presque 53% plus d'un 1/2 des activités

artisanales pratiquées par les artisanes , car la nature de ces activités conforme les caractéristiques de la l'artisanne dans le milieu urbain ; à l'instar de la coiffure, la haute couture , la peinture sur tissu.....etc. qui exigent que des outils de travail simples et des petits ateliers.

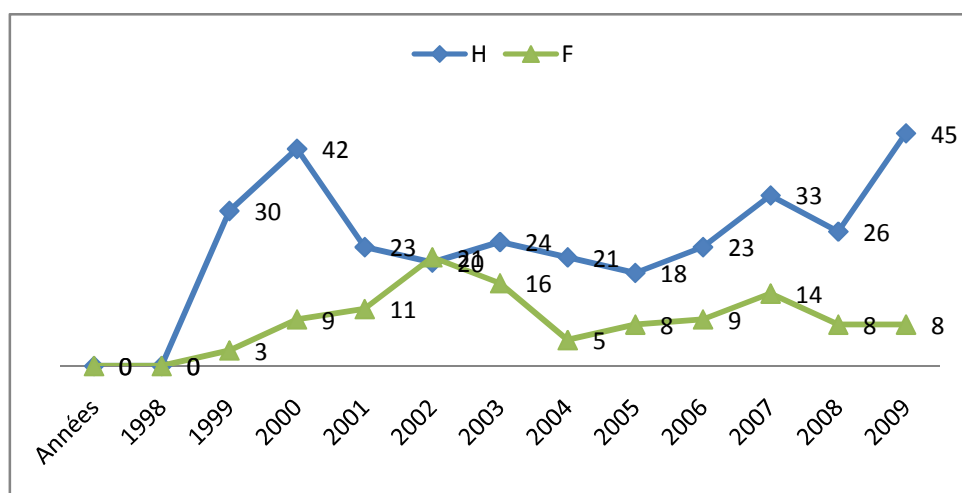
1.1.1.2. RADIATION :

A) 1.Selon les années

	Artisans		Artisanes	
Années	Radiation	Pourcentage(%)	Radiation	Pourcentage (%)
1998	0	0	0	0
1999	30	9,84	3	2.68
2000	42	13,77	9	8.04
2001	23	7,54	11	9.82
2002	20	6,56	21	18.75
2003	24	7,87	16	14.29
2004	21	6,89	5	4.46
2005	18	5,9	8	7.14
2006	23	7,54	9	8.04
2007	33	10,82	14	12.5
2008	26	8,52	8	7.14
2009	45	14,75	8	7.14
Total	305	100	112	100
Moyen annuel	25		9	
Moyen mensuel	2		0,75	

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°6 /Radiation d'artisan et d'artisanses selon les années



Le graphe de radiation masculin est presque le même que le graphe d'inscription masculin, nous expliquons ça par la loi de la concordance. Nous constatons en l'année 2005 un bas niveau de radiation par rapport à l'inscription masculine, nous expliquons cette radiation les efforts possibles ou non réussites à la création des activités aux régions ne fournit pas des opportunités, ou à cause que les artisans ne possèdent pas les moyens ou les qualifications qui permettent à la continuation d'activité.

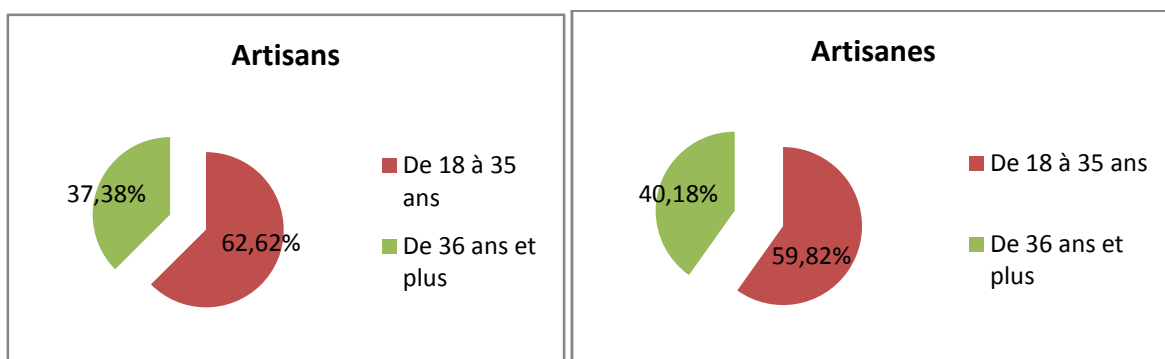
La radiation des artisanes ne représente que des 09 radiées par an. Mais on pense que ce niveau de radiation est plus élevé, car il représente 27% du taux d'inscription.

B) Selon catégorie d'âge :

L'année	Artisans		Artisanes	
	Radiation	Pourcentage (%)	radiation	Pourcentage (%)
De 18 à 35 ans	191	62,62	67	59.82
De 36 ans et plus	114	37,38	45	40.18
Total	305	100	112	100

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°7/Radiation Artisans et Artisanes Selon la catégorie d'âge



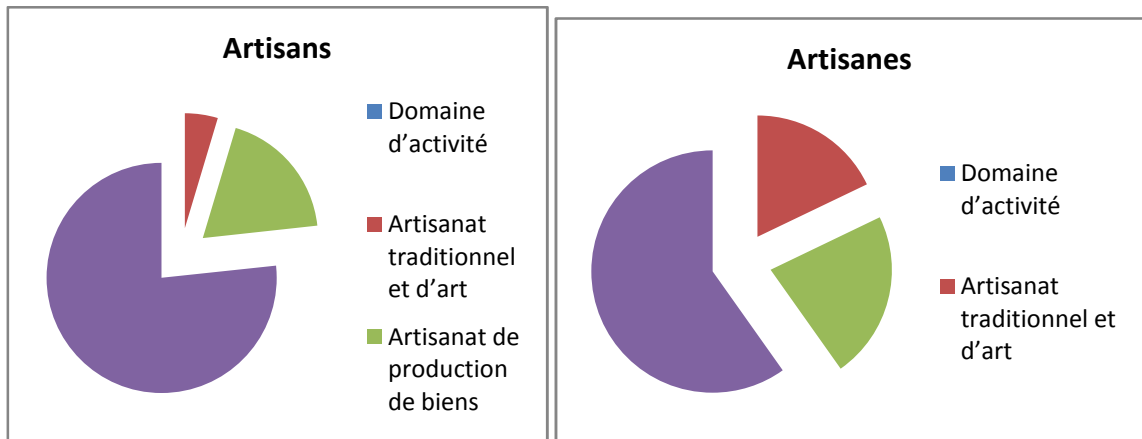
Le pourcentage de radiation des catégories d'artisans moins âgés est plus le double de radiation des catégories d'artisans âgés. Nous constatons que les artisans moins âgés radiant adéquatent à la situation des artisans moins âgés inscrits. On peut citer à cet égard plusieurs raisons en justifiant le niveau de croissance en radiation des jeune filles artisanales, cela est strictement dû au manque de l'expérience ; la relation conjugale qui même parfois au déménagement, alors que le changement de logement empêche les femmes à arrêter leurs carrières. On cité de plus la première de la demande " les clients". En ce qui concerne les femmes âgées, inconsideré que le changement des circonstances et le taux de rendement plus bas, le manque de l'expérience sur le plan gestionnaire ; sont tous des facteurs qui mènent directement à la radiation.

C) Selon Domaine d'activité :

Domaine d'activité	Artisans		Artisanes	
	Radiation	Pourcentage (%)	Radiation	Pourcentage (%)
Artisanat traditionnel et d'art	14	4,59	20	17.86
Artisanat de production de biens	57	18,69	25	22.32
Artisanat de services	234	76,72	67	59.82
Total	305	100	112	100

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°8/Radiation d'artisans et d'artisanses Selon domaines d'activités



Le secteur des services représente $\frac{3}{4}$ des radiations totales, cela dû au règlement (à la loi de concordance) car il représente le secteur créateur des activités artisanales, et aux changements socio-économique à l'instar de l'achèvement des projets, la perte des clients ou changement d'intérêts et préoccupations.

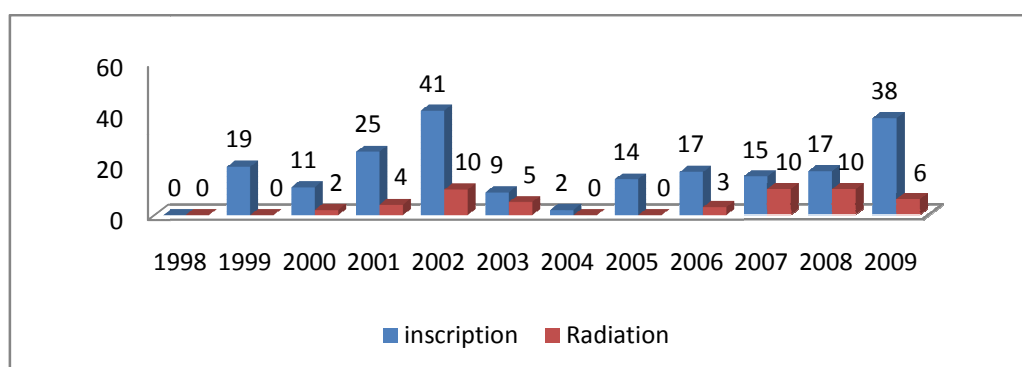
Le taux de radiation des artisanes dans le secteur des services est plus élevés au niveau de la wilaya de Tiaret; elle represente $\frac{2}{3}$ de la radiation totale. Le secteur des services est à la face d'une concurrence vitale ; pour cela, il faut accroître le rendement de la rentabilité des activités artisanales autant qu'une condition essentielle afin de revivre cette tache. L'abandon fréquent des activités artisanales représente un facteur aiguisé qui mènent les artisanes à la radiation.

1.1.2. LE Milieu rural

Années	Domaines d'activité							
	Artisanat traditionnel et d'art		Artisanat de production de biens		Artisanat de services		Total	
	inscription	Radiation	inscription	Radiation	inscription	Radiation	Inscription	Radiation
1998	0	0	0	0	0	0	/	/
1999	2	0	3	0	14	0	19	0
2000	0	0	2	0	9	2	11	2
2001	2	0	10	2	13	2	25	4
2002	2	1	19	5	20	4	41	10
2003	2	0	4	1	3	4	9	5
2004	0	0	1	0	1	0	2	0
2005	9	0	1	0	4	0	14	0
2006	2	1	1	1	14	1	17	3
2007	2	3	1	0	12	7	15	10
2008	1	1	4	5	12	4	17	10
2009	1	0	8	0	29	6	38	6
Total	23	6	54	14	131	30	208	50

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°02 : Inscription et de radiation d'artisans dans Le milieu rural/ wilaya de Tiaret



La part d'inscription de chaque domaine d'activité :

- Artisanat traditionnel et d'art 11%,
- Artisanat de production de biens 26%
- Artisanat de services 63%

La part de la radiation de chaque domaine d'activité :

- Artisanat traditionnel et d'art 12%,
- Artisanat de production de biens 28%
- Artisanat de services 60%

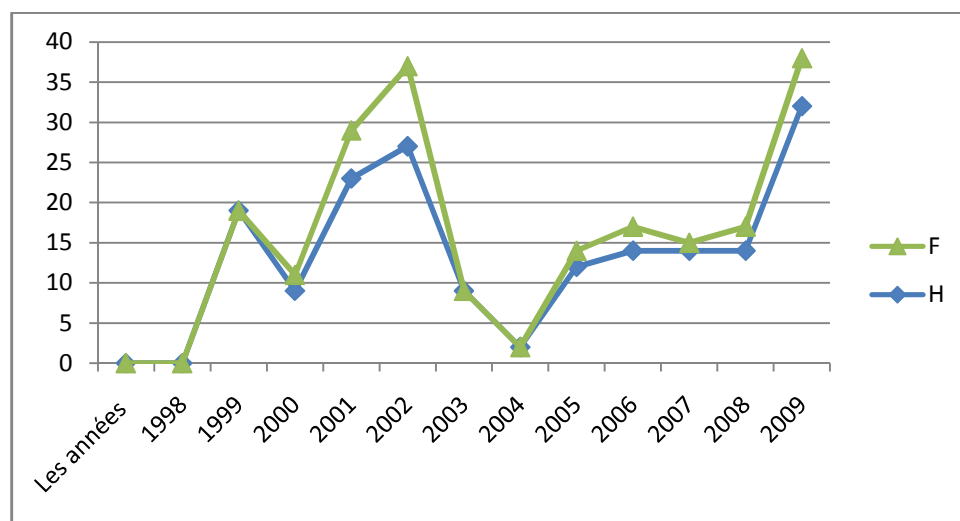
1.1.2.1. INSCRIPTION :

A) selon les années

	Artisans		Artisanes	
Les années	L'inscription	Pourcentage (%)	L'inscription	Pourcentage (%)
1998	0	0	0	0
1999	19	10,86	0	0
2000	9	5,14	2	6,06
2001	23	13,14	6	18,18
2002	27	15,43	10	30,3
2003	9	5,14	0	0
2004	2	1,14	0	0
2005	12	6,86	2	6,06
2006	14	8	3	9,09
2007	14	8	1	3,03
2008	14	8	3	9,09
2009	32	18,29	6	18,18
Total	175	100	33	100
Le moyen annuel	15		3	
Le moyen mensuel	1		Enregistrement 1 chaque 4 mois	

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°9/ inscription d'artisans et d'artisanes Selon les années



Le taux de l'inscription sur le plan de l'artisanat traditionnel et des métiers dans le milieu rural est faible. Nous n'enregistrons qu'une seule inscription par mois. Le taux d'inscription dans le milieu rural ne représente que 8% de l'inscription dans le milieu urbain. En 1999, nous avons enregistré un meilleur résultat d'inscription dans le milieu urbain ; cela est dû au lancement des réinscriptions de l'année en cours.

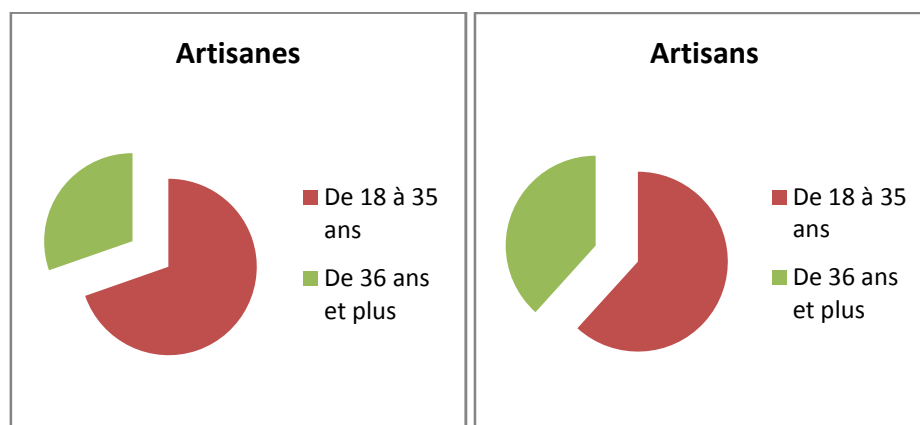
Le taux des artisanes dans le milieu rural est faible, esquivant à 03 inscription par an. Pour cela, il faut concorder les efforts afin d'y aboutir une croissance vitale au niveau de l'inscription des artisanes dans ces régions, en tenant compte le caractère conservateur de ces régions rurales notamment les coutumes et les traditions des villages.

B) Selon la catégorie d'âge :

	Artisans		Artisanes	
Année	L'inscription	Pourcentage (%)	L'inscription	Pourcentage (%)
De 18 à 35 ans	108	61,71	23	69,7
De 36 ans et plus	67	38,29	10	30,3
Total	175	100	33	100

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°10/ inscription d'artisans et d'artisanes selon la catégorie d'âge



Sur le plan rural, nous avons enregistré l'inscription des artisans féminins moins de 35 qui représentent la catégorie majeur. Nous pouvons citer les mêmes justifications précédentes: l'actualisation des informations et connaissances que possèdent les nouveaux diplômés, leurs désires vitaux de pratiquer des métiers indépendants après leurs Achèvement de l'étude.

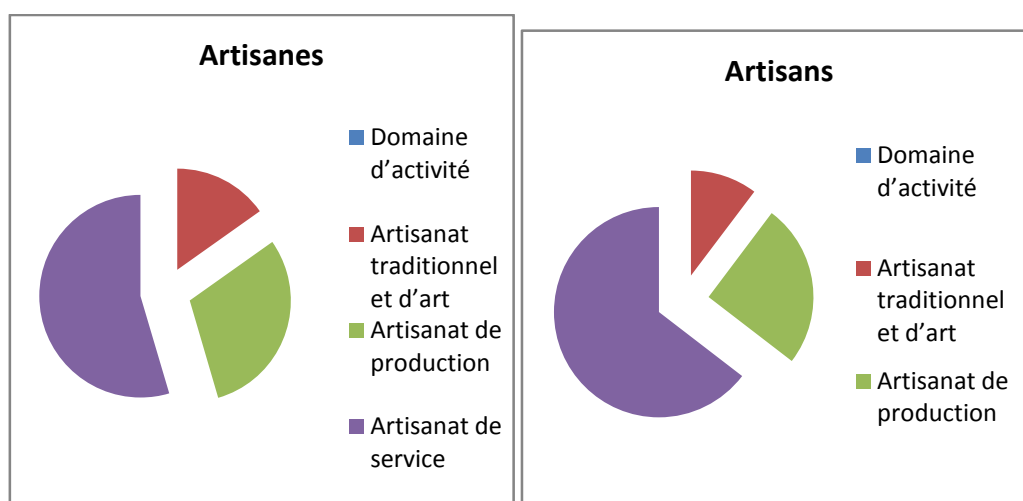
Malgré les artisanes sont très limité inscrites au registre de l'artisanat traditionnel et des métiers, elle est dominée par la catégorie d'âge des artisanes moins âgé, elles représentent $\frac{3}{4}$ des inscrites.

C) Selon domaine d'activité :

Domaine d'activité	Artisans		Artisanes	
	L'inscription	Pourcentage (%)	L'inscription	Pourcentage (%)
Artisanat traditionnel et d'art	18	10.29	5	15,15
Artisanat de production	44	24.14	10	30,3
Artisanat de service	113	64.57	18	54,55
Total	175	100	33	100

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°11/ inscription homme et féminine selon domaine d'activité



Les activités de l'artisanat du service représentent 2/3 des inscriptions total où la demande de ces activités ont trouvé énorme dans les zones rurales. Puis vient au deuxième rang des activités de l'artisanat du production qui répondent aux besoins quotidiens des citoyens de la campagne entourant la localisation de l'activité. Ces activités ont des difficultés dans la distribution de leurs produits en raison des coûts élevés de transport et la propagation des clients dans différentes régions.

Le secteur de l'artisanat traditionnelle et de métiers domine les activités professionnelles créées par les artisanes et qui représentent 55%, se sont des activités reconnues au niveau du monde rural à l'instar de la couture traditionnelle, le tissage, et la céramique....etc.

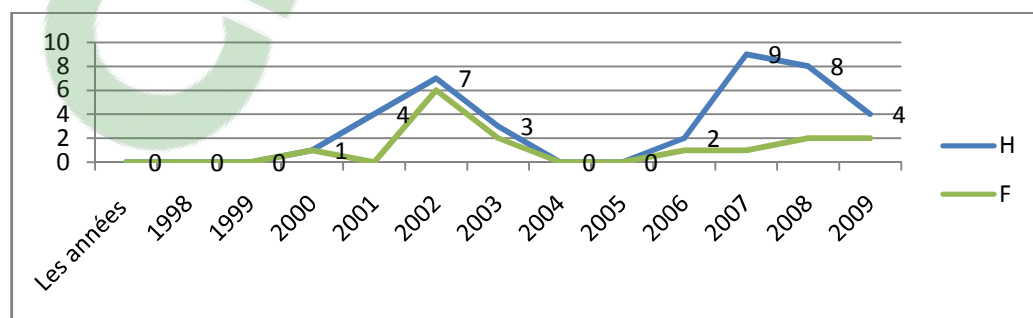
1.1.2.2.RADIATION

A) Selon les années :

	Artisans		Artisanes	
Les années	Radiation	Pourcentage	Radiation	Pourcentage
1998	0	0	0	0
1999	0	0	0	0
2000	1	2,63	1	6,67
2001	4	10,53	0	0
2002	7	18,42	6	40
2003	3	7,89	2	13,33
2004	0	0	0	0
2005	0	0	0	0
2006	2	5,26	1	6,67
2007	9	23,68	1	6,67
2008	8	21,05	2	13,33
2009	4	10,53	2	13,33
Total	38	100	15	100
Le moyen	3		1	
Le moyen	Radiation 1 chaque 4mois		Numéro négligent	

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°12/ Radiation Artisans et Artisanes selon les années



Le diagramme indique des croissances aigues en 2002 et 2007. Alors que le niveau de radiation est faible et ne dépasse qu'une seule radiation chaque 04 mois, nous pouvons signaler à ce stade que le niveau est acceptable. Le taux de radiation a abouti à niveau 0 durant plusieurs années en 1998, 1999, 2002, 2005.

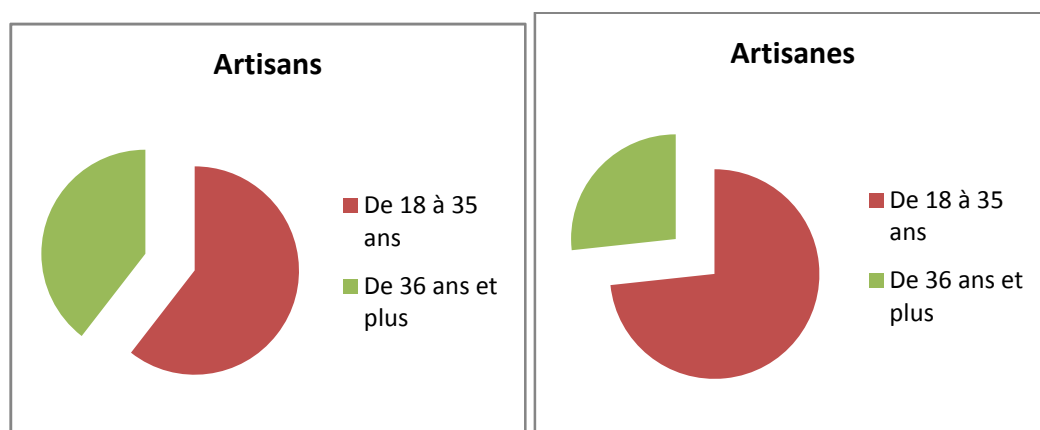
Au niveau de la wilaya de Tiaret, nous avons enregistré que des 15 artisanes radiées pendant 10 ans, cependant, il faut signaler que ce taux doit être comparé aux taux des inscrites.

B) Selon la catégorie d'âge :

	Artisans		Artisanes	
Année	Radiation	Pourcentage (%)	radiation	Pourcentage (%)
De 18 à 35 ans	23	60,53	11	73,33
De 36 ans et plus	15	39,47	4	26,67
Total	38	100	15	100

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°13/ Radiation Artisans et Artisanes selon la catégorie d'âge



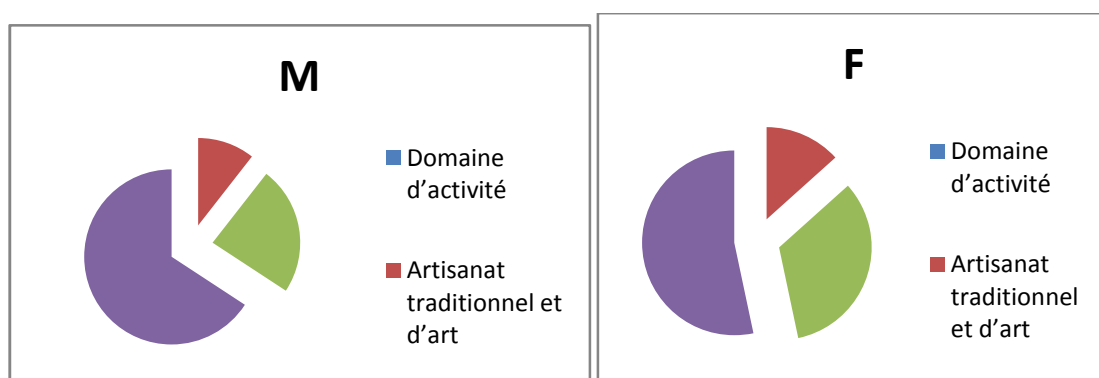
Nous trouvons à ce stade que le règlement de la concordance est conforme aussi à la radiation et l'inscription, vu que la catégorie des artisans les plus jeunes représente la majorité (la plus part) des radies autant que des inscrits. Le taux de radiation qui concerne la catégorie des jeunes se multiplie il dépasse $\frac{3}{4}$ de la radiation total des artisans dans le niveau rural.

C) Selon domaine d'activité :

Domaine d'activité	Artisans		Artisanes	
	Radiation	Pourcentage (%)	radiation	Pourcentage (%)
Artisanat traditionnel et d'art	4	10,53	2	13,33
Artisanat de production	9	23,68	5	33,33
Artisanat de service	25	65,79	8	53,33
Total	35	100	15	100

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°13/ Radiation Artisans et Artisanes selon domaine d'activité



2 / 3 c'est La radiation de l'activité de l'artisanat du service, représente la majorité des radiations existent dans les domaines d'activités. On peu changer cette situation, par la loi de concordance entre le nombre d'inscrits et effacé dans les activités de service, en plus de

changements économiques et sociaux au niveau local tel que la fin des travaux de projets ou de perte des clients, Tous le influencer positivement sur du phénomène de radiation.

A l'instar des artisans, la radiation touche aussi la catégorie des artisans féminins au niveau du monde rural surtout .cela est dû aux demandes fréquentes qui poussent ces artisanes à abandonner leurs métiers.

1.2. La situation globale des artisans masculins(M) et féminins(F) de la wilaya de Tiaret pendant la période1998-2009:

A) Selon Domaine d'activité :

	Domaines	Milieu urbain			Milieu rurale			Total		
		M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Wilaya Tiaret	Artisanat traditionne l et d'art	14	20	34	4	2	6	18	22	40
	Artisanat de production e biens	59	25	84	9	5	14	68	30	98
	Artisanat de service	232	67	299	22	8	33	254	75	329
	Total	305	112	417	35	15	53	340	127	467

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

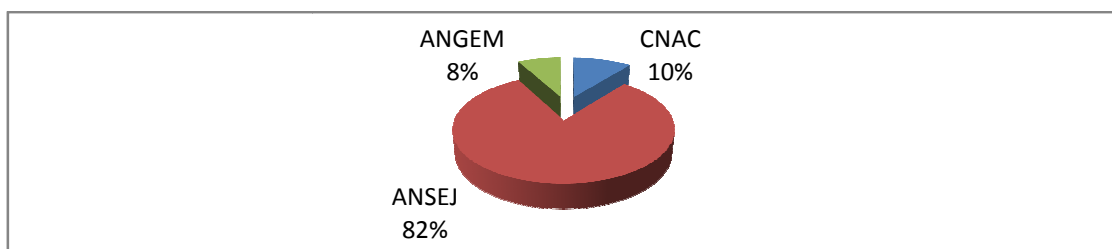
1.3. Subventions de l'état :

1.3.1. la Situation des bénéficiaires:

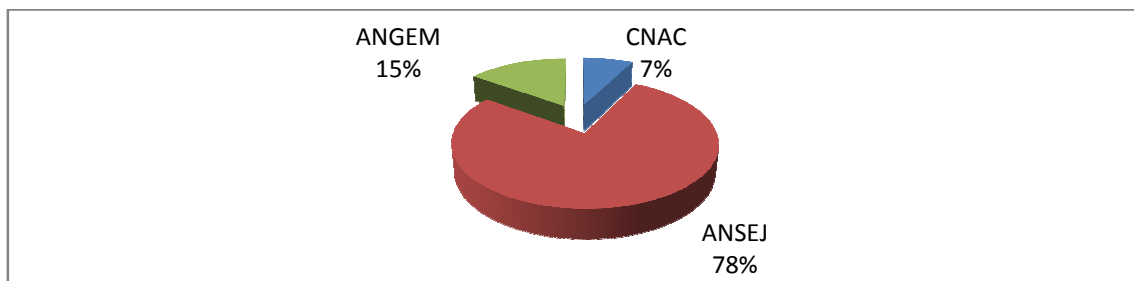
Subventions	Tiaret		
	Artisans	Artisanes	Total
CNAC	19	5	24
ANSEJ	147	52	199
ANGEM	14	10	24
Total	180	67	247
%	14,54	46,21	17,86

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

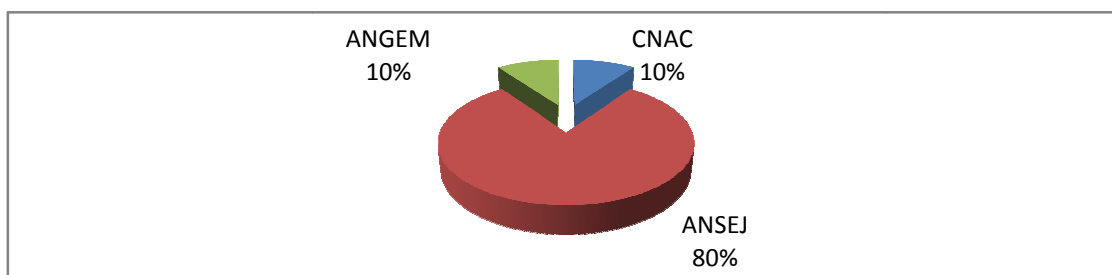
Graphique N°14 les artisans bénéficiaires



Graphique N°15 les artisanes bénéficiaires



Graphique N°16 les artisans et artisanes bénéficiaires



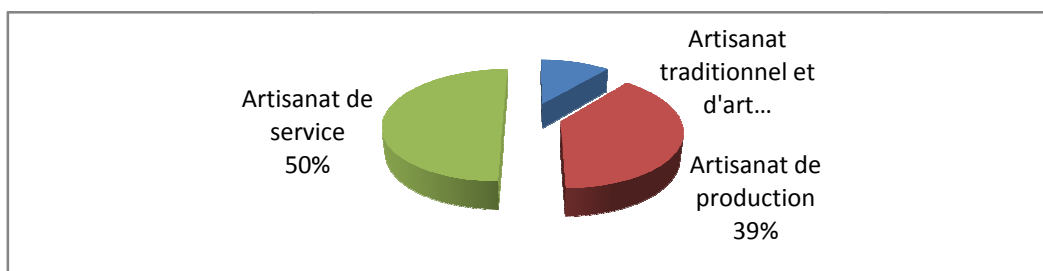
Généralement, le taux des bénéficiaires de différents types du soutien étatique a parvenu 18% de l'ensemble des artisans au niveau de la chambre de l'artisanat traditionnel et des métiers. Le taux de bénéfice des artisans se diffère de celui des artisans que leur bénéfice n'a dépasse 15%. L'ANSEJ représente le dispositif souteneur des artisans avec un taux de 69% du soutien total.

1.3. 2. Distribution de subvention selon domaine d'activité :

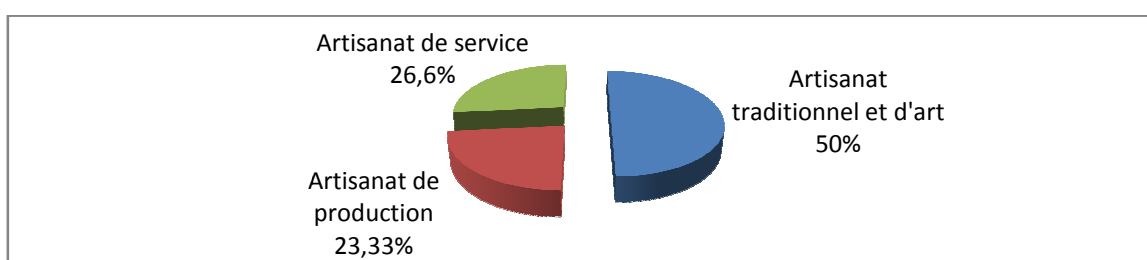
Subvention	Domaines d'activité				Montant
	Artisanat traditionnel et d'art	Artisanat de production de biens	Artisanat de service	total	
CNAC	4	14	18	36	13.182.244 ,00
ANSEJ	15	7	8	30	30.430.827,00
					411.503.577,00
ANGEM	0	10	33	43	97.526.300,00
TOTAL	19	31	59	109	552.642.948,00
%	17,43%	28,24%	54 ,12%	100%	

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

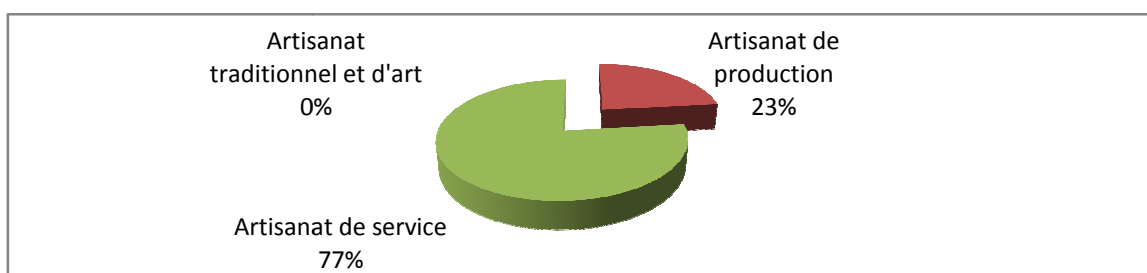
Graphique N°17 Subvention CNAC



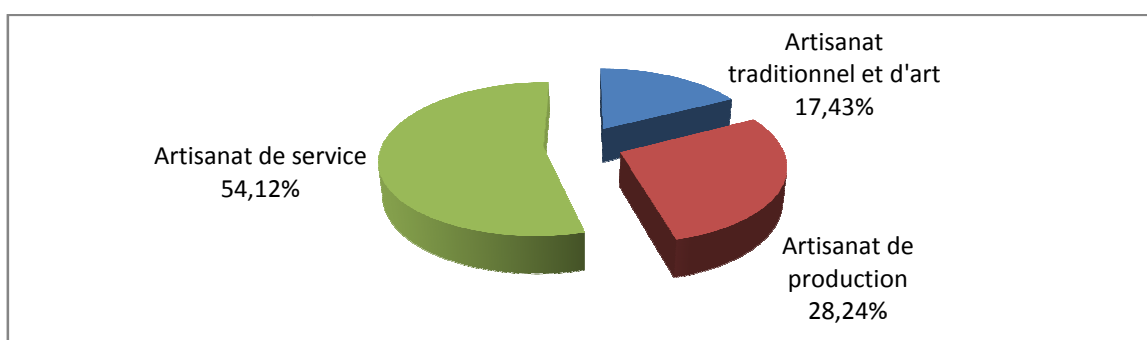
Graphique N°18 Subvention ANSEJ



Graphique N°19 Subvention ANGEM



Graphique N°20 Subvention CNAC, ANSEJ et ANGEM



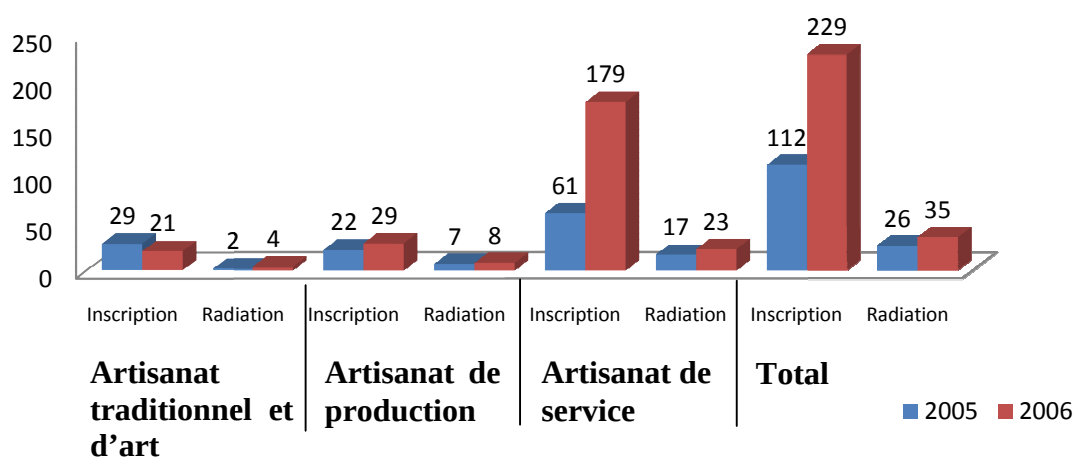
1.4. Situation Comparative entre les années :

L'année 2005-2006 :

Années	Domaine d'activité							
	Artisanat traditionnel et d'art		Artisanat de production		Artisanat de service		Total	
	Inscrit	Radier	I Inscrit	Radier	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier
2005	29	2	22	7	61	17	112	26
2006	21	4	29	8	179	23	229	35
différence	-8	2	7	1	118	6	117	9

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°21 Comparaison 2005-2006



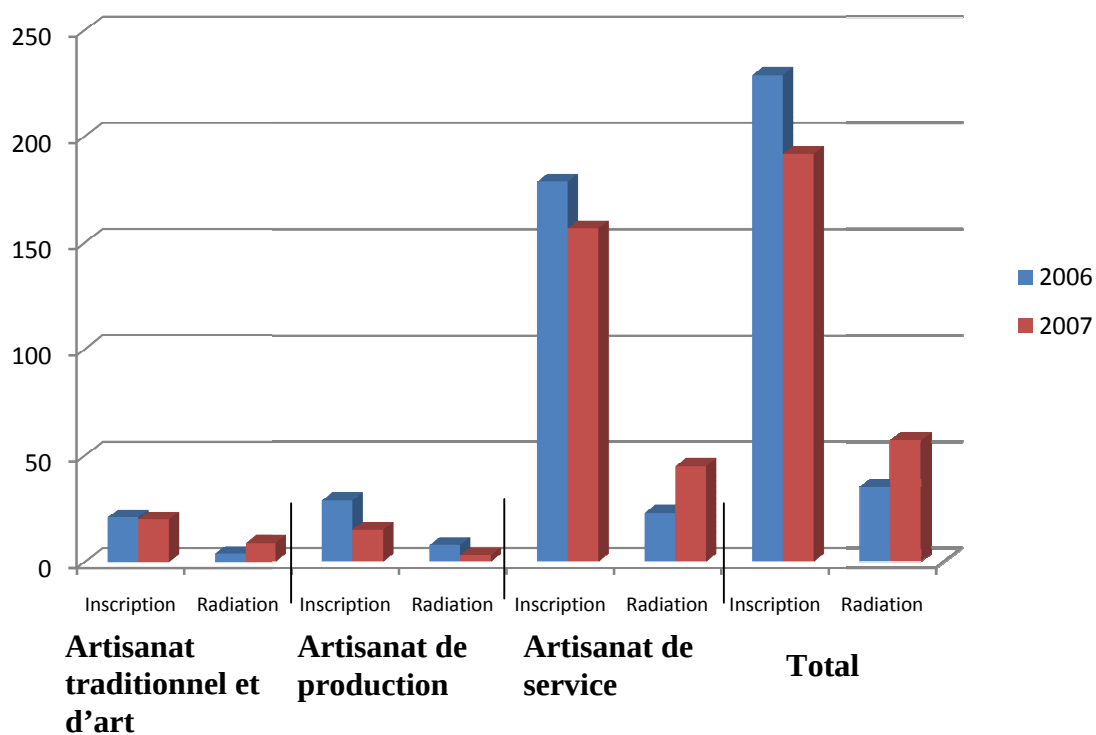
Dans ce cas le nombre des artisans se multiplie en dépassant 100% des inscriptions au cours des années 2005 et 2006. Une croissance vitale a été enregistrée au niveau du secteur de l'artisanat traditionnel avec un taux de 293%

L'année 2006-2007 :

Années	Domaine d'activité						
	Artisanat traditionnel et d'art		Artisanat de production		Artisanat de service		Total
	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier	Inscrit
2006	21	4	29	8	179	23	292
2007	20	9	15	3	157	45	192
différence	-1	5	-4	-5	-22	43	22

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°22 Comparaison 2006-2007 :



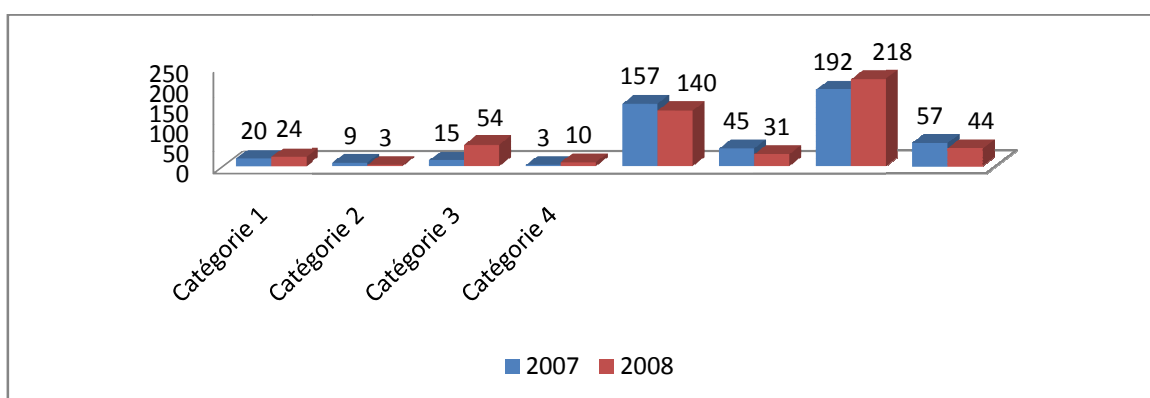
En comparant l'évolution des activités artisanales entre 2006 et 2007 nous ne trouvons pas les mêmes tendances. L'artisanat Du services a enregistré une baisse au niveau des inscriptions avec un taux de 12 inscriptions ,alors que le taux de radiation est élevé avec un taux de 100%.

L'année 2007-2008

Années	Domaine d'activité							
	Artisanat traditionnel et d'art		Artisanat de production		Artisanat de service		Total	
	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier
2007	20	9	15	3	157	45	192	57
2008	24	3	54	10	140	31	218	44
différence	4	-6	39	7	-17	-14	26	-13

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°23 Comparaison 2007-2008



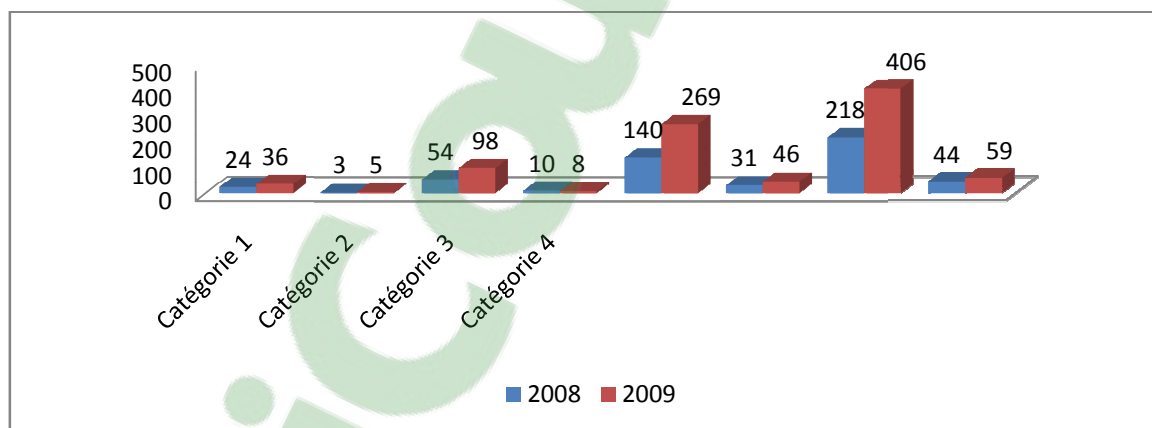
Pendant cette période, nous avons enregistré une croissance 'inscription au niveau de l'artisanat de production par contre à l'artisanat du service qui a enregistré une baisse légère.

L'année 2008-2009 :

Années	Domaine d'activité							
	Artisanat traditionnel et d'art		Artisanat de production		Artisanat de service		Total	
	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier
2008	24	3	54	10	140	31	218	44
2009	36	5	98	8	269	46	406	59
Différence	12	2	44	-2	129	15	188	15

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N°24 Comparaison 2008-2009



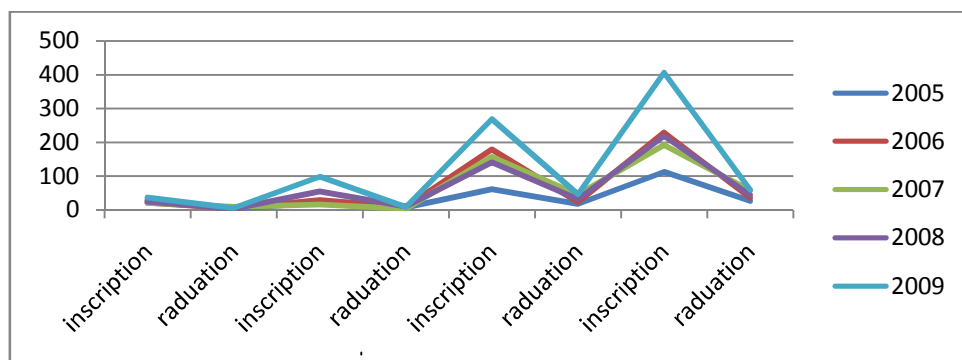
La période 2008 à 2009 a enregistré une croissance vitale. Dans tous les secteurs notamment le secteur des services, le taux de croissance a abouti 92%. La radiation n'a pas enregistré une évolution perceptible.

1.5.La différence entre les années 2005/2009 :

Années	Domaine d'activité							
	Artisanat traditionnel et d'art		Artisanat de production		Artisanat de service		Total	
	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier	Inscrit	Radier
2005	29	2	22	7	61	17	112	26
2006	21	4	29	8	179	23	229	35
2007	20	9	15	3	157	45	192	57
2008	24	3	54	10	140	31	218	44
2009	36	5	98	8	269	46	406	59

Source : Tableau élaboré par nos soins «Registres de dépôts CAM»

Graphique N25/ Situation d'enregistrement et radiation entre 2005/2009



La période 2005 à 2009 est distinguée par une certaine croissance dans toutes les activités, surtout sur le plan de l'artisanat de la production alors que le domaine de l'artisanat du service n'a enregistré aucune évolution espérée sauf en 2009 a enregistré un taux élevé.

SECTION (2): ENTRETIEN EFFECTUE AVEC LES ARTISANS DE LA SELLE ARABE ET DU TAPIS TRADITIONNEL DE LA WILAYA DE TIARET « ANALYSE QUALITATIF »

Notre point de départ, a été d'essayer de comprendre ce qui motive ou entrave l'artisan de la selle arabe et l'artisane du tapis traditionnel à Tiaret. Afin de trouver une réponse fiable, cette section sera consacrée à étudier les données qualitatives issues d'un ensemble de cas d'entretiens propres aux ces artisans par interviewées suite à une enquête sur le terrain.

2.1 Méthodologie d'enquête :

2.1.1 Le choix de l'échantillon :

La constitution de l'échantillon a été faite sur la base d'une liste des artisans hommes et femmes, mise à notre disposition par la chambre d'artisanat de Tiaret.

La question qui nous a facilité de mener les responsables de la chambre de l'artisanat à Tiaret dans la sélection de ses artisans a été la suivante : Quelles sont les artisans de la selle arabe et de tapis traditionnel qui existent à Tiaret ?

Le choix a été fait en fonction des artisans inscrits à cette chambre d'artisanat et des métiers.

A partir de ce choix, on n'a pu entretenir les artisans cas par cas, sauf quelque artisans de la selle arabe qu'ils ont facilité de s'entretenir avec nous. Plusieurs artisan sont changé d'adresse, et surtout les femmes. En ce qui concerne les traditions de la région, autres femmes artisane ont refusé de s'entretenir avec nous (la plupart des artisanes habitent dans les régions ruraux), encore autre artisans ont refusé de s'entretenir avec nous car, ils ont considéré que nous sommes un contrôleur fiscal. Devant cette situation, nous avons changé la méthode de l'entretien. Effectivement, à l'occasion de salon national de tapis traditionnel à Ghardaïa, on a pu entretenir durant dix jours les artisanes du tapis traditionnel.

2.1.2. L'organisation et la répartition du guide d'entretien :

Ce guide d'entretien a été conçu pour tester notre principale question étudiée dans la partie théorique : **Quelles sont les modes de gestion que doivent pratiquer pour qu'il l'artisan algérien puisse atteindre ses finalités professionnelles autrement dit à faire réussir à son métier ?**

Autrement dit :

1. Quelles sont les mesures à prendre par l'état à l'égard de l'artisan pour sauvegarder et développer l'artisanat traditionnel ?
2. Qu'est ce qu'il doit faire l'artisan traditionnel en Algérie pour conserver la continuation et le développement dans son métier ?

Les hypothèses :

H01 : la stratégie du secteur de l'artisanat a vu sa sauvegarde par l'état en raison de la mise en œuvre de nouvelles exigences.

H02 : la théorie des ressources et compétences sont considéré comme des solutions fiables pour conserver et développer le métier artisanal.

Partie I : Profil des statuts d'artisans enquêtées

Le profil d'artisans est présenté par les variables : âge, milieu familial, niveau d'études, l'activité artisanale exercé, la transmission du savoir faire et l'encouragement à la création.

Partie II : la situation de l'artisan durant l'économie administré et l'économie du marché.

La situation de l'artisan, c'est l'ensemble des étapes, des événements dans l'avis professionnel, ainsi l'ensemble de facteurs du milieu socioculturel qu'ont entrave ou encourage l'artisan dans leur métier.

2.1.3 La notion du guide d'entretien : Avant de lancer ce guide d'entretien nous nous sommes référées à un ensemble d'articles sur la création des entreprise en Algérie , des pré-

entretien avec des responsable du secteur et ma culture et mon expérience propre car j'ai déjà habité dans différent région de mon pays, ainsi j'ai déjà fais des voyages touristiques en Algérie tel que TAGHIT , la fête de mouloud nabawi à Bani abasse , Timimoune , Kanadissa , Ghardaïa, Tlemcen, Constantine, Sétif,etc.

L'entretien présente plusieurs avantages selon les objectifs qu'on se fixe, il permet²³⁶ :

- L'analyse du sens que les acteurs donnent à leur pratique et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles etc.
- L'analyse d'un problème précis : ses données, ses enjeux, les différentes parties en présence, les systèmes de relations etc.
- La reconstitution d'un processus d'action, d'expériences ou d'événement du passé.

L'entretien s'organiser sur la base de rendez-vous avec ces artisans, la durée de l'entretien a été : de 3 heures pour l'artisan qui était disponible pour nous recevoir ; et entre 1h30 pour les artisans qui n'étaient pas disponible, mais qui ont insisté pour un second rendez-vous afin de pouvoir terminer leur parcours et de parler de leurs problèmes. En effet notre mission était d'écouter le mieux possible notre interlocutrice et à la motiver, tout ont accordant aux éléments de son discours la même importance que notre interlocutrice leur accorde.

Le principe du guide d'entretien nous a facilité de ne pas perdre beaucoup de temps,

À la fin de chaque réponse donnée par notre interlocuteur ou interlocutrice, une autre question de type ouvert était posée afin d'aller d'un sous-thème à un autre sous-thème.

Le guide d'entretien sert d'une référence pour toucher l'ensemble des composantes importantes du sujet étudié. Ici le sujet était de connaitre les modes gestions pratiqué par les artisans.

²³⁶ www.staps.univ-lille2.fr ,Nicolas Lefèvre, Méthodes et techniques d'enquête : l'entretien comme méthode de recherche, Master 1 SLEC – Méthodes et techniques d'enquête, p1

2.1.4 Le choix du type d'entretien :

Le choix du type d'entretien a été réalisé à la base d'un certain nombre d'éléments que nous cherchions à étudier et à la spécificité du type de guide qui était compatible avec ce choix. Le type d'entretien c'est l'entretien non directif²³⁷.

Dans l'entretien non directif « le chercheur propose au sujet un thème de plus ou moins une grande envergure, et lui confie la responsabilité de s'exprimer librement et d'une manière personnelle sur ce thème. Il motive son interlocuteur et le guide pour obtenir des informations appropriées aux objectifs de l'entretien et à sa recherche. »²³⁸. Ce choix offre les avantages suivants :

- Créer une relation de confiance entre le sujet et le chercheur, le sujet « l'artisan parle librement des problèmes qu'elle a rencontrés pendant la création de sa Micro-Entreprise.
- relation entre le chercheur et la l'artisan permet l'interaction entre les deux parties.
- Pas d'influence sur le sujet «permettre à l'artisan de s'exprimer sans avoir le pressentiment qu'il s'agit d'une obligation à répondre. Ainsi, elle ne cachera aucun élément même s'il n'est pas directement lié à la question ».
- L'absorption de l'ensemble des informations communiquées par la l'artisan.
- Type d'entretien repose sur le principe de la spontanéité de la personne enquêté, et permet plus de fiabilité aux réponses.
- La capacité de l'artisan d'être active, à communiquer sur son sujet, a parlé des différentes facettes du problème posé par le chercheur.

²³⁷ Abdessalam BENDIABDELLAH, cité par M^{elle} DIF Aicha, L'entrepreneuriat des jeunes femmes oranaises promotrices du dispositif ANSEJ, Mémoire de Magister EN Sciences Commerciales, université d'Oran, 2009, p116.

²³⁸ Ibid, M^{elle} DIF Aicha, page 116

- permet de réduire l'incertitude dans la fiabilité de l'information collectée à propos de la motivation de l'artisan. En effet, il est impossible de clarifier le comportement de l'artisan envers la création de son métier sans s'adresser à elles-mêmes et ce qu'elles ont vécu.
- Entretien dépend des composantes relationnelles des deux parties. Effectivement, chaque cas entretenu est différent, et a sa propre qualité puisqu'il dépend de la personnalité de ces dernières.
- La qualité de l'information recueillie dépend et varie selon la capacité d'inciter à la communication chez l'autre « l'artisan ».

Les limites de l'entretien non directif sont les suivantes :

Le rendement est étroitement lié aux compétences relationnelles des deux parties.

Il repose plus sur les qualités humaines et relationnelles que sur la compétence scientifique de l'interviewer.

2.1.5 Méthode de traitement et d'analyse des différents cas d'entretien :

La préparation du guide d'entretien, c'est d'adresser aux artisans une simple question générale et ouverte portant sur le thème prévu. Il s'agit d'écouter cette artisan enquêté, d'essayer de connaître sa situation d'une façon complète et faisable, de concevoir son discours à travers l'écoute et le dialogue.

L'efficacité d'un guide d'entretien doit certainement débiter par la préparation d'un schéma pour ce dernier. La méthodologie utilisée pour effectuer notre entretien avec les artisans enquêtés est la suivante : **(Annexe N°7 la grille d'entretien).**

-Fixer un rendez vous,

-Savoir être devant l'interlocuteur,

- Présentation du thème de l'entretien.
- Valoriser le thème de l'entretien,
- Commencement par une question ouverte (Annexe N°08)
- Le non compréhension : faciliter la question autrement si la personne interviewée ne répond pas directement à la question.
- L'écoute : permettre à l'interviewée de s'exprimer.

2.2. Cas d'entretien des artisans enquêtés :

2.2.1 Entretien Numéro (1):

Artisan Habri

Par le savoir du métier de selle arabe d'un groupe marocain installé à Sougueur en 1940, le nommé Habri a hérité le métier. En 1956 ce dernier a commencé à travailler à son compte en noir avec son fils qui était ouvrier apparenté. Pour la confection de la selle arabe ce dernier utilisait le cuir et la matière ornée. Après la mort de son père le fils a continué à exercer le même métier et en 1962 cet artisan est devenu un professionnel de la confection de la selle arabe dans la région de Tiaret .il précise qu'il n'avait pas d'atelier et il a exercé ce métier dans son habitation de l'année 1956 à l'année 1987.

Durant 1962 à 1991, cet artisan a donné des précisions suivantes sur son activité :

- Avec des outils simples il fabriquait le sous produit .En fonction des commandes il confectionnait la selle arabe selon les modèles des différentes régions (Oran, Tiaret, l'est, sud).
- la matière première :
- Le cuir a été disponible avec des prix accessibles en raison de la présence des tanneurs qui exerçaient illégalement en grand nombre .à savoir les tanneurs de :
 - Cuir de chèvre de béni Ouanif(Bechar) ;

- Cuir de mouton de Relizane ;
- Cuir de vache de Mostaganem.

Le fil d'argent a été aussi disponible car les fabricants et artisan de ce produit étaient nombreux et exécrés en noir.

Durant cette période (1962-1991), la selle arabe été confectionnait pratiquement par plusieurs artisans qui intervenaient chacun dans son domaine pour finir le produit.

En 1984, l'artisan Habri était un commerçant ambulant. Ainsi dans cette période l'artisan a formé 30 apprentis sourd muet ;

Et à partir de 1985, il a formé sa femme et il avait un contact permanent avec le CFPA de Sougueur dans le cadre de la formation dans la couture et la filière du cuir qui dispensés aux apprentis du centre qui a l'issue du stage reçoivent un diplôme. Ainsi il a formé 04 artisans dans la CAM de Tiaret .Ces artisans ont bénéficie un don de 200.000 DA pour chacun (matériel de couture).A partir de 2002, l'artisan a formé 16 artisans (entre l'ANEM et CFPA de Sougueur). Aussi il a formé 50 apprentis au CFPA de SOUGUER.

En matière de marketing l'artisan Habri vendait le produit de selle arabe à ses clients surtout des régions de Mascara, Tiaret, sidi belabesse.

Parmi les problèmes majeurs qui ont entravé sa vie professionnelle et bien la période du terrorisme, car l'artisanat était complètement délaissé en cette période. Devant cette situation l'artisan a changé l'activité de selle arabe par l'activité de réparation des vestes cuivres et de la production des simples produits en cuire, car à chaque fois les terroristes le menacer pour leur donner les selles arabes pour les utilisés dans leurs déplacements à dos cheval ou mulet .

En 1999, l'artisan a demandé une aide financière de la matière première s'élevant à la somme de 150.000DA, mais aucun des directeurs qui se sont succédés à la CAM à donner à l'artisan une réponse favorable. Dans la période de 1990 à 2004 l'artisan a déposé trois dossiers au

niveau d'ANSEJ, CNAC et ANGEM mais aucune réponse favorable lui a été accordée. En 2008, sur sa demande celui ci a reçu des machines coutières. Ainsi la matière première été très chère par rapport à la période précédente et aussi le manque de cette matière première. en 2003 jusqu'à ce jours l'artisan n'a aucun contact avec la CAM de Tiaret car la loi existe mais n'est pas opérationnel (sauf dans cette année la CAM DE TIARET a présenté le produit de l'artisan au niveau d'exposition international à DUBAI) .Dans cette période l'artisan n'a payé aucune assurance car le montant très chère (25000A).En plus, l'artisan été en contacte avec les autres CAM et les autres artisans en matière d'exposition par des charges personnelle. L'artisan a exposé son produit dans plusieurs exposition telle que la période de 1985à1987 ou il ya le salon national du cheval seulement 12artisans qui ont satisfait la commande.

2.2.2 Entretien Numéro (2):

L'artisan Chiboute Abdelkader de la selle arabe a commencé ce métier en 1967 chez Mr Ben hellal Abdelkader puis chez Mr Amar Abed jusqu'à 1986 et quand Mr Amar s'est décédé, il a ouvert son propre atelier.

Durant la vie professionnel et jusqu'à ce jours l'artisan gagne à peine sa vie, il était ni affamé ni rassasié. Il a vécu de nombreux problèmes avec son partenaire qui gaspillait beaucoup de l'argent pour ses propres dépenses.

Suivant les explications de l'artisan, l'ensemble des artisans n'étaient pas satisfait de fait qu'une femme a présidé les réunions du système productif local (SPL). Mais selon son point de vie, les artisans à Sougueur ont échoué car ils étaient égoïstes et chacun 'eux voulait s'en charger de ses propres affaires de son propre métier alors cela est du à l'absence du travail collectif de l'esprit d'équipe.

Le niveau scolaire de l'artisan est 2^{ème} année primaire. Durant la révolution de libération, il était obligé de quitter l'école (d'abandonner les études).

Ce qui concerne la création d'entreprise artisanal via les dispositifs de soutien, l'artisan est contre de cette idée, cela du aux problèmes de la bureaucratie d'après ce qui lui avaient raconté ses amis. Il travail avec son fils et son deuxième fils qui a reçu une formation concernant ce métier au niveau de l'institut de la formation professionnel.

Selon Chibout Abdelkader la situation de l'artisan va mieux maintenant grâce au soutien de l'état s'il n'y a pas des compliquassions administratives.

Avant la vie était facile et moins chère malgré que le revenue n'existait pas par contre, de nos jours, la vie est devenue chère et le revenu même s'il existe mais reste toujours chétif.

Au début(1970), les membres de la famille lui aisaient de quitter ce métier pauvre mais maintenant ils lui encouragent car les conditions ont changé et ce métier mépris antérieurement leur assure maintenant une vie confortable.

Avant, l'état s'intéressait à ce métier, ils ont même organisé un salon afin d'honorer ce métier (la sellerie).Mais maintenant ce métier est totalement négligé.

De 1962 à 1967 de nombreux problèmes de fiscalité ont été enregistré. Les dossiers à fournir pour enregistré une participation ou pour avoir un local n'étaient pas posés par contre le moment actuel tout devient authentique et administratif.il faut d'abord fournir un dossier complet pour avoir n'importe quel agrément.

Dans le cadre de la formation, il enregistre pour le moment un mouvement de formation surtout au niveau de la catégorie féminine par contre les jeunes hommes refusent totalement ce métier difficile, ils sont toujours convaincus de pratiquer ce métier insatisfaisant. La durée de formation est programmée pour un jour au centre, quatre jours chez les autres artisans pendant une année complète.

Ce qui concerne les foires et les expositions, l'artisan a participé en 30 expositions locales et internationale lors de l'année algérienne en France(2003).Les charges de cette participation

ont été offertes par l'état.

Abdelkader a recruté 25 artisans. Dix parmi eux ont été licenciés. Le règlement permet le recrutement de deux emplois, par an.

Ainsi l'artisan n'a pas pu supporter les tarifs d'assurance estimés par 1000DA/Mois pour chaque artisan.

Mais maintenant l'ANSEJ prend en charge toutes les dépenses des employés.

2.2.2 Entretien Numéro (3):

GARMITE artisan de la selle arabe à la commune de Sougueur de la wilaya de Tiaret, il a hérité cette activité par les marocains. En 1998 a obtenu une qualification professionnelle de la CFPA de Sougueur. Il a commencé son activité d'une manière légale en 1998. En 2002, il a immatriculé au niveau de la chambre d'artisanat et de métier de Tiaret.

Durant l'année 1990-1991 l'artisan a déjà travaillé à la qualité apprenant avec les marocains qu'ils sont installés à Sougueur. Après cet apprentissage l'artisan a travaillé six mois avec d'autre artisan. En 1993 l'artisan a créé son propre métier de manière illégale et par son propre moyen. Dans la période 1993 à 1998, il a acheté la matière première avec des prix raisonnables. Tous les produits étaient sur commande, les clients principaux sont des citoyens (Relizien, Mascara, Saida, ...etc.). Selon l'artisan cette période était bien par rapport aux prix des matières premières et par rapport aux produits vendus. Les fournisseurs de la matière première sont les grossistes (Oran, Alger). En 1992 jusqu'en 1995, l'artisan a continué son activité malgré cette période de terrorisme, le chiffre d'affaire est décliné car le prix de la selle arabe est de 1000DA.

EN 1993, IL a participé à plusieurs expositions, tel que l'exposition de FITA5 (L'entreprise allemande en agriculture) ; l'artisan a produit la selle arabe par l'aide de cette entreprise (l'aide financière et matérielle). Ces produits ont été exposés dans cette exposition mais cette exposition n'a pas

réussite à cause des terroristes, il a aussi exposé dans cette période par les associations au niveau local.

Parmi les problèmes actuels qui entravent la vie professionnelle de l'artisan le lieu de travail, l'artisan exerce son métier à sa maison avec ses frangins (une fille et un garçon) avec trois machines coutières (une machine de cuir et deux machines supe de couture). À partir de 2002 l'artisan a bénéficié une aide financière de 400.000DA par son frangin et par la réparation de l'atelier. Aussi dans la même année l'artisan a acquise un local après trois ans par l'APC de Sougueur. Ainsi, il ya inégalité pour exposer le produit artisanale à l'étranger , il a demandé pour exposer à l'étranger mais aucune réponse favorable, et ou même temps d'autres artisans ont bénéficié de faire l'exposition à l'étranger , il a analysé cette situation par l'absence total de son produit au niveau de l'agence national de l'artisanat traditionnel car il ne fait pas confiance au concours national de bon produit ,il a considéré que la commission chargé de la sélection des meilleurs produits n'est pas spécialisé dans le domaine de l'artisanat.

Ce qui concerne la formation, l'artisan pondant le période de 1990 à 1994 a formé 120feuille (40 filles chaque année) à la maison des jeunes dans le cadre de revivant l'activité de selle arabe. Il a quitté le domaine de formation pour préoccuper son métier à sa maison. Dans cette période il a été en situation perdu malgré la création de la CAM TIARET. À partir de 2007 ,il a formé six feuille(CFPA de Sougueur) et 20 filles le (ANEM) , en 2008 il a formé 4 fille et 19 fille (ANEM) et en 2009,il a formé son frangin et trois feuille (ANEM) .

Durant la période de 2002-2009, l'artisan a deux point de vie, il est satisfait en matière d'orientation et sensibilisation, et d'autre coté n'est pas satisfait car pondant l'installation du 1^{er} directeur de la CAM Tiaret, l'artisan a bénéficié un don par cette CAM après 3ans, mais les machines réceptionnaient ne conforme pas au facture préformât de 230.000DA (une machine de cuire sa coute au marché 60.000DA et d'autre machine de couture sa coute 20.000DA).

Parmi les solutions sont proposé par l'artisan sont :

- la formation à titre gratuit ;
- l'accompagnement et sensibilisation en matière juridique ;
- il faut utiliser le budget de la CAM seulement dans la carte géographique de la wilaya de Tiaret ;
- encouragé l'artisan pour que son métier aller loin ;
- il faut que l'artisan actualisé ses connaissances.

2.2.3 Entretien Numéro (4):

L'artisan Ben Ali de la sellerie a hérité ce métier par son père à Sougueur wilaya de Tiaret. Il apprit ce métier à l'âge de 12ans. Il a commencé ce métier par amour, il a bien exploité des outils de travail qui appartenaient à son père. Son père possédait le registre de commerce. En 1988, l'artisan Ben Ali a bien commencé à apprendre le métier. Son niveau scolaire est 3^{ème} année secondaire, il a apprit le métier en atelier de son père.

Ce métier s'appris la patience, ce qui s'a encouragé à pratiquer ce métier est le vouloir de conserver l'héritage de ses ancêtres. Il avait l'intention de construire une petite entreprise mais il a changé d'avis car il a vécu la situation délicate que confrontait l'activité artisanale (l'injustice, la bureaucratie). Il n'a pas pris un soutien familial, le travail collectif est totalement absent dans ce m étier, chaque artisan s'intéresse aux ses propres intérêts, comme ils ne sont pas bien instruits.

Avant il n'y avait pas de ressources financières suffisantes. La selle est vendue avec une somme de 10.000DA, par contre actuellement est 19.000DA. Ce qui diffère que la somme de 10.000DA avait une valeur. La matière première s'est vendu avec des prix raisonnable, les sources d'achat venaient de Tlemcen, Oran et Maroc. La différence entre le passé et le présent est au niveau de la qualité et prix.

Sa maman a encouragé toujours. Selon l'artisan le milieu professionnel est caractérisé par :

- les jeunes de nos jours s'échappent du métier artisanal,
- les administrations actuelles donnent de l'importance à (s'intéressent à l'activité artisanale),
- le dispositif de soutien, malgré l'encouragement et le soutien de l'état pour garantir le bon déroulement du métier artisanal mais en voir cela du à la mauvaise gestion des crédits.
- l'indisponibilité des moyens d'information et même d'encadrement des artisans à Sougueur.

2.2.4 Entretien Numéro (5) :

Drissi Najat, artisane de bordage sur le cuir de selle araba, elle a acquis cette activité par la formation au niveau de centre de formation professionnel de Tiaret durant 18 mois. Après avoir terminé cette formation en 2004 elle a rencontré une difficulté administrative pour créer une entreprise de la part de l'ANGEM qui lui a occasionné un retard dans le traitement de dossier qui a duré 3 ans qui n'a pas été réglé. Devant ce problème cette artisane a choisi un autre dispositif qui est l'ANSEJ. Cette agence d'emploi a traité le dossier de l'intéressée et lui a accordé un avis favorable suite à sa demande et ce après une année d'attente. En 2008 après avoir reçu sa carte d'artisane, elle a commencé son activité artisanale par d'un crédit de ce dispositif ANSEJ de 8 machines à coudre (pour le cuir et tissu) d'un montant de 160.000 DA et d'une aide familiale (capital s'élevant à 40.000DA, un atelier, aide pour acheter la matière première, des aides pour son déplacement aux expositions).

Pour son activité, elle a recruté six salariés et quatre apprentis dépendant de l'ANEM.

Pour l'achat de la matière première :

- Source d'achat : cette artisane s'approvisionne d'après d'un artisan de selles arabe à Sougueur,
- La quantité d'achat : 12 à 13 pied²³⁹ de cuir,

²³⁹ Pied c'est une unité de mesure de longueur utilisée anciennement en France équivalant à 32,5 cm.

-Prix d'achat : 400 DA à 600 DA le pied.

-Méthode d'achat : cette artisane a rencontré des difficultés dans ses achats :

-en premier temps, elle a trouvé une difficulté pour localiser les fournisseurs,

-En deuxième temps, elle a localisé ces fournisseurs,

-En troisième temps, elle a fait la sélection de ces fournisseurs en trois catégories, à savoirs :

a)-fournisseurs vendant la matière première de bonne qualité et à des prix élevés et des mesures de la matière par pieds au lieu par mètre,

b)-fournisseurs vendant de la matière première de mauvaise qualité à des prix élevés et par des mesures de la matière par mètre au lieu par pied.

Devant cette situation elle a choisi le fournisseur de la première catégorie qui est devenu son fournisseur préféré (artisan de Sougueur). Malgré que ce dernier vent la matière première à des prix chers (deuxième main).

Concernant l'opération de la production et la vente du produit, cette artisane a précisé que :

- L'opération de la production de produit finit (selles arabe) se fait sans commandes au préalable par les clients,

- La durée de la production diffère d'un produit à autre et ce en raison de l'opération de brodage de la selle arabe,

- L'outil du travail pour la production : le travail manuel s'effectue plus que le travail à la machine. L'opération de brodage est répartie entre les travailleurs.

- Le cout de selle arabe s'élève à la somme de 10.000 DA à 40.000 DA.

- La commercialisation de la selle arabe s'effectuée seulement au niveau des expositions ou manifestations culturelles. dans un autre cadre, l'artisane déclare qu'elle ne possède pas des capacités dans le marketing.

Ainsi l'artisanne a défini ce que suit :

- La confection de la selle arabe était plus meilleure qu'aujourd'hui,
- Elle (artisanne) n'est pas satisfaite du fait qu'elle n'a pas étudié les prévisions de ses achats et de ses ventes, ainsi que du manque de formation de gestion de la part de l'état au profit des artisans pour s'armer les difficultés rencontrées,
- Elle n'est pas satisfaite du fait que la banque BNA lui a avancé de l'argent dans le cadre de l'ANSEJ contre la maison de son père qui a été hypothéqué,
- Elle considère que si les difficultés liées à la matière première et la commercialisation des produits artisanaux seront enlevées, les artisans peuvent s'adapter avec l'ouverture de l'économie du marché,
- Elle ajoute que le paiement de différentes taxes (impôts) et sécurité sociale demeurent élevés par rapport à la situation de l'artisan.
- L'artisanne sait qu'il y a un statut juridique de l'artisan mais n'a aucune connaissance sur ce statut, aussi, elle n'a aucune connaissance sur le rôle de président de la chambre de l'artisanat, ainsi selon cette artisanne négligent la connaissance de tous les privilèges fournies par le secteur aux artisans, en plus selon l'artisanne les dispositifs spécialisés négligent de définir ces privilèges aux artisans.

Concernant les objectifs, cette artisanne veut contribuer à la redynamisation du métier de selle arabe.

- **Les entretiens avec les artisans du tapis traditionnel :**

2.2.5 Entretien Numéro (6):

Madame MADI M'barka, artisane de tapisserie de la commune de Frenda, elle a commencé son activité en 1976. Elle a hérité ce métier par sa famille qui exerce jusqu'à présent le métier de tapisserie sans la carte d'artisan. Actuellement, cette partisante exerce son métier à sa maison, elle a recruté six artisanes. Elle a créé une coopérative artisanale avec des artisans. Encore elle est membre dans une association artisanale de différents métiers au sein de la maison de jeunes de la commune de Frenda. Cette association qui regroupe un nombre important d'artisans et d'apprenties a bénéficié d'une aide du ministère de la jeunesse et sport s'élevant à 500.000 DA et une aide auprès de la wilaya de Tiaret s'élevant à 200.000DA. Cette artisane est entrain de former six apprenties en tapis traditionnel au sein de cette association.

La période de l'économie administrée :

D'après cette artisane, devant l'absence des usines spécialisées, la production de tapis traditionnel était plus élevée dans les maisons. Encore les commandes étaient partagées entre plusieurs artisans, ainsi la vente de tapis traditionnel était meilleure car qu'il avait plusieurs commandes par des clients urbaines, aussi les intérêts des artisans étaient très importants et liés à la production des tapis traditionnel la où le métier de la plupart des femmes était l'artisanat traditionnelle. Cette dernière a été utilisée dans les intérêts propre et commercial.

Les prix de la matière première étaient élevés, mais la valeur du dinar en Algérie était élevée.

Les sources d'achats de ces matières premières étaient auprès des fournisseurs et du nomade.

L'artisane dans cette période n'avait pas une carte d'artisan car elle n'était pas informée et ne s'approcher auprès des institutions relevant du secteur de l'artisanat (les traditions de la société algérienne dans cette période ne permettent pas à la femme de sortir à travailler), ainsi l'artisane a confirmé que l'état était quasiment absent en matière d'encouragement et de

renseignement. En plus les intérêts de marché étaient relatifs aux produits tels que le tissu, le tapis...etc.

En ce qui concerne la formation, cette dernière a été transmise par les générations à travers les membres de la famille, ainsi que la catégorie lettrée était composée des femmes plus que les hommes.

La période de l'économie de marché :

Après l'entrée à l'économie du marché, le consommateur local a substitué le tapis traditionnelle par le tapis d'or, car ce dernier est léger et représente une bonne qualité, également la matière première (tissu) est devenue rare en raison de sa vente en grande quantité par les fournisseurs au profit des grossistes et avec des prix élevés, ces derniers écoulent la matière première aux revendeurs lesquels à leur tour vendent cette matière première aux usines. Encore autres fournisseurs et nomades ont vendu la matière première aux commerçants détaillants au niveau des wilayas et des villages, chose qui a poussé l'artisan à acheter cette matière première auprès de ces commerçants détaillants à des prix très élevés au lieu et place à l'achat d'auprès des nomades et premiers fournisseurs de la matière à des prix raisonnables.

Ainsi durant la décennie noire, la plupart des citoyens qui ont exercé le métier de tapis traditionnel et par mesure de sécurité de leur famille ont abandonné leur région d'origine au niveau rural pour s'installer dans d'autres régions plus sécurisées chose qui a poussé ces citoyens à négliger ce métier artisanal, et encore la culture des femmes rurales est limitée uniquement à la connaissance du travail manuel. La majorité de ces femmes rurales qui se sont installées au niveau des wilayas se sont retrouvées dépayssées devant le climat urbain car l'environnement de ces wilayas ne favorise pas la confection de ce métier manuel. Devant ce handicap ces femmes rurales ont abandonné leurs métiers.

En plus, au courant de cette période la formation artisanale a diminué, car la demande de ce métier c'est réduite et ce en raison de l'émergence des nouveaux métiers développés. Devant ces nouveaux métiers, la femme rurale a considéré que son métier traditionnel hérité par les générations est devenu ancien.

❖ La période de concorde civile (début de 2005) :

Selon cette artisane, la promulgation de la loi sur la concorde civile a provoqué la stabilité politique du pays et le développement rural (tel que la dotation des moyens matériel au profit des artisans). Également cette décision politique a poussé les citoyens du monde rural parmi eux les artisans, à rejoindre leurs régions d'origines pour exercer leurs métiers qui l'ont abandonné malgré eux (exode rurale) (45% des artisans ont repris leurs métiers).

En ce qui concerne la situation actuelle, l'artisane a définit que :

la formation a connue un développement qui a permit à la femme d'acquérir un diplôme et la création d'une micro entreprise artisanale. L'artisane, ajoute que l'information donnée par la radio locale de Tiaret à permis de sensibiliser, d'encourager et de pousser des femmes ayant des connaissances culturelles limitées à exercer le métier de la production du tapis traditionnel pour assurer leur gagné pain. Cependant, les femmes ont enregistré un handicap au niveau du centre professionnel de Frenda qui est dépourvu de structures formant la femme fabriquant le tapis. Devant ce manque, l'artisane en question a formulé une demande de recrutement auprès du directeur du centre pour dispenser des cours sur la confection de tapis. En réponse à sa demande ce directeur du centre lui a notifié que par manque de budget le poste en question n'a pas était prévu.

- D'après cette artisane, son capital initial pour la création d'une entreprise s'élève à 300.000 DA, montant que l'artisane a investi et récupérera dans une année. Par le manque de la

liquidité a rencontré des problèmes avec ses travailleurs qui n'ont pas perçu leurs salaires mensuels. Également d'autre citoyen lui ont prêté de l'argent lors du lancement de son projet et qu'elle n'arrive plus à leur rembourser,

- La laine est disponible au niveau local mais à des prix élevés (la laine nette à 220 DA/ kg, la laine brute à 120 DA/kg).

- Concernant l'opération de la production et de commercialisation :

➤ La production :

- le petit tapis nécessite la disponibilité de deux travailleurs, la durée de production est de 15 jours, le cout de production d'un tapi d'une surface de $2.20 \times 1 \text{ m}^2$ varie entre 2000DA à 2500DA.
- le tapis moyen nécessite la présence de quatre travailleurs, la durée de production est d'un mois, le cout de production d'un tapi d'une surface de $(3,5 \times 3) \text{ m}^2$ varie entre 6000 DA à 7000 DA.
- La production annuelle des petits et moyens tapis passe par des commandes des clients à l'occasion des mariages dans certaines régions où le tapis fait partie comme la tradition le demande parmi les autres objets de la dot.

Par le manque d'ouvriers, la confection du tapis traditionnel demeure difficile à accomplir et surtout qu'il existe plusieurs type de tapis(el m'ssalssal , el h'nache , el jarbi « kaab el gzal » , el kssa« siga siga » , el farachia « blanc et noir » et « rouge et noir ») .

➤ La commercialisation

- L'artisan est bien considéré mais la commercialisation de son produit reste toujours son l'handicap principal. Plusieurs artisans ont abandonné ce métier en raison du manque de

- la commercialisation, du manque des moyens financiers, de l'indisponibilité des locaux et des raisons de maladie,
- Le prix de petit tapis varie entre 3500DA à 4000 DA, le tapis moyen varie entre 10000DA à 12000DA,
- L'absence de suivi et d'accompagnement de l'artisan par la chambre de l'artisanat et par d'autres structures spécialisées,
- l'artisane sait qu'il ya un statut juridique de l'artisan mais n'a aucune connaissance sur ce dernier,
- selon l'artisane, les compétences sont considéré comme primordiales pour exercer le métier. Cependant ces compétences et les objectifs différents d'un artisan à autres,
- concernant le représentant des artisans au niveau de la chambre d'artisanat de wilaya de Tiaret qui est censé défendre les intérêts des artisans ,demeure constamment absent ,
- elle a conservé ce métier quelle avait hérité de ces ancêtres. Le travail manuel de l'artisanat existe jusqu'à présent et par voie de conséquence il représente l'image culturelle de l'Algérie à travers les différents symboles. pour ce qui de la marchandise importée (tel que les produits chinois) ou fabriquée localement par des industrielles (tel que tapis d'or) constitue une entrave à la production et à la commercialisation des produits de l'artisanat traditionnelle en Algérie. les dits produits sont facilement commercialisé en raison de leur bas prix et de leur utilisation (tapis ayant un poids léger et facile à nettoyer par rapport à un tapis artisanal qui est lourd et difficile à laver),
- Elle a été victime de la part de la bureaucratie au niveau de l'ANGEM et de la banque, car le traitement de son dossier de la création d'une micro entreprise a duré 2 ans et lui a été rejeté par manque de local d'activité,

- l'artisane a participé à 12 expositions nationales, elle a rencontré plusieurs difficultés tel que le transport de ces produits qui n'a pas été pris en charge par l'état et les charges de location de stand. Malgré ces difficultés, elle a reçu le premier prêt lors de la présentation de son produit artisanale,

2.2.6 Entretien Numéro (7):

Ramoul Fatima Zohra l'artisane de tapis traditionnel, a hérité cette activité en 2005, dans cette année l'artisane a été immatriculée dans la chambre de commerce de la wilaya de Tiaret. Pour le moment Fatima fabrique le tapis traditionnel chez lui avec deux apprentis femmes et deux artisanes .Elle a demandé d'un local via l'ANSEJ.

Son niveau scolaire est 9^{ème} année secondaire. Elle a hérité cette activité par sa famille et ou même temps a suivi une formation au niveau de centre de formation professionnel au niveau de la commune de kasre el chelala de la wilaya de Tiaret.

L'artisane non satisfaite dans son métier car l'indisponibilité des équipements de travail et les ateliers à tisser. Elle est incapable de s'adapter car elle ne peut vendre ses marchandises(les tapis) que durant les foires et selon Fatima s'il n'ya pas un bénéfice elle ne peut pas acheter des marchandises et paie ses employés.

Malgré Fatima a bénéficié un crédit bancaire de 30000DA pour acheter la matière première dans le cadre de dispositif l'ANGEM. Elle est nom satisfaite car ses fonds propre son toujours des aides familiales. Elle n'a pas la volonté d'aventure pour bénéficier une grande somme de crédit dans le cadre des dispositifs de soutien car selon lui il ya toujours de la bureaucratie administratifs.

L'objectif de Fatima est d'aller plus loin en pénétrant le monde de concurrence économique.

Son but à court terme est d'obtenir un magasin (atelier) et employer la main d'œuvre. Ainsi son but à long terme est d'élargir on de grandir son métier.

L'artisanne n'est complètement satisfaite de la situation du commerce international car le consommateur s'intéresse que rarement au produit local.

2.2.5 Entretien Numéro (8):

Ayhar dawed artisan de tapis traditionnel à la commune de Benoura de la wilaya de Ghardaïa, a 42ans .Il est inscrit au niveau de la chambre d'artisanat et de métier en 2008. Il est propriétaire d'un atelier .Il a hérité ce métier par sa femme.

Le niveau scolaire selon l'artisan est une condition facultative. Durant sa profession a recruté 15 artisans. Au cours de l'économie de marché l'artisan rejoint l'organisation internationale de coopération et de développement via la chambre de l'industrie artisanat alors que l'artisan se bénéficiait du droit de l'exportation du tapis traditionnel lors de la foire internationale en Allemagne.

Parmi les entraves connues au cours de sa profession l'indisponibilité de la matière première malgré la disponibilité d'une usine de la laine à Ghardaïa. aussi le problème que confronte l'artisan est l'approvisionnement du stokes, ce qui provoque un problème de contrôle dans les frais de production et de vente(les charges s'augmentes , les prix et les couts des tapis pratiquement s'accroissent).ainsi l'ignorance des besoins et le pouvoir d'achat des consommateurs.

Malgré ces problèmes l'artisan est satisfait car il est bénéficié de l'aide de l'ANSEJ qui n'a reçu aucun problème avec son dossier déposé au niveau de ce siège que la durée nécessaire pour étudier ce dossier et qui na dépassé 04mois.

Selon l'artisan peut s'adapter facilement avec les concurrents locaux.

2.2.6 Entretien Numéro (9):

Boussaid el arbi l'artisan de tapis traditionnel est un président d'association artisanale, a 39ans, il habite à la commune de Cherouine à la wilaya d'Adrar, il a commencé son activité

en1989. Il a hérité son métier par la famille et surtout sa mère. Il est prioritaire d'un atelier.

L'artisan été officiellement inscrits dans la chambre de commerce en2000.

L'activité artisanale de tapisserie était une activité héréditaire qui se transporte d'une famille à autre. Les ancêtres ont hérité cette activité à leurs descendants.

Le tapis traditionnel a été vendu avec des prix raisonnables. La tapisserie été une activité assez propagé. Mais ça n'empêche pas que les tapisseries ont confronté d'énormes problèmes d'exposition (offre) de leurs produits afin de les commercialiser au niveau local ainsi que pour l'étranger. Lors de l'absence d'une stratégie économique commercialisée bien fondée. (La matière première est assez chère) l'indisponibilité des équipements sophistiqués qui peuvent faciliter la tâche.

Selon l'artisan les problèmes actuel c'est la recherche de la matière première et le filetage, l'absence d'un statu juridique, ainsi l'artisan n'a pas voulu de chercher un crédit bancaire dans le cadre des dispositifs de soutien car selon lui toujours il ya des bureaucraties administratives.

Alors toutes ces raison ont décourages les artisans les tapissiers surtout qui ont abandonné le métier de leurs ancêtres.

2.2.7 Entretien Numéro (10):

Kabache Fatima artisane de tapis traditionnel dans la wilaya de Laghouat, elle a 56ans. Elle a exercé cette activité à l'âge de 15ans à sa maison jusqu'à aujourd'hui.

Durant la situation professionnelle, l'artisane a confronté plusieurs problèmes. Elle achetait la matière première du centre de l'industrie de Laghouat pour faire des tapis avec un salaire de 750DA à 800DA pour chaque tapis. Aujourd'hui la laine qui constitue une matière première est devenue chère et de mauvaise qualité. Pour tapisserie ça prend du temps lors de l'absence de main d'œuvre car actuelle la femme tonte sente s'occupe de ce métier pas comme avant.

Selon cette artisane, de nos jours le tapis traditionnel a perdu sa valeur réelle car le consommateur s'intéresse aux produits industrialisés (tapis d'or) qui se vend avec des prix raisonnables.

Avant la formation des tapissiers était indispensable les tapissières se formaient au niveau de leurs maisons elles allaient aux centres de formation professionnelle pour avoir le diplôme.

Ce qui concerne les dispositifs de soutien et la chambre de l'artisanat, l'artisane a confirmé qu'il y a toujours des problèmes administratifs et des problèmes de transmission de l'information nouvelle concernant la loi, la réglementation ...etc.

Actuellement l'artisane continue son métier par l'aide familiale.

2.2.8Entretien Numéro (11):

Saïd aïcha artisane de tapis traditionnel à la commune de Babar de la wilaya de Khanchela. Elle a 63ans, elle a hérité ce métier par sa famille. S'immatriculait d'une manière régulière en 1999.actuellement exerce son métier à son atelier.

En 1962l'artisane formait 50personne par promotion d'une manière successive après elle s'est convertie au centre de l'industrie artisanale jusqu'au 1984 puis elle se retournait au centre en 1995 jusqu'à2008. L'artisane a recruté 4 artisans et 12 apprentis. Malgré que l'artisane a 63ans son âge l'empêche de pratiquer (exercer ce métier).

Aujourd'hui on enregistre que cette activité se recule car elle consiste une tâche dure qui nécessite d'efforts énormes de la patience et endurance de la part de l'artisane.

Aujourd'hui le tapis est intéressant aux instances (les foires les palais d'expositions) (un produit périodique). L'artisane s'est bénéficiée de deux métiers à tisser et une grande qualité de la laine. Comme elle s'est bénéficiée d'un atelier en 2010 lors de l'ANGM et un capital de 27000DA pour l'achat de la matière première.

Concernant le magasin elle ne sait pas encore si c'est une propriétaire ou un locataire car elle

paye chaque mois une contribution symbolique (de 200A à 300DA).

Avant le métier à tissu était moins chère et fatigant .par contre aujourd'hui, il devient bon, confortable et plus cher.

Parmi les problèmes majeurs selon cette artisane, c'est l'indisponibilité de la laine à haute qualité. Cette activité constituait avant un cerveau indispensable de l'artisane. L'état ils aident les artisans par contre les responsables locaux qui ils ignorent ainsi l'absence de l'information. La seule solution selon cette artisane pour que les artisans conservent leurs métiers si ces artisans s'éloignent de la bureaucratie, la corruption et la prétention.

2.2.9 Entretien Numéro (12):

Chama mounira artisane de tissu traditionnel habite à Guarmade la wilaya de Ghardaïa, elle est inscrite à la chambre de l'artisanat de la wilaya de Ghardaïa en 2005, elle a hérité cette activité par sa mère. Elle est aujourd'hui présidente d'une association artisanale dans la maison de la culture .Elle est propriétaire d'un local pour fabriquer le tissu traditionnel.

L'artisane a un niveau scolaire 3ème année secondaire, et malgré toutes les préoccupations de la maison a continué à fabriquer le tissu traditionnel et formé des artisans .pour le moment a recruté 20artisanset 22apprenties.

Parmi les causes qui entravent l'artisan à continuer son métier c'est l'assurance sociale. Selon l'artisane plusieurs artisans ont été radiés à cause de l'assurance sociale (25000DA) et aussi la fatigue physique.

Le niveau scolaire de l'artisan est très important surtout au cours des réunions avec l'autorité publique et les organisations.

Selon l'artisane les problèmes majeurs qui entravent son métier c'est la cherté de la matière première, les charges de transport et l'offre, les taxes et les charges de CASNOS. Les expositions sont assez coûteuses. Les filles qui veulent apprendre ce métier sont peu nombreuses.

Ce qui concerne le recoure au dispositif de soutien pour bénéficier un crédit bancaire pour la création d'une entreprise, l'artisan a confirmé qu'il y a toujours des problèmes au niveau de ces dispositifs. L'artisan aujourd'hui est marginalisé.

Dans autre côté l'artisan a caractérisé les avantages qui encouragent l'artisan à son métier, la disponibilité des magasins et ateliers grâce à l'encouragement du ministère de la culture.

Le but principal de l'artisan c'est assurer un revenu, la préservation de l'art traditionnel autant que métier naturel à Ghardaïa.

Parmi les objectifs tracés par cette artisan sont :

- Assuré sa part dans le marché ;
- acquise un atelier ;
- crée une entreprise artisanale ;
- le confort ;
- la stabilité ;
- l'endurance de métier.

2.2.10 Entretien Numéro (13):

Meriema kharajine artisanne de tapis traditionnel à la commune de Atf de la wilaya de Ghardaïa, elle a appris cette activité par sa famille à l'âge de 15ans , aujourd'hui a 46ans. Elle a fabriqué le tapis traditionnel à sa maison. Elle est aujourd'hui présidente de l'association el Ajdad.

Selon cette artisanne le niveau scolaire n'a aucune relation avec le métier traditionnel car les artisans avant ne possèdent aucun niveau et malgré tout ça ils ont fabriqué des tapis en bonne qualité.

Parmi les problèmes posés par cette artisanne sont :

- le manque de la matière première (la laine) ;

- la difficulté de filetage ;
- l'indisponibilité de la main d'œuvre (réduction de nombre des filles qui veulent apprendre et exerce ainsi cette activité).
- le manque de la laine qui se limite que pour les femmes qui viennent se marier ;
- l'absence d'une stratégie ou politique pour commercialiser cette activité artisanale(le déséquilibre qui se pose toujours entre l'offre et la demande).

Toutes ces problèmes à laissez l'artisanne à réaliser des taux de rentabilité de cette activité assez médiocre.

Ce qui concerne la qualité de service les dispositifs institutionnel de soutien, l'artisanne à jamais réfléchi de prendre un crédit bancaire pour créer une entreprise et selon cette artisanne ces dispositifs de soutien sont des organisations qui crée des contraintes et de la bureaucratie. Pour le moment son capitale est de l'aide familiale.

2.3. Les Difficultés lié au métier de l'artisan traditionnel :

Les difficultés liées à l'artisanat traditionnel de la selle arabe et de tapis traditionnels tels que nous les avons constatées d'après une enquête effectuée au niveau de la CAM de Tiaret et le salon national de tapis traditionnel à Ghardaïa, sont d'ordre multiple, nous avons choisi deux parmi les différents types, les plus spécifiques à savoir :

2.3.1. .Difficultés d'approvisionnement :

a) Disponibilité, qualité et prix

- La période 1962-1991 :

-La matière première (le cuir) : Le cuir a été disponible avec des prix accessibles en raison de la présence des tanneurs qui exerçaient illégalement en grand nombre .à savoir les tanneurs de :

- Cuir de chèvre de béni Ouanif(Bechar) ;

- Cuir de mouton de Relizane ;
- Cuir de vache de Mostaganem.
- la matière première (la laine) :
- Les prix de la matière première étaient élevés,
- Devant l'absence des usines spécialisées les sources d'achats de la matière première étaient auprès des fournisseurs et du nomade.
 - La période 1992 jusqu'au aujourd'hui :
- la mauvaise qualité et la cherté du cuir ont été constatées sur le marché.
- la difficulté de la localisation des sources d'approvisionnement de la matière première du cuir.
- la matière première (tissu) est devenue rare en raison de sa vente en grande quantité par les fournisseurs au profit des grossistes et avec des prix élevés, ces derniers écoulent la matière première aux revendeurs lesquels à leur tour vendent cette matière première aux usines.
- Encore autres fournisseurs et nomade ont vendu la matière première aux commerçants détaillants au niveau des wilayas et des villages, chose qui a poussé l'artisan à acheter la laine auprès de ces commerçants détaillants à des prix très élevés.
- l'indisponibilité de la laine à haute qualité

2.3..2.Difficultés commerciales :

a)Problème d'octroi de parts de marché.

- La période 1962-1990 :
- La vente des tapis traditionnels était meilleur durant cette période, car les commandes des citoyens du centre urbain étaient élevées, l'artisanat traditionnelle a été utilisé dans les intérêts propre et commercial (les intérêts de marché étaient relatifs aux produits tels que le tissu, le tapis...etc.),

- l'état s'intéressait à ce métier, elle a organisé des salons afin d'honorer métier artisanal,
- Le prix des produits ont été vendu avec des prix raisonnables,
 - après l'année 1992 :
- Ce métier a été totalement négligé par l'état,
- il ya inégalité pour exposer le produit artisanale à l'étranger, certain artisans ont demandé à l'agence national de l'artisanat traditionnel pour exposer leurs produits à l'étranger mais ils ont reçu des réponses défavorable et ou même temps d'autres artisans ont bénéficié de faire l'exposition à l'étranger. Les artisans ont considéré que la commission chargée de la sélection des meilleurs produits n'est pas spécialisé dans le domaine de l'artisanat.
- La selle est vendue avec une somme de 10.000 DA, par contre actuellement est 19.000DA. ce qui diffère que la somme de 10.000DA avait une valeur.
- La commercialisation des produits artisanaux sont 'effectués seulement au niveau des expositions ou manifestations culturelles (un produit périodique) et par des charges personnels des artisans(les charges de transport et l'offre et l'exposition sont assez couteuses).
- b) La concurrence :
- le tapis traditionnel a perdu sa valeur réelle car le consommateur local a substitué le tapis traditionnelle par le tapis d'or et les autres tapis importés, car ces derniers sont légers et représentent des bonnes qualités et avec des prix raisonnables,
- Certains citoyens n'ayant aucune connaissances sur le métier de l'artisanat traditionnel possèdent des cartes d'artisans, et recrutent des gens du métier dans leurs ateliers et ce pour s'enrichir et obtenir des prêts au niveau des expositions national et international au détriment des gens du métier.

2.3.3. Difficultés liés à la transmission du savoir faire :

La période 1962 à 1992 :

- Héritant le métier d'artisan par des tierce personne ou par des membres de leurs familles (père , grand père, arrière grand père ou autre membre de la famille) la majorité de ces artisans conscient de l'importance de cette activité manuelle et pour la préserver en transmettent leur savoir faire à leur progéniture et à d'autre membre de leur famille.
- la plupart des artisans indiqués ci-dessus ont dispensé des formations à des jeunes apprenties au niveau de l'institut de la formation professionnelle.
- les apprenties qui ont acquis des savoirs faire artisanaux auprès des artisans hors des centres de la formation professionnelle, ils ont bénéficiés des diplômes pour légaliser leurs métiers.

Après l'année 1992 :

- La plupart des formations artisanales étaient dispensées à la catégorie féminine qui était très réduite contrairement aux jeunes hommes qui se désintéressaient et refusaient ce métier difficile. Les stagiaires indiqués recevaient des cours théoriques au niveau des centres de la formation professionnelle quant aux cours pratiques ils les recevaient hors centre dans les ateliers personnels de leurs formateurs ou à la maison des jeunes. Cette formation a été décidée et effectuée dans le cadre du programme de l'agence nationale de l'emploi (ANEM). Il est à signaler que depuis un certain temps la formation artisanale a diminué en raison de la demande qui s'est réduite.
- Ainsi dans cette période la formation artisanale a diminué, car la demande de ce métier s'est réduite et ce en raison de l'émergence des nouveaux métiers développés

2.3.4. Difficultés liées à La production :

1962-1990 D'après cette artisane, devant l'absence des usines spécialisées, Encore les

commandes étaient partagées entre plusieurs artisans la production du produit artisanal était satisfaisante :

-Durant la période de 1962 à 1992, la confection du produit était pratiquement assurée par plusieurs artisans chacun dans son domaine pour finir le produit . Le métier à tisser²⁴⁰ était moins cher et son utilisation était fatigante, par contre aujourd'hui, il devient bon, confortable et plus cher. Par le manque d'ouvriers la confection du produit demeure difficile à accomplir. Le produit artisanal a été fait en tout temps à la base d'une commande.

2.3.5. Difficulté liées à l'obtention des sources financières pour la création et développement des activités artisanales :

La période 1962 à 1992 :

Durant cette période il existait un manque financé dont l'état Algérien ne pouvait combler en cette période difficile pour aider les artisans à développer leurs métiers. C'est par leurs propres moyens que ces derniers ont continué à exercer leurs activités manuelles.

À partir de l'année 1992 :

À partir de cette époque la création des activités artisanales s'est effectuée par les ressources propres des citoyens et par les crédits bancaires dans le cadre du dispositif de soutien de l'état. La participation des citoyens par leurs propres ressources pour la création de leurs entreprises était prédominante que les ressources financières bancaires.

La plupart des artisans qui exerçaient illégalement leurs métiers se sont fait recensés conformément à la réglementation en vigueur et ont obtenus dans le cadre légal une carte d'artisan pour exercer leurs activités en toute quiétude. À la base de leur métier qui est légale vis-à-vis de la loi.

Clicours.COM

²⁴⁰ **Métier à tisser : machine servant à confectionner divers ouvrages et surtout des tissus**

a) Prêt bancaire :

Rejet non justifié, Mauvaise gestion des crédits, Difficulté liée à l'hypothèque.

b) Financement de la matière première :

En 1999, certains artisans qui ont demandé une aide financière pour l'achat de la matière première n'ont reçu aucune réponse favorable de la chambre de l'artisanat et des métiers,

c) Financement des outils du travail :

Retard de financement de FNAPT (fond national de l'artisanat traditionnel).

2.3.6. Difficultés liées aux frais de la création des activités artisanales :

- Les frais de l'assurance ont été très élevés. Plusieurs artisans n'ont pas payé les droits d'assurances. Plusieurs artisans ont été radiés à cause de frais de l'assurance sociale qui s'élève à 250 000 DA.

2.3.7. Difficultés liées à l'obtention d'un local :

- L'attribution d'un local commercial était très facile à obtenir de la part de l'État durant la période des années 1962 à 1967, contrairement à la période actuelle où l'attribution d'un quelconque local est devenue difficile en raison :

- Demandes d'attributions formulées supérieures à la disponibilité des locaux.

- Contraintes administratives (bureaucratie, perte de dossier et corruption de la part de certains agents indécents de l'administration).

- la durée de l'acquisition des locaux est lente.

- les frais de location sont très élevés.

2.3.8. Difficulté liée au paiement des taxes :

De nombreux problèmes de fiscalité ont été enregistrés avant 1992, ainsi actuellement le paiement de différentes taxes (impôts) et sécurité sociale demeurent élevés par rapport à la situation de l'artisan.

2.3.9. Difficultés liés aux développements des activités artisanales :

Actuellement, dans le cadre de soutien des artisans par le FNPAAT la plupart des l'artisan ont bénéficié des dons par les CAM après 3ans, mais les machines qu'ils ont réceptionné ne conforme pas au facture préformât qui a été préparé par les artisans.

3.3.10. Des problèmes de gestion :

-manque de formation en gestion d'entreprise (gestion du stock, marketing ...etc) de la part de l'état au profit des artisans pour sarmenter les difficultés rencontrées,

-L'absence d'une stratégie ou politique pour commercialiser cette activité artisanale(le déséquilibre qui se pose toujours entre l'offre et la demande).

3.3.11. Difficultés liés aux moyens d'information et au manque d'encadrement :

- La période 1962-1990 est marqué par :

- l'indisponibilité des moyens d'information et même d'encadrement des artisans.

-La plupart des artisans n'avaient pas des cartes d'artisans car ils n'étaient pas informés et ne s'approcher pas auprès des institutions relevant du secteur de l'artisanat,

-l'état était approximativement absent en matière d'encouragement et de renseignement,

- Après l'année 1992 :

- L'absence de suivi et d'accompagnement de l'artisan par la chambre de l'artisanat et par d'autres structures spécialisées.

- le représentant des artisans au niveau de la chambre d'artisanat de wilaya de Tiaret qui est censé défendre les intérêts des artisans, demeure constamment absent

2.3.12. Difficultés liées aux réseaux sociaux :

Le travail collectif des artisans était totalement absent sur le terrain par ces derniers. Chaque artisan égoïste travaillait à sa guise, ignorant les autres artisans tout en espérant faire fontine.

2.3.13. Difficultés liées à l'image de la femme:

la majorité des artisans n'approuve pas à ce qu'une femme préside une assemblée ou des réunions du système productif local (SPL).

2.3.14) Problèmes de la bureaucratie et à la corruption :

- Contrainte administrative,
- L'injustice,
- Rejet du dossier avec des motifs non justifié,
- Retard de traitement du dossier,
- Retard d'octroi des crédits,
- Rejet injustifié de demande de recrutement de certains formateurs de l'artisanat par les centres de la formation professionnelle

2.4. Le niveau scolaire :

Le niveau scolaire des artisans varie d'un artisan à un autre, à savoir de la 2^{ème} année primaire à la 3^{ème} année secondaire.

2.5. L'exercice du métier :

L'exercice du métier de l'artisanat traditionnel était assuré par la plupart des membres d'une même famille (le père , le fils , la mère , le grand père ,....etc.)

Après 1992 :

La plupart des artisans ont recruté des ouvriers et des apprenties par le biais de l'agence nationale de l'emploi (l'ANEM).

2.6. Solution proposé par les artisans :

- Enlever les contraintes administratives.
- Encouragé et soutenir les artisans par les aides financières de la part de l'état.
- Attribuer de locaux adéquats,

- Organiser les foires et les expositions nationales et internationales à la charge de l'état.
- Assurer la formation à titre gratuit et surtout en matière d'actualisation des connaissances artisanale.
- Encourager les artisans pour que leurs métiers se préserve et se développent.
- l'accompagnement et la sensibilisation des artisans en matière juridique,
- trouver une solution pour réduire les prix élevés de la matière première et de la commercialisation du produit fini pour permettre à l'artisan de s'adapter à l'ouverture de l'économie du marché,

2.7. L'environnement général de l'artisanat traditionnel "la selle arabe " à Tiaret :

Voir l'historique de l'activité de la sellerie à Tiaret(**Annexe N° 09**)

2.7. 1. La présence d'un nombre important des artisans de la selle arabe :

2.7.1.1. La répartition des artisans de la selle arabe à Tiaret :

a) Selon le niveau d'étude :

Primaire	13,97%
Moyen	86 ,02%
Formation spécialisée	55 ,88%
Apprentissage	36,76%

b) Selon l'âge :

Moins ou égale 35 ans	91,17%
Plus de 35 ans	08 ,83%

c) Selon la répartition géographique :

	Sougueur	Tiaret
Inscrits	20	04
Non inscrits	62	53
Taux	58 ,82%	41,18%

2.7. 2. L'existence des énergies locales :

a)La formation :

- existence de deux centres spécialisés à la selle arabe (Tiaret, Sougueur).
- La formation spontanée considérable (la formation auprès des gens du métier).
- Existante d'une expérience dans la pratique,
- L'existence des facteurs de l'accompagnement (BIT, GTZ).

b) Les manifestations :

- programme culturel, les fêtes religieuses, les fêtes nationales.
- l'existante de la géo menterie de chevale,
- la fête relatives aux salon international du cheval (reste non opérationnel).

c)l'approvisionnement:

- le caractère géographique : la wilaya de Tiaret situé dans les hauts palataux.
- La situation géographique : sept wilayas qui sont proche de Tiaret,
- L'existante d'un usine de transformation de cuir.
- La commercialisation :
- La présence des partisans qui utilisent la selle arabe dans leurs déplacements à dos cheval ou mulet,

- La présence des citoyens qui utilisent la salle arabe à dos cheval dans les folklores.

d) L'activité associative :

- La présence de nombre important des associations artisanales au niveau local tel que, association Intissar des métiers et des traditions, association el Amel, association Rosstomia, association el Assala)
- Jumelage avec association de Twiza (Marseille pour le tourisme et le monte de cheval).

e) Les structures publiques :

- L'installation d'une structure de la création des activités artisanales (la chambre d'artisanat et des métiers).
- L'installation des dispositifs des soutiens à la création des entreprises (ANSEJ, CNAC, ANGEM).
- La présence des autorités publique.
- Organisation des expositions,
- La collaboration entre la direction de tourisme, la direction de l'agriculture et la direction de la culture à fin de promouvoir les selles arabes,

2.8. Spl de la selle arabe à Tiaret

2.8.1. La notion de system productive local (SPL) :

Le spl est un l'ensemble des entreprises gravitant autour de la même filière, d'un savoir faire ou d'un produit et implanté dans un secteur d'activité, une région ou un bassin d'emploi il permet de mutualiser, de développer et d'innover en créant un dynamisme de réseau²⁴¹.

²⁴¹ Fichier de la CAM Tiaret, 2009.

2.8.2. Le system :

Le system ensemble organisé, constitué une unité dont les propriétés ne se réduisent pas aux propriétés de ses composantes.

2.8.3. La gouvernance du système :

Si la coordination entre agents repose principalement sur l'existence de règles, de structurées ou d'institutions, la coordination des actions et des réactions au sein d'un ensemble complexe ou d'un system est souvent expliquée à travers la notion de gouvernance.

La gouvernance, est la participation entre des entités autonomes qui, en possédant un ou des objectifs en commun, sont censées coordonner leurs modes d'action²⁴².

2.8.4 La dynamique interne du système de production local :

Trois axes semblent à même de caractériser les dynamiques internes de l'ensemble des notions abordées : ce sont aires spatiales délimitées par des frontières naturelle, qui peuvent être ²⁴³:

- politiques,
- culturelle,
- social.

A l'intérieur de celles-ci, l'activité touche une ou plusieurs activités économiques attachées. L'activité économique s'intéresse pas seulement à la présence de la matière première et firmes concurrentes extérieurs mais aussi en prend en considération l'activité de la production et d'innovations,. Ces trois axes sont repris par la définition des systèmes de la production local car ils sont forme générique d'agglomération spatiale dont les milieux innovateurs, les districts technologiques.

²⁴² Opcit, Fichier de la CAM Tiaret

²⁴³ Opcit, Fichier de la CAM Tiaret

2.8.5 Le fonctionnement du spl :

- Les entreprises sont les seuls décideurs pour les orientations à prendre et les actions à développer,
- Les institutions publique et les collectivités local assurent le soutien logistique et alimentant les réflexions des entreprises,
- La mise en ouvre du SPL, nécessite de réaliser des opérations concrètes même si elles ne contribuent pas directement au développement des entreprise,
- Faire participer l'ensemble des membres du spl dans des groupes de travail spécialisés sur les actions ou opérations pour mobiliser et impliquer les chefs d'entreprise ;
- Assurer les réunions de travail de l'ensemble des entreprises composant le SPL (6 à 8 réunions par an),
- Un peu de convivialité pour faciliter les rapports entre les chefs d'entreprise.

(Voir annexe N° 10)

2.8.6. Les incitations des artisans à l'adhérence au spl de la selle arabe :

- le développement du métier,
- l'intérêt de développement du travail coopératif (l'échange des informations et les expériences, la création des projets collectifs),
- la préservation du métier de la selle arabe,
- Affronté la concurrence illégale,
- la possibilité d'octroi des aides auprès des autorités locaux (accompagnement, les aides techniques, financières et administratives).

2.87. L'impact de SPL sur le développement du métier des selles arabes :

2.8.7.1. Acquisition des compétences :

- La formation des artisans pour acquérir des méthodes et techniques nouvelles,
- Encouragé la formation spontanée,
- Les échanges des expériences entre les artisans au niveau local,
- L'encadrement de la formation des apprenties au sein des centres de formations professionnels,
- Mettre plusieurs artisans dans la formation et la gestion de l'entreprise auprès des formateurs certifiés par le BIT,
- Renforcement des structures d'accueils et les capacités des centres de formation professionnelle locale,
-

2.8.7.2. La modernisation de la production :

- La coopération des artisans pour l'acquisition des nouvelles matérielles,
- La modernisation du niveau des artisans (la communication, la formation selon les nouvelles technologies),
- La nécessité de l'existante du financement par la banque publique,

2.8.7.3. L'approvisionnement :

- Orienté les artisans pour acheter ensemble,
- La création des centres dépend de l'achat de la matière première,
- La création d'un réseau des fabricants ou des distributeurs de la matière première,
- La création d'une entreprise de transformation de la matière première.

2.8.8. Les résultats initiaux :

- Des rencontres dans le cadre de l'élaboration de projet SPL avec les partenaires locaux à fin d'intégrer ces partenaires à l'étude des projets,
- Des rencontres avec les dispositifs des soutiens
- Des rencontres avec les associations (wilaya, commune ; local) pour collaborer aux déférentes activités concernant le SPL,
- La coordination entre la CAM de Tiaret et la direction de la formation professionnelle dans le cadre de la formation des artisans,
- Intégration le rôle de la direction du tourisme, de la culture et de l'agriculture dans le but de promouvoir le travail sur le cuir.

2.8.9. Point de vue et recommandation :

- Pour permettre à l'artisanat traditionnel de s'exploiter dans la transparence, il y a lieu de revoir à travers des contrôles la situation actuelle des artisans. Suite aux investigations faites sur le terrain, il a été constaté qu'une grande partie des personnes détiennent la carte d'artisan, sans pour autant être des hommes de métier de l'artisanat traditionnel en Algérie. Ce cas irrégulier et contraire à la législation en vigueur n'exclut pas l'hypothèse que ces détenteurs de ce document profitent de toutes les situations en vue de tirer divers avantages matériels ou financiers pour s'enrichir. Pour confirmer cela, selon les dires du Président de l'association de la selle Arabe, certain d'entre eux au nombre de 17 (soit disant artisans) ont été mis à l'épreuve par les responsables de la CAM de Tiaret, pour confectionner des produits relevant de leurs créneaux, mais aucun d'eux n'a pu le faire.
- il y a lieu de prévoir la construction à Tiaret d'une usine spécialisée dans la matière première qui sera destinée à l'artisanat traditionnel.

- Pour cela il faut établir tout un système qui confronte les règlements bancaires stricts en assurant les crédits aux petits entrepreneurs et artisans. Comme il faut assurer le leasing pour le nombre des artisans afin d'acheter les outils et l'équipement nécessaires.
- La redynamisation des structures touristiques contribuent à la création des emplois au secteur du tourisme et au secteur de l'artisanat. Dans ce cadre la transmission des savoirs faire redynamise.
- Une nouvelle approche du marché est en cours de s'installer et un recours systématique aux techniques du marketing devient de plus en plus une composante de l'approche commerciale. Il s'agit, d'apprendre à argumenter et à conclure en matière de vente. L'activité de l'entreprise artisanale s'imprègne davantage de la culture marketing
- il est indispensable de prés en charge les artisans au niveau des expositions national et international,

Conclusion :

la coopération entre les artisans reste seulement caractérisée par le regroupement au tour du capital social structurelle (association, SPL). Contrairement à cela il est indispensable que ces artisans trouvent des solutions à l'amiable au tour du capital social cognitif (Normes, valeurs et croyances).

L'accès aux ressources financières pour la création ou développement des activités artisanales reste généralement défini par le financement propre des artisans. La plupart des dossiers déposés au niveau des structures de soutien ont été refusés et cela représente une contrainte soit pour la création d'une nouvelle activité ou dans le cadre de l'extension de l'activité artisanale. Les raisons de ce rejet sont parfois inexplicables.

la transmission des savoirs faire reste limitée, il y a lieu de transformer les pôles touristiques en produit net et de sensibiliser les agences touristiques pour qu'ils contribuent concrètement à l'attraction des touristes, ainsi le renouvellement des hôtels et des autres structures qui sont concernées.

les artisans se retrouvent toujours dans une situation délicate devant la rareté et la cherté de la matière première de bonne qualité cela est dû à la situation du marché, la bureaucratie qui entrave toujours le bon déroulement de la détermination des prix de cette matière surtout devant l'intervention des courtiers marrons.

Conclusion général

CONCLUSION GENERALE

L'objet de notre recherche étant d'examiner la situation de l'artisanat traditionnel en Algérie, sous le thème « la création des entreprises artisanales et leur gestion, cas des artisans de la selle arabe et du tapis traditionnel de la wilaya da Tiaret ». En particulier nous avons cherché à déterminer ce que motive et dé motive la création des activités artisanales.

Nous avons alors porté notre attention sur les facteurs qui déterminent la stratégie du secteur de l'artisanat traditionnel en Algérie. Nous avons ainsi traité la théorie des ressources et compétences liée à l'artisanat traditionnel.

En examinant la situation de l'artisanat traditionnel en Algérie, nous avons dans un premier temps examiné la situation de l'artisanat traditionnel durant la période de l'économie administrée. Nous avons en deuxième temps examiné la situation de l'artisanat traditionnel dans la période de l'économie du marché.

La situation de l'artisanat traditionnel était presque délaissée pendant la période de l'économie administrée. Durant cette période l'état a donnée beaucoup d'importance aux secteurs industriel et agricole. Se voyant léser par l'état, par le délaissement de leur secteur artisanal, les artisans de l'artisanat traditionnel et d'art ont affiché un mécontentement.

Depuis l'application du nouveau code des investissements en 1993, qui est devenu la base de référence de l'ouverture de l'économie, le nombre des investissements privés (y compris les artisans) en Algérie a augmenté. Cette nouvelle politique de l'ouverture économique a permis à plusieurs entreprises étrangères à s'implanter en Algérie.

En effet, ces entreprises étrangères et les PME au niveau local ont augmenté l'incertitude de l'environnement local de l'entrepreneur algérien y compris les artisans (la substitution des produits artisanaux de bonne qualité et avec du prix élevé par les produits manufacturés à du prix raisonnable)

En effet, les autorités du secteur de l'artisanat traditionnel en Algérie ont pris plusieurs mesures pour préserver l'artisanat traditionnel telles que :

- des procédures qui aboutissent à soutenir le développement de l'artisanat traditionnel en Algérie.

- La promulgation de l'ordonnance 96-01 qui fixe des nouvelles règles juridiques et réglementaires visant la garantie et l'assurance de la relance du secteur de l'artisanat.

- un plan d'action 2003-2010 pour un développement durable de l'artisanat.

Malgré les efforts enregistrés dans le cadre du plan d'action 2010, la préservation des métiers de l'artisanat traditionnel reste loin pour le concrétiser car seulement 13.8%²⁴⁴ des artisans activent dans le domaine d'activité de l'artisanat traditionnel et d'art. Pourcentage jugé insignifiant.

Dans ce contexte, pour introduire des mesures ou des exigences afin de relancer et préserver le métier de l'artisanat traditionnel en Algérie. Nous avons étudié le problème et opté pour des solutions à partir des exigences suivantes :

A) l'existence d'un environnement favorable pour la création des activités artisanales. -

Selon la théorie d'Ibn Khaldoun, la stabilité des métiers dépend de la stabilité de la civilisation et du métier de qualité qui dépend d'une forte demande sur le marché. Le recours à la théorie d'Ibn Khaldoun et d'une grande importance car ce grand homme qui a habité la région du grande Maghreb a acquis une grande expérience touchant tous les domaines de la société. D'après le même auteur la préservation des métiers revient par ordre à savoir :

²⁴⁴ نفسه, تطور قطاع الصناعة التقليدية في الجزائر, 13

a)- achat par l'état des produits artisanaux (à titre exemple actuellement la garde républicaine en Algérie achète les salles arabes pour les chevaux auprès des artisans au niveau local).

b)- Le consommateur local.

c)- Autres.

B) le secteur touristique en Algérie est complémentaire au secteur de l'artisanat traditionnel. le secteur artisanal est relancé et redynamiser par la présence de touristes.

C) La création des activités artisanales par des nouveaux artisans demande des facilitations et souplesses au niveau des dispositifs de soutien (ANSEJ, CNAC, ANGM) et des institutions financières.

D) L'acquisition des compétences artisanales :

la plupart des artisans Algériens ont un âge entre 25 ans et 35ans et ont acquis des formations au niveau des centres de formation professionnelle. Nous avons constaté que la formation dispensée aux artisans est insuffisante et pour la compléter par une formation empirique il faut faire appel à un maitre artisan ou à une personne de la famille.

E) la coopération entre les artisans reste seulement définie par le regroupement au tour du capital social structurelle (association, SPL) .Contrairement à cela il est nécessaire que ces artisans trouvent des solutions à l'amiable au tour du capital social cognitif (Normes, valeurs et croyances) .la coopération entre les artisans comprend trois groupes d'artisans :

-les associations artisanales : chaque association a une responsabilité et la capacité à jouer le rôle souhaitable dans le domaine professionnel et leur capacité à découvrir les doués et donc de les insérer et les développer, ainsi la capacité de transformer leur préoccupation au collectivité local et la tutelle.

-Nucleus : c'est l'ensemble des artisans qui se réunissent pour un but commun, tel que la

promotion de produit(les échanges des idées, les expériences, le partage de savoir faire...etc.

L'intégration des chambres d'artisanats et des métiers est importante dans les réseaux qui existent déjà entre les artisans, pour accompagner, conseiller et faciliter les méthodes de l'échange à ses artisans pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs.

-Système productif local (SPL) : "cluster, districts industriels"

C'est l'ensemble des nucleus (groupe d'artisans) avec l'intervention des acteurs économique (Les autorités locales, les artisans ou les TPE et PME, représentants des structures civiles).

Nous avons dans un deuxième temps traité la théorie des ressources et compétences dans les grandes entreprises pour construire une théorie spécifique à l'artisan en s'appuyant sur la spécificité et le profil d'artisan.

En effet, l'identité de l'artisan, c'est l'ensemble des spécificités et les valeurs intangibles qui représentent son image et distingue aussi sa réussite par rapport à d'autres artisans. En plus largement, le profil de l'artisan est défini par le projet d'entreprendre, représentation du métier et du savoir-faire ainsi que la représentation de l'environnement. À partir de ces éléments essentiels de profil de l'artisan on peut définir la stratégie de développement de chaque artisan. Deux types de profils sont généralement distingués dans l'artisanat, le premier c'est l'artisan traditionnel : il utilise des compétences limitées(les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être) acquissent par l'apprentissage. Généralement, ces ressources sont limitées, il est focalisé sur le métier, il préfère l'isolement vis-à-vis de l'environnement, il choisit dans leur activité les proches (leur famille, cousin, amis). Le deuxième c'est l'artisan entrepreneur : il utilise des ressources et compétences développées, il préfère la distance vis-à-vis de l'environnement, il préfère le risque et la réalisation des objectifs stratégiques tel que l'expansion.

En effet, les chercheurs en management stratégique ont constaté que les deux types ne préservent pas le métier de l'artisan. Ils ont considéré que l'isolement de l'artisan

traditionnel empêche la préservation de l'activité artisanale, ainsi la distance préférée par l'entrepreneur artisan empêche la préservation de l'activité artisanale. Ils ont considéré que le travail en commun entre les artisans (les associations, la coopération, le spl) permet de conserver l'activité de l'artisanat traditionnel à condition que chaque artisan a une qualification professionnelle dans l'artisanat traditionnel. Ce travail en commun permet et facilite le partage et la transmission des savoirs artisanaux entre les artisans.

Concernant la formation des artisans en Algérie, cette dernière a été inconvenable au métier de l'artisan. La plupart des apprentis ne maîtrisent pas bien les techniques utilisées ; ainsi que d'autres apprentis ont été intégré en période d'apprentissage dans des travaux latéraux.

Pour concrétiser cet objet de recherche, nous avons analysé les données statistiques des artisans enregistrés et radiés au niveau de la chambre d'artisanat de la wilaya de Tiaret, ainsi nous avons effectué un entretien avec les artisans du tapis traditionnel et de la selle arabe. Nous avons pu vérifier empiriquement les hypothèses formulées au préalable :

- Selon les résultats obtenus dans notre recherche, la première hypothèse H1 est que:

La stratégie du secteur de l'artisanat a vu sa sauvegarde par l'état en raison de la mise en œuvre de nouvelles exigences étant confirmée.

- la deuxième hypothèse H2 qui considère que : la théorie des ressources et compétences sont considérées comme des solutions fiables pour conserver et développer le métier artisanal étant confirmée.

Donc, la création des activités artisanales a augmenté à cause de la politique d'encouragement de l'investissement individuelle ainsi aux efforts du secteur de l'artisanat ou moment où l'état décédait d'entrée à l'économie du marché, ainsi aux efforts du secteur de l'artisanat dans le plan d'action 2010.

La part de la création des activités de l'artisanat traditionnel et d'art reste très faible comparativement avec l'activité de l'artisanat de service et la part de l'activité de production. En effet, la majorité des jeunes créateurs des activités de l'artisanat traditionnel et d'art ont abandonné leur métier en raison des motifs suivants :

- Le manque d'expérience,
- les difficultés liées à la transmission du savoir-faire,
- les difficultés d'approvisionnement,
- les difficultés commerciales,
- les difficultés liées à la production,
- les difficultés liées à l'obtention des sources financières pour la création et développement des activités artisanales,
- les difficultés liées aux frais de la création des activités artisanales,
- les difficultés liées à l'obtention d'un local,
- les difficultés liées au paiement des taxes,
- les difficultés liées aux développements des activités artisanales et
- les difficultés liées aux moyens d'information et au manque d'encadrement,
- des problèmes de gestion.

Concernant le regroupement des artisans dans une approche de système productif local(SPL) au niveau de la wilaya de Tiaret, il n'a pas réussi d'une façon générale, car d'une part il n'y avait pas une décision politique évidente des autorités locales, et d'autre part il y avait un problème de gouvernance par les responsables chargés de la gestion du SPL . Ainsi la plupart des artisans n'acceptent pas le travail en coopération.

LES LIMITES DE LA RECHERCHE

Les résultats de notre recherche présentent certaines limites :

Notre recension bibliographique est limitée à cause du manque de conceptualisation de l'artisanat traditionnel dans le contexte Algérien. Nous nous sommes basés surtout dans le deuxième chapitre sur une littérature francophone, relevant des travaux de recherches de Thomas DURAND, Christian PICARD.

La deuxième limite renvoie à l'étude de cas de notre sujet de recherche. En effet, nous avons dû nous confronter à des contraintes d'accès aux entretiens avec les artisans, ainsi qu'à des limites de temps. Ces impératifs ne nous ont pas permis d'élargir notre échantillon de recherche.

PERSPECTIVES DE RECHERCHE:

A travers notre recherche, il nous a paru que certains points n'ont pas été bien détaillés, et qui pourraient constituer des sujets de recherches futures à aborder telles que :

- 1 – le management de proximité au sein de la TPE Artisanale en Algérie.
- 2 – l'approvisionnement et la commercialisation des produits artisanaux en Algérie.
- 3 – la coopération artisanale en Algérie.
- 4 – l'importance des entreprises artisanales au développement des grandes entreprises en Algérie.

Clicours.COM

ANNEXE

Annexe N01

Plusieurs projets ont été réalisés durant la période considéré (2003-2007) et ce traduisent comme suit :

-la signature d'une convention cadre entre le ministère de la PME et de l'artisanat et le ministère de la formation professionnel. Elle porte globalement sur les axes suivants²⁴⁵ :

- la poursuite et le renforcement du processus d'intégration des filières de l'artisanat traditionnel dans les établissements de formation professionnelle,
- la mise à contribution des deux secteurs pour entreprendre l'actualisation et l'adaptation des programmes pédagogiques, en y intégrant les notions de marketing, de techniques commerciales et de communication en vue de mieux préparer l'artisan de demain,
- l'adéquation des nomenclatures des filières de l'artisanat des deux secteurs,
- l'organisation de stages pratiques au profit des apprentis et l'accueil des formateurs au sein des établissements et des entités de production et de prestations de service relevant du secteur de l'artisanat à l'effet d'élever le niveau de qualification à travers l'immersion en milieu professionnel,
- la facilitation de l'accès à la documentation technique disponible,
- l'élaboration d'un projet de statut spécifique à l'artisan formateur pour pallier à l'insuffisance d'encadrement dans les établissements de formation professionnelle et mettre à profit les potentialités et les savoir faire des artisans pour la transmission des connaissances. Ce projet a été élaboré et il était en cours d'examen,

²⁴⁵ Opcit, assise, p23

- l'élaboration du fichier national des maîtres artisans,
- la contribution à la promotion des activités artisanales traditionnelles par l'intégration des travaux réalisés par les jeunes stagiaires dans le cadre du dispositif de formation production, lors des expositions de travaux d'artisanat. Cette action a pour objectif de sensibiliser et d'informer les jeunes sur les métiers de l'artisanat traditionnel et d'art et les perspectives de création d'emplois qu'ils peuvent offrir,
- la création d'autres centres spécialisés dans la formation aux métiers de l'artisanat traditionnel notamment pour rayonner sur les régions du centre et du sud du pays,
- le recours, autant que possible, aux potentialités existantes dans les établissements de formation pour exécuter des travaux ou des prestations de service au profit du secteur de l'artisanat, afin de conforter le dispositif de formation production.

D'après le ministre de la formation et de l'enseignement professionnels²⁴⁶ :

- l'apprentissage lié mieux aux réalités du terrain, parce qu'il est mis en œuvre par des formateurs professionnels.
- L'apprentissage artisanal est une formation bien adaptée à la diversité des métiers de l'artisanat.
- L'apprentissage ne forme pas seulement des apprentis, il forme des professionnels dont beaucoup deviendront des patrons.
- L'apprentissage c'est une garanti du renouvellement des métiers et de la pérennité des entreprises.
- est aussi nécessaire d'intégrer dans les programmes de formation les aspects liés à l'organisation et à la gestion pour garantir la survie de l'artisan.
- L'apprentissage garanti la creation et l'insertion des jeunes au métier professionnel et aussi pour les stagiaires sortant de la voie traditionnelle.

²⁴⁶ Opcit, assisse , p25

Annexe NO 2

Des actions de la réhabilitation et de qualification qui sont effectuées par des formations et de perfectionnement afin de construire des compétences artisanales.

- Dans le but de la commercialisation et d'exportation du produit artisanal, le secteur de l'artisanat a organisé des cycles de formation au profit des opérateurs dans les techniques du marketing et du design dans le but de les aider à développer une approche adaptée du marché et d'avoir une stratégie de vente tenant compte de la concurrence et de la compétitivité.

- Démarche Qualité :

- La formation par apprentissage auprès de maîtres artisans de 5000 jeunes dans différentes filières de l'artisanat traditionnel et d'art.
- La formation de 2522 nouveaux porteurs de projets dans la technique de «comment créer mon entreprise ?» et 5611 artisans dans celle de «comment gérer mon entreprise?», soit un total arrêté au 18 mai 2009 à 8133 bénéficiaires des 2 types de formation. Ces deux actions ont été réalisées grâce à l'intervention de 48 formateurs du secteur formés et certifiés par le Bureau international du travail (BIT).
- Le perfectionnement de 85 professionnels des filières de la bijouterie, du cuir, de la céramique et du vitrail avec les parties italienne et espagnole.
- L'organisation de 10 sessions de formation au bénéfice de cadres du secteur et d'artisans dans les domaines du design, du marketing et des techniques d'estampillage et de contrôle de conformité.
- La formation de 33 cadres à la gestion et à la maintenance du système d'information .

Des activités de commercialisation et d'exportation qui sont exercé par des mesures de promotion des produits artisanaux afin de faciliter le placement de ces produits dans le marché national et international.

- La gestion de 17 galeries d'exposition-vente de produits de l'artisanat au niveau des institutions d'appui du secteur.

- L'organisation de 150 manifestations à caractère international, thématiques nationales et fêtes locales, qui ont vu la participation de 6000 artisans.

- La participation à 70 opérations promotionnelles (salons et foires) à l'étranger, suite à la réalisation d'une étude sur l'exportation des produits de l'artisanat vers les marchés extérieurs.

- L'organisation de la Journée nationale de l'artisanat, depuis 2007, le 9 novembre, un événement phare destiné à fêter chaque année le développement et l'épanouissement de l'activité artisanale.

- L'organisation, depuis 2003, du concours national du meilleur produit de l'artisanat traditionnel et d'art auquel ont pu participer 3000 artisans.

Les actions de l'extension du réseau des structures d'appui par le renforcement du cadre d'appui à l'artisanat à fin de développer la performance de ces structures d'appui.

- L'augmentation du nombre de Chambres de l'artisanat et des métiers, qui passe en 2003 de 20 à 31 d'une part, et l'élaboration d'un projet de décret portant extension de ce nombre à 48 et missions de ces institutions quant aux activités de gestion des infrastructures, d'autre part.

- Des élections des organes des Chambres de l'artisanat et des métiers (assemblées générales et bureaux) en 2003 et 2007, qui a permis l'élection de 792 artisans pour lesquels ont été organisées des actions de formation dans différents thèmes liés à l'artisanat.

- Le soutien à l'émergence d'une confédération professionnelle nationale d'artisans et d'associations dans certaines activités (céramique, tapis et tissage, bijoux).

-La mise en œuvre d'un programme d'appui aux associations professionnelles et organisations patronales, dans le cadre de la coopération technique algéro-allemande via la GTZ, qui soutient la promotion de Nucléus (groupements professionnels) à travers 10 Chambres de l'artisanat et des métiers (Alger, Bejaïa, Biskra, Blida, Jijel, Mostaganem, Oran, Sétif, Tipaza et Tlemcen). Le processus, qui a démarré début 2007, a donné naissance à 120 Nucléus regroupant un total de 1500 artisans dans les branches : céramique, mécanique, menuiserie, bâtiment, coiffure.

-La mise en place d'une nouvelle forme d'organisation des artisans : les Systèmes de production locale (SPL) ou clusters, dont 7 entités pilotes ont déjà été créées dans les filières de la poterie (Bejaïa), de la restauration du bâti (Oran), du tissage abri (M'sila), du bâtiment (Mostaganem), du tissage (Ghardaïa), de la bijouterie (Tamanrasset) et de la dinanderie (Constantine).

-Le soutien au Développement économique local (DEL) : formation des conseillers SPL, exercice pilote de développement participatif pour le tissage traditionnel à Ghardaïa en coopération avec la GTZ (Encadré).

Des actions de communications qui sont fais par le développement d'un système d'information comme outil de communication et d'aide à la décision.

- L'édition et la diffusion d'une documentation promotionnelle variée relative aux produits, aux activités et aux dispositifs de soutien

- Edition d'un guide en design et en informations pratiques.

-La réalisation d'un système d'identification par logos des métiers de l'artisanat.

-Démarrage d'un site Web promotionnel au profit des artisans.

Des activités liés aux infrastructures par la réhabilitation et la construction pour de développement de l'artisanat.

Lancement, pour la première fois dans l'histoire du secteur de l'artisanat, d'un vaste programme de réalisation d'infrastructures de promotion, de soutien technique, de commercialisation et de contrôle de conformité des produits, soit :

- 50 maisons de l'artisanat.
- 10 centres de savoir-faire locaux.
- 05 musées de l'artisanat.
- 07 centres artisanaux.
- 06 centres de formation/production.
- 04 centres d'estampillage (Tlemcen, Ghardaïa, Tébessa, Tipaza).
- 01 souika.
- 05 espaces d'exposition-vente des produits.
- 01 centrale d'achat de la laine.
- 01 centre des arts et métiers.
- Réalisation d'un centre de documentation et d'information dans le domaine de l'artisanat traditionnel et d'art au niveau de l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART).
- Soutien à l'unité de céramique de Tipaza destinée à être érigée, à terme, en centre d'excellence dans la filière (dossier technique en cours).
- Création d'un nouveau centre de tissage du tapis Djebel Amour, à Aflou.
- Mise à niveau de l'entreprise de filature de Sidi Khaled (Biskra).

Les actions liées aux artisans et à leur activité par un soutien financier afin de promouvoir des activités de l'artisanat traditionnel.

- Soutien à 2879 artisans dans le cadre du Fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel pour l'achat d'équipements (51 %), le financement d'opérations promotionnelles en Algérie et à l'étranger (43 %) et les actions de formation (6 %).
- Action concertée avec l'ANGEM, l'ANSEJ, la CNAC et le Fonds de la Zakat pour le soutien aux artisans et aux jeunes promoteurs en matière de financement d'accès à la matière première et d'exploitation.
- Mesures de facilitation et de soutien de l'état : inscription des artisans au titre du dispositif de l'Impôt forfaitaire unique ; baisse des frais de la garantie des bijoux en or de 75 %.
- Exonération à vie de l'artisanat traditionnel et d'art.

Annex03

في أن رسوخ الصنائع في الأمصار إنما هو برسوخ الحضارة و طول أمدها

والسبب في ذلك ظاهر ، و هو إن هذه كلها عوائد لل عمران و الوأمة ، و العوائد إنما ترسخ بكثرة التكرار و طول الأمد فتستحكم صبغة ذلك و ترسخ في الأجيال ، و إذا استحكمت الصبغة عسر نزاعها و لهذا فانا نجد في الأمصار التي كانت استخبرت في الحضارة ، لما تراجع عمرانها و تناقص ، بقيت فيها آثار من هذه الصنائع ليست في غيرها من الأمصار المستحدثة العمران ، و لو بلغت مبالغتها في الوفور و الكثرة ، ز ما ذاك إلا لان أحوال تلك القديمة العمران مستحكمة راسخة بطول الأحقاب و تداول الأحوال و تكرارها ، و هذه لم تبلغ بعد و هذا كالحال في الأندلس لهذا العهد ، فانا نجد فيها رسوم الصناعة قائمة و أحوالها مستحكمة راسخة في جميع ما تدعوا إليه عوائد أمصارها ، كالمداني و الطبخ و أصناف الغناء و اللهو من الآلات و الأوتار و الرقص و تنضيد الفرش في القصور ، و حسن الترتيب و الأوضاع في البناء ، و صوغ الأنبة من المعادن و الخزف و جميع المواعين ، و إقامة الولائم و الأعراس و سائر الصنائع التي تدعو إليها الترف و العوائد فتجدهم أقوم عليه و أبصر بها ، و تجد صناعاتها مستحكمة لديهم ، و الكثير منه لا يساوي عمران غيرها من بلاد العدو و ما ذاك إلا لما قدمناه من رسوخ الحضارة فيهم برسوخ الدولة الأموية و ما قبلها من دول القرط، ما بعدها من دولة الطوائف و هلم جرا فبلغت الحضارة فيما مبلغا لم يبلغه في قطر ، إلا ما ينقل عن العراق و الشام و مصر أيضا ، لطول أمد الدول فيها، فاستحكمت فيها الصنائع و كملت جميع أصنافها على الاستجادة و التنميق و و بقيت صبغتها ثابتة في ذلك العمران لا تفارقه إلى أن ينتقض بالكلية ، حال الصبغ إذا رسخ عفي الثوب و كذا أيضا حال تونس فيما حصل فيها من الحضارة من الدول الصلهاجية و الموحدين من بعدهم و ما استكمل لها في ذلك من الصنائع في سائر الأحوال و إن كان ذلك دون الأندلس إلا انه متضاعف برسوم منها تنقل إليها من مصر لقرب المسافة بينهما و تردد المسافرين من قطرها إلى قطر مصر في كل سنة و ربما سكن أهلها هناك عصورا فينقلون من عوائد ترفهم و محكم صنائعهم و ما يقع لديهم موقع الاستحسان فصارت أحوالها في ذلك متشابهة من أحوال مصر لما ذكرناه من أحوال الأندلس لما أن أكثر ساكنها من شرق الأندلس حين الجلاء لعهد المائة السابعة و رسخ فيها من

ذلك أحوال و إن كان عمرانها ليس بمناسب لذلك لهذا العهد إلا أن الصبغة إذا استحكمت فقليلًا ما تحول إلا بزوال محلها و كذا نجد بالقيروان و مراکش و قلعة ابن حماد أثرا باقيا من ذلك و إن كانت هذه كلها اليوم خرابا أو في حكم الخراب و لا يتقطن لها إلا البصير من الناس فيجد من هذه الصنائع أثارا تدله على ما كان بها كأثر الخط الممحو في الكتاب "و الله الخلاق العليم".

في أن الصنائع تستجد و تكثر إذا كثر طالبيها

و السبب في ذلك ظاهر و هو أن الإنسان لا يسمح بعمله أن يقع مجانا لأنه كسبه و منه معاشه إذ لا فائدة له في جميع عمره في شيء مما سواه فلا يصرفه إلا فيما له قيمة في مصره ليعود عليه بالنفع و إن كانت الصناعة مطلوبة و توجه إليها النفاق كانت حينئذ الصناعة بمثابة السلعة التي تنفق سوقها و تجلب للبيع فيجتهد الناس في المدينة لتعلم تلك الصناعة ليكون منها معاشهم و إذ لم تكن الصناعة مطلوبة لم تنفق سوقها و لا يوجد قصد إلى تعلمها فاختصت بالترك و فقدت للإهمال . و لهذا يقال عن علي رضي الله عنه "قيمة كل امرئ ما يحسن" بمعنى أن صناعته هي قيمته أي قيمة عمله الذي هو معاشه و أيضا فهنا سر آخر هو أن الصنائع و إجادتها إنما تطلبها الدولة فهي التي تنفق سوقها و توجه الطلبات إليها و ما لم تطلبه الدولة و إنما تطلبه غيرها من أهل مصر فليس على نسبتها لان الدولة هي السوق الأعظم و فيها نفاق كل شيء و القليل و الكثير فيها على نسبة واحدة فما نفق فيها كان أكثرها و السوقة إن طلبوا الصناعة فليس طلبهم بعام و لا سوقهم بنافقة و الله سبحانه و تعالى قادر على ما يشاء .

في أن الأمصار إذا قاربت الخراب انتقصت منها الصنائع

و ذلك لما بيناه من أن الصنائع إنما تستجد إذا احتيج إليها و كثر طالبيها فإذا صعقت أحوال المصر و اخذ في الهرم بانتقاض عمرانه و قلة ساكنه تناقص فيه الترف و رجعوا إلى الاقتصاد على الضروري من أحوالهم فقتل الصنائع التي كانت من توابع الترف لان صاحبها حينئذ لا يصح له بها معاشه فيفر إلى غيرها أو يموت و لا يكون خلف منه فيذهب رسم تلك الصنائع جملة كما يذهب النقاشون و الصواغون و الكتاب و النساخ أمثالهم من الصناع لحاجات الترف و لا تزال

الصنائع في التناقص مازال المصر في التناقص إلى أن تضمحل و الله الخلاق

العليم سبحانه و تعالى.

Clicours.COM

في أن الصانع إنما تكمل بكمال العمران الحضري وكثرته

و السبب في ذلك أن الناس ما لم يستوف العمران الحضري وتتمدن المدينة و إنما همهم في الضروري من المعاش، و هو تحصيل الأقوات في الحنطة و غيرها. فإذا تمدنت المدينة و تزايدت فيها الأعمال و وفيت بالضروري و زادت عليه ، صرف الزائد حينئذ إلى الكمالات من المعاش، ثم إن الصانع و العلوم إنما هي الإنسان من حيث فكرة التي يتميز به عن الحيوانات ، و القوت له من حيث الحيوانية و الغذائية ، فهو مقدم لضرورته على العلوم و الصنائع ، و هي متأخرة عن الضروري ، و على مقدار عمران البلد تكون جودة الصانع للتأنق فيها حينئذ ، و الاستجادة ما يطلب منها بحيث تتوفر دواعي الترف و الثروة و إما العمران البدوي القليل فلا يحتاج من الصانع إلا البسيط، خاصة المستعمل في الضروريات من نجار أو حداد أو خياط أو حائك أو جزار. و إذا وجدت هذه بعد ، فلا توجد فيه كاملة و لا مستجادة و إنما يوجد منها بمقدار الضرورة ، إذ هي كلها إلى غيرها و ليست مقصودة لذاتها و إذا زخر بحر العمران و طلبت وفيه الكمالات ، كان من جملة التأنق في الصانع و استجادتها ، فكملت بجميع متمماتها و تزايدت صنائع أخرى معها ، مما تدعوا إليه عوائد الترف و أحواله ، من جزار و دباغ و خراز و صانع و أمثال ذلك ، و قد تنتهي هذه الأصناف إذا استبحر العمران إلى أن يوجد فيها كثير من الكمالات ، و يتأنق في الغاية ، و تكون من وجوه المعاش في المصر لمنتحليها ، بل تكون فائدتها أعظم فوائد الأعمال ، لما يدعوا إليه الترف في المدينة مثل الذهان و الصفار و الحمامي و الطباخ و السفاج و الهراس و معل الغناء و الرقص و قرع الطبول على التوقيع، و مثل الوراقين الدين يعانون صناعة انتساخ الكتب و تجليدها و تصحيحها ، فان هذه الصناعة إنما يدعوا إليها الترف في المدينة من الاشتغال بالأمور الفكرية و أمثال ذلك ، و قد تخرج عن الحد إذ كان العمران خارجا عن الحد، كما بلغنا عن أهل مصر ، أن فيهم من يعلم الطيور العجم و الحمر الإنسانية ، و يتخي أشياء من العجائب بايها قلب الأعيان و تعليم الحداء و الرقص و المشي على الخيوط في الهواء و رفع الأثقال من الحيوان و الحجارة، و غير ذلك من الصنائع التي لا توجد عندنا بالمغرب ، لان عمران أمصاره لم يبلغ عمران مصر و القاهرة ادم الله عمرانها بالمسلمين و الله الحكيم العليم .

Annex04

Voir le mémoire en support papier

Annex05

L'ENTREPRENEURIAT vu sous L'angle

	du contexte : Effet et conditions de l'entrepreneuriat	de l'acteur : L'entrepreneur	de l'action : Le management entrepreneuriale Le processus entrepreneurial
Questions - clés	Quel est le rôle de l'entrepreneur dans la régulation et le développement des activités économiques ? Qu'est ce qui favorise le développement d'activités entrepreneuriales (facteurs incitatifs économiques et socioculturels) ? Quels groupes, dans une société, sont le plus susceptibles de « produire » des entrepreneurs ?	Qui est l'entrepreneur ? En quoi est-il différent des autres créateurs ? des autres en général ? Quel est son profil psychologique ? Pourquoi devient-il entrepreneur ? Pourquoi crée-t-il ? qu'est ce qui le fait agir ? Quelles sont les caractéristiques des entrepreneurs qui réussissent ? Qui échouent ?	Qu'est-ce qui caractérise un projet d'entrepreneur ? Quelles sont les tâches-clés nécessaires pour établir avec succès une nouvelle organisation ? En quoi diffèrent-elles de celles requises par la gestion courante de l'entreprise ? Comment un projet est-il entrepris ? Comment crée-t-on une entreprise ? Comment naissent les organisations ?
Disciplines de base	Économie, Sociologie, anthropologie, Écologie des populations	Psychologie Théories managériales (déterminants du management)	Théorie des organisations (perspective de l'adaptation). Théorie managériales (stratégies et principes d'action)
Angle de vue	L'entrepreneuriat est une fonction qui joue un rôle moteur dans la croissance. L'entrepreneuriat est un événement induit par des facteurs socioculturels.	L'entrepreneuriat est « incarné ». Il est appréhendé comme le comportement d'un individu ayant des motivations et des traits de personnalité particuliers.	L'entrepreneuriat est « désincarné ». Il est présenté comme un comportement qui se décline en un ensemble d'actions.
Contribution	Importance du rôle de l'entrepreneur dans le développement économique. Importance de forces contextuelles.	Importance de l'individu	Importance du processus qui met en jeu de nombreuses variables.
Définition- type	« Un entrepreneur est quelqu'un de spécialisé dans la prise de décisions relatives à la coordination de ressources rares » (Casson, 1991, p.22)	« L'entrepreneurship est une réponse créative, une habileté à percevoir de nouvelles perspectives, à faire des choses nouvelles, à faire différemment les choses existantes » (Toulouse, 1988, p.21)	« L'entrepreneuriat est la création de nouvelles organisations » (Garthner, 1988, p.26)

Source : DANJOU isabelle (2002) , cité par Dif aicha page116

Annex06

La description de projet de jumelage en matière de développement de compétences est:

- Élaborer le référentiel des métiers compétences pour deux filières de l'artisanat

L'élaboration d'un référentiel des métiers compétences pour les 2 filières constitue l'outil de base pour élaborer une ingénierie de la formation en phase avec les besoins en compétences.

Sa réalisation permettra de : cerner une situation professionnelle, analyser et déterminer les compétences requises à l'exercice du métier, préciser les critères d'évaluation des compétences, identifier les moyens ou ressources nécessaires (matériels, humains, financiers, logistiques).

Son élaboration s'effectuera en collaboration avec les artisans locaux.

La mise à disposition de cet outil qui sera à généraliser à l'ensemble des filières du secteur de l'artisanat traditionnel permettra de faire coïncider au mieux les compétences des artisans aux exigences du métier et favorisera la construction d'un projet professionnel cohérent et durable

Les réalisations du projet de jumelage dans la mise en œuvre de cette activité seront :

1. un recueil des caractéristiques des métiers, les activités liées, les compétences (artistiques -techniques- managériales- relationnelles- organisationnelles) exigées pour les 2 filières professionnelles : dinanderie et bijouterie ;
2. des nomenclatures de compétences par niveau de qualifications, en référence aux normes européennes ;
3. élaboration de fiches structurées pour le recueil d'informations
4. établissement d'un listing des outils et équipements de base et de normes de travail pour l'exercice du métier

5. un référentiel emploi compétences incluant tous les aspects du métier : savoirs, savoir faire, besoin de formation outillage, équipement, caractéristiques de l'espace,
- Établir et valider le parcours professionnel des artisans pour chacune des deux filières (dinanderie et bijouterie)

Actuellement le parcours professionnel des artisans est contenu dans le décret 97- 145. Il consacre une échelle évolutive, dans les métiers de l'artisanat, limitée à 3 niveaux : ouvrier artisan, artisan et maître artisan.

Les dispositions législatives qui le régissent sont de fait muettes sur le contexte d'évolution professionnelle du secteur. C'est pourquoi une compréhension approfondie de la stratégie du secteur artisanal s'impose pour cerner la dynamique que les pouvoirs publics veulent impulser au secteur. Il s'agira de proposer un parcours plus gradué destiné à favoriser par une accumulation progressive des compétences, l'évolution dans la carrière.

Une ingénierie de formation adaptée pour les 2 filières, permettra d'instaurer une progressivité dans l'acquisition des savoirs et des savoir-faire, et débouchera sur un parcours de formation. A cet égard l'évaluation des compétences pour chaque niveau professionnel, contenu dans le Référentiel emploi compétences, servira de référence.

Les pouvoirs publics exigent des formations professionnelles équivalentes sur l'ensemble du territoire national pour favoriser la mobilité de l'emploi, par conséquent le parcours professionnel et le parcours de formation doivent être mis en cohérence avec un référentiel des diplômes ou des certificats professionnels nationaux.

Les réalisations du projet de jumelage dans la mise en œuvre de cette activité seront :

1. une définition des objectifs stratégiques du secteur de l'artisanat,
2. un référentiel des diplômes lié aux parcours professionnels des artisans

- Élaborer une charte professionnelle pour valoriser et développer le sentiment d'appartenance à une même corporation

L'élaboration d'une charte professionnelle constituera l'élément connexe, nécessaire pour conforter le professionnalisme dans l'artisanat traditionnel, car elle permettra de développer un sentiment d'appartenance à la même corporation par un partage de valeurs communes.

Les réalisations du projet de jumelage dans la mise en œuvre de cette activité seront :

1. une définition des règles et devoirs régissant la profession d'artisan :
2. un projet de charte professionnelle.

- Établir et diffuser le répertoire national des certifications professionnelles

Les capacités de l'ANART et des CAM en matière de formation restent limitées. Le recours à des établissements spécialisés dans la formation professionnelle sera une modalité régulière.

En prolongement de la volonté des pouvoirs publics pour la recherche de niveaux de qualifications comparables au plan national, il s'agira d'élaborer un référentiel des certifications professionnelles, par une sélection d'établissements.

Pour que cette sélection s'opère, il s'agira de renforcer les compétences de l'ANART, de la CNAM et des CAM dans l'élaboration d'un cahier des charges de formation et des procédures d'évaluation et de contrôle de l'application des prescriptions.

Les réalisations du projet de jumelage dans la mise en œuvre de cette activité seront :

1. un recensement des institutions habilitées un titre ou un diplôme qualifiant dans le domaine de la formation ;
2. un modèle de cahier des charges d'une action de formation et l'organisation de deux journées d'étude à l'adresse d'un groupe de pilotage identifié et évaluer ses capacités d'acquisition.

- Instaurer et expérimenter le dispositif de formation « e-learning » pour les deux filières de métiers

La FOAD²⁴⁷ se définit par la recherche de l'individualisation des apprentissages et le dispositif « e-Learning » utilisant l'informatique se caractérise par l'interactivité entre la machine et l'apprenant.

Cette individualisation des apprentissages exige de bien cerner les objectifs et les enjeux de ce type de formation. C'est pourquoi une attention particulière doit être portée à chaque projet « E-Learning » de l'ANART pour définir i) les objectifs de formation (compétences nouvelles à mettre en œuvre à l'issue de la formation) et ii) les objectifs pédagogiques (acquisition des apprenants en termes de savoirs ; savoir-faire ; savoir-être).

Néanmoins ce dispositif s'il comporte des avantages, renferme en lui des limites et des contraintes (disponibilité et fonctionnement des réseaux et équipements informatiques, accessibilité des artisans à l'outil informatique) que le projet de jumelage devra évaluer. Une orientation de la formation aux formateurs serait de ce fait plus judicieuse et réaliste.

Dans ce dispositif, le formateur est un outil pédagogique primordial. La qualité de la relation que saura instaurer l'animateur avec l'apprenant constituera un facteur de succès du projet de formation. La vidéo n'est qu'un support d'animation.

Par conséquent le projet de jumelage devra déterminer des critères de sélection pour les postulants à la formation de formateur. Le projet devra s'assurer, pour 15 formateurs, du développement de i) leurs capacités à formaliser leurs savoirs, ii) leurs compétences pédagogiques, iii) leurs compétences relationnelles.

Afin de s'assurer i) d'une stabilité de l'équipe de formateurs, ii) d'une capitalisation de leurs savoirs et savoir-faire et iii) d'une crédibilité dans la formation, le projet de jumelage devra

²⁴⁷ Formation ouverte à distance

élaborer un statut du formateur pour les ressources internes ou externes à l'ANART et aux CAM.

Le projet devra former les formateurs à l'ingénierie de la formation, la maîtrise de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet « e-learning » : comment concevoir i) le fond: définir et organiser les contenus, et ii) la forme : définir la pédagogie.

Le projet devra instaurer au niveau de l'ANART et des CAM des compétences pour l'évaluation des acquis professionnels dispensés par la formation « e-learning ».

Les réalisations du projet de jumelage dans la mise en œuvre de cette activité seront :

1. un modèle de cahier des charges de la formation par métier dispensée à distance à et par « E-learning » ;
2. la formation de 15 formateurs aux techniques du « e-learning » et de la formation à distance;
- 3.un système d'évaluation des acquis professionnels ;
- 4.une évaluation de la méthode employée.

Annexe N°07

Grille d'entretien avec les artisans de la selle arabe et du tapis traditionnel de la wilaya de Tiaret

Présentation de l'interviewer, étudiant en Post-graduation, du projet : travail d'enquête pour l'obtention d'un diplôme de magistère, dont l'objectif est de comprendre le phénomène de la conservation du métier chez les artisans traditionnel,

1- Dans un premier temps, pouvez-vous vous présenter votre métier ?

2- pouvez vous présenté votre profil ?

✕ Parcours scolaire (niveau d'études).

✕ Trajectoire et Situation professionnelle.

✕ Idée de la création d'une activité artisanale (Personnel, Conseil, Proposition).

✕ Micro-Entreprise (Associée, choix de l'associée, ruptures, fonds, choix du secteur d'activité, cessation, extension, difficultés financières)

✕ Soutien familial (Parent, Conjoint) et/ou amical.

2.pouvez vous nous parlez de votre expérience sur le travail en groupe?

3-Pendant la période actuelle avez-vous constaté une déférence lié à votre statu d'artisan par rapport à celle de l'économie du marché?

✕ Financement.

✕ Environnement (famille, administration, enfant, banque,...).

✕ Formation

✕ Expositions

✕ Accompagnement

✕ Extension

✕ autres

Annexe N°08

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX ARTISANS DE LA SELLE ARABE ET DU TAPIS TRADITIONNEL

Université d'ORAN

Faculté des sciences économiques, sciences de gestion et sciences commerciales

Département sciences commerciales.

2009/2010

Ce questionnaire a pour objet d'étudier l'artisan traditionnel.

Artisan de la selle arabe et du tapis traditionnel

De la wilaya de Tiaret

I/ Profil Identitaire :

Age :

☐ Moins de 20ans. ☐ Entre 20 et 25. ☐ Entre 25 et 30. ☐ Entre 30 et 35 ☐ Entre 35 et 40.

☐ Entre 40 et 45. ☐ Entre 40 et 45. ☐ Entre 45 et 50. ☐ Entre 50 et 55. ☐ 55 et plus.

Niveau d'étude :

☐ Primaire ☐ moyen ☐ secondaire ☐ D.U.E.A ☐ Licence

Parents ou grands-parents, célibataire

☐ Oui. ☐ Non.

1. Comment avez vous obtenu le savoir faire artisanal ?
2. est ce que vous avez l'intuition de travail en groupe ?
3. comment vous avez analysé la situation du SPL?
4. Sur quelle base vous avez choisi vos associés?

II. Situation de l'artisanat :

Pendant la période actuelle avez-vous constaté une déférence liée à votre statut d'artisan par rapport à celle de l'économie administrée?

- Sur le plan financier.
- Sur le plan environnement (famille, administration, banque,...).
- Sur le plan Formation
- Sur le plan d'approvisionnements
- Sur le plan d'exposition et commercialisation des produits
- Sur le plan d'accompagnement.
- Sur le plan d'information et communication
- autres

Annexe N°09

Voir le mémoire en support papier

Annexe N°10

Voir le mémoire en support papier

**Bibliographies (ouvrages, articles, études, Décrets et lois, Manuels et
Rapport, mémoires, Adresse électronique)**

Ouvrage :

بن خلدون , مقدمة ابن خلدون , دار الكتب العلمية , بيروت 2003, رقم 315 , 316 , 317 , 318

تطور قطاع الصناعة التقليدية في الجزائر من 1962 إلى 2009 , الغرفة الوطنية للصناعة التقليدية والحرف, 2009

دليل جمعيات الناشطة في مجال الصناعة التقليدية والحرف, الغرفة الوطنية للصناعة التقليدية والحرف الجزائر العاصمة, الجزائر

Assises de l'artisanat, bilan et perspectives, horizon 2020, les journées de 21 à 23 novembre 2009, organisé par le Ministère du commerce.

Olivier Torrès, « La très petites entreprises un management de proximité », Lavoisier, paris, 2008

Guide fiscal de l'artisan traditionnel, direction générale des impôts, Alger, Algérie
Édition du sahel, Alger, Algérie , 2012

Rault-Jacquot , Savoir-faire, in Le Duff, R. (Ed.), Encyclopédie de la gestion et du management, Dalloz, Paris

J.P.CITEAU ; Gestion des Ressources Humaines, principe Généraux et cas pratique ; ed Dalloz ; 2000

Articles :

Dutton et Dukerich , « Quand les clients regardent l'entreprise artisanale : Les leçons d'une étude empirique » Vème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat Sherbrooke – 04 et 05 octobre.

José Manuel, Expert Délégué Medina, Fondation CIREM, « les journées de formation : Les aspects clefs pour le bon accueil de porteurs de projets », Oran, 2008.

Khalil ASSA, « LAPME en Algérie : de la création à la mondialisation », congrès international francophone en entrepreneuriat et pme, suisse, 2006

K Boutaleb , « La problématique de la création d'entreprises faces aux contraintes socio-économiques de l'environnement local en Algérie », Colloque international, université Tamanrasset, Algérie, 2006

Frédérique ALLARD, « Partage et transmission du savoir artisanal », Laboratoire de recherche : Laboratoire de Gestion et Cognition

Gervais DOUBA « L'entrepreneuriat : de l'esprit d'entreprise à l'esprit d'entreprendre », Institut Universitaire de Technologie Université de Rouen, N° 02-67

Helena Karjalainen , « La culture d'entreprise et les différences interculturelles », Revue française de gestion – N° 204/2010, Lavoisier, Paris.

Identifier et décrire les compétences professionnelles, Journées Internationales de la formation, CNPF, Paris, 1998, p50

Melbouci Leïla, « De l'économie administrée à l'économie de marché : quelles stratégies pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale ? », congrès international francophone en entrepreneuriat et pme, Suisse, 2006,

" Étude des besoins des entrepreneuses propriétaires de micro entreprises privées ou travailleuses autonomes de la ville de Longueuil " Collège condition féminine CLD Longueuil, Société Conseil BPS Inc., janvier 2004.

Olivier Torres, « Pour une approche contingente de la spécificité de la PME », Université Paul Valéry de Montpellier III,

« PME et Entrepreneuriat : Regards croisés » Colloque international GRH, 1er avril 2010, Montpellier, France, Quelle GRH dans la TPE algérienne?.

Nizar Baraka et Mohamed AZMANI « La très petite entreprise », journal quotidien économique du Maroc, Édition N° 3397, Maroc, du 03/11/2010.

Revue trimestrielle de l'artisanat algérien, éditée par la chambre nationale de l'artisanat et des métiers, N° 00 et N° 03, Alger, Algérie, 2003.

Manuels & Rapport :

Guide fiscal du jeune promoteur d'investissements, Ministère des finances, Direction générale des impôts, éd. Sahel, 2010.

Le Guide Méthodologique de Centre de Facilitation de la Wilaya d'Oran, accompagné par M. José Manuel Medina Expert Délégué Fondation CIREM , Oran , 2008.

Fichier de la CAM d'Oran, 2010,

Fichier de la CAM TIARET ,2009.

Fichier de la CNAM , Algérie,2009 , Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association (P3A) Algérie – UE dans le cadre renforcement de l'ANART et des institutions chargées de l'artisanat traditionnel, ANART ,Alger ,Algérie , MARS 2010

Fichier de CAM Ghardaïa, 2010, coopération artisanale

Fichier de l'ANART (agence national de l'artisanat traditionnel), Alger, Algérie, 2009

Fichier de la Direction de la petite et moyenne d'entreprise d'Oran , 2010

Décrets et lois :

Recueil des textes, législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'artisanat, Algérie, 2005.

Art.2, Loi relative aux associations, Loi n°90-31 du 4 décembre 1990, Algérie

Études :

دراسة التشغيل والإنتاج في قطاع الصناعة التقليدية والحرف الغرفة الوطنية للصناعة التقليدية والحرف, 2010,

L'artisanat algérienne, recherche réalisé par le centre d'études économiques, ministère du commerce, Alger, Algérie, 1968.

Journées d'études scientifiques sur les cadres, dynamiques, représentations, entreprises, sociétés et entrepreneuriat Mythes et Réalités, France, 6 juin 2002.

Hammouda Nacer-Eddine, LASSASSI Moundir, La main d'œuvre familiale : quelle utilisation en Algérie?, 2^{ème} journées d'étude George Doriot, mai 2008, Paris.

Les journées d'études sur l'artisanat algérienne, organisés par le ministère DPME et artisanat, Alger, Algérie, 2008.

L'Artisanat un projet d'avenir, les journées du 21 au 23 novembre, Ministère du tourisme et l'artisanat, Alger, Algérie, 2009.

" Étude des besoins des entrepreneuses propriétaire de micro entreprises privées ou travailleuses autonome de la ville de Longueuil "Collège condition féminine CLD Longueuil, Société Conseil BPS Inc., janvier 2004.

Williams et Tse cité par Christine DEMEN MEIER, « La vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé », 11^{es} Journées scientifiques du Réseau Entrepreneuriat, 27, 28 et 29 mai 2009, INRPME, Trois-Rivières, Canada

Mémoires :

DIF Aicha, L'entrepreneuriat féminin un contexte socioculturel algérien, Mémoire de magister en science de gestion , facultés des sc. économiques ,sc. de gestion et sc. commerciales ,université d'Oran, 2009-2010 .

Hassan CHOUIKH, Thèse Master Professionnelle, Artisanat grand incubateur d'entreprises de demain, l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) , MAROC , , Novembre 2004.

Salim Benotmane, diagnostic global d'une pme Algérienne, Université d'Annaba - mba finances 2009.

Guy Roland KENMEGNI NOUMIGUE, Mémoire de D.EA. Choix entrepreneuriaux et financement des T.P.E. de la ville de Yaounde, Université de Yaoundé 2, 2005

Colette DEPEYRE, « De l'observable au non observable : les stratégies d'identification, d'adaptation,, de création d'une capacité de la firme », Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Centre de Recherche en Gestion, Paris,2009

Siméoni M, « La stratégie de la firme artisanale : Essai d'interprétation de sa conception et de sa mise en œuvre par la notion de savoir-faire », Thèse en Sciences de Gestion, Corte, 1999

Adresse électronique :

- « Grandeur et décadence de l'artisanat algérien », Ali Tohami enseignant universitaire en retraite, article en ligne 3/01/2010, www.SETIF.INFO .

- Catherine THEVENARD – PUTHOD et Christian PICARD, « vers une évolution identitaire des dirigeants d'entreprises artisanales ? », collection Annales du Réseau Artisanat-Université® 2007-2008, p2, <http://ism.infometiers.org>, 2009.
- www.nucleus-international.net, Rainer Müller-Glodde et Simone Lehmann, « L'Approche Nucleus :promotion des PME et Développement Organisationnel des Associations et des Chambres de Commerce dans les Pays en Développement », Dakar, Mars 2006.
- www.fseg.univ-tlemcen.dz, Cécile PERRET, Amina CHIBANI, « L'expérience de l'approche Nucleus et l'évolution du rôle de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers algérienne ».
- www.senegal-entreprises.net, Approche nucleus pour la pme du Sénégal :une Stratégie de promotion des PME basée sur la demande .
- www.algerie-dz.com , Artisanat en Algérie: Le trésor aux mille facettes, L'expression, article publié par Wahida Badri, 2009.
- www.Droit-finances.net
- www.theoryofknowledge.info, Théorie des ressources
- www.wikiberal.org/théorie du management par les ressources , les Actes de la conférence de Montréal, Thomas Durand sur le Savoir, savoir-faire et savoir-être : Repenser les compétences de l'entreprise, 1997.
- www.intellego.fr
- www.dictionnaire-juridique.com
- www.entrepreneuriat.com / Journée Innovation et Tradition, BEM, 21 septembre 2012,/

- www.franceclusters.fr, France cluster
- www.infometiers.org, Institut Supérieur des Métiers
- www.web.hec.ca / SIMEONI Marc, « Le rôle du savoir-faire dans la firme artisanale »,
- Entrepreneurial - Wikipédia.htm
- www.crg.polytechnique.fr, Charles-Joseph , « De l'ennui organisationnel » , Numéro 1, Novembre 2005.
- www.ecoledemocratique.org, Nico Hirtt, « L'approche par compétences : une mystification pédagogique », article a été publié dans L'école démocratique, n°39, septembre 2009
- www.wikiberal.org/théorie du management par les ressources , les Actes de la conférence de Montréal Thomas Durand sur le Savoir, savoir-faire et savoir-être : Repenser les compétences de l'entreprise, 1997
- www.fseg.univ-tlemcen.dz /Amina CHIBANI, « L'expérience de l'approche Nucleus et l'évolution du rôle de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers algérienne »
- Frédérique ALLARD, « Partage et transmission du savoir artisanal », Laboratoire de recherche : Laboratoire de Gestion et Cognition, www.ism.infometiers.org
- www.fao.org
- www.artisanat.info
- www.ecoledemocratique.org
- www.nucleusalgerie.org
- www.algerie-dz.com/ Artisanat en Algérie: Le trésor aux mille facettes
- www.pmeinfo.ch
- www.pmeart-dz.org
- www.cereq.fr, TPE, pme entre tradition et innovation

TABLE DES MATIERÈS

INTRODUCTION GÉNÉRALE	01
CHAPITRE I: LA STRATEGIE DU SECTEUR D'ARTISANAT TRADITIONNEL EN ALGERIE: DIAGNOSTIC ET ANALYS.....	07
Introduction.....	08
SECTION (1) : L'ARTISANAT TRADITIONNEL EN ALGERIE DURANT LA PERIOD	
L'ECONOMIE ADMINISTRE.....	12
1.1. La place de l'artisanat dans l'économie nationale dans l'Algérie indépendante.....	13
1.1.1. L'Apport de l'artisanat.....	13
1.1.1. 1.la Production	13
1.1.1.2. L'Emploi.....	13
1.1.1.3. L'Investissements.....	14
1.1.1.4. L'Exportation.....	14
1.1.1.5. Possibilité de transformer l'entreprise artisanale en petite industrie	15
1.2. L'artisanat algérien depuis 1962	16
1.2.1. Nature et répartition géographique de l'artisanale.....	17
1.2.2 Situation des différentes branches artisanales	18

1.2.3. Problème de l'artisanat	22
SECTION (2):L'ARTISANAT TRADITIONNEL EN ALGERIE DURANT LA	
PERIODE DE L'ECONOMIE DU MARCHE.....	25
2.1. Première étape :durant 1992 à 1995.....	25
2.1.1. Les efforts concertant l'organisation et la législation	27
2.2. Deuxième étape : durant 1996 à2002.....	27
2.2.1. Les règles régissant l'artisanat et les métiers.....	28
2.2.1. 1.Des principaux généraux	28
2.2.1. 2.Définition de l'artisanat traditionnel et des métiers	28
2.2.1. 3.Les organes d'applications	28
2.2.1. 4.Des dispositions communes	29
2.2.1. 5.L'organisation d'exercice des activités de l'artisanat	29
2.3. Troisième étape : durant 2003 à 2008.....	29
2.3.1. Diagnostic stratégique : L'évaluation de l'état du secteur de l'artisanat.....	30
2.3.2. les objectifs souhaités	31
3.3.3. les mesures à prendre afin d'atteindre les objectifs fixés	31
3.3.4. Plan d'action 2003-2008	32
3.3.5.le programme.....	32
3.3.6. Nouvelles mesures d'encadrement et d'accompagnement dans l'année 2007-2008..	35
SECTION(3): LES EXIGENCES DE LA CREATION DES ACTIVITES DE	
L'ARTISANAT TRADITIONNEL EN ALGERIE.....	36
3.1. l'environnement favorable pour la création des activités artisanales	36
3.1.1. La théorie d'Ibn khaldoun.....	36
3.1.1.1. في أن رسوخ الصنائع في الأمصار إنما هو برسوخ الحضارة و طول أمدھا	36

3.1.1.2. في أن الصنائع تستجد و تكثر إذا كثر طالبيها.....	37
le métier de qualité (travail de qualité) dépend d'une forte demande sur le marché	
3.1.1.3. في أن الأمصار إذا قاربت الخراب انتقصت منها الصنائع.....	37
3.1.2. Les contraintes liées à l'information, à la communication et aux défaillances	
institutionnelles	37
3.1.2.1 . Le risque management	37
3.1.2.2. L'inefficacité des structures de soutien et de conseil	38
3.1.2.3. La contrainte de foncier industriel	38
3.1.2.4. La contrainte du financement	39
3.1.2.5. Les contraintes liées au système judiciaire	39
3.1.2.6. Les contraintes liées aux défaillances de l'administration	40
3.1.2.7. les contraintes dues à la concurrence	41
3.1.3. l'existence d'un environnement touristique favorable.....	41
3.1.3.1. les pôles touristiques	41
3.1.3.2. les agences touristiques.....	41
3.2. L'acquisition des compétences artisanales.....	41
3.2.1. Le niveau scolaire des artisans	41
3.2.2. L'apprentissage et le parcours de formation de l'artisan	43
3.2.2.1. les sources d'acquisition des compétences	43
3.2.2.2. Les relations familiales entre le formateur et l'artisan.....	46
3.3. l'investissement artisanal	47
3.3.1. Les investissements en phase de création des activités artisanales	50
3.3.1.1. Le capital de créations et les sources de financement.....	51
a) le capital de créations	51

b) les sources de financement	52
3.3.1.2. Local	54
a) Nature d'exploitation des locaux artisanaux.....	54
b) les couts de location	54
3.3.2. les investissements en phase d'extension	54
3.3.2.1. FNPAAT.....	57
3.3. 3. Les investissements réalisés.....	58
3.3.3.1. La répartition des activités artisanales	60
a) Mode d'exercice des métiers	60
b) Domaines d'activité	62
3.4. la coopération artisanale.....	64
3.4.1. les associations d'artisans.....	64
3.4.2. Nucleus.....	67
3.4.2.1 Développement économique durable (DEVED).....	67
3.4.2.2. Définition du Nucléus	68
A) l'approche nucleus : un réseau de réseaux inter-entreprises.....	69
A.1) Les conditions d'un réseau de réseau inter-entreprise	69
A.2) Les catégories d'un réseau de réseaux inter-entreprises	70
B) Le Nucleus : une création de capital social.....	71
B.1) Nature du capital social (un concept multiforme).....	71
B.2) Les caractéristiques du capital social	72
3.4.2.3. Contrario- Nucléus	73
3.4.3. Système productif local (SPL) : 'cluster, districts industriels'.....	74
3.4.3.1. Définition du SPL	74

3.4.3.2. Nucleus et SPL	75
3.5. Perspective du secteur de l'artisanat à l'Harison 2020.....	75
3.5.1. L'Emploi et PIB	75
3.5.2. D'aménagement du territoire et les opportunités pour l'artisanat	76
3.5.3. Renouveau rural et artisanat et opportunités pour l'artisanat	76
3.5.4. Schéma directeur d'aménagement touristique et opportunités pour l'artisanat À travers cinq dynamiques qui le structurent.....	77
3.5.4.1. Les Pôles d'Excellence de Tourisme.....	77
3.5.4.2. Le Plan «Qualité Tourisme ».....	77
3.5.4.3. Le Plan Partenariat Public/Privé.....	77
3.5.4.4. Le Plan Financement Opérationnel dans le Tourisme.....	77
SECTION (4): L'ACCOMPAGNEMENT INSTITUTIONNEL A LA CREATION D'ENTREPRISE ARTISANALE	
4.1. Les Établissements sous Tutelle du secteur d'artisanat traditionnel et des métiers	79
4.1.1. la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM).....	79
4.1.2. l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART)	79
4.1.3. les chambres d'artisanats et des métiers(CAM).....	80
Conclusion	82
CHAPITRE II : L'ACQUISITION DES COMPETENCES ARTISANALES.....	
Introduction	84
SECTION (1) : APERÇU THÉORIQUE DE L'ENTREPRENEURIAT	86

ARTISANALE.....	
1 .1. l'entrepreneuriat	86
1.1.1.Définition de l'entrepreneuriat	86
1.1.1.1. L'entrepreneur ou « l'acteur »	87
1.1.1.2. L'action ou « l'activité entrepreneuriale»	87
1.1.1.3. Le contexte entrepreneurial.....	87
1.1.2.Femme entrepreneure	89
1.1.3.l'entrepreneuriat artisanale	90
SECTION (2) : LES EXIGENCES DE L'ACTIVITE ARTISANALE	90
2.1.Environnement général de l'artisanat	90
2 .1..1. Champs de l'artisanat	90
2 .1.1.1. Définition de l'Artisanat	90
2 .1.2. Le maître artisan.....	93
2 .1.3. Formes D'exercice De L'activité Artisanale	93
2 .1.3.1. Le cadre individuel : L'Artisan.....	93
2 .1.3.2. La coopérative d'artisanat.....	94
2 .1.3.3. L'entreprise d'artisanat.....	94
2 .2.Approche théorique des activités artisanales	94
2 .2.1. Le Profil Identitaire de TPE Artisanale	94
2 .2.1.1.Identité de l'artisan : cadre conceptuel.....	94
2 .2.1.2.Les constituants d'aides à identifier le profil d'artisan : analyse approfondie.....	97
2 .2.1.3.Types de profil d'artisan	100
a)l'Artisan traditionnel	100

b) l'Artisan entrepreneur	101
2 .2.2.Les savoirs artisanales	103
2.2.2.1. l'importance du savoir-faire du métier d'artisan	103
2 .2.2.2.Les composants du savoir artisanal.....	105
2 .2.2.3.Les formes d'acquisition des savoirs artisanales	107
a)La formation initiale	108
b) La formation continue	109
c)L'empirisme ou apprentissage informel	109
2 .2.2.4.Le partage et la transmission des savoirs artisanaux	109
2 .2.3. la formation.....	113
2 .2.3.1.Généralité sur le concept de la formation.....	113
2 .2.3.2.Les raisons de la formation	114
2 .2.3.3.la spécificité de la formation aux artisans	114
2 .2.3.la théorie des ressources et compétences artisanales.....	115
2 .2.3.1.Théories des compétences artisanales : Aperçu Théorique.....	116
L'approche par compétences	117
2 .2.3.2.Théorie des ressources	120
SECTION (3): LA FORMATION DES ARTISANS EN ALGERIE.....	128
3.1. La formation dans le secteur de l'artisanat traditionnel.....	128
3.1.1. les indicateurs de déséquilibres de système de formation	128
3.1.2. Motif d'intérêt de la formation dans le secteur de l'artisanat traditionnel.....	129
3.1.3. L'apprentissage dans le secteur de l'artisanat traditionnel.....	131
3.1.4.Les méthodes de formation assurée par le secteur de l'artisanat traditionnel.....	134
3.1.5.Le cadre supplétifs de l'opération de la formation au secteur d'artisanat traditionnel .	137

3.1.6. La formation et le marché du travail	137
Conclusion.....	138
CHAPITRE III : LES ARTISANS CREATEURS DES ACTIVITES DE	139
L'ARTISANAT TRADITIONNEL RELEVANT DE LA CHAMBRE DE	
L'ARTISANAT ET DU METIERS DE LA WILAYA DE TIARET	
Introduction.....	140
SECTION 1 : LES ARTISANS CREATEURS DES ACTIVITES DE	141
L'ARTISANAT TRADITIONNEL RELEVANT DE LA CHAMBRE DE	
L'ARTISANAT ET DU METIERS DE LA WILAYA DE TIARET	
« ANALYSE QUANTITATIVE »	
1.1.La situation de l'inscription et de radiation d'artisans pendant la période 1998-2009 à wilaya de Tiaret	141
1.1.1.Le Milieu urbain	141
1.1.1.1.Inscription :.....	143
A)Selon les années	143
B)selon catégorie d'âge	145
C) Selon domaines d'activité.....	146
1.1.1.2.Radiation.....	147
A)1.Selon les années.....	147
B)Selon catégorie d'âge.....	148
C) Selon Domaine d'activité	149

1.1.2.LE Milieu rural.....	151
INSCRIPTION	153
AA).Selon les années	153
B) Selon la catégorie d'âge	155
C)Selon domaine d'activité	156
1 .1.2.2.RADIATION	157
A)Selon les année.....	157
B)Selonlacatégorie d'âge.....	158
C)Selon domaine d'activité	159
1.2. La situation globale masculine et féminine de la wilaya de Tiaret pendant la période 1998-2009	160
A) Selon Domaine d'activité	160
1.3. Subventions de l'état	161
1.3.1. Situation de bénéficiaires.....	161
1.3.2 Distribution de subvention selon domaine d'activité	162
1.4. Situation Comparative entre les années	164
1.5. La différence entre les années 2005/2009	167
SECTION (2): ENTRETIEN EFFECTUE AVEC LES ARTISANS	169
DE LA SELLE ARABE ET DU TAPIS TRADITIONNEL DE LA WILAYA DE TIARET « ANALYSE QUALITATIF »	
2.1 Méthodologie d'enquête	169
2.1.1 le choix de l'échantillon	169
2.1.2. l'organisation et la répartition du guide d'entretien	170
2.1.3 la notion du guide d'entretien.....	170

2.1.4 Le choix du type d'entretien.....	172
2.1.5 Méthode de traitement et d'analyse des différents cas d'entretien	173
2.2. Cas d'entretien des femmes et hommes entrepreneurs (artisans) enquêté	174
2.2.1 Entretien Numéro (1)	174
2.2.2 Entretien Numéro (2)	176
2.2.3 Entretien Numéro (3)	178
2.2.4 Entretien Numéro (4)	180
2.4.5. Entretien Numéro (5).....	181
Les entretiens avec les artisans du tapis traditionnel	184
2.4.6. Entretien Numéro (6).....	184
2.4.7 Entretien Numéro (7).....	189
2.4.8. Entretien Numéro (8).....	190
2.4.9. Entretien Numéro (9).....	190
2.4.10. Entretien Numéro (10).....	191
2.4.11 Entretien Numéro (11).....	192
2.4.12 Entretien Numéro (12).....	193
2.4.13 Entretien Numéro (13).....	194
2.3. Les Difficultés lié au métier de l'artisan traditionnel	195
2.3.1. Difficultés d'approvisionnement	195
a) Disponibilité, qualité et prix.....	195
2.3.2. Difficultés commerciales	196
a)Problème d'octroi de parts de marché.....	196
b) La concurrence	197
2.3.3. Difficultés liés à la transmission du savoir faire	198

2.3.4. Difficultés liées à La production.....	198
2.3.5. Difficulté liées à l’obtention des sources financières pour la création et développement des activités artisanales	199
a)Prêt bancaire.....	200
b) Financement de la matière première.....	200
c)Financement des outils du travail	200
2.3.6. Difficultés liées aux frais de la création des activités artisanales	200
.3.7. Difficultés liés à l’obtention d’un local	200
2.3.8. Difficulté lies au paiement des taxes	200
2.3.8. Difficultés liés aux développements des activités artisanales	201
3.3.10. Des problèmes de gestion	201
3.3.11. Difficultés liés aux moyens d’information et au manque d’encadrement	201
2.3.12. Difficultés liées aux réseaux sociaux.....	201
2.3.13. Difficultés liées à l’image de la femme.....	202
2.4. Niveau scolaire.....	202
2.5. L’exercice du métier	202
2.6. Solution proposé par les artisans	202
2.7. L’environnement général de l’artisanat traditionnel "la selle arabe " à Tiaret.....	203
2.7. 1. la présence d’un nombre important des artisans de la selle arabe	203
2.7.1.1. La répartition des artisans de la selle arabe à Tiaret	203
2.7. 2. l’Existence des énergies locales	204
a)La formation	204
b) Les manifestations	204
c) l’approvisionnement.....	204

d) L'activité associative	205
e) Les structures publiques	205
2.8. Spl de la selle arabe à Tiaret.....	205
2.8.1. La notion de system productive local (SPL)	205
2.8.2. Le system	206
2.8.3. La gouvernance du système	206
2.8.4 La dynamique interne du système de production local	206
2.8.5 Le fonctionnement du spl	207
2.8.6. les incitations des artisans à l'adhérence au spl de la selle arabe.....	207
2.8.7 L'impact de SPL sur le développement du métier des selles arabes	208
2.8.7.1. Acquisition des compétences.....	208
2.8.7.2. La modernisation de la production	208
2.8.7.3. L'approvisionnement	208
2.8.8. Les résultats initiaux	209
2.8.9. Point de vue et recommandation	209
Conclusion.....	211
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	212
ANNEXE.....	220
BIBLIOGRAPHIE	

Résumé

Lorsque nous parlons sur l'artisanat traditionnel il nous vient à l'esprit, le sens de la préservation du patrimoine culturelle, l'identité nationale, le tourisme, le commerce, la bonne qualité des produits artisanaux, la durabilité du produit artisanal et la création des emplois. Pour réaliser ces significations, il faut passer à l'étape de la création, du développement des entreprises de l'artisanat traditionnel, concevoir leur gestion et l'existant d'un environnement d'investissement favorable. Après l'ouverture économique en Algérie, les autorités d'une part, ont encouragé les artisans pour créer leurs activités artisanales, et d'autre part ils ont installé des structures propre à l'artisanat, et autres structures de soutien et d'accompagnement des différents domaines.

Dans cette perspective, la problématique de notre recherche s'articule autour de la question principal suivante : « ***Quelles sont les modes de gestion à mettre en œuvre pour que l'artisan algérien puisse atteindre ses finalités professionnelles autrement dit à faire réussir son métier ?*** »

Pour répondre à notre question principal, nous avons utilisé la technique documentaire et nous avons utilisé plusieurs méthodes notamment : historique, comparative, statistique et descriptive. Dans le but de réaliser l'étude de cas, nous avons élaboré à notre première étape une approche quantitative. En deuxième étape nous avons opté une démarche qualitative se basant sur un entretien non directif.

Le premier chapitre met l'accent sur la situation de l'artisanat traditionnel durant la période de l'économie administrée et après la période de l'ouverture de l'économie en Algérie, ainsi que les exigences de la création des activités de l'artisanat traditionnel en Algérie. Nos objectifs dans le deuxième chapitre est de : définir la théorie de l'entrepreneuriat, déterminer le profil identitaire de l'artisan, déterminer les savoirs artisanaux et définir la théorie des ressources et compétences artisanales. Pour concrétiser cet objet de recherche, nous avons élaboré une étude statistique des artisans enregistrés et radiés au niveau de la wilaya de Tiaret et nous avons effectué un entretien avec les artisans du tapis traditionnel et de la selle arabe de la wilaya de Tiaret.

Mots clés :

Economie administrée; Ouverture économique; Profils d'artisans; Artisanat; Touristes; Compétences artisanales; Formation des artisans; Entrepreneuriat artisanale; Tapis traditionnel; Selle arabe; Tiaret; Artisanat algérien.